xerfi | France

Etude nationale sur l'économie des ateliers d'art installés en France

ATELIERS D'ART
DE FRANCE

Principaux contributeurs	**Laurent Marty** **Jugurtha Begriche** **Marine Cassou**
Date de publication	2016
Site	**www.xerfi.com**
E-mail	etudes@xerfi.fr
Adresse	13-15 rue de Calais - 75009 Paris
Téléphone	01 53 21 81 51
Fax	01 42 81 42 14

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

TABLE DES MATIERES

1. SECTEUR DES METIERS D'ART 4

1.1. CHIFFRES CLEFS DU SECTEUR 5

1.2. PRESENTATION DU SECTEUR 6

2. ANALYSE DES RESULTATS 9

2.1. LOCALISATION DE VOTRE ATELIER D'ART 10

2.2. REGIME SOCIAL ET FISCAL ET FORME JURIDIQUE DE VOTRE ATELIER D'ART 12

2.3. DOMAINES D'ACTIVITE DE VOTRE ATELIER D'ART 35

2.4. VOTRE PROFIL DE PROFESSIONNEL DE METIERS D'ART 58

2.5. CHIFFRE D'AFFAIRES ET PROFIL DE CLIENTELE 103

2.6. DONNEES FINANCIERES ET STRUCTURES DE COUTS 142

2.7. RESSOURCES HUMAINES 167

2.8. ENJEUX ET PERSPECTIVES 177

3. ANNEXES 187

3.1. METIERS D'ART 188

Domaines d'activité et métiers associés 188

3.2. QUESTIONNAIRE 195

Liste des questions 195

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

SECTEUR DES METIERS D'ART

1.1. CHIFFRES CLEFS DU SECTEUR 5
1.2. PRESENTATION DU SECTEUR 6

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Les chiffres clefs du secteur des métiers d'art

38 000 entreprises, dont plus de 99% de PME

16 domaines d'activité

95 000 personnes, dont 57 000 salariés et 38 000 non salariés

281 métiers

8 milliards d'euros de chiffre d'affaires (dont 7,5% à l'export)

Sources : Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, organisations professionnelles et syndicales, presse

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Le contexte de la réalisation de l'étude

En 2014, Ateliers d'Art de France a décidé de créer quatre commissions professionnelles permanentes visant à porter les revendications des professionnels au plus haut niveau : les commissions artisans d'art, artistes-auteurs, patrimoine et manufactures d'art. Ces espaces de dialogue ont été créés statutairement par le conseil d'administration de la chambre syndicale et lancées en janvier 2015. Elles s'inscrivent chacune comme un espace d'échanges et de débats entre les professionnels, les institutions, et les pouvoirs publics afin d'œuvrer ensemble pour le secteur des métiers d'art.

C'est dans le cadre de ces commissions professionnelles permanentes qu'Ateliers d'Art de France a souhaité initié une importante étude économique sur les ateliers d'art installés en France. Elle intervient après la publication, en novembre 2015, d'une première étude sur l'économie des ateliers d'art exercant sur le marché du patrimoine. Cette étude ayant permis d'identifier le périmètre des entreprises concernées, d'appréhender leur poids économique, connaitre l'évolution du marché et les freins auxquels elles sont confrontées, il a été décidé de mener une étude de grande ampleur sur l'ensemble des ateliers d'art.

Elle servira de base pour porter les revendications des métiers d'art en matière de règles fiscales et sociales auprès des pouvoirs publics et les résultats permettront de structurer et de pérenniser les actions en faveur du secteur.

La structure économique du secteur

La détermination exacte du nombre d'ateliers d'art et de leur poids économique est rendue difficile par la grande diversité des métiers d'art et par l'absence de sources statistiques homogènes et exhaustives (par exemple, les données sur le secteur ne sont pas isolées au sein des nomenclatures de l'INSEE). Le Ministère de l'Economie a toutefois établi une approximation du nombre d'entreprises intervenant dans les métiers d'art à partir de 55 codes d'activités économiques sélectionnés dans la Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat (NAFA). Selon cette méthodologie, le secteur des métiers d'art regroupe quelque 38 000 entreprises représentant un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros. Il est quasi essentiellement composé de petites et moyennes entreprises, qui réalisent l'essentiel de leur activité sur le territoire national. L'arrêté Dutreil du 12 décembre 2003 a officialisé une liste des métiers d'art en 217 disciplines réparties en 19 secteurs. En application de la loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (ACTPE) du 18 juin 2014, une nouvelle liste a été établie. Celle-ci est structurée autour de 16 domaines d'activités économiques et 281 métiers d'art [(*)]. Par ailleurs, la France compte plus d'un millier d'organismes de formation dédiés aux métiers d'art.

La définition des métiers d'art

La loi ACTPE reconnaît l'existence du secteur économique des métiers d'art comme secteur à part entière. D'après son titre II article 20, « *relèvent des métiers d'art, selon des modalités définies par un décret en Conseil d'Etat, les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux qui exercent à titre principal ou secondaire une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique* ».

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Par ailleurs, les commissions professionnelles permanentes ont réalisé une définition commune, validée par les représentants des institutions (INMA, Ministère de l'Economie et Ministère de la Culture) et les professionnels. Cette définition stipule que :

« Les métiers d'art sont l'héritage de savoir-faire de tradition, diversifiés et précieusement élaborés au fil des siècles.
Ils peuvent intégrer des matériaux et des procédés innovants. Ils s'exercent dans les champs de la création ainsi que ceux de la reconstitution, de la réparation et de la restauration du patrimoine.
La liste des métiers d'art est définie par arrêté conjoint des ministres chargés de l'Artisanat et de la Culture. La liste officielle identifie 281 métiers d'art répartis dans 16 domaines d'activités : architecture et jardins ; ameublement et décoration ; luminaire ; bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie ; métal ; céramique ; verre et cristal ; tabletterie ; mode et accessoires ; textile ; cuir ; spectacle ; papier, graphisme et impression ; jeux, jouets et ouvrages mécaniques ; facture instrumentale ; restauration.

L'exercice des activités des métiers d'art recensés dans la présente liste, se caractérise par quatre critères cumulatifs :

• La maîtrise de gestes, de techniques et de savoir-faire complexes, traditionnels et/ou innovants, en vue de la transformation et/ou du travail de la matière ;
• Les œuvres, ouvrages ou objets réalisés nécessitent un apport artistique et portent l'empreinte de leur créateur et/ou le caractère distinctif de l'atelier dont ils sont issus ;
• Les œuvres, ouvrages ou objets sont réalisés dans leur intégralité à l'unité, en pièces uniques ou en petites séries ;
• Les œuvres, ouvrages ou objets réalisés sont par nature durables, dans le sens où ils peuvent faire l'objet d'opérations de reconstitution, de réparation ou de restauration. »

(*) Liste des métiers disponible en annexes

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

La construction de l'étude

La réalisation de l'étude nationale sur les ateliers d'art installés en France s'est appuyée sur sept phases distinctes :

- Régime social et fiscal et forme juridique de l'atelier d'art
- Domaines d'activité de l'atelier d'art
- Le profil de professionnel de métiers d'art
- Le chiffre d'affaires et profil de clientèle
- Les données financières et structures de coûts
- Les enjeux et perspectives

La confidentialité des données

Les données communiquées dans le cadre de l'enquête en ligne ont été traitées de manière strictement confidentielle et utilisées exclusivement à des fins statistiques. Par ailleurs, elles n'ont été transmises en aucune manière à Ateliers d'Art de France.

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

ANALYSE DES RESULTATS

2.1. LOCALISATION DE VOTRE ATELIER D'ART 8
2.2. REGIME SOCIAL ET FISCAL ET FORME JURIDIQUE DE VOTRE ATELIER D'ART 10
2.3. DOMAINES D'ACTIVITE DE VOTRE ATELIER D'ART 33
2.4. VOTRE PROFIL DE PROFESSIONNEL DE METIERS D'ART 56
2.5. CHIFFRE D'AFFAIRES ET PROFIL DE CLIENTELE 101
2.6. DONNEES FINANCIERES ET STRUCTURES DE COUTS 140
2.7. RESSOURCES HUMAINES 165
2.8. ENJEUX ET PERSPECTIVES 173

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

2.1. LOCALISATION DE VOTRE ATELIER D'ART

➲ L'Ile-de-France concentre plus d'un cinquième des répondants. Les régions PACA, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes sont également très représentées au sein de cette étude.

Répartition géographique des ateliers d'art

Unité : part en % du nombre de répondants

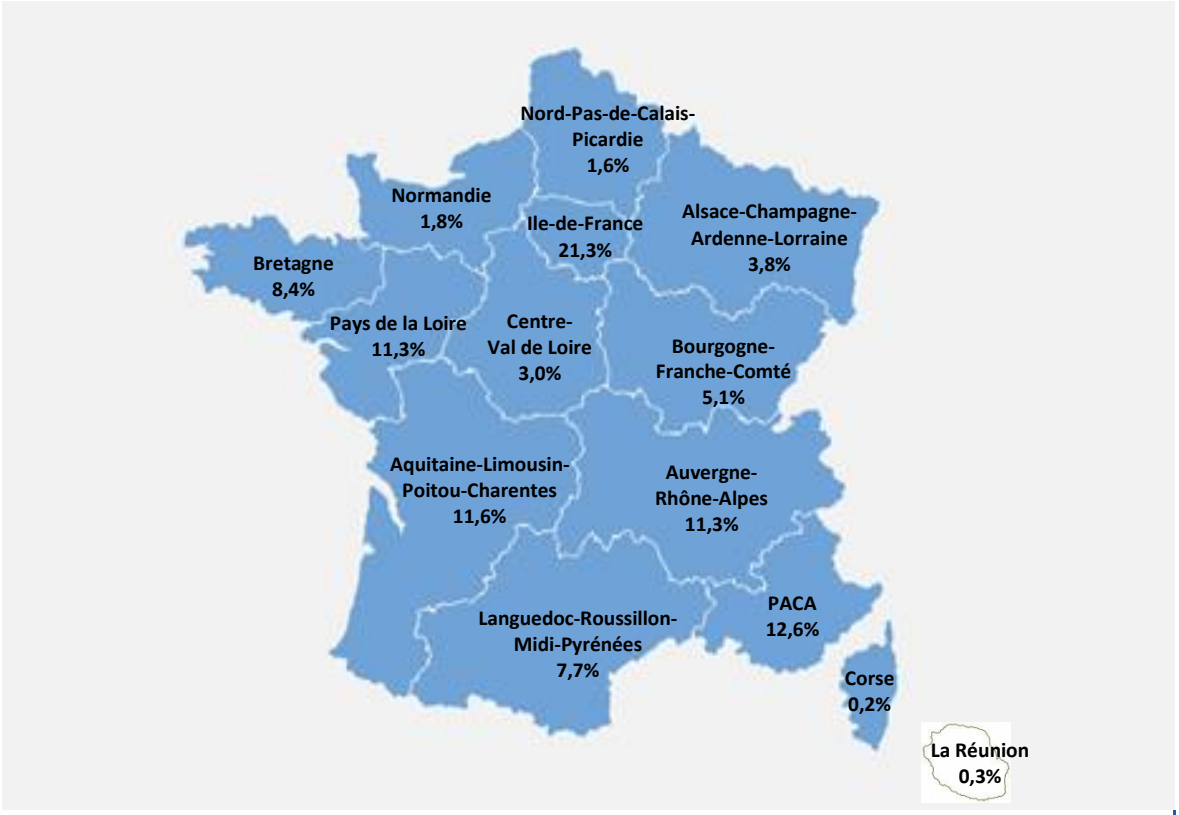

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 49% des répondants résident dans une commune de moins de 5 000 habitants, et 28% dans une commune de plus de 50 000 habitants.

Quelle est la taille de votre commune (en nombre d'habitants) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

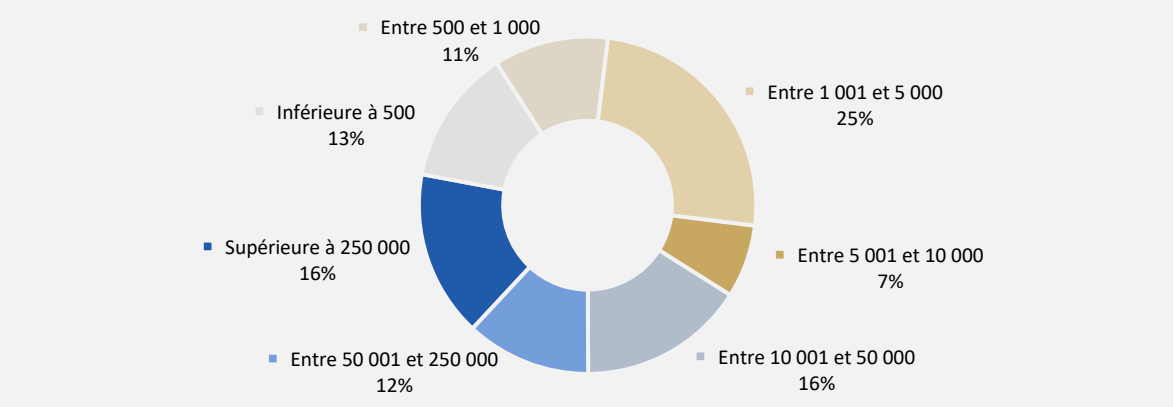

Quelle est la taille de votre commune (en nombre d'habitants) ?

Unité : nombre de réponses

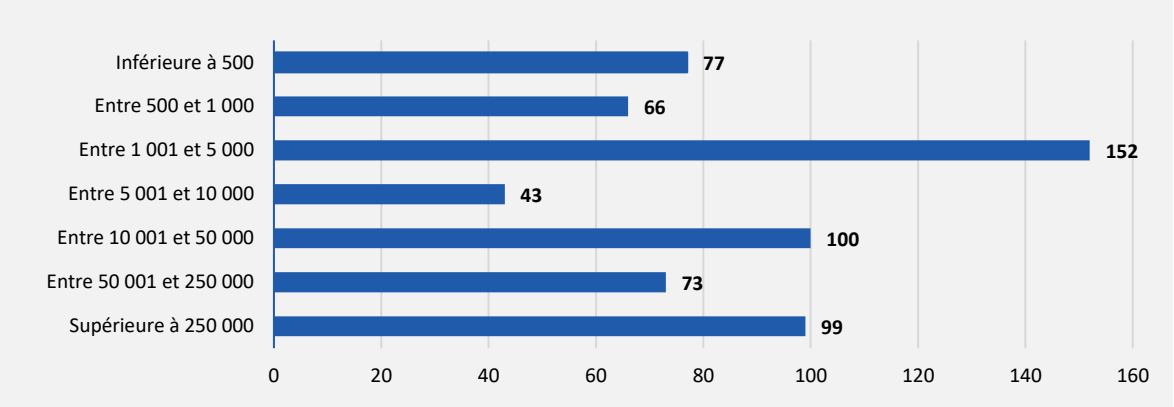

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

2.2. REGIME SOCIAL ET FISCAL ET FORME JURIDIQUE DE VOTRE ATELIER D'ART

➲ 53% des répondants ont immatriculé leur activité à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et près d'un tiers à l'URSSAF.

Auprès de quel organisme avez-vous immatriculé votre activité (Centre de Formalité des Entreprises) ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

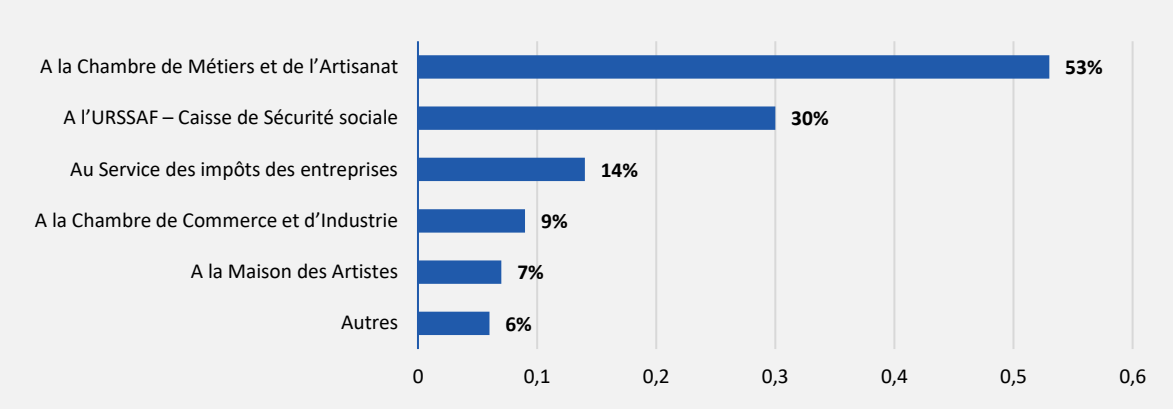

Auprès de quel organisme avez-vous immatriculé votre activité (Centre de Formalité des Entreprises) ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : nombre de réponses

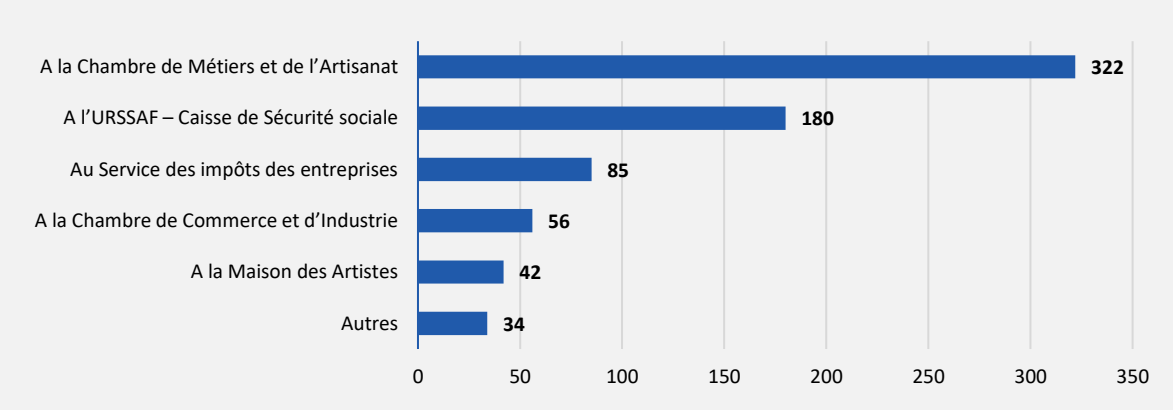

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 53% des ateliers d'art opèrent sous forme d'entreprise individuelle.
➲ La micro-entreprise constitue la deuxième forme juridique la plus représentée (11% des répondants).

- 53% des entreprises individuelles sont associées au Régime Social des Indépendants et 35% au régime social de la Maison des Artistes.
- Un tiers des entreprises individuelles opèrent dans les métiers d'art liés à la céramique.

Quelle est la forme juridique de votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

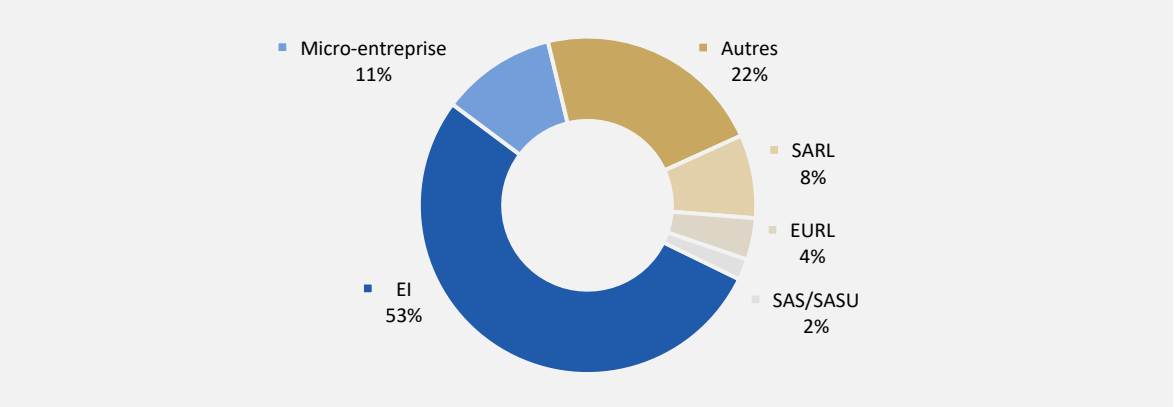

EI : entreprise individuelle / SARL : société à responsabilité limitée / EURL : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée / SAS : société par actions simplifiée / SASU : société par actions simplifiée unipersonnelle

Quelle est la forme juridique de votre atelier d'art ?

Unité : nombre de réponses

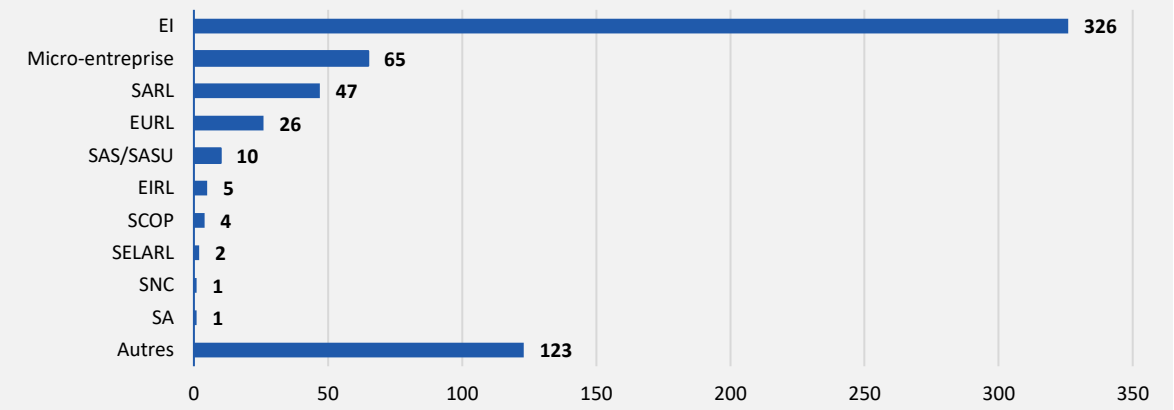

EI : entreprise individuelle / SARL : société à responsabilité limitée / EURL : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée / SAS : société par actions simplifiée / SASU : société par actions simplifiée unipersonnelle / EIRL : entreprise individuelle à responsabilité limitée / SCOP : société coopérative et participative / SELARL : société d'exercice libéral à responsabilité limitée / SNC : société en nom collectif / SA : société anonyme

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 47% des répondants dépendent du Régime Social des Indépendants pour leur activité principale et 37% du régime social de la Maison des Artistes.

- Parmi les répondants rattachés au régime social de la Maison des Artistes :
  - 20% disposent d'un prix, d'un titre ou d'un label, versus 35% pour ceux qui dépendent du Régime Social des Indépendants,
  - 39% ont moins de 50 ans, versus 53% pour ceux qui dépendent du Régime Social des Indépendants,
  - 53% ont un niveau de formation générale d'au moins bac +3, versus 37% pour ceux qui dépendent du Régime Social des Indépendants,
  - 94% sont des structures unipersonnelles, versus 83% pour ceux qui dépendent du Régime Social des Indépendants,
  - 16% sont des professionnels de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie et 57% du papier, graphisme et impression, versus respectivement 70% et 23% pour ceux qui dépendent du Régime Social des Indépendants.

De quel régime social dépendez-vous pour votre activité principale ?

Unité : part en % du nombre de répondants

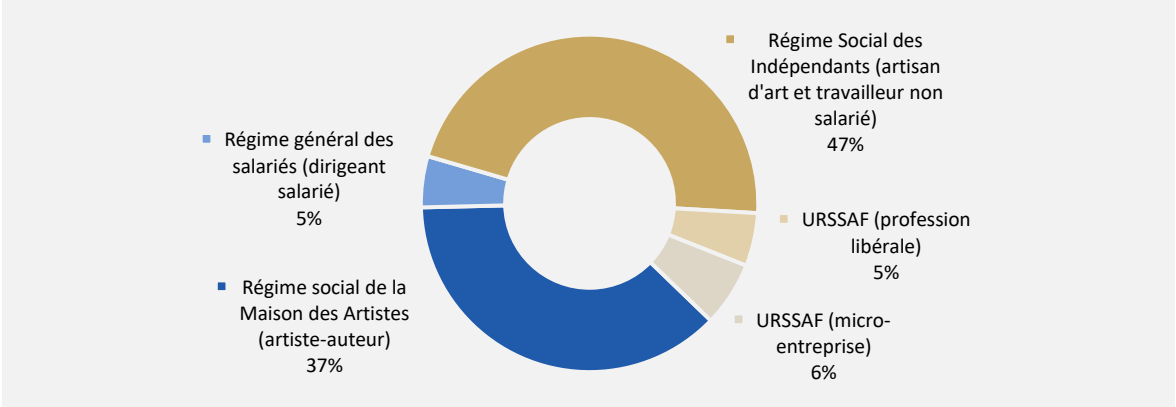

De quel régime social dépendez-vous pour votre activité principale ?

Unité : nombre de réponses

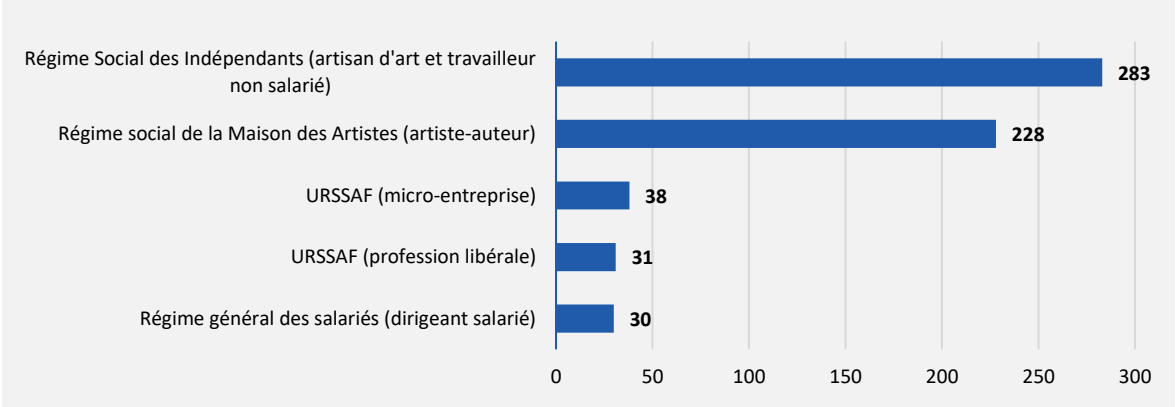

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 65% des artistes-auteurs sont affiliés à la Maison des Artistes, tandis que 35% sont assujettis.

- Parmi les affiliés à la Maison des Artistes :
  - 13% ont au moins 65 ans, versus 24% des assujettis,
  - 58% ont suivi une formation diplômante aux métiers d'art, versus 39% des assujettis,
  - 61% sont adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 46% des assujettis.

À la Maison des Artistes, êtes-vous ?

Unité : part en % du nombre de répondants

Données sur la base des répondants étant artistes-auteurs

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

- ➲ 63% des répondants déclarent avoir été conseillés par un tiers pour choisir leur régime social (collègue, comptable, école, centre de formation, etc.).
- ➲ 33% des répondants ont principalement choisi leur régime social par obligation légale et 30% parce que ce régime répond à leurs besoins.
- Pour 70% des spécialistes du papier, graphisme et impression, leur régime répond à leurs besoins, versus 38% pour les professionnels de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie et 53% pour l'ensemble des répondants.

Pourquoi avoir choisi ce régime social ? (trois réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

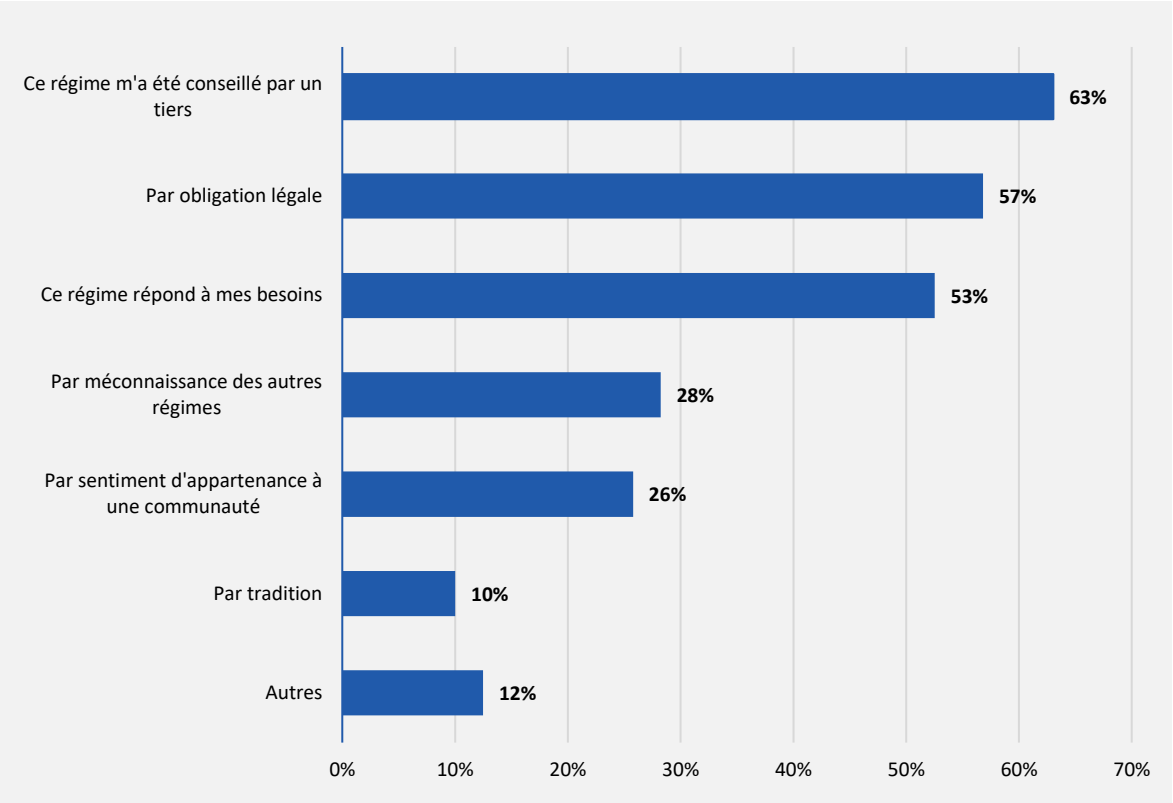

Pourquoi avoir principalement choisi ce régime social ?

Unité : part en % du nombre de répondants

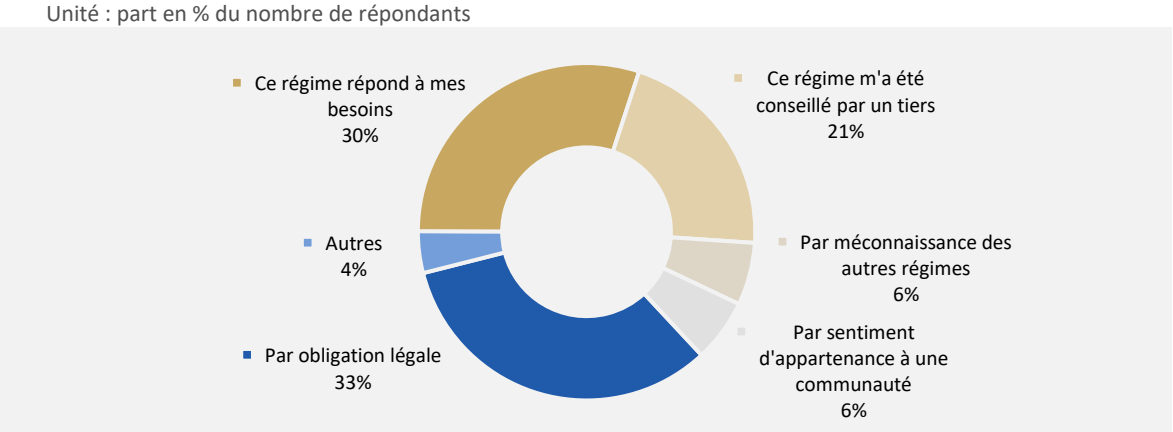

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 40% des artisans d'art ont principalement choisi leur régime social par obligation légale, versus 25% pour les artistes-auteurs.
- L'adéquation du régime social avec leurs besoins constitue le principal critère de choix du régime social pour les artistes-auteurs (37% des répondants), versus 21% pour les artisans d'art.
- Le sentiment d'appartenance à une communauté ressort davantage pour les artistes-auteurs (14% des répondants) que pour les artisans d'art (1%).

Artisan d'art

Pourquoi avoir principalement choisi ce régime social ?

Unité : part en % du nombre de répondants

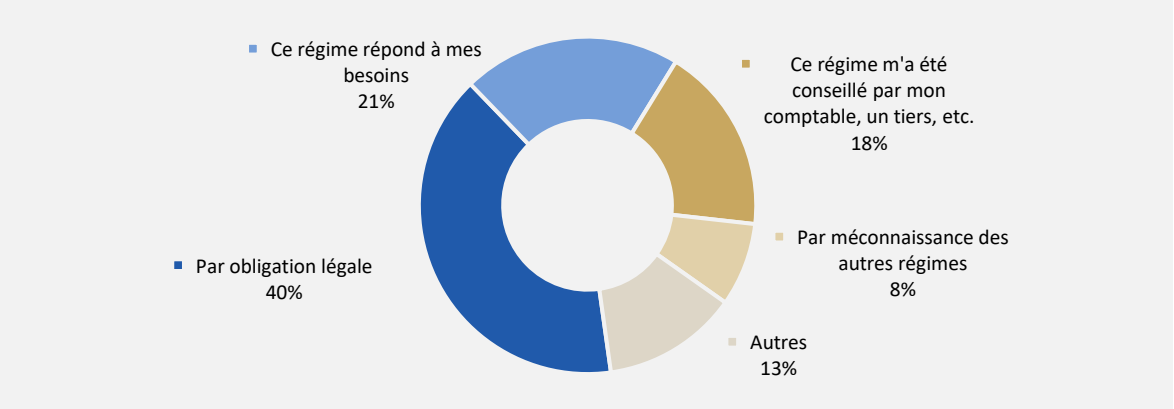

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Artiste-auteur

Pourquoi avoir principalement choisi ce régime social ?

Unité : part en % du nombre de répondants

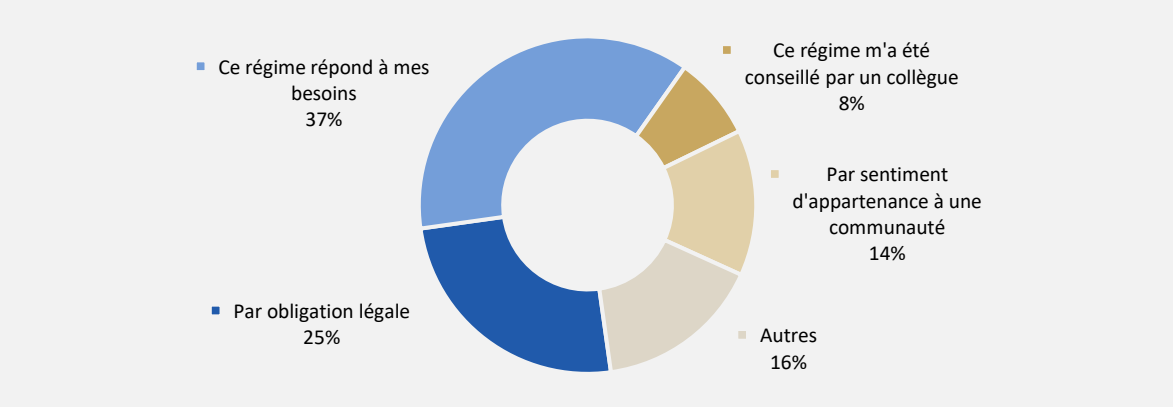

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 42% des répondants considèrent que leur régime social est adapté à la réalité de leur métier.

- Cette part monte à :
  - 48% chez les hommes, versus 38% chez les femmes,
  - 64% chez les personnes d'au moins 65 ans, versus 34% chez les moins de 35 ans,
  - 57% chez les autodidactes, versus 38% chez les personnes disposant au moins d'un niveau bac.
  - 44% pour les structures unipersonnelles, versus 24% pour les ateliers d'art d'au moins 2 personnes.
- 34% des femmes estiment que leur régime social est avantageux en termes de charges sociales, versus 23% des hommes.

Ce régime social vous semble-t-il… ? (plusieurs réponses possibles)
Unité : part en % du nombre de répondants

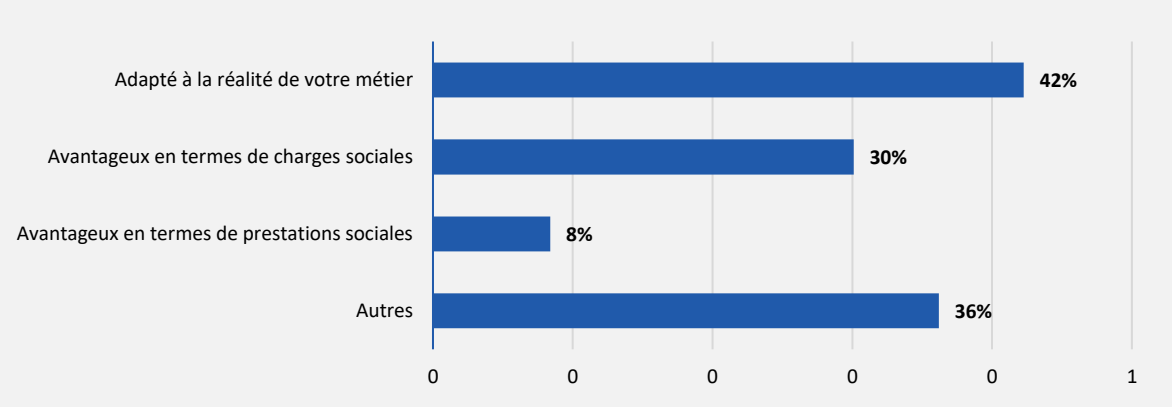

Ce régime social vous semble-t-il… ? (plusieurs réponses possibles)
Unité : nombre de réponses

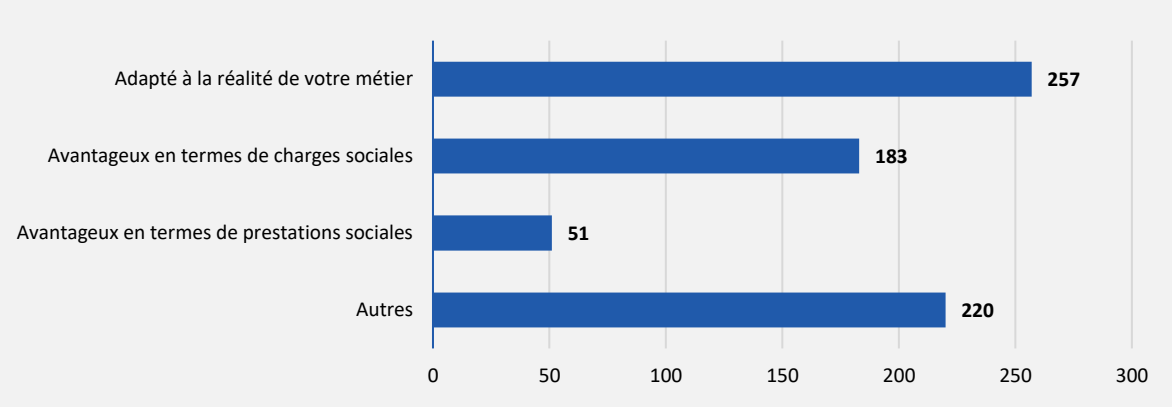

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 59% des artistes-auteurs considèrent que leur régime social est adapté à la réalité de leur métier, versus 32% des artisans d'art.
- 48% des artistes-auteurs considèrent que leur régime social est avantageux en termes de charges sociales, versus 15% des artisans d'art.

Artisan d'art

Ce régime social vous semble-t-il… ? (plusieurs réponses possibles)
Unité : part en % du nombre de répondants

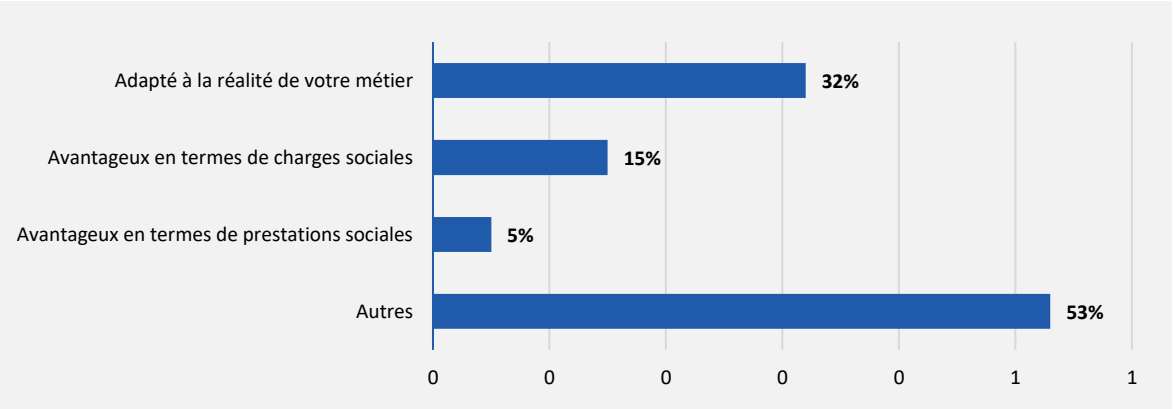

Artiste-auteur

Ce régime social vous semble-t-il… ? (plusieurs réponses possibles)
Unité : part en % du nombre de répondants

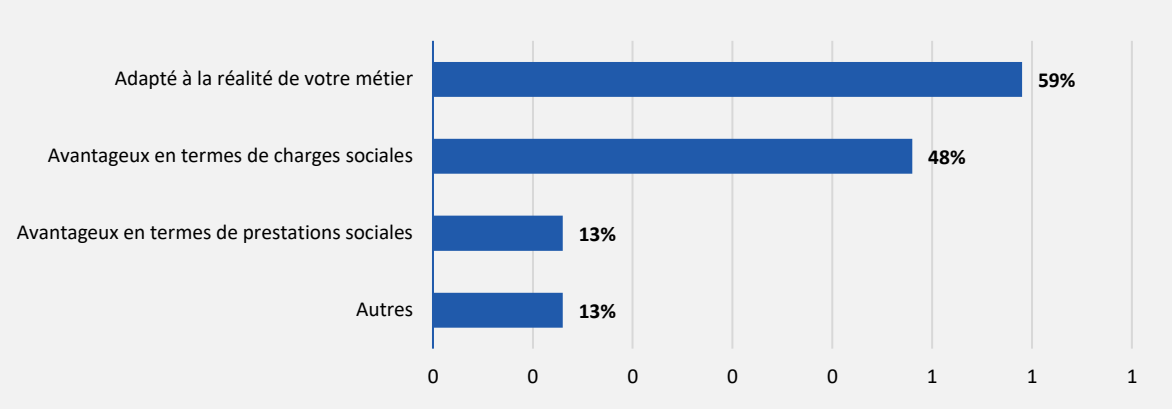

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « domaine d'activité »

- Au moins la moitié des spécialistes de l'ameublement et décoration, de la mode et accessoires et des jeux, jouets et ouvrages mécaniques considèrent leur régime social adapté à la réalité de leur métier, versus 42% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à moins de 30% dans les domaines du textile, de la restauration, du luminaire, de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie et du cuir.

Répondants considérant leur régime social adapté à la réalité de leur métier

Unité : part en % du nombre de répondants

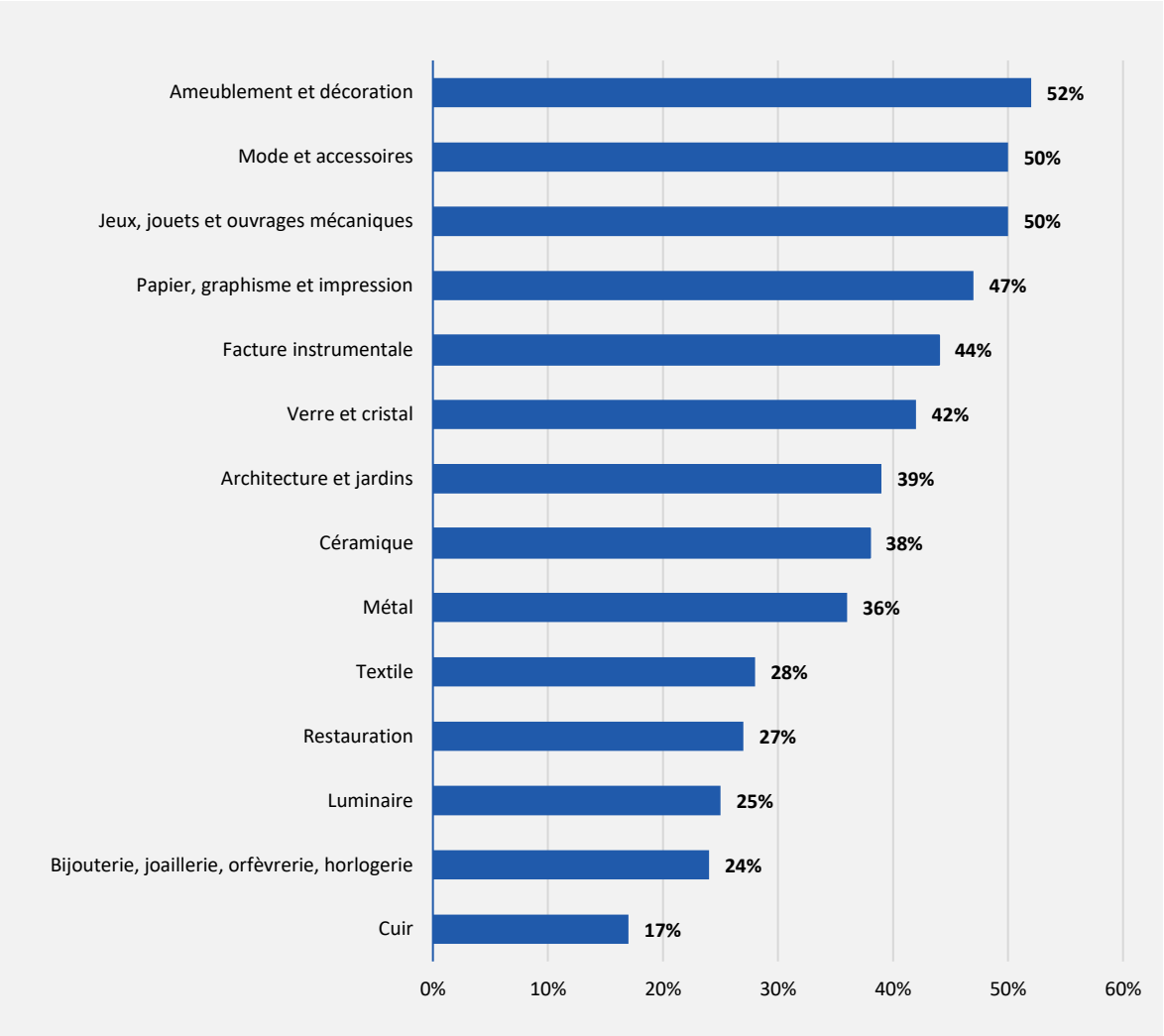

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 13% des répondants ont changé de régime social au cours des dernières années.

- Cette part monte à :
  - 16% chez les femmes, versus 9% chez les hommes,
  - 18% chez les 35-49 ans, versus 2% chez les 65 ans et plus.

Avez-vous changé de régime social au cours des dernières années ?

Unité : part en % du nombre de répondants

➲ Parmi les répondants ayant changé de régime social, 49% l'ont fait au cours des cinq dernières années.

Depuis combien de temps avez-vous changé de régime social ?

Unité : part en % du nombre de répondants

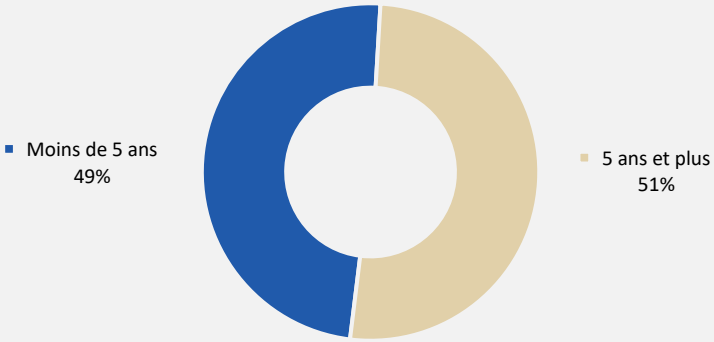

Données sur la base des répondants ayant changé de régime social

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Parmi les répondants ayant changé de régime social au cours des dernières années, 49% étaient précédemment rattachés à l'URSSAF (micro-entreprise et profession libérale) et 28% au Régime Social des Indépendants (artisan d'art et travailleur non salarié).

- Parmi les 20 répondants qui exerçaient auparavant sous le régime de la micro-entreprise, 13 sont devenus artisans d'art.
- Parmi les 19 répondants qui exerçaient auparavant à titre libéral, 7 sont devenus artisans d'art et 7 artistes-auteurs.
- Parmi les 6 répondants qui étaient auparavant rattachés à la Maison des Artistes, 4 sont devenus artisans d'art.

Et plus précisément, quel était votre précédent régime social ?

Unité : part en % du nombre de répondants

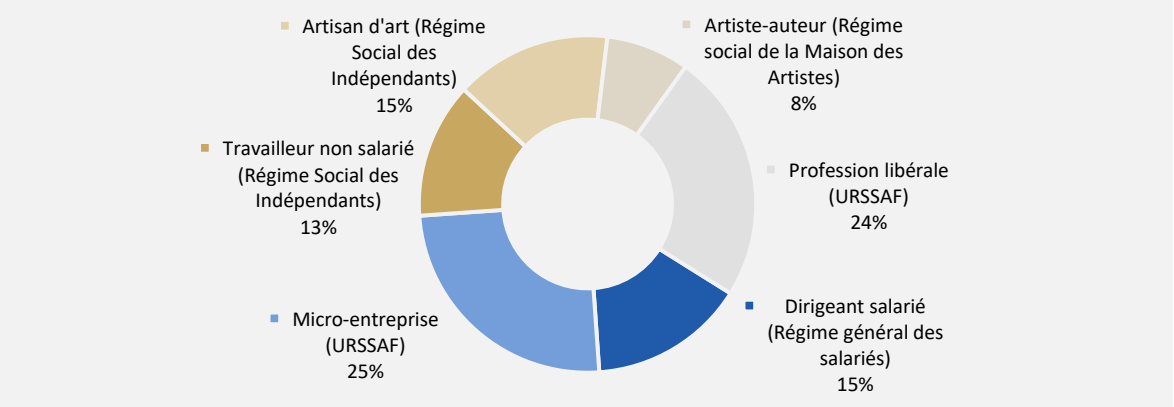

Données sur la base des répondants ayant changé de régime social

Et plus précisément, quel était votre précédent régime social ?

Unité : nombre de réponses

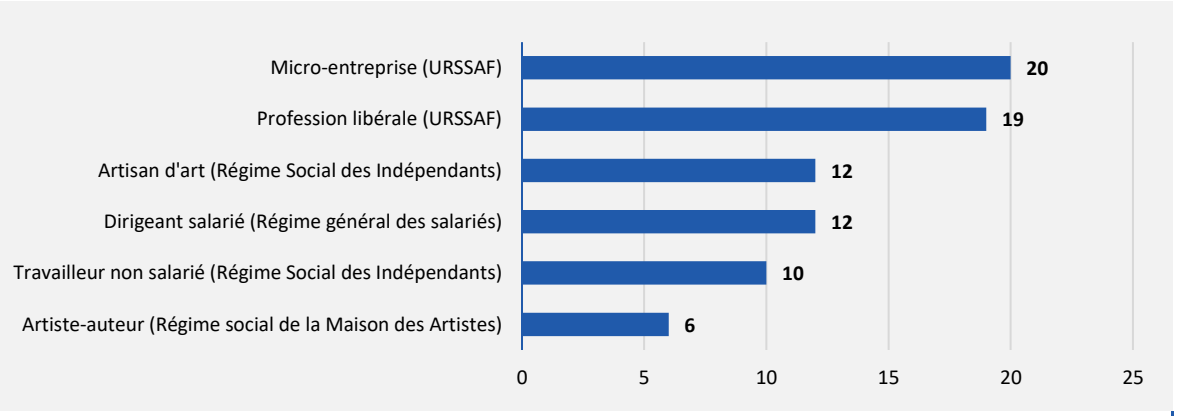

Données sur la base des répondants ayant changé de régime social

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 13 des 36 artisans d'art qui ont changé de régime social au cours des dernières années exerçaient auparavant sous le régime de la micro-entreprise.
- 7 des 26 artistes-auteurs qui ont changé de régime social au cours des dernières années exerçaient auparavant en tant qu'artisan d'art.

Artisan d'art

Et plus précisément, quel était votre précédent régime social ?

Unité : nombre de réponses

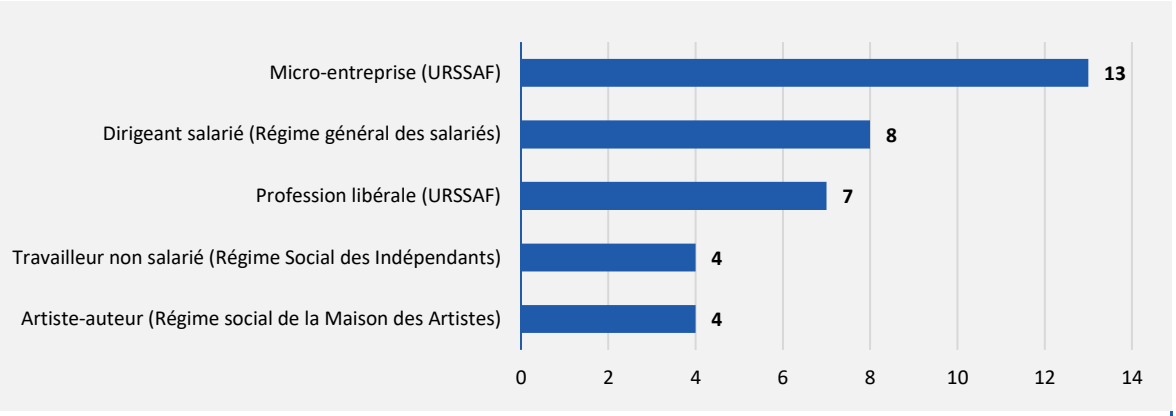

Données sur la base des répondants ayant changé de régime social

Artiste-auteur

Et plus précisément, quel était votre précédent régime social ?

Unité : nombre de réponses

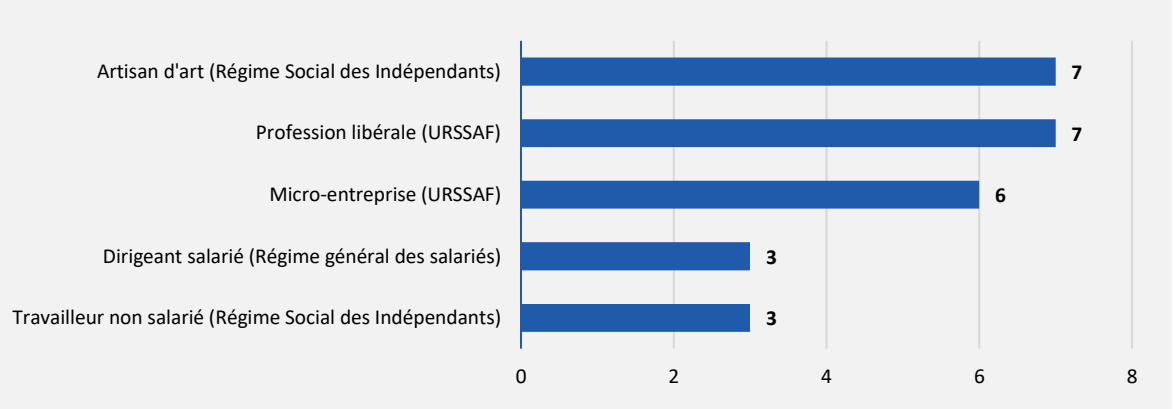

Données sur la base des répondants ayant changé de régime social

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Parmi les répondants ayant changé de régime social au cours des dernières années, 34% ont opté pour un régime plus adapté à la réalité de leur métier et 31% pour un régime plus avantageux en termes de charges sociales.

Pour quel(s) motif(s) avez-vous changé de régime social ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

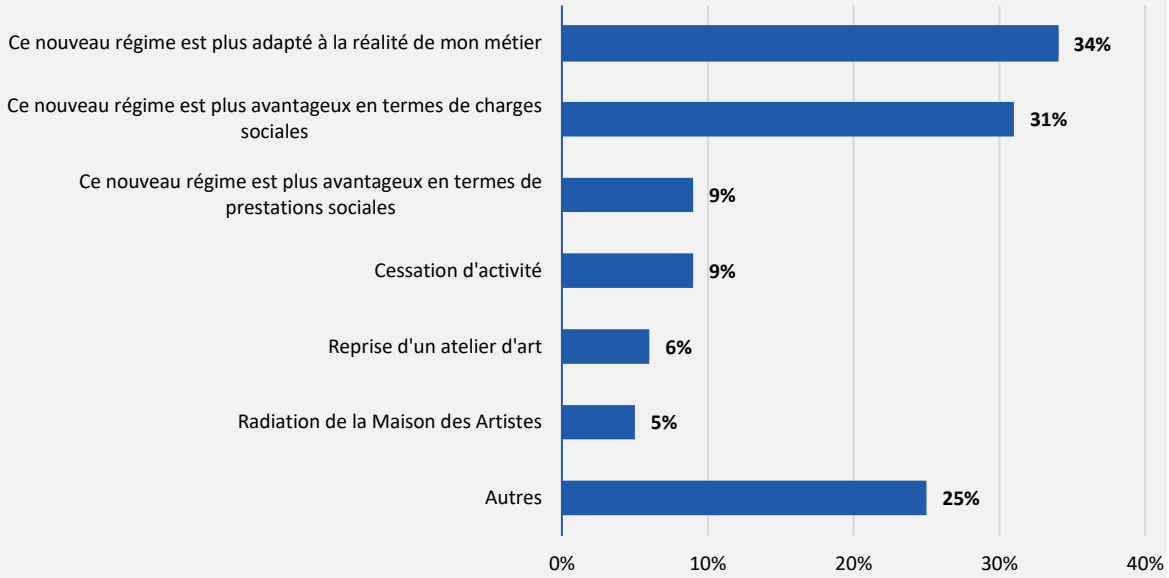

Données sur la base des répondants ayant changé de régime social

Pour quel(s) motif(s) avez-vous changé de régime social ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : nombre de réponses

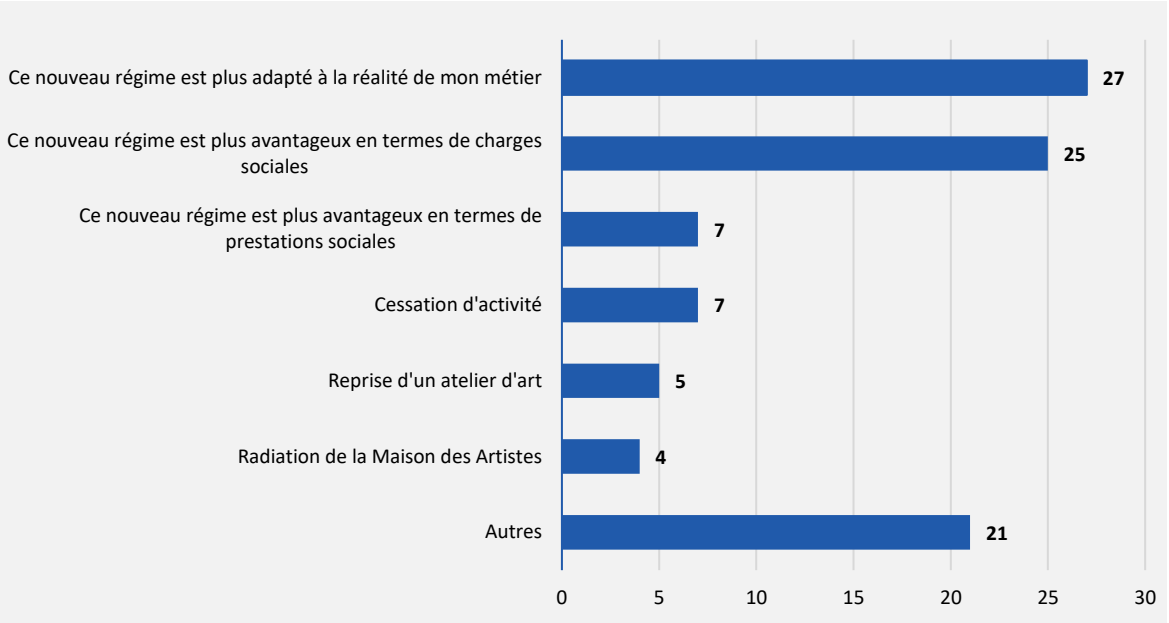

Données sur la base des répondants ayant changé de régime social

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 16% des répondants envisagent de changer de régime social.

- Cette part monte à 22% pour les ateliers d'art qui prévoient une baisse de leur chiffre d'affaires en 2016.
- Cette part tombe à 5% chez les personnes d'au moins 65 ans.

Envisagez-vous de changer de régime social (ou êtes-vous en cours de changement) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

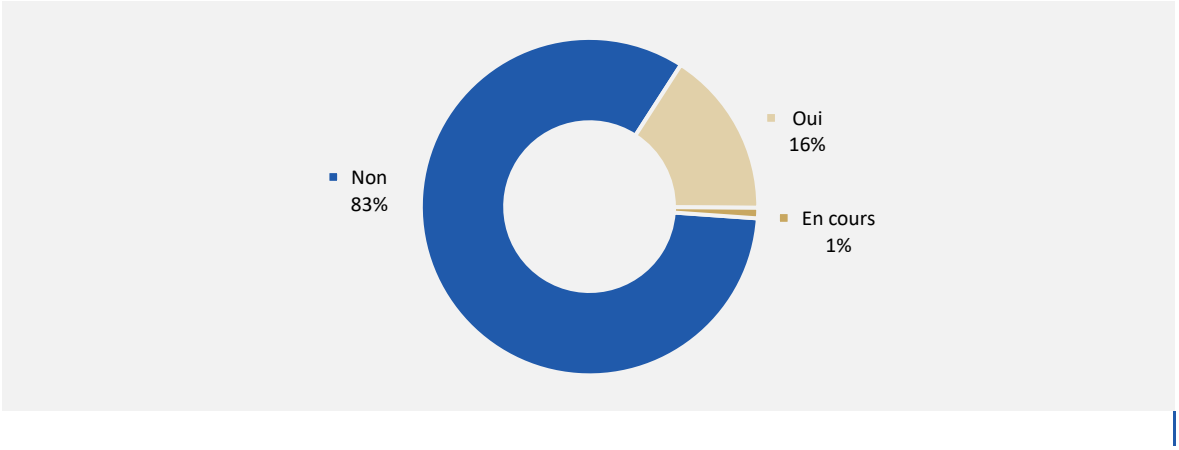

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 27% des artisans d'art envisagent de changer de régime social, versus 3% des artistes-auteurs.
- Les artisans d'art qui envisagent de changer de régime social estiment qu'un autre régime serait plus adapté à la réalité de leur métier (73% des répondants) et plus avantageux en termes de charges sociales (71%).

Artisan d'art

Envisagez-vous de changer de régime social (ou êtes-vous en cours de changement) ?
Unité : part en % du nombre de répondants

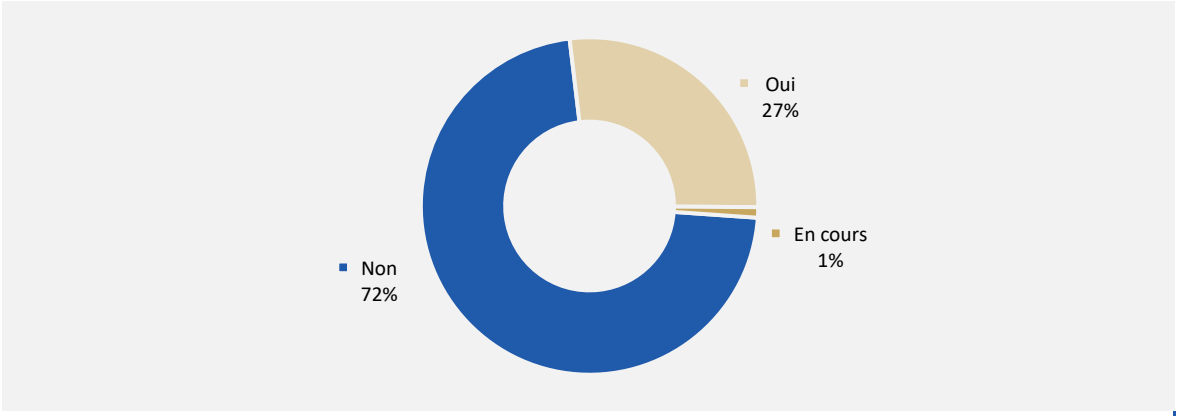

Artiste-auteur

Envisagez-vous de changer de régime social (ou êtes-vous en cours de changement) ?
Unité : part en % du nombre de répondants

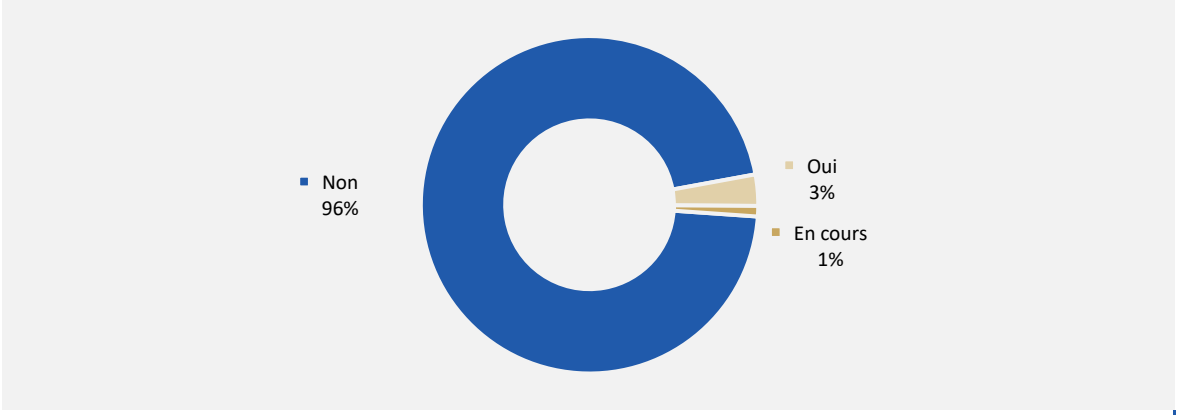

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ La principale raison pour laquelle les répondants envisagent de changer de régime social est qu'un autre régime serait plus adapté à la réalité de leur métier (35% des répondants).

- Parmi les répondants qui envisagent de changer de régime social :
  - 75% des adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle estiment qu'un autre régime serait plus avantageux en termes de charges sociales, versus 50% pour ceux qui n'adhèrent à aucun organisme,
  - 76% des structures unipersonnelles considèrent qu'un autre régime serait plus avantageux en termes de charges sociales, versus 50% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes.

Quelle est la principale raison pour laquelle vous changez ou vous envisagez de changer de régime social ?

Unité : part en % du nombre de répondants

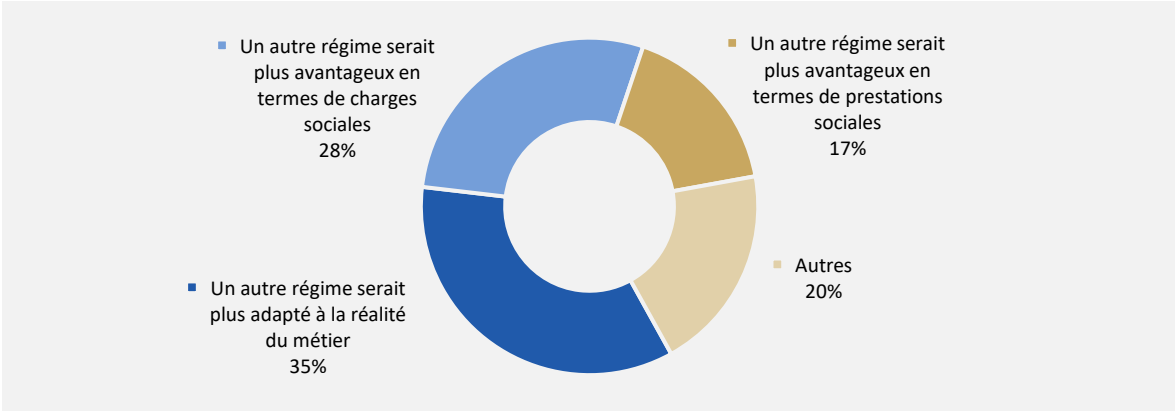

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles
Données sur la base des répondants envisageant de changer ou étant en cours de changement de régime social

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous changez ou vous envisagez de changer de régime social ? (trois réponses maximum)

Unité : part en % du nombre de répondants

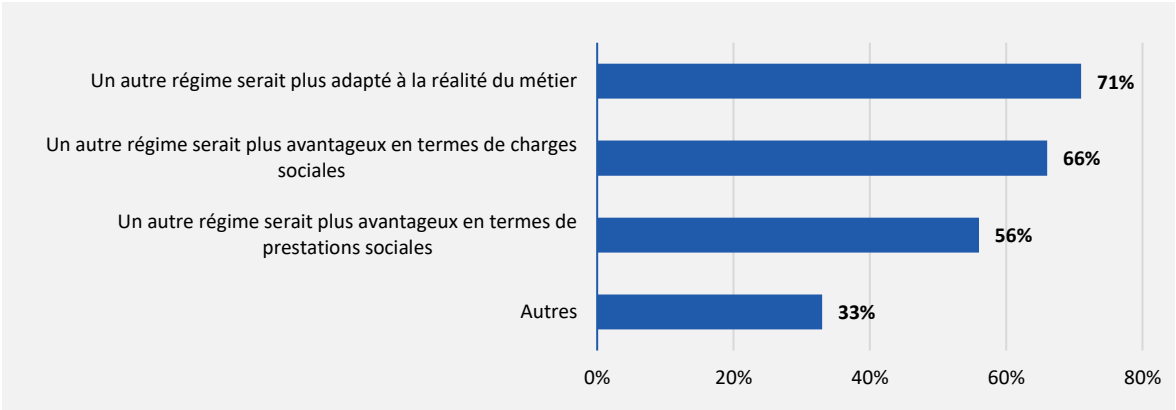

Données sur la base des répondants envisageant de changer ou étant en cours de changement de régime social

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Le statut d'artiste-auteur est le plus plébiscité parmi les répondants qui envisagent de changer de régime social (34% des sondés), suivi par ceux de la micro-entreprise (22%) et d'artisan d'art (21%).

- 42% des artisans d'art qui envisagent de changer de régime social opteraient pour le statut d'artiste-auteur.

Et plus précisément, pour passer à quel régime social ?

Unité : part en % du nombre de répondants

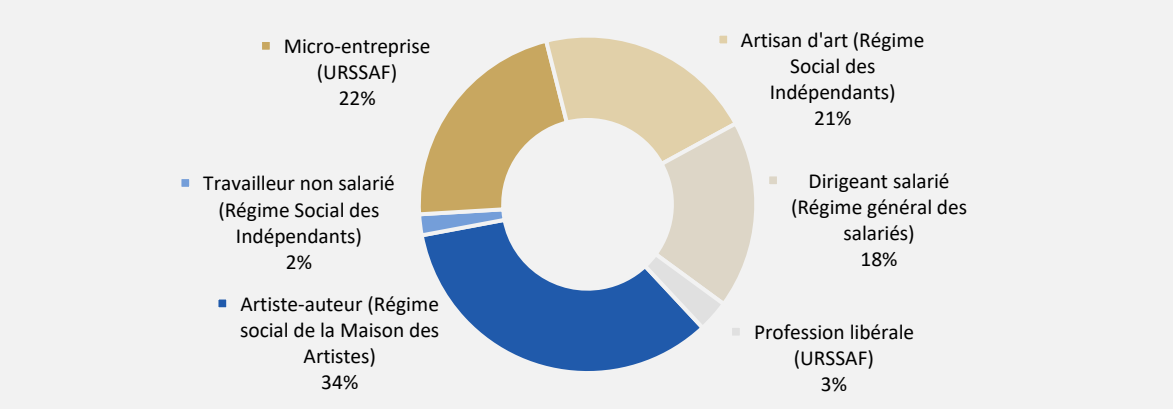

Données sur la base des répondants envisageant de changer ou étant en cours de changement de régime social

Et plus précisément, pour passer à quel régime social ?

Unité : nombre de réponses

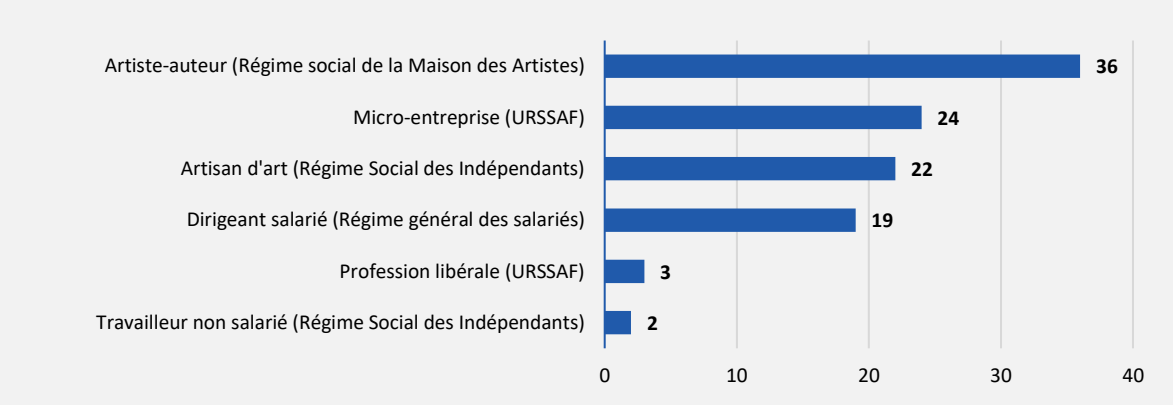

Données sur la base des répondants envisageant de changer ou étant en cours de changement de régime social

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

- ➲ Dans la grande majorité des cas, les ateliers d'art relèvent d'un régime d'imposition sur le revenu, en particulier l'imposition des bénéfices non commerciaux (BNC) (42% des répondants).
- ➲ 24% des répondants sont concernés par l'imposition sur le revenu via le statut de micro-entreprise.
- ➲ 7% des répondants ne connaissent pas leur régime d'imposition.

- 29% des femmes sont concernées par l'imposition sur le revenu via le statut de micro-entreprise, versus 17% des hommes.
- 40% des 25-34 ans sont concernés par l'imposition sur le revenu via le statut de micro-entreprise, versus 22% des 50 ans et plus.

Quel est le régime d'imposition de votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

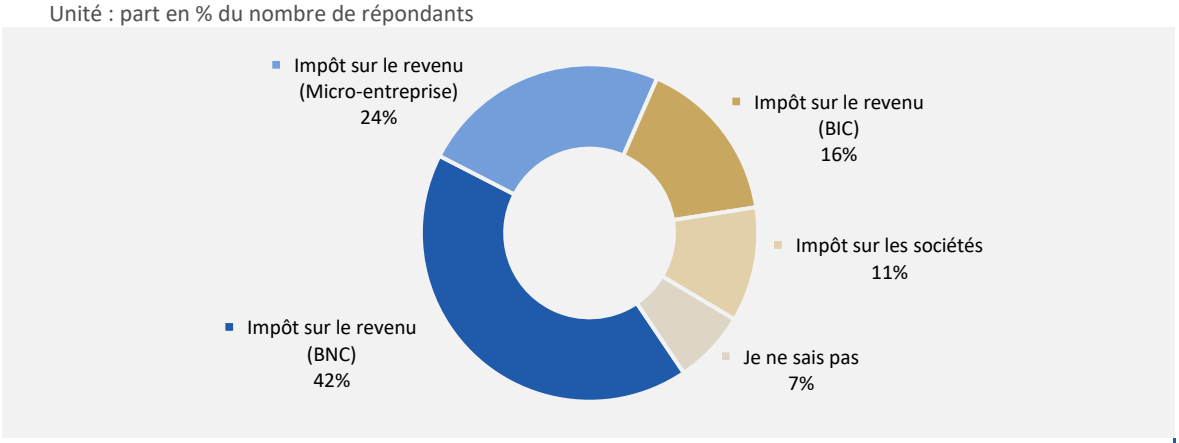

Quel est le régime d'imposition de votre atelier ?

Unité : nombre de réponses

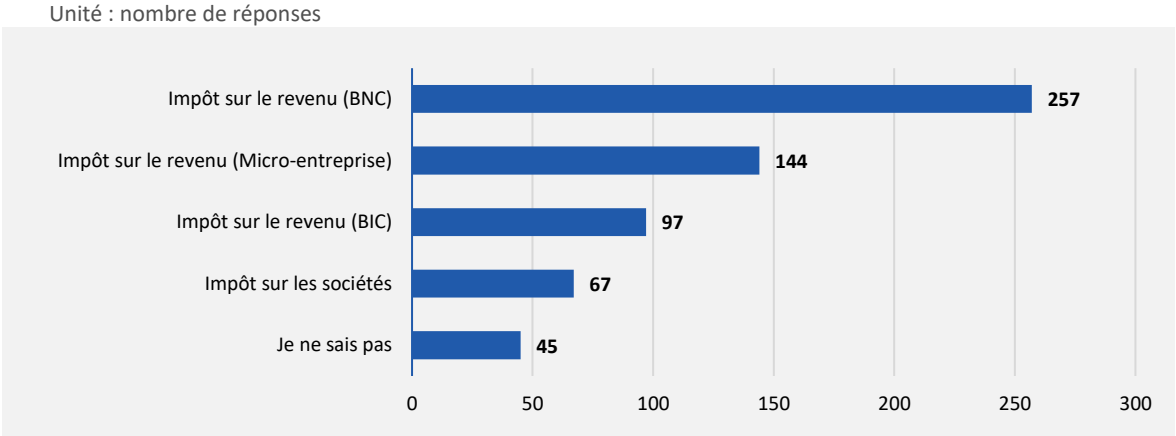

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 84% des artistes-auteurs sont concernés par l'imposition des bénéfices non commerciaux (BNC), versus 13% des artisans d'art et 61% des professionnels exerçant à titre libéral.

Artisan d'art

Quel est le régime d'imposition de votre atelier ?

Unité : part en % du nombre de répondants

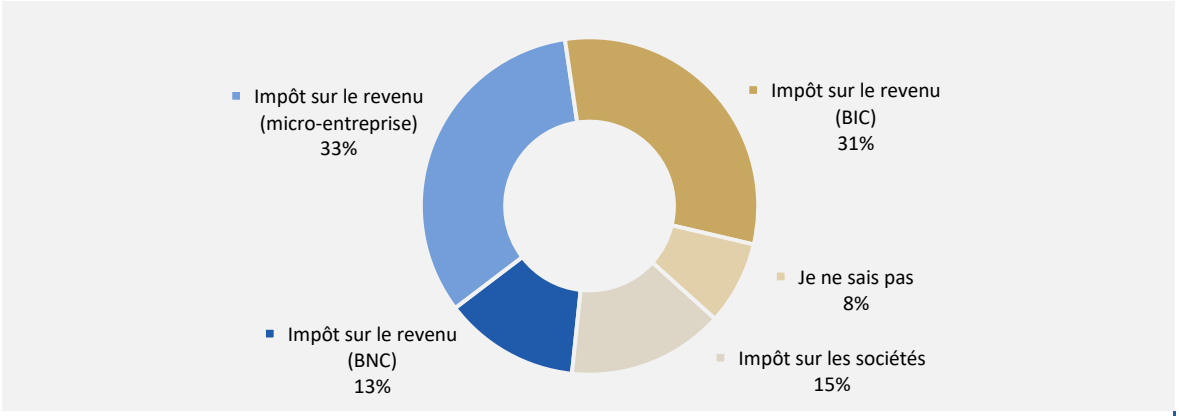

Artiste-auteur

Quel est le régime d'imposition de votre atelier ?

Unité : part en % du nombre de répondants

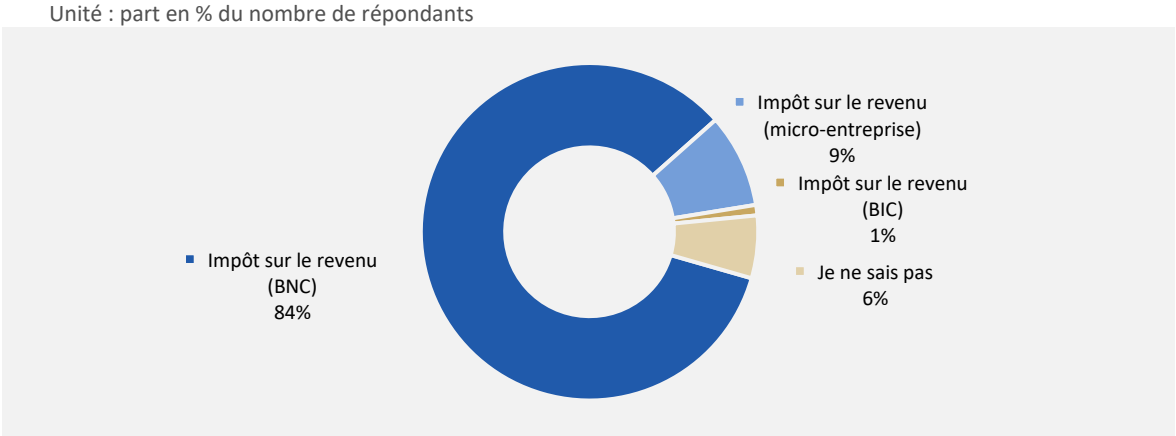

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 21% des répondants (parmi ceux qui connaissent leur régime d'imposition) envisageraient de changer de régime d'imposition s'ils en avaient la possibilité.

- Cette part monte à :
  - 26% des répondants soumis à l'impôt sur le revenu via leur statut de micro-entreprise et à 30% pour ceux concernés par l'imposition des bénéfices industriels et commerciaux (BIC), versus 14% pour les ateliers d'art exposés à l'imposition des bénéfices non commerciaux (BNC),
  - 38% des répondants ayant été apprentis dans les métiers d'art.

Si vous en aviez la possibilité, envisageriez-vous de changer de régime d'imposition (ou êtes-vous en cours de changement) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

Données sur la base des répondants connaissant leur régime d'imposition

➲ Plus des trois quarts des répondants qui envisageraient de changer de régime d'imposition s'ils en avaient la possibilité ne savent pas pour quel autre régime ils opteraient.

Et plus précisément, pour passer à quel régime d'imposition ?

Unité : part en % du nombre de répondants

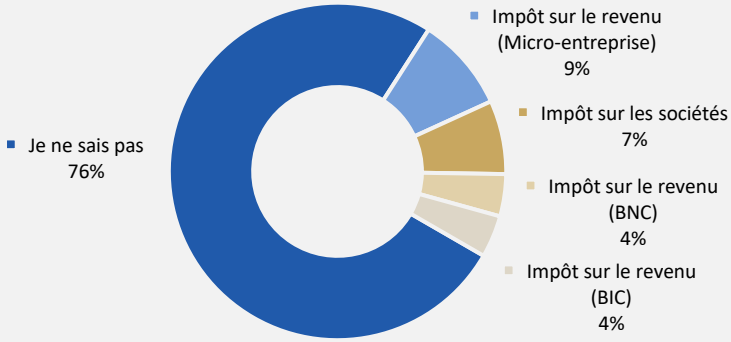

Données sur la base des répondants envisageant de changer ou étant en cours de changement de régime d'imposition

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 30% des artisans d'art envisageraient de changer de régime d'imposition s'ils en avaient la possibilité, versus 10% des artistes-auteurs.

Artisan d'art

Si vous en aviez la possibilité, envisageriez-vous de changer de régime fiscal (ou êtes-vous en cours de changement) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

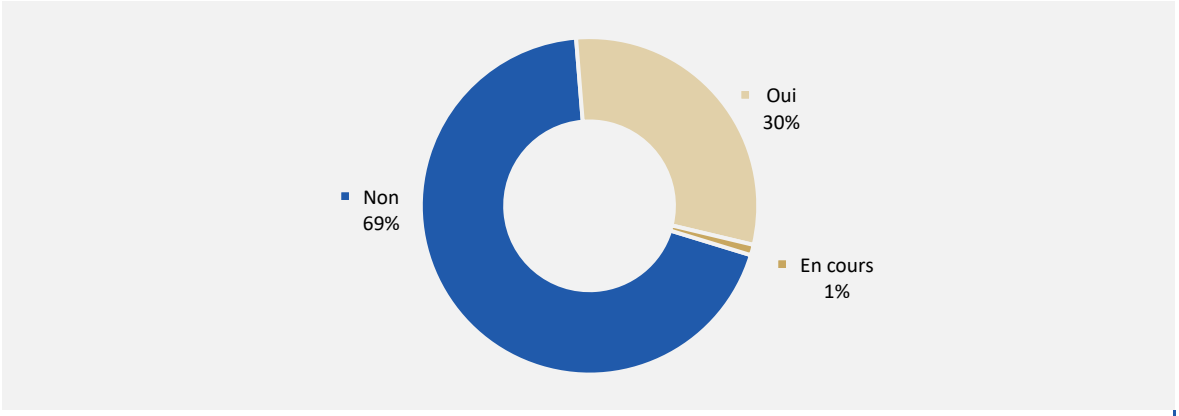

Données sur la base des répondants connaissant le régime d'imposition de leur atelier d'art

Artiste-auteur

Si vous en aviez la possibilité, envisageriez-vous de changer de régime fiscal (ou êtes-vous en cours de changement) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

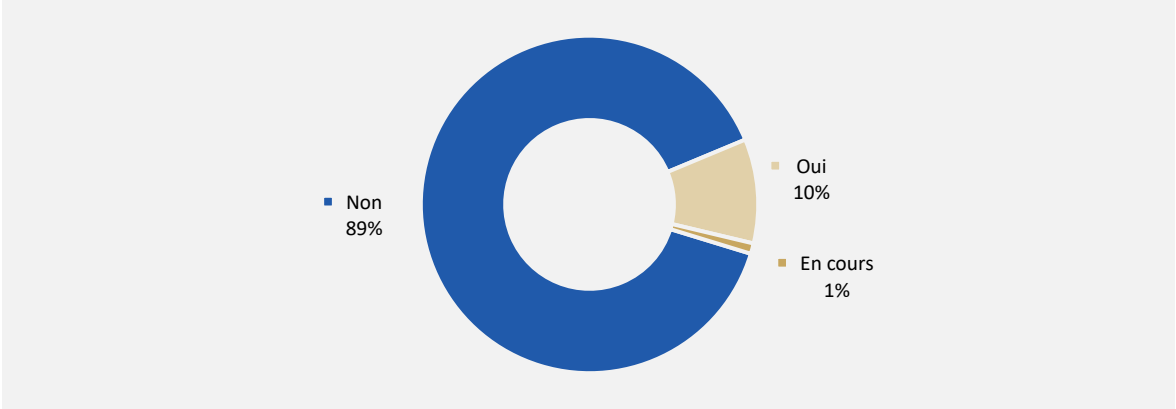

Données sur la base des répondants connaissant le régime d'imposition de leur atelier d'art

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 33% des répondants estiment disposer d'informations suffisantes sur les différents régimes fiscaux et sociaux.

- Cette part monte à :
  - 37% chez les hommes, versus 30% chez les femmes,
  - 60% chez les 65 ans et plus, versus 27% chez les moins de 50 ans.

Avez-vous le sentiment de disposer d'informations suffisantes sur les différents régimes fiscaux et sociaux ?

Unité : part en % du nombre de répondants

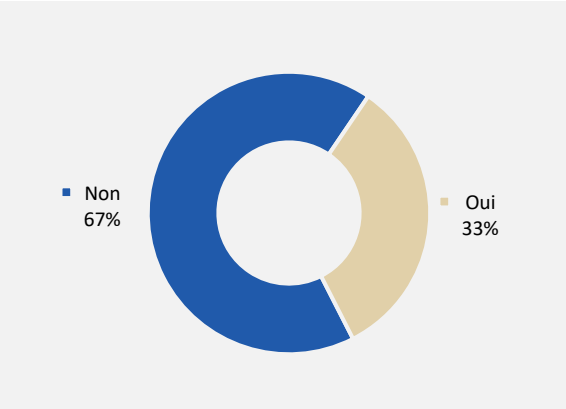

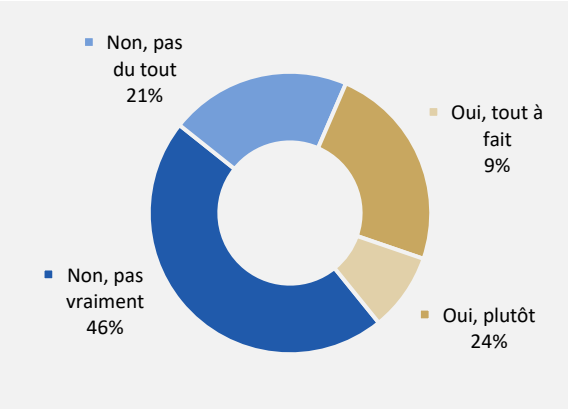

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 39% des artistes-auteurs considèrent disposer d'informations suffisantes sur les différents régimes fiscaux et sociaux, versus 27% des artisans d'art.
- La catégorie des dirigeants salariés (régime général des salariés) est la seule à compter plus de personnes satisfaites du niveau d'informations sur les différents régimes fiscaux et sociaux (53% des répondants).

Artisan d'art

Avez-vous le sentiment de disposer d'informations suffisantes sur les différents régimes fiscaux et sociaux ?

Unité : part en % du nombre de répondants

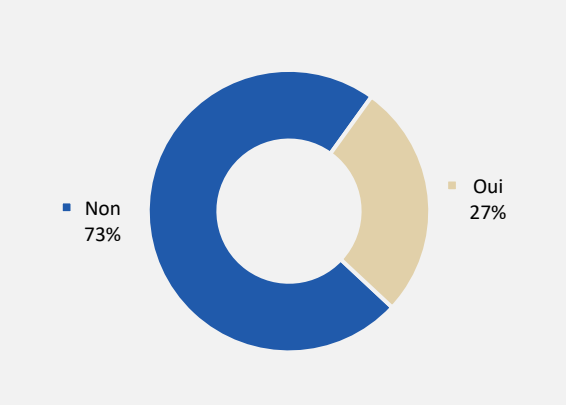

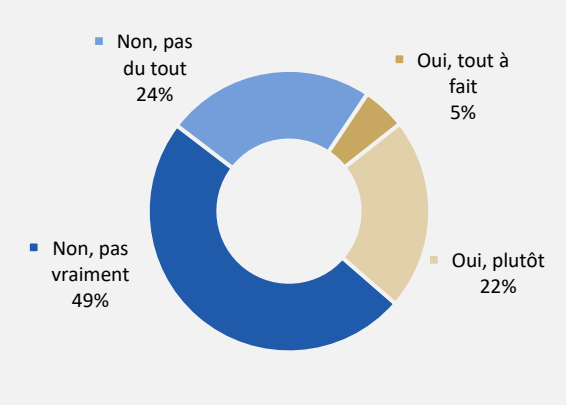

Artiste-auteur

Avez-vous le sentiment de disposer d'informations suffisantes sur les différents régimes fiscaux et sociaux ?

Unité : part en % du nombre de répondants

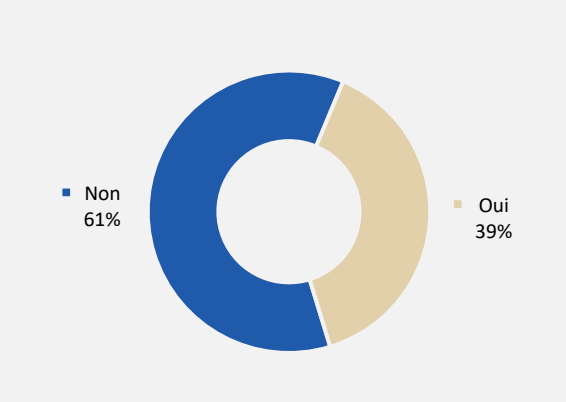

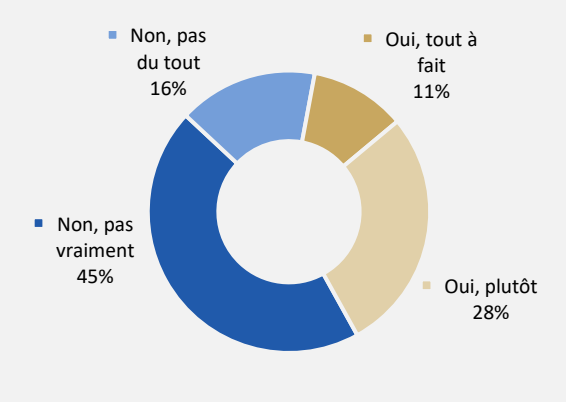

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

2.3. DOMAINES D'ACTIVITE DE VOTRE ATELIER D'ART

➲ La profession est composée à 9% de céramistes, 7% de céramistes-sculpteurs sur terre, 5% d'ébénistes et 5% de peintres en décor.

- 74% des ébénistes sont rattachés au Régime Social des Indépendants.
- 76% des céramistes-sculpteurs sur terre et 57% des peintres en décor sont rattachés au régime social de la Maison des Artistes.
- 84% des ébénistes sont des hommes, versus 43% des peintres en décor, 24% des céramistes-sculpteurs sur terre et 14% des céramistes.
- 60% des peintres en décor, des céramistes-sculpteurs sur terre et des céramistes ont 50 ans et plus.
- 40% des céramistes disposent d'un diplôme bac +4 et plus.
- 65% des céramistes ont reçu une formation complémentaire aux métiers d'art dispensée par un collègue.
- 80% des céramistes sont adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 61% de l'ensemble de la profession.
- 98% des céramistes opèrent sous forme de structure unipersonnelle, versus 86% de l'ensemble de la profession.

Quel est votre principal métier d'art ?

Unité : nombre de réponses

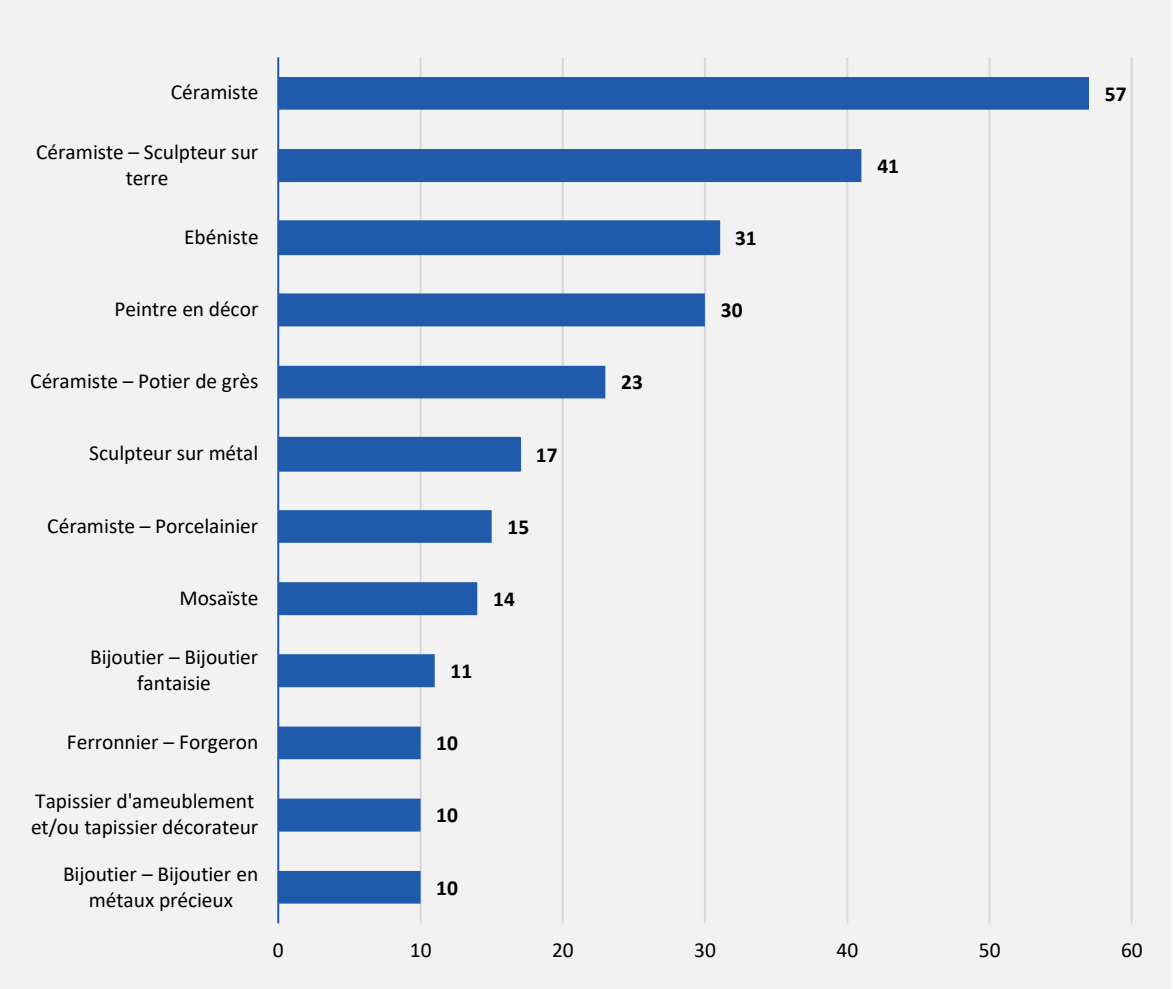

NB : ce graphique présente les 12 principaux métiers d'art recensés dans l'étude

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ La profession opère principalement dans métiers d'art liés à la céramique et à l'ameublement et décoration. Ensemble, ces deux domaines d'activité représentent la moitié des répondants.

- 70% des spécialistes de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie et 49% de ceux intervenant dans la céramique sont rattachés au Régime Social des Indépendants.
- 79% des professionnels de la céramique et 76% des spécialistes de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie sont des femmes, versus 45% dans le domaine de l'ameublement et décoration.
- Les spécialistes de l'ameublement et décoration sont principalement implantés en Ile-de-France (18%) et en PACA (17%), ceux de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie en Ile-de-France (35%) et en Pays de la Loire (19%), ceux de la céramique en PACA (17%) et en Auvergne-Rhône-Alpes (17%), ceux du textile en Ile-de-France (34%) et ceux du verre et cristal en Bretagne (19%).

Liste des principaux domaines d'activité

Unité : nombre de réponses

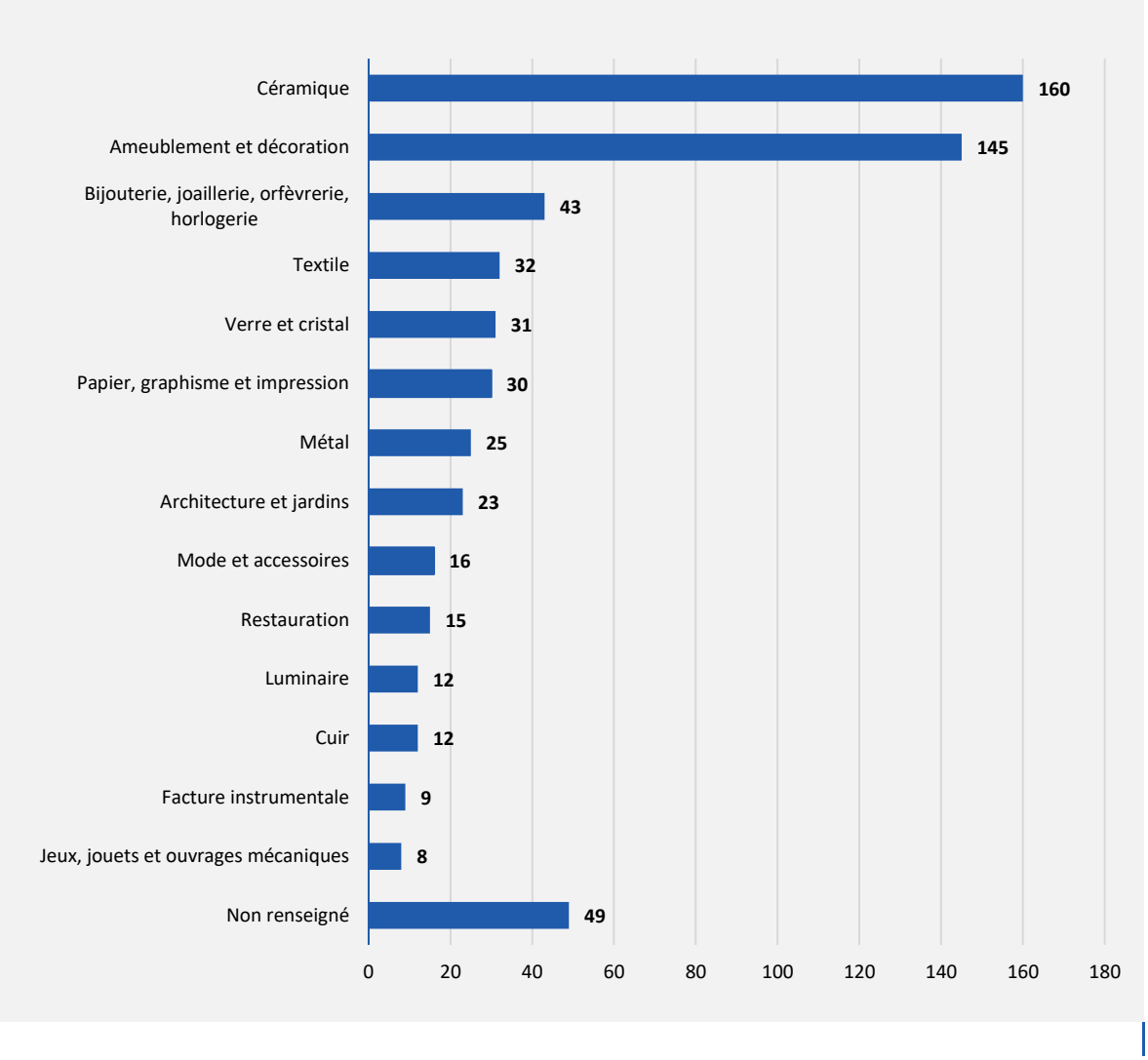

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 39% des répondants ont choisi leur métier d'art avant tout par passion et 29% par démarche artistique et créative.
➲ Plus de 80% des répondants ont cité ces deux critères pour justifier le choix de leur métier d'art.

- 22% des professionnels de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie ont principalement choisi leur métier d'art suite à une reconversion, versus 10% pour l'ensemble des répondants.
- 33% des 25-34 ans ont principalement choisi leur métier d'art par attrait pour un matériau, versus 15% chez les 35 ans et plus.
- 46% des autodidactes et diplômés d'un niveau de formation générale inférieur à bac +3 ont cité la passion comme le principal élément de choix de leur métier d'art, versus 31% des répondants disposant d'un niveau d'au moins bac +3.
- 42% des diplômés bac +4 et bac +5 ont cité la reconversion comme un élément de choix de leur métier d'art, versus 21% des diplômés de niveau CAP/BEP et bac.
- 8% des ateliers d'art d'au moins deux personnes ont principalement opté pour leur métier d'art par tradition familiale, versus 2% pour les structures unipersonnelles.
- La passion et la démarche artistique et créative sont des critères davantage mis en avant par les structures unipersonnelles que par les ateliers d'art d'au moins deux personnes.
- 86% des femmes déclarent avoir pris en compte la démarche artistique et créative dans le choix de leur métier, versus 81% des hommes.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, la moitié des répondants ont principalement choisi leur métier par passion.

Pour quelle raison principale avez-vous choisi ce métier d'art ?
Unité : part en % du nombre de répondants

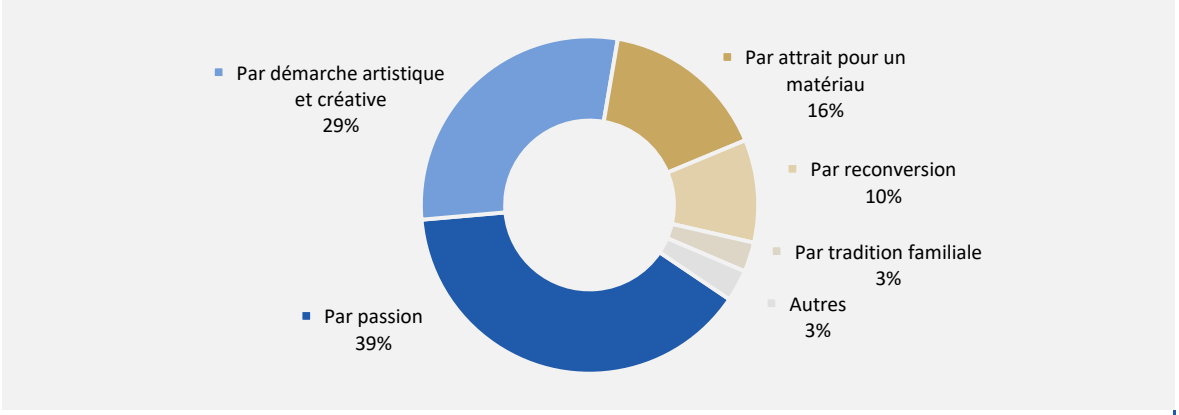

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi ce métier d'art ? (trois réponses possibles)
Unité : part en % du nombre de répondants

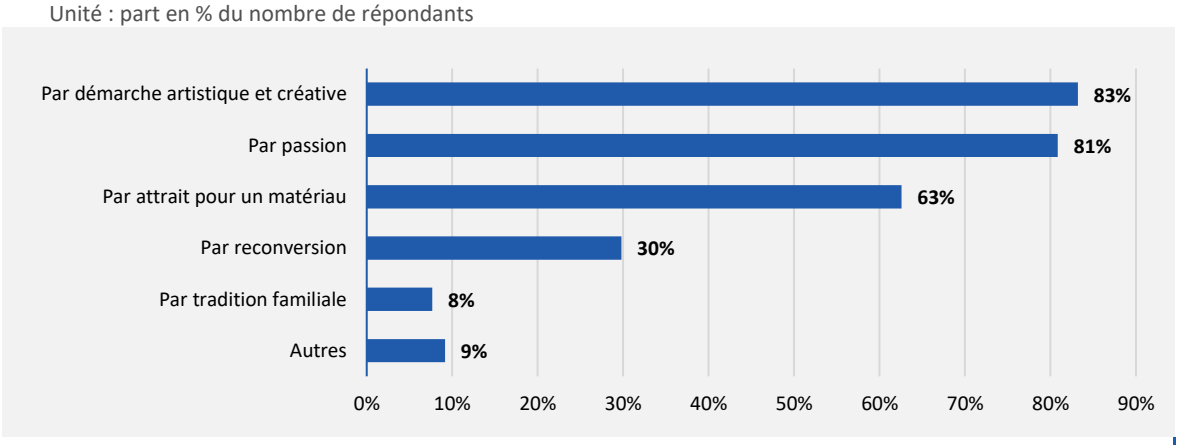

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- La passion constitue le principal critère mis en avant par les artistes-auteurs (44% des répondants) et les artisans d'art (39%) pour expliquer le choix de leur métier d'art.
- 35% des artistes-auteurs ont principalement choisi leur métier d'art par démarche créative et artistique, versus 23% des artisans d'art et 45% des professionnels exerçant en libéral.
- 22% des artisans d'art ont principalement choisi leur métier d'art par attrait pour un matériau, versus 10% des artistes-auteurs.
- 35% des artisans d'art ont cité la reconversion comme l'un des critères les ayant poussés à choisir ce métier d'art, versus 21% des artistes-auteurs.

Artisan d'art

Pour quelle raison principale avez-vous choisi ce métier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

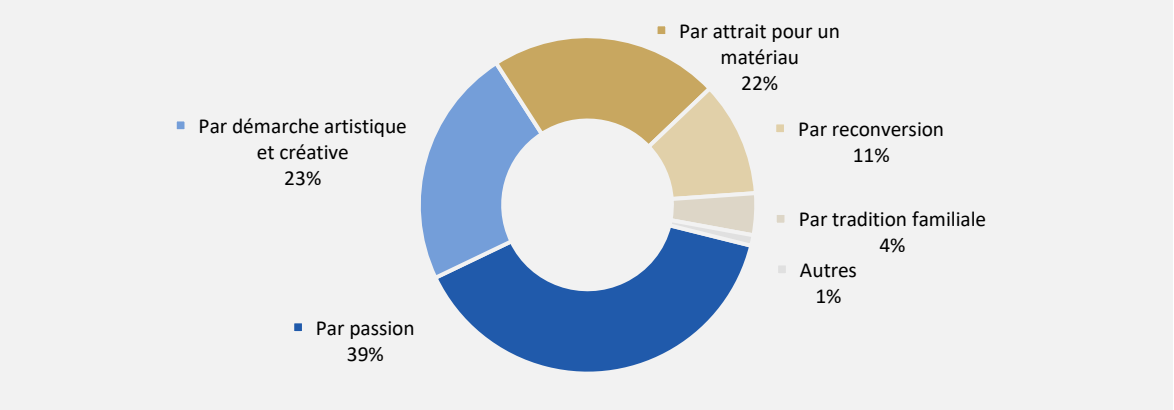

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Artiste-auteur

Pour quelle raison principale avez-vous choisi ce métier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

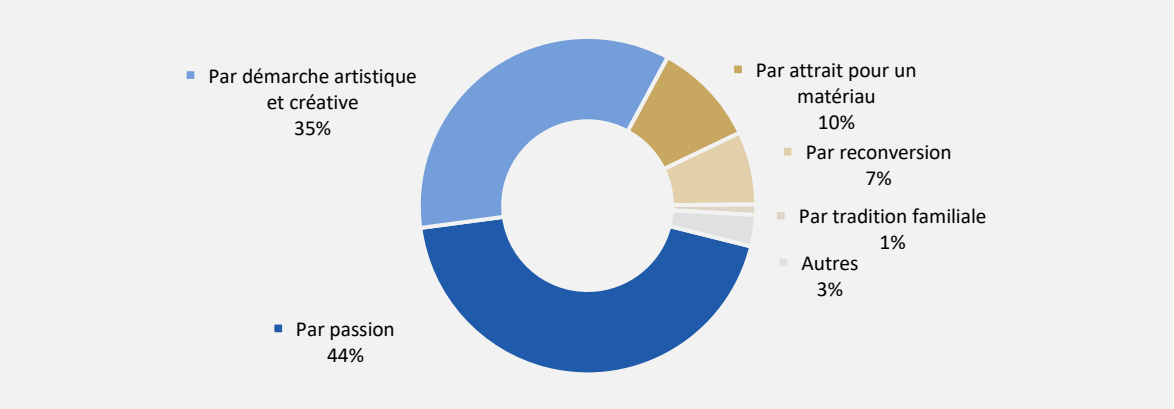

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Auvergne-Rhône-Alpes, 43% des répondants ont principalement choisi leur métier d'art par démarche artistique (versus 29% pour l'ensemble des sondés) et 29% par passion (versus 39% pour l'ensemble des sondés).
- En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, 34% des répondants ont principalement choisi leur métier d'art par attrait pour un matériau (versus 16% pour l'ensemble des sondés) et 23% par passion (versus 39% de l'ensemble des sondés).
- En Bretagne, 18% des répondants ont principalement choisi leur métier d'art par reconversion (versus 10% pour l'ensemble des sondés).

Auvergne-Rhône-Alpes

Pour quelle raison principale avez-vous choisi ce métier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

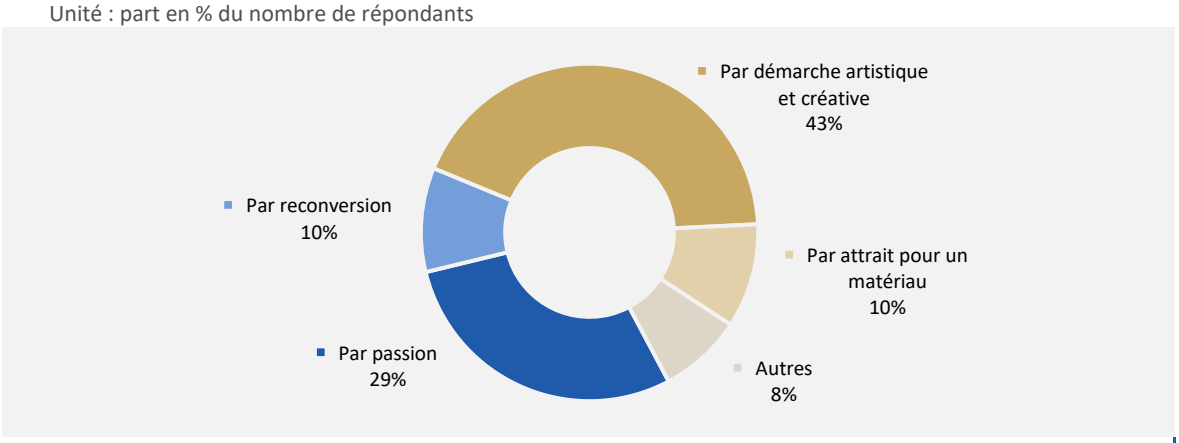

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Pour quelle raison principale avez-vous choisi ce métier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

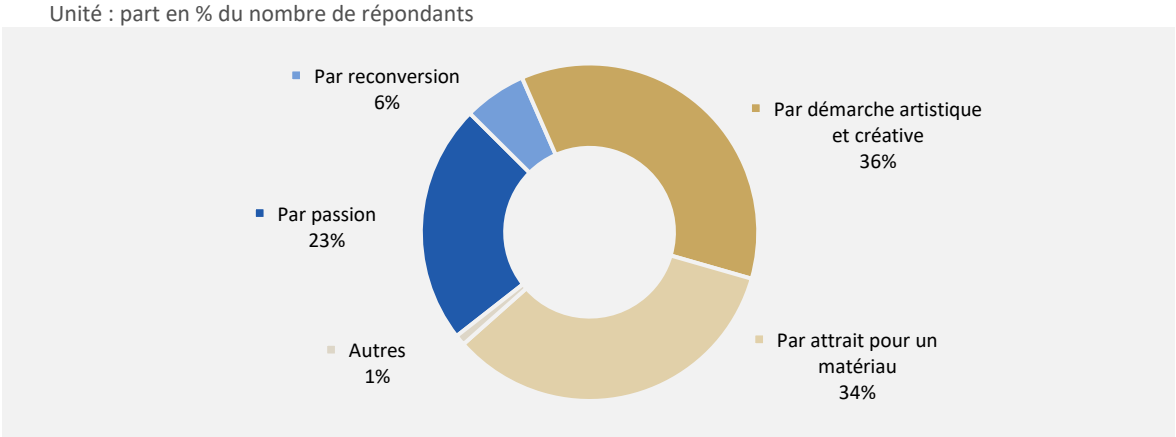

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 27% des répondants exercent un ou plusieurs autre(s) métier(s) d'art, principalement dans deux domaines d'activité : ameublement et décoration et papier, graphisme et impression.

- Cette part monte à :
  - 39% en Ile-de-France,
  - 41% pour les professionnels du textile et 33% dans l'ameublement et décoration, versus 19% dans la céramique et 13% dans le verre et cristal.

Exercez-vous un ou plusieurs autre(s) métier(s) d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

Liste des principaux autres métiers d'art exercés

Unité : nombre de réponses

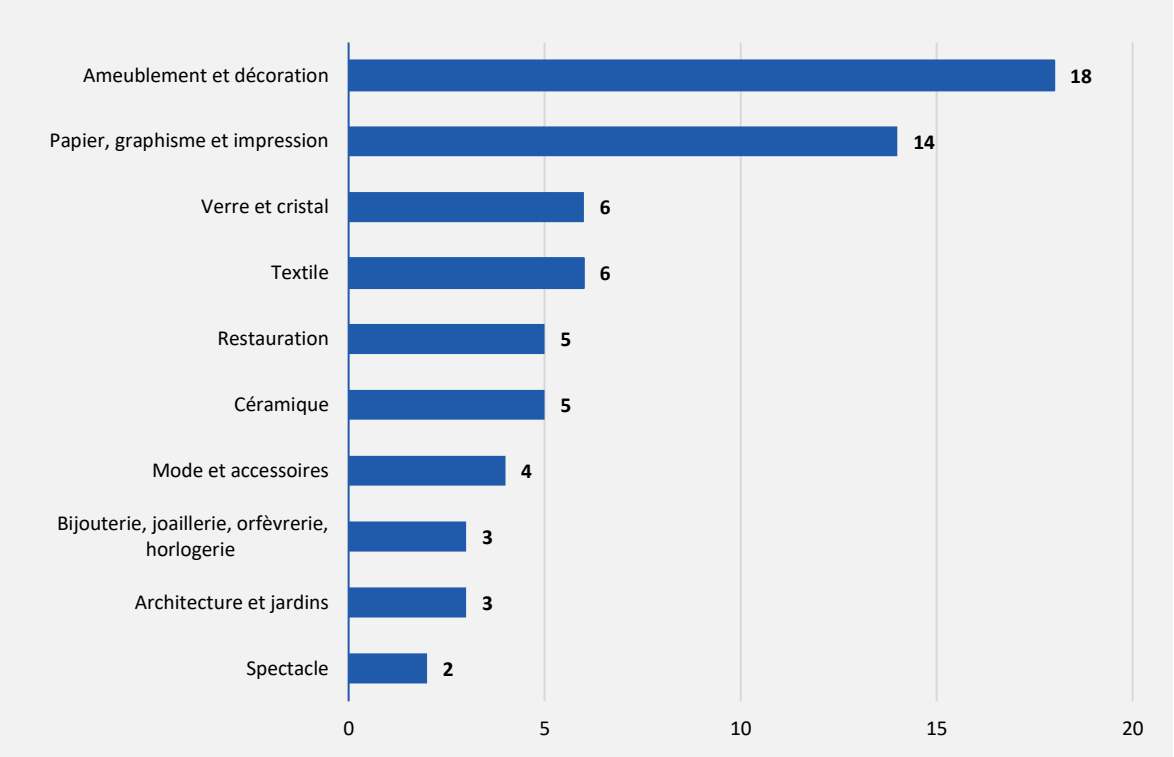

Données sur la base des répondants exerçant un ou plusieurs autre(s) métier(s) d'art / NB : ce graphique présente les 10 principaux domaines d'activité associés aux autres métiers d'art exercés recensés dans l'étude

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 36% des artistes-auteurs exercent un ou plusieurs autre(s) métier(s) d'art, versus 22% des artisans d'art et 14% des professionnels exerçant en libéral.
- Parmi les assujettis au sein de la Maison des Artistes, 41% exercent un ou plusieurs autre(s) métier(s) d'art.

Artisan d'art

Exercez-vous un ou plusieurs autre(s) métier(s) d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

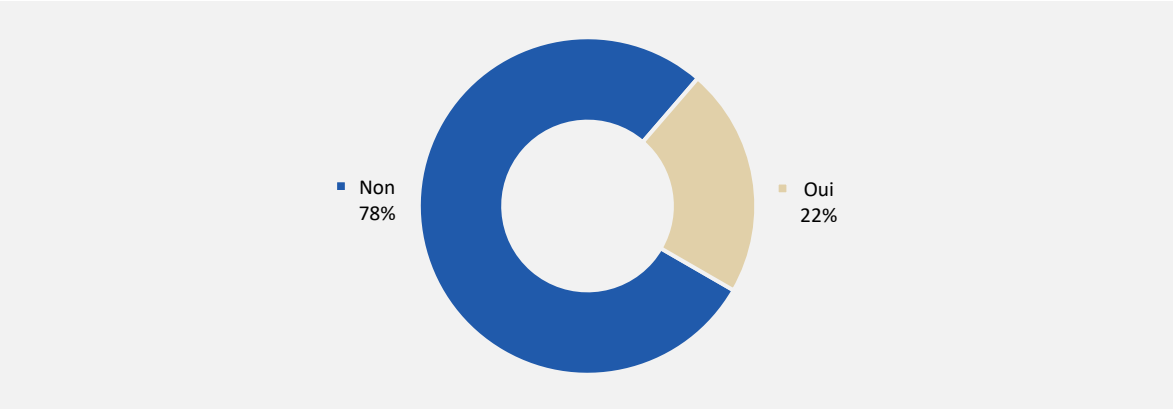

Artiste-auteur

Exercez-vous un ou plusieurs autre(s) métier(s) d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

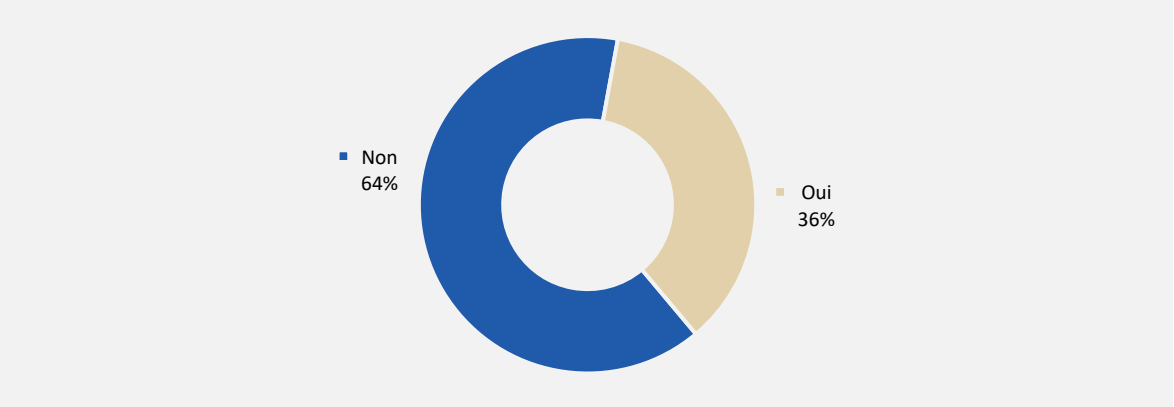

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 25% des répondants ont une activité de restauration, de réparation, de restitution ou de conservation de patrimoine.

- Cette part monte à :
  - 38% pour les professionnels de l'ameublement et décoration et à 50% pour les ébénistes, versus 4% pour les spécialistes de la céramique,
  - 41% pour les détenteurs de titres et labels, versus 5% pour ceux qui n'en ont pas,
  - 41% pour les diplômés de niveau CAP/BEP et bac, versus 17% pour les bac +4 et bac +5,
  - 44% pour les répondants ayant été apprentis, versus 23% pour ceux qui ne l'ont pas été,
  - 39% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 22% pour les structures unipersonnelles.

Avez-vous une activité de restauration, de réparation, de restitution ou de conservation de patrimoine ?

Unité : part en % du nombre de répondants

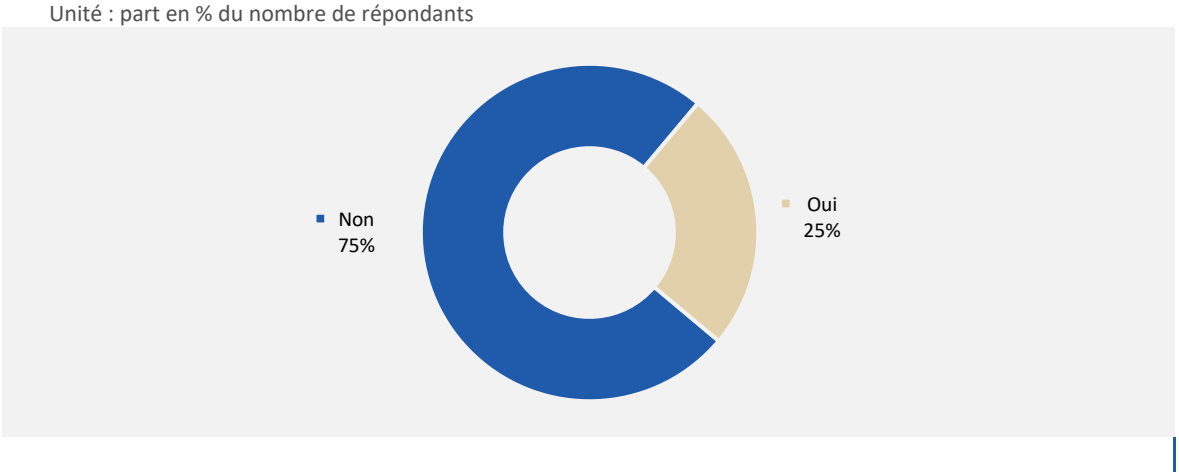

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- Un tiers des artisans d'art ont une activité de restauration, de réparation, de restitution ou de conservation de patrimoine, versus 10% des artistes-auteurs.
- Parmi les assujettis au sein de la Maison des Artistes, 6% ont une activité de restauration, de réparation, de restitution ou de conservation de patrimoine.

Artisan d'art

Avez-vous une activité de restauration, de réparation, de restitution ou de conservation de patrimoine ?

Unité : part en % du nombre de répondants

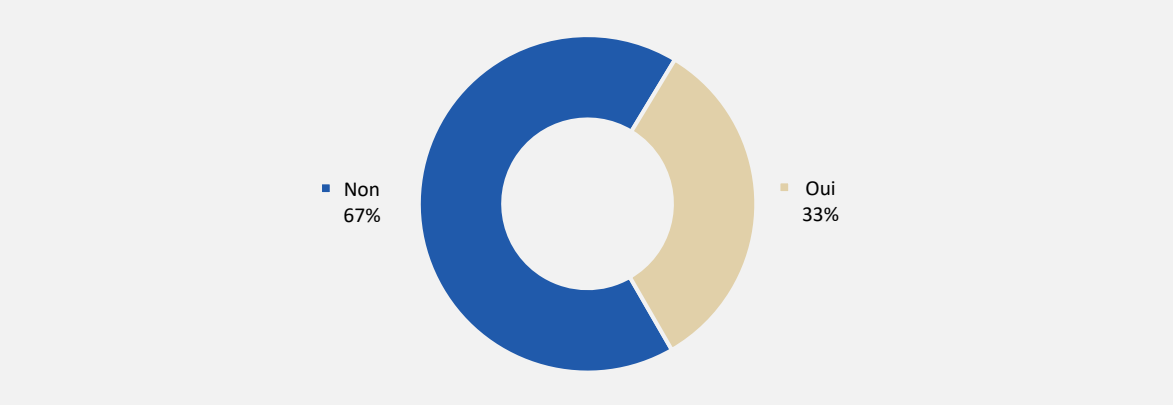

Artiste-auteur

Avez-vous une activité de restauration, de réparation, de restitution ou de conservation de patrimoine ?

Unité : part en % du nombre de répondants

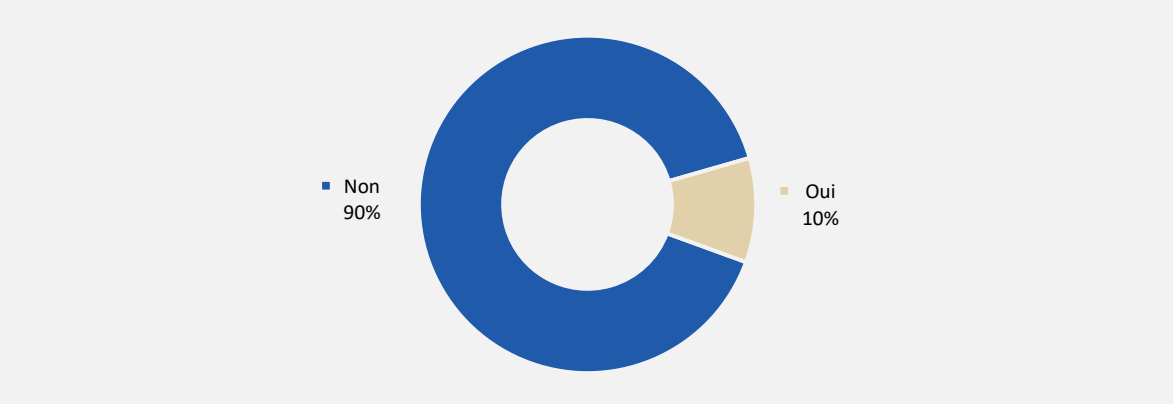

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Ile-de-France, 19% des répondants exercent une activité de restauration, réparation, restitution ou conservation du patrimoine, versus 25% pour l'ensemble des répondants.
- Cette part monte à 43% dans la région Pays de la Loire.

Ile-de-France

Avez-vous une activité de restauration, de réparation, de restitution ou de conservation de patrimoine ?

Unité : part en % du nombre de répondants

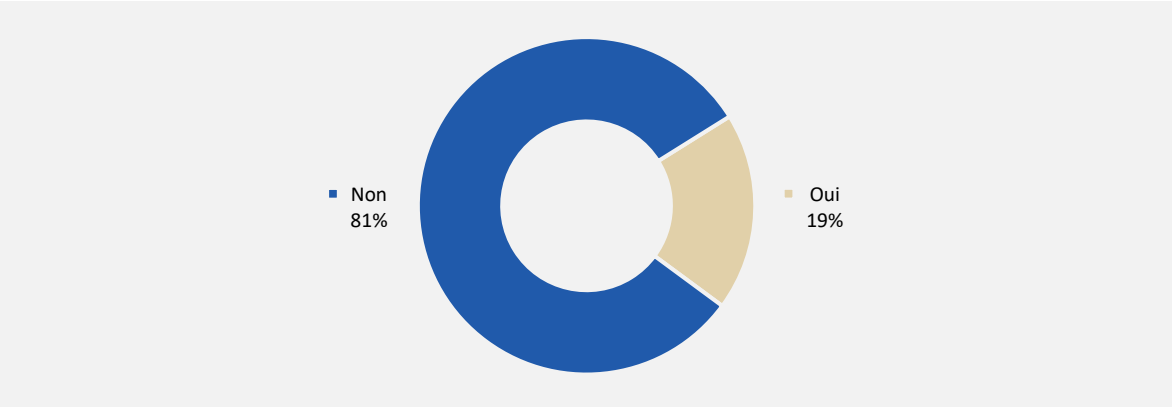

Pays de la Loire

Avez-vous une activité de restauration, de réparation, de restitution ou de conservation de patrimoine ?

Unité : part en % du nombre de répondants

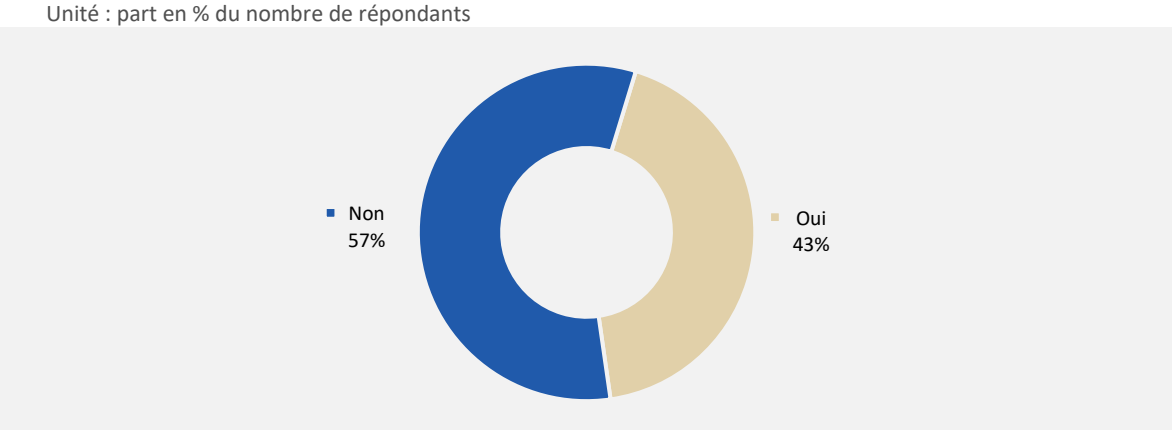

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

- ➲ Près des deux tiers des répondants consacrent plus de la moitié de leur temps à la création d'œuvre originale.
- ➲ 22% des répondants consacrent la totalité de leur temps à la création d'œuvre orginale.

- Cette part monte à 35% chez les 65 ans et plus, versus 12% chez les moins de 35 ans.
- 33% des ateliers d'art d'au moins deux personnes accordent moins d'un quart de leur temps à la création d'œuvre originale, versus 14% des structures unipersonnelles.

Quel temps consacrez-vous à la création d'œuvre originale au sein de votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

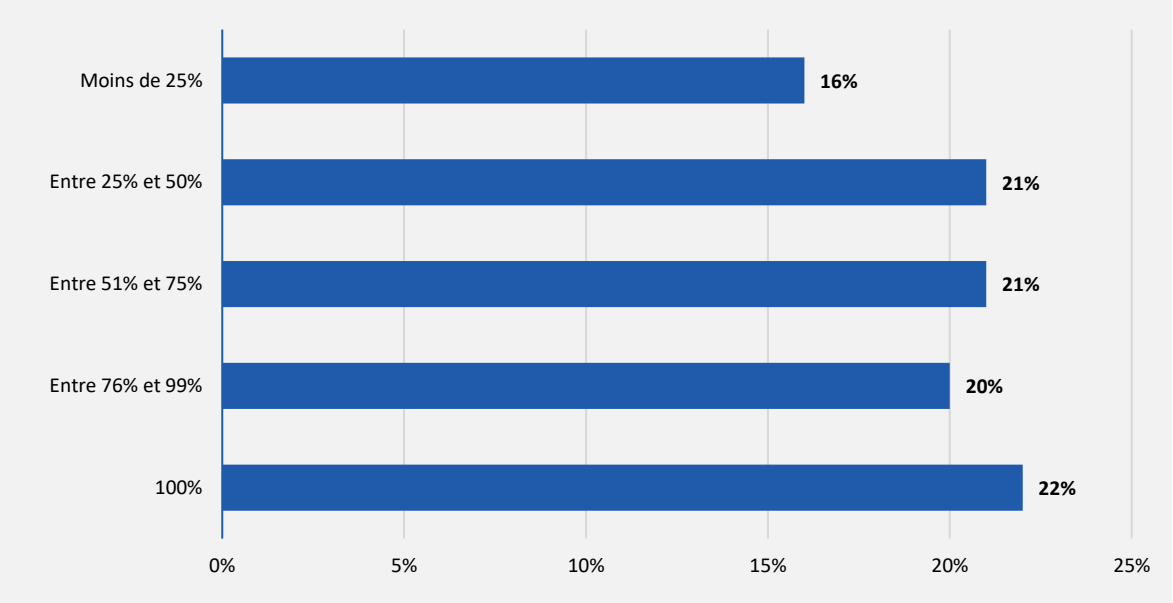

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 34% des artistes-auteurs consacrent la totalité de leur temps à la création d'œuvre originale, versus 15% des artisans d'art.
- 20% des artistes-auteurs consacrent moins de la moitié de leur temps à la création d'œuvre originale, versus 47% des artisans d'art
- Parmi les assujettis au sein de la Maison des Artistes, 75% consacrent plus de la moitié de leur temps à la création d'oeuve originale.
- Parmi les 44 artisans d'art qui consacrent 100% de leur temps à la création d'œuvre originale, 12 envisagent de changer de régime social, dont la moitié pour celui de la Maison des Artistes.

Artisan d'art

Quel temps consacrez-vous à la création d'œuvre originale au sein de votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

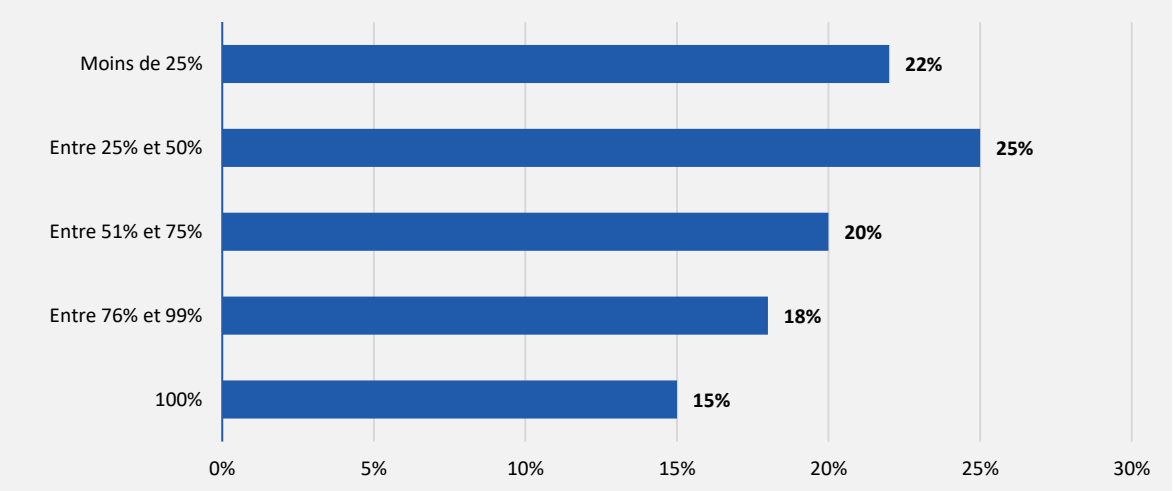

Artiste-auteur

Quel temps consacrez-vous à la création d'œuvre originale au sein de votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

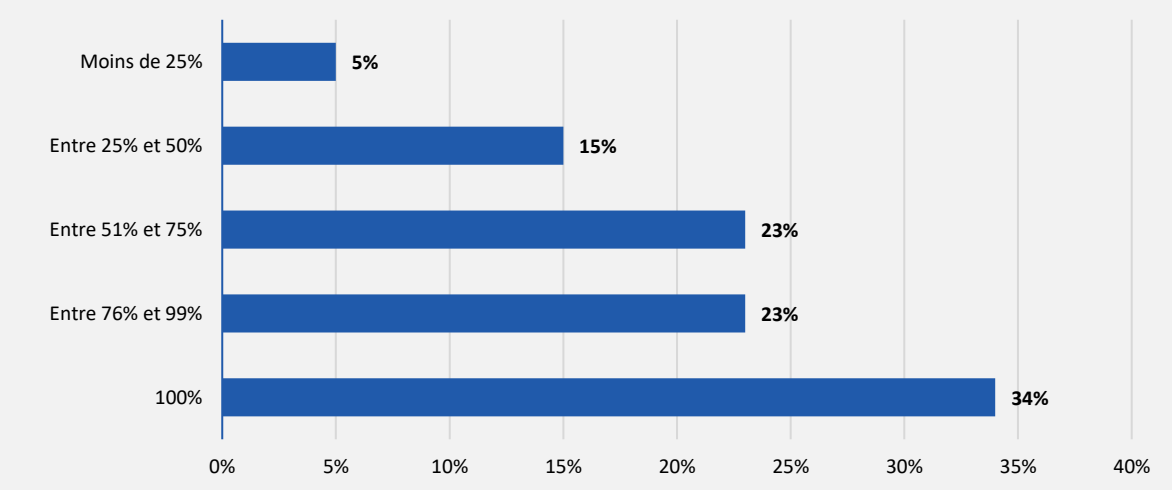

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Ile-de-France, 28% des répondants consacrent la totalité de leur temps à la création d'œuvres originales, versus 22% pour l'ensemble des répondants.
- Cette part est plus élevée que dans les 6 autres principales régions, où elle s'établit entre 13% pour les Pays de la Loire et 25% pour le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Quel temps consacrez-vous à la création d'œuvre originale au sein de votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

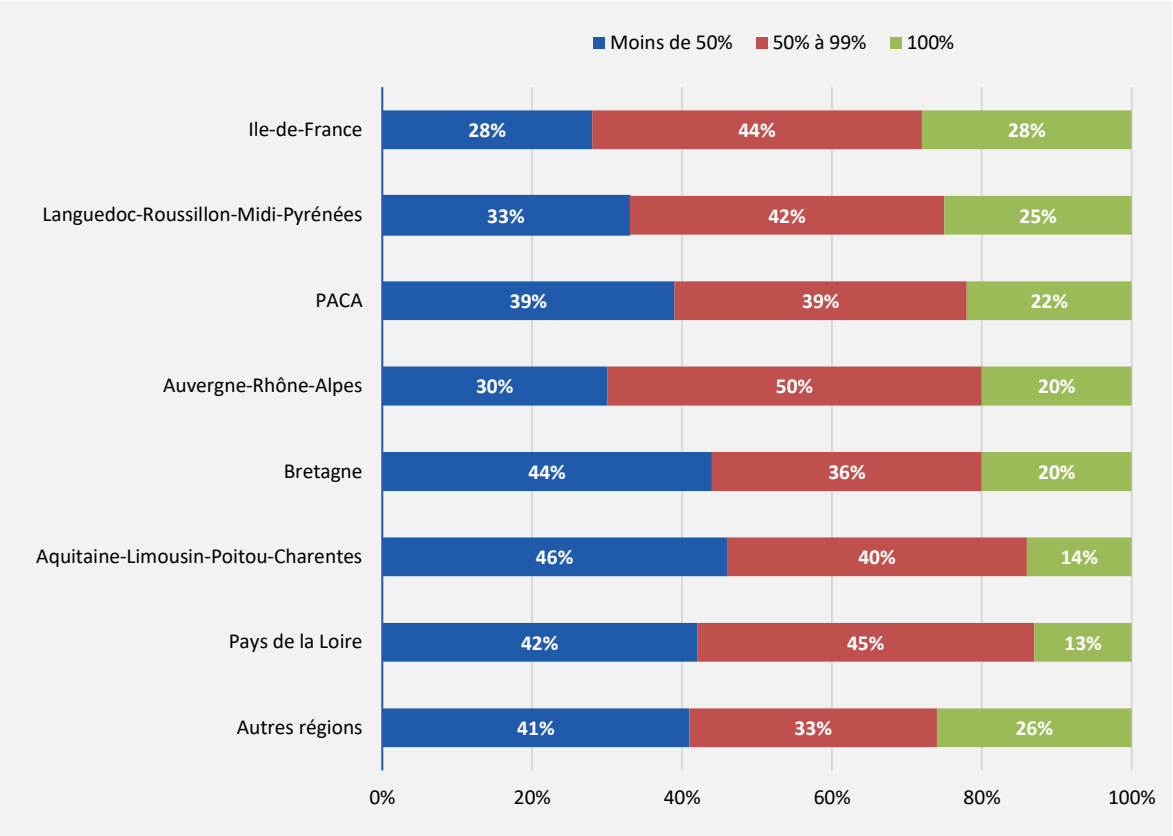

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 24% des répondants consacrent plus de la moitié de leur temps à la recherche, à la conception, à la mise au point de collection, à l'innovation, à l'expérimentation, etc.

- Cette part monte à :
  - 39% chez les artistes-auteurs, versus 15% chez les artisans d'art,
  - 46% chez les assujettis au sein de la Maison des Artistes.
- Les résultats différent de ceux de la question sur le temps consacré à la création d'œuvre originale. Les répondants n'associent pas la démarche de recherche, conception, mise au point de collection, etc., à celle de création d'œuvre originale.

Approximativement et en pourcentage, quel temps consacrez-vous personnellement à la recherche, à la conception, à la mise au point de collection, à l'innovation, à l'expérimentation, etc. ?

Unité : part en % du nombre de répondants

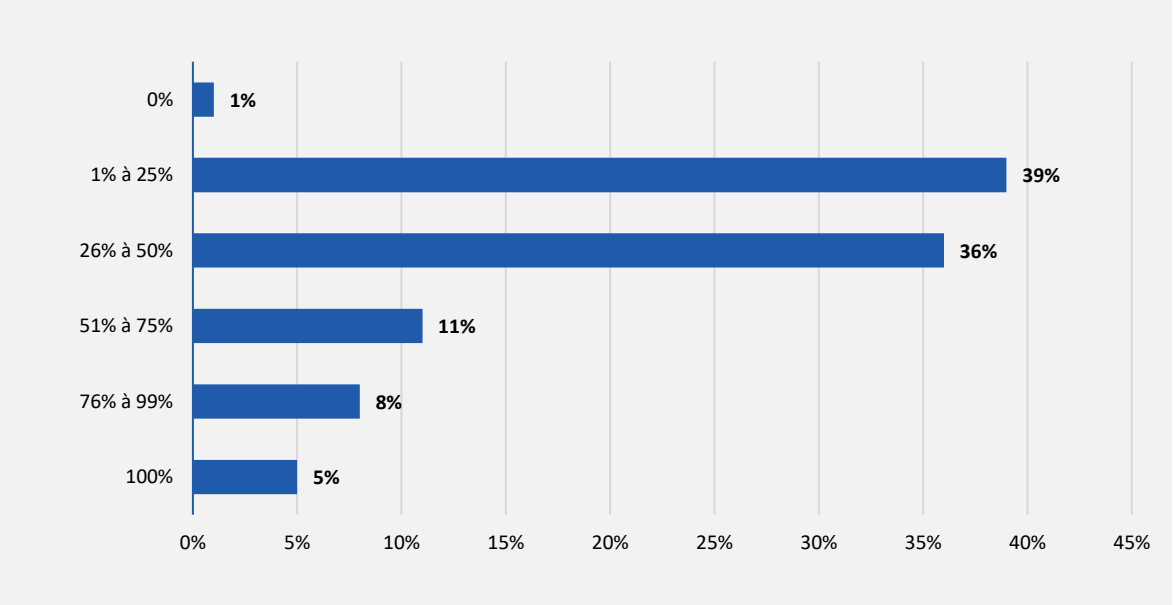

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 45% des répondants parviennent à valoriser le temps consacré aux processus de recherche, conception, mise au point de collection, innovation, etc., dans leurs prix de vente.

- Cette part monte à :
  - 59% pour les professionnels de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie et à 51% pour ceux de l'ameublement et décoration,
  - 55% chez les 25-34 ans, versus 42% des 50 ans et plus,
  - 55% chez les diplômés bac +4, versus 35% pour les titulaires d'un bac,
  - 54% chez les répondants ayant enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires depuis 2010, versus 32% pour ceux dont l'activité à diminué,
  - 70% chez les répondants dont les prix facturés couvrent l'ensemble des coûts de production, versus 27% pour le reste des répondants,
  - 57% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 43% pour les structures unipersonnelles.
- Cette part tombe à :
  - 33% des répondants en région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes,
  - 35% pour les répondants assujettis au sein de la Maison des Artistes.
- 10% des hommes déclarent parvenir à valoriser totalement ce temps dans leurs prix de vente, versus 4% des femmes.

Parvenez-vous à valoriser ce temps dans vos prix de vente ?

Unité : part en % du nombre de répondants

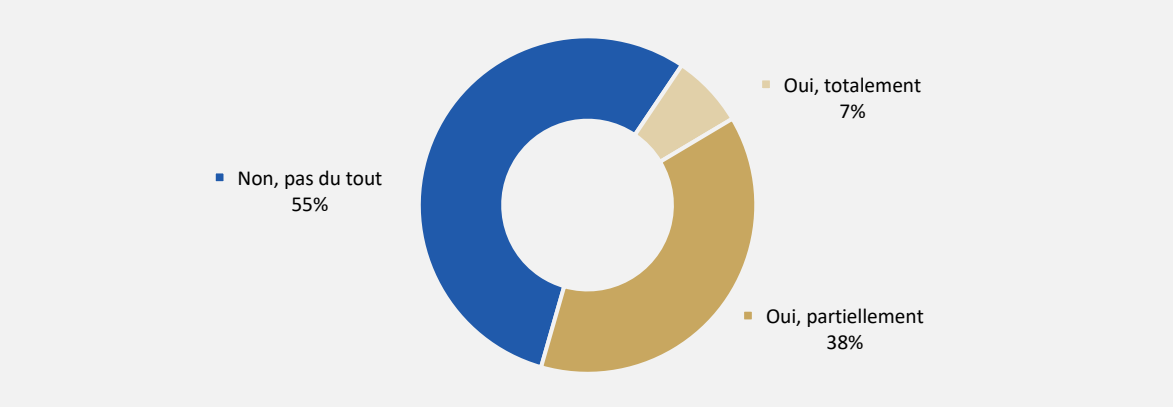

Données sur la base des répondants consacrant du temps à la recherche, à la conception, à la mise au point de collection, à l'innovation, à l'expérimentation, etc.

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 34% des répondants sont assujettis à la TVA.

- Cette part monte à :
  - 49% chez les hommes, versus 24% chez les femmes,
  - 74% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 27% pour les structures unipersonnelles,
  - 43% pour les spécialistes de l'ameublement et décoration, versus 18% pour les professionnels de la céramique.
- Cette part tombe à 11% pour les micro-entreprises.
- L'assujettissement à la TVA est un choix pour 8% des répondants. Cette part monte à 15% chez les artistes-auteurs, versus 4% chez les artisans d'art.

Êtes-vous assujetti(e) à la TVA ?

Unité : part en % du nombre de répondants

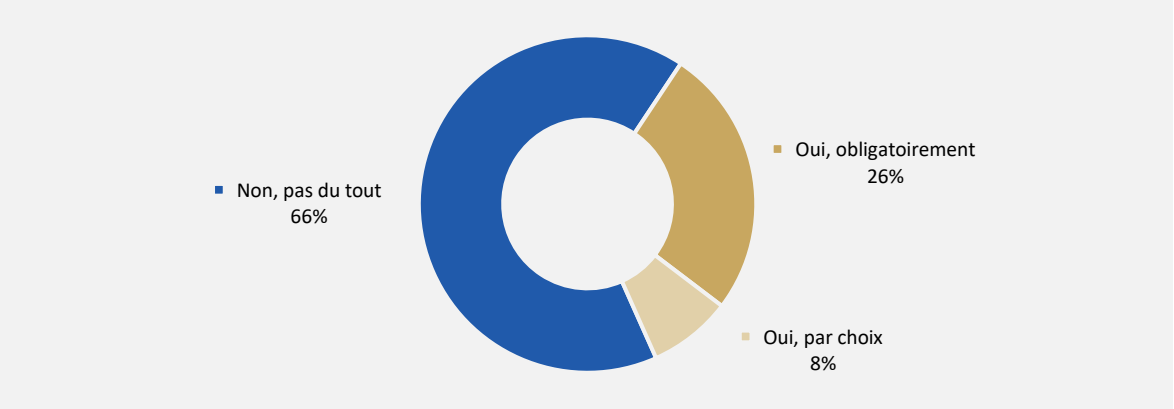

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Ile-de-France, 45% des répondants sont assujettis à la TVA, versus 34%pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 18% en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ile-de-France

Êtes-vous assujetti(e) à la TVA ?

Unité : part en % du nombre de répondants

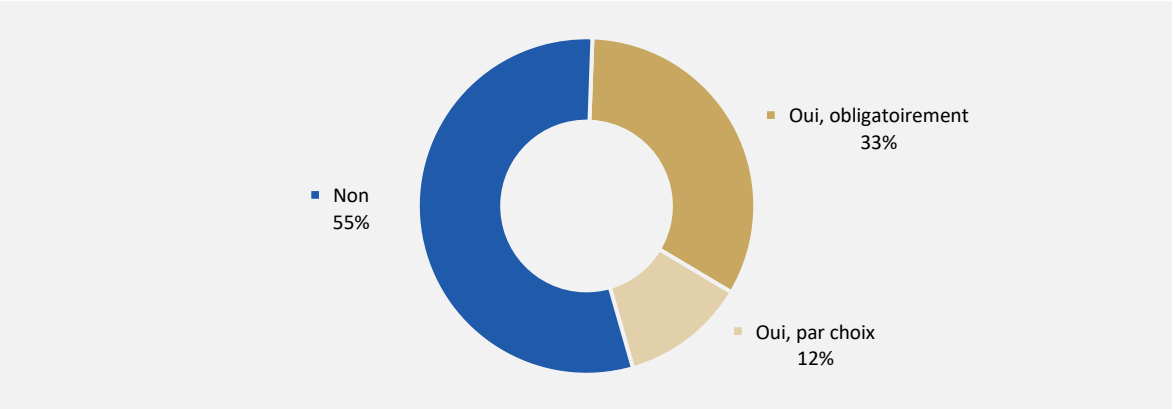

Auvergne-Rhône-Alpes

Êtes-vous assujetti(e) à la TVA ?

Unité : part en % du nombre de répondants

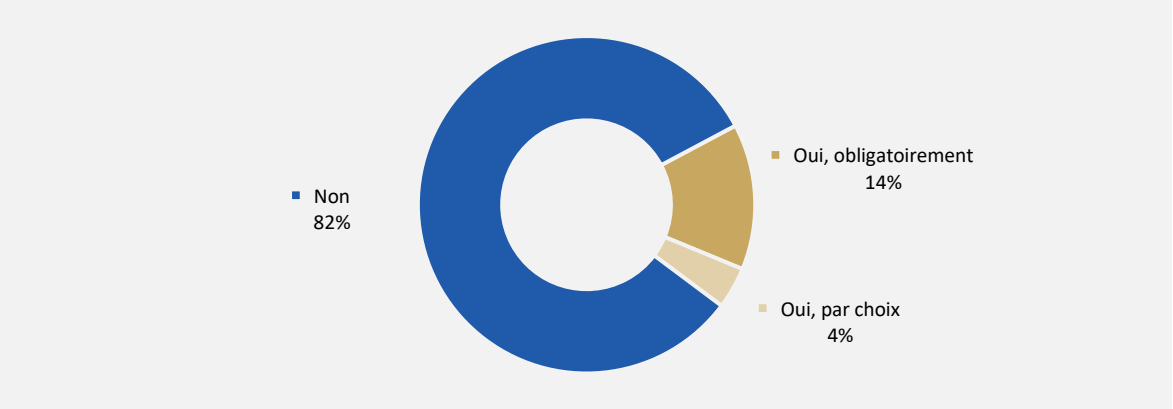

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 69% des répondants appliquent un taux de TVA de 20% sur la vente de leurs produits, œuvres et ouvrages.

- Cette part monte à :
  - 85% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 63% pour les structures unipersonnelles,
  - 75% chez les hommes, versus 61% chez les femmes.
- Les femmes sont 44% à appliquer un taux de TVA de 5,5% dans le cadre de leur activité, versus 37% pour l'ensemble des répondants.

Quel(s) taux de TVA appliquez-vous sur la vente de vos produits, œuvres et ouvrages ?
(plusieurs réponses possibles)
Unité : part en % du nombre de répondants

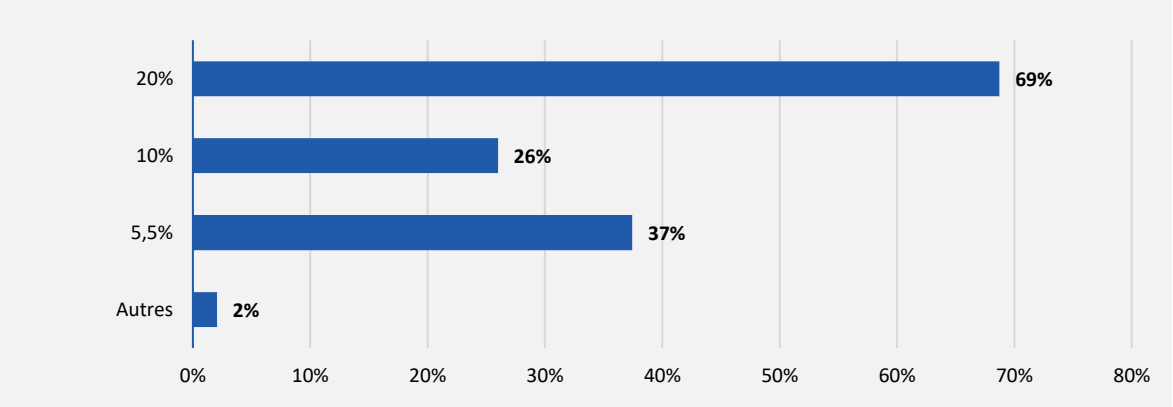

Données sur la base des répondants étant assujettis à la TVA

Quel taux de TVA appliquez-vous principalement pour votre activité ?
Unité : part en % du nombre de répondants

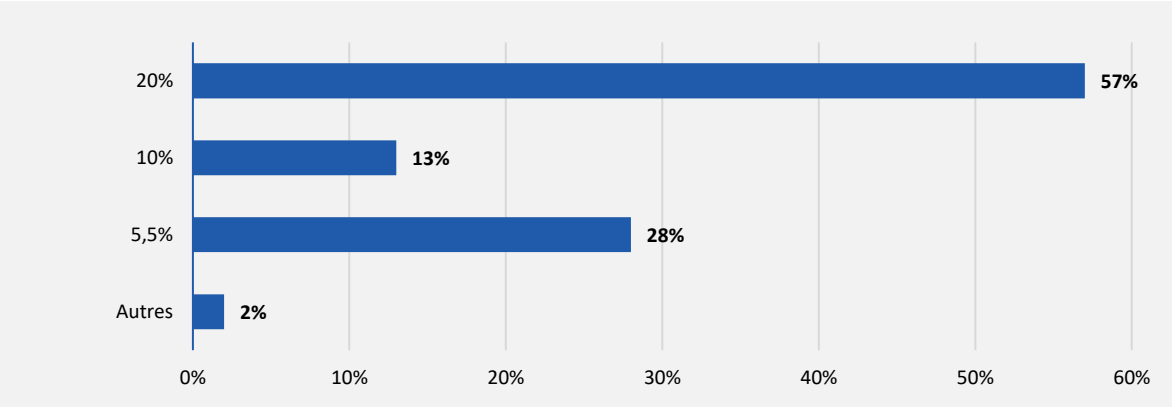

Données sur la base des répondants étant assujettis à la TVA

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 65% des artistes-auteurs appliquent principalement un taux de TVA à 5,5% dans le cadre de leur activité, versus 10% des artisans d'art.
- 76% des artisans d'art appliquent principalement un taux de TVA à 20% dans le cadre de leur activité, versus 22% des artistes-auteurs.

Artisan d'art

Quel taux de TVA appliquez-vous principalement pour votre activité ?

Unité : part en % du nombre de répondants

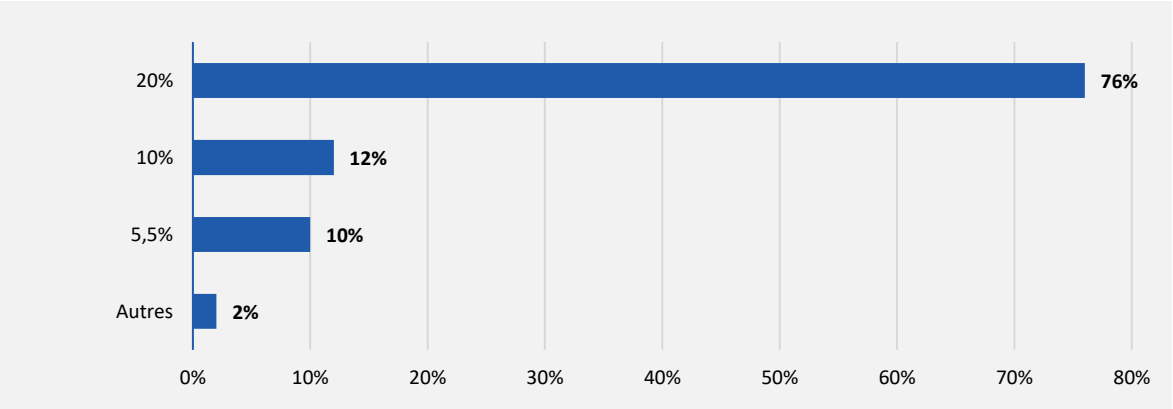

Données sur la base des répondants étant assujettis à la TVA

Artiste-auteur

Quel taux de TVA appliquez-vous principalement pour votre activité ?

Unité : part en % du nombre de répondants

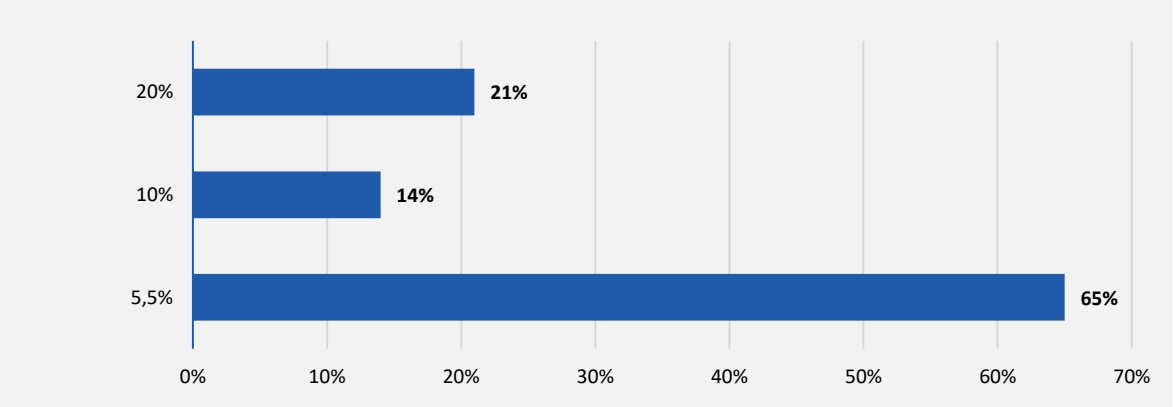

Données sur la base des répondants étant assujettis à la TVA

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Les principaux titres, labels et prix représentés sont : Maître Artisan en Métiers d'Art, Entreprise du Patrimoine Vivant, Prix Ateliers d'Art de France et SEMA.

➲ 28% des répondants possèdent au moins un titre, un label ou un prix.

- Cette part monte à :
  - 35% chez les artisans d'art, versus 20% chez les artistes-auteurs,
  - 53% chez les professionnels du verre et cristal et 50% chez les ébénistes, versus 23% pour les spécialistes de la céramique,
  - 34% chez les hommes, versus un quart chez les femmes,
  - 44% pour les professionnels ayant été apprentis, versus 26% pour ceux qui ne l'ont pas été,
  - 34% pour les adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 21% pour ceux qui ne le sont pas,
  - 61% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 23% des structures unipersonnelles.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, plus de la moitié des répondants disposent d'un titre ou d'un label.

De quel(s) prix, label(s), titre(s), etc., dispose votre atelier d'art ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : nombre de réponses

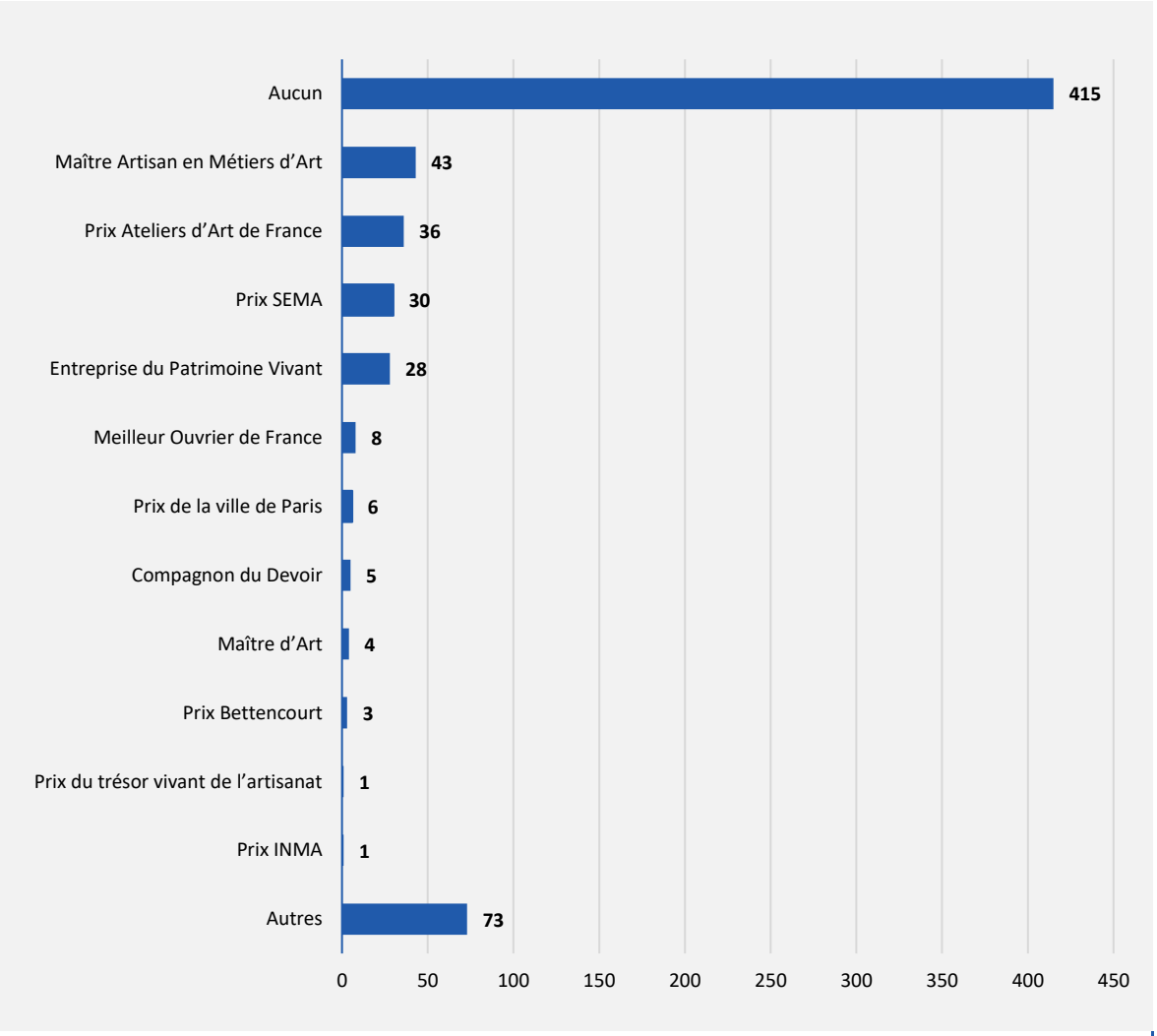

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Pays de la Loire et en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, environ un tiers des répondants disposent au moins d'un titre, d'un label ou d'un prix, versus 28%pour l'ensemble des sondés.
- Cette part monte à 40% pour la catégorie « Autres régions » (c'est-à-dire en dehors des 7 principales régions analysées).

Ateliers d'art disposant au moins d'un titre, label ou prix

Unité : part en % dun nombre de répondants

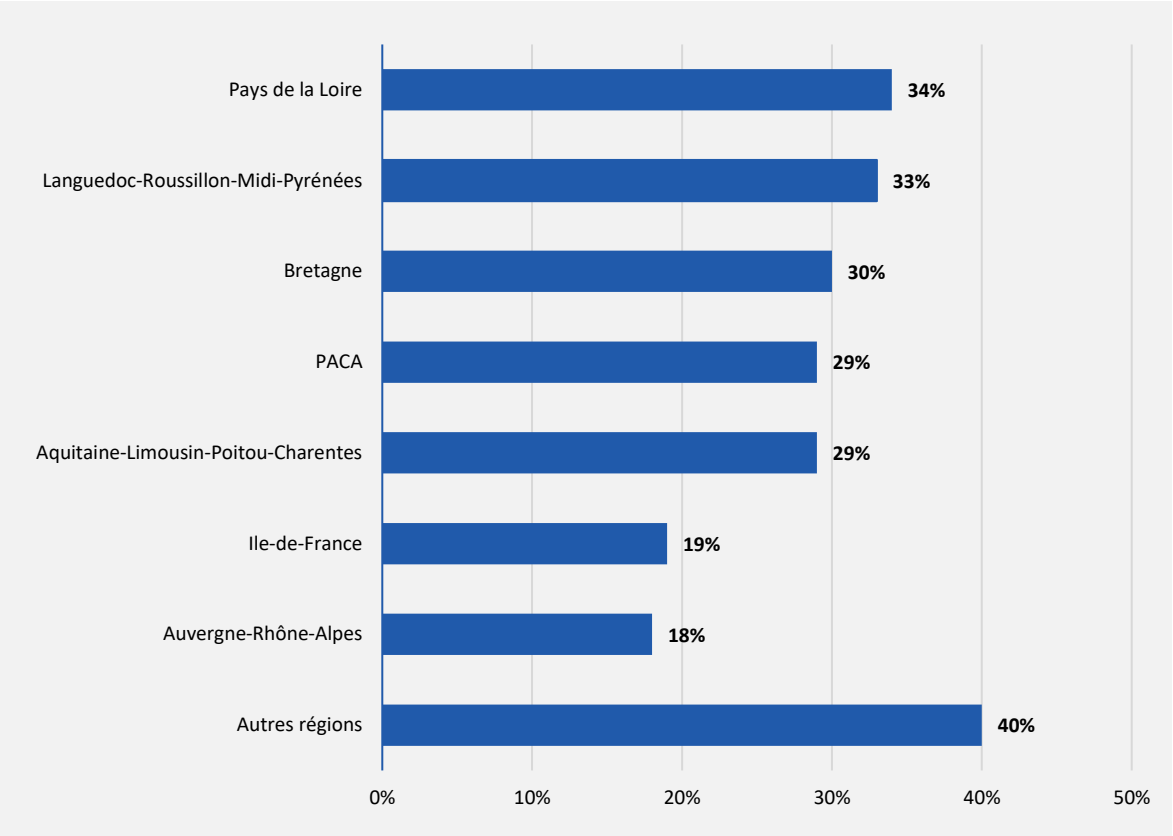

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Parmi les détenteurs du label EPV, 68% disposent de cette distinction depuis au moins quatre ans.

Depuis quand disposez-vous du label EPV ?

Unité : part en % du nombre de répondants

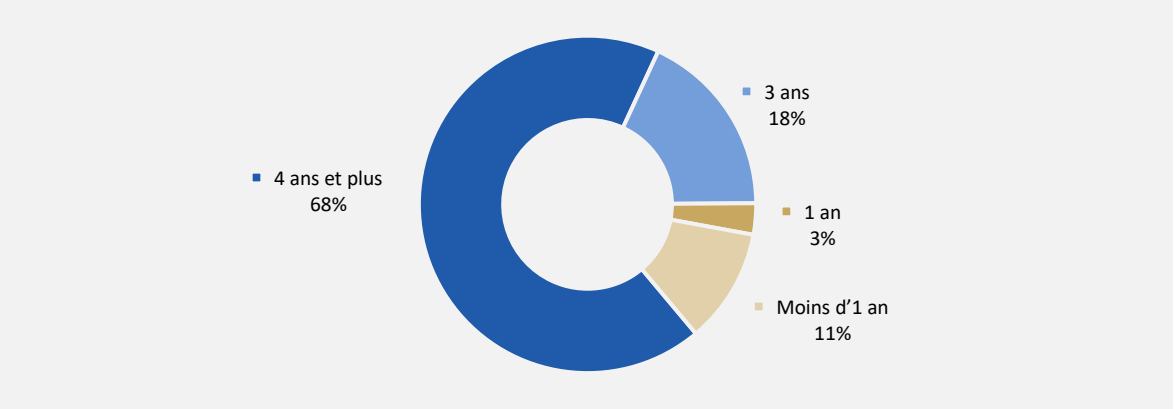

Données sur la base des répondants disposant du label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)

➲ 87% des répondants qui possèdent le label EPV depuis au moins trois ans envisagent de le renouveler.

Envisagez-vous de renouveler ce label ?

Unité : part en % du nombre de répondants

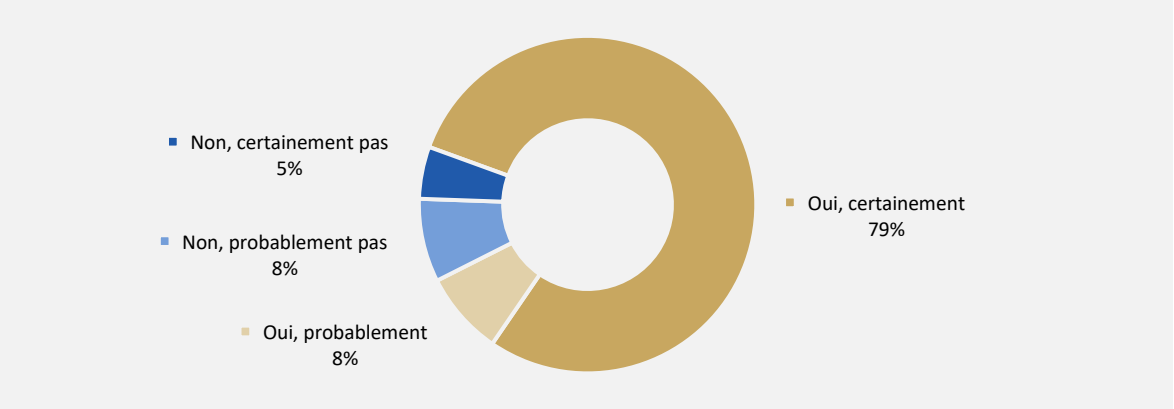

Données sur la base des répondants disposant du label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) depuis 3 ans et plus

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Pour 28% des répondants, les titres, labels et prix leur apportent principalement une stimulation personnelle par une plus grande confiance en eux.

- Cette part monte à :
  - 35% chez les femmes, versus 19% chez les hommes,
  - 38% pour les structures unipersonnelles, versus 11% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes.
- 63% des femmes font référence à ces distinctions comme une stimulation personnelle par une plus grande confiance en elles, versus 37% des hommes.
- 62% des artisans d'art considèrent que leurs prix, labels et titres constituent une garantie pour leurs clients, versus 38% chez les artistes-auteurs.
- 70% des ateliers d'art d'au moins deux personnes estiment que leurs distinctions représentent une garantie pour leurs clients, versus 49% des structures unipersonnelles.
- 22% des hommes pensent que les titres, labels et prix apportent des avantages en termes de fiscalité, versus seulement 2% des femmes.

Que vous apporte(nt) principalement ce(s) prix, label(s), titre(s), etc. ?

Unité : part en % du nombre de répondants

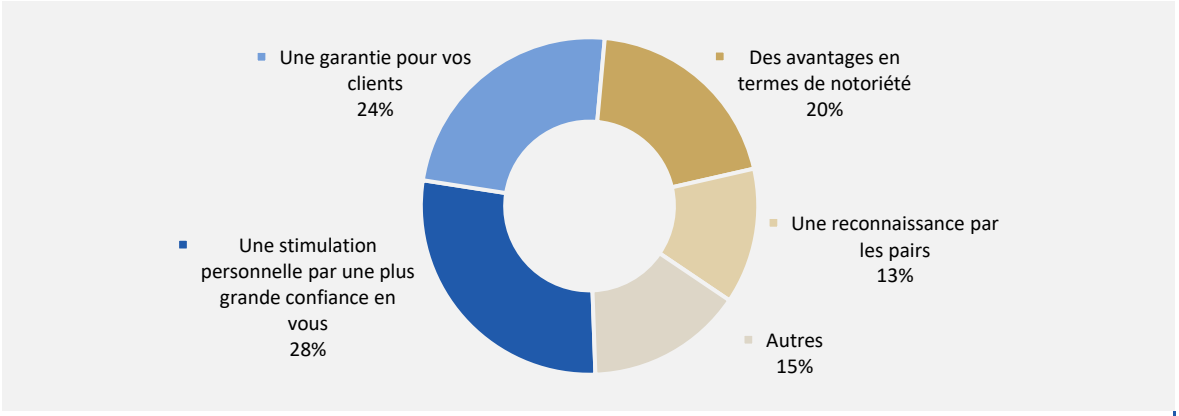

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles
Données sur la base des répondants disposant de prix, label(s), titre(s), etc.

Que vous apporte(nt) ce(s) prix, label(s), titre(s), etc. ? (trois réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

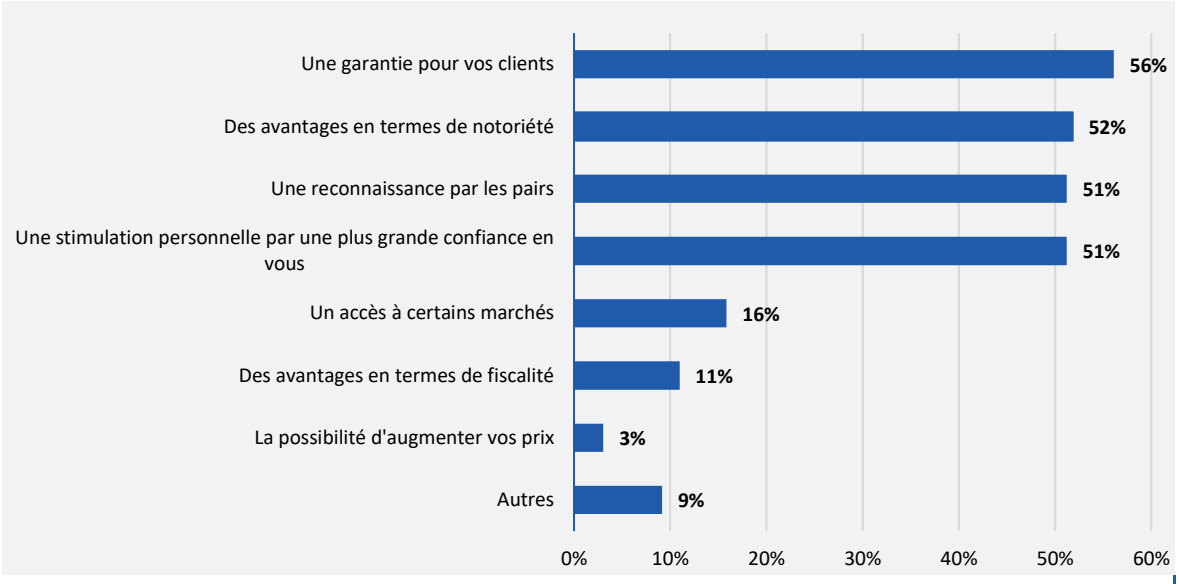

Données sur la base des répondants disposant de prix, labels, titres, etc.

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

2.4. VOTRE PROFIL DE PROFESSIONNEL DE METIERS D'ART

➲ 63% des répondants sont des femmes.

- Cette part monte à :
  - 84% des 25-34 ans, versus 38% des 65 ans et plus,
  - 73% des bac +3 et plus, versus 29% des diplômés de CAP et BEP,
  - 72% des personnes ayant suivi une formation de métiers d'art non diplômante, versus 59% pour celles qui n'en ont pas suivi,
  - 67% des répondants ayant reçu une formation complémentaire dispensée par un pair, versus 58% pour celles qui n'en ont pas reçu,
  - 72% des répondants ayant affiché une hausse de leur chiffre d'affaires depuis 2010, versus 53% pour celles qui ont enregistré une baisse d'activité,
  - 67% des structures unipersonnelles, versus 33% des ateliers d'art d'au moins deux personnes.
- Les femmes représentent 60% des artisans d'art et 62% des artistes-auteurs.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, les femmes ont représenté 36% des répondants.

Êtes-vous ?

Unité : part en % du nombre de répondants

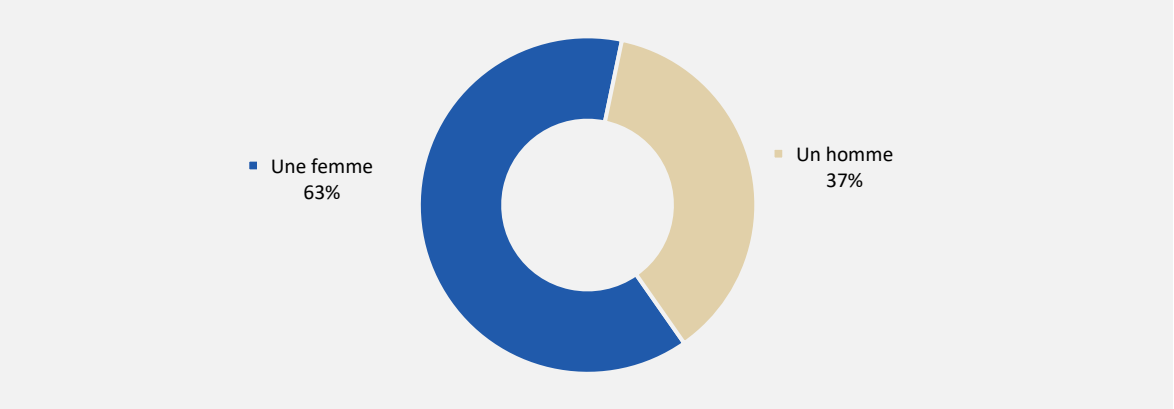

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « domaine d'activité »

- Les femmes représentent environ 90% des professionnels dans le cuir, le textile et la mode et accessoires, versus 63% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à moins de 40% dans les jeux, jouets et ouvrages mécaniques, le métal et la facture instrumentale.

Ateliers d'art gérés par des femmes

Unité : part en % du nombre de répondants

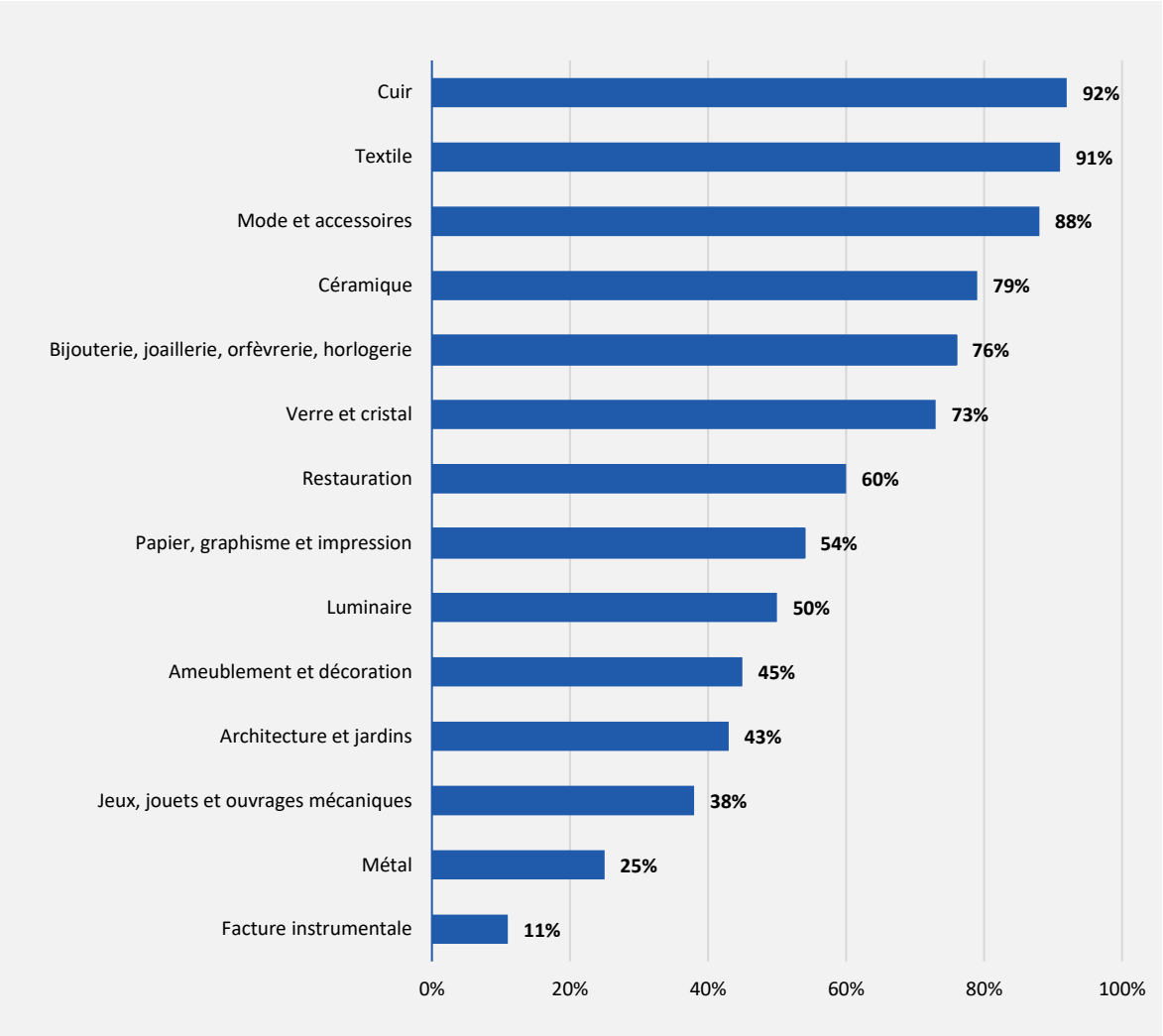

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- Les femmes représentent plus des deux tiers des répondants en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, versus 63% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 58% dans les Pays de la Loire et à 51% dans les « Autres régions ».

Ateliers d'art gérés par des femmes

Unité : part en % du nombre de répondants

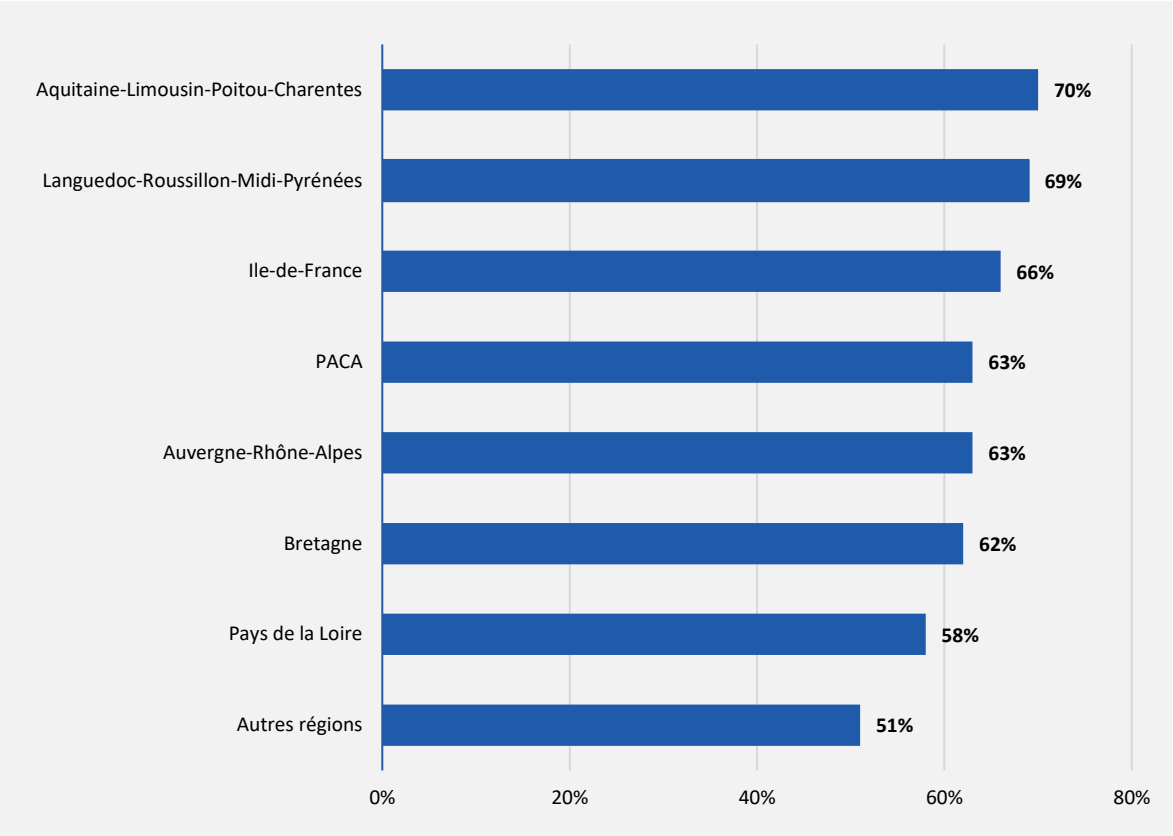

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 54% des répondants sont âgés d'au moins 50 ans.

- Cette part monte à 65% chez les hommes, versus 47% chez les femmes.
- 16% de la gente féminine ont entre 25 et 34 ans, versus 5% des hommes.
- 26% des personnes se déclarant autodidactes sont âgées de 65 ans ou plus.
- Parmi les personnes ayant affiché une hausse de leur chiffre d'affaires depuis 2010, 68% ont moins de 50 ans. A l'inverse, 73% des répondants dont l'activité a diminué depuis 2010 ont au moins 50 ans.

Quel est votre âge ?

Unité : part en % du nombre de répondants

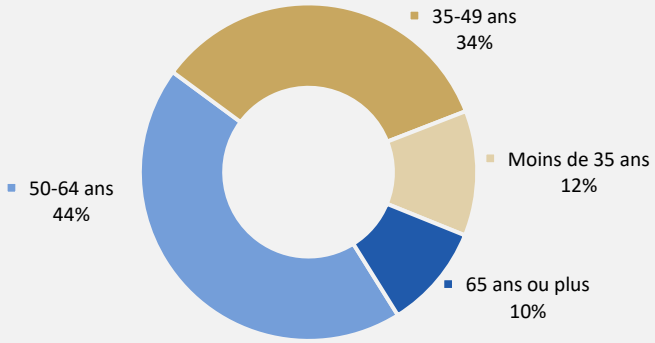

Quel est votre âge ?

Unité : nombre de réponses

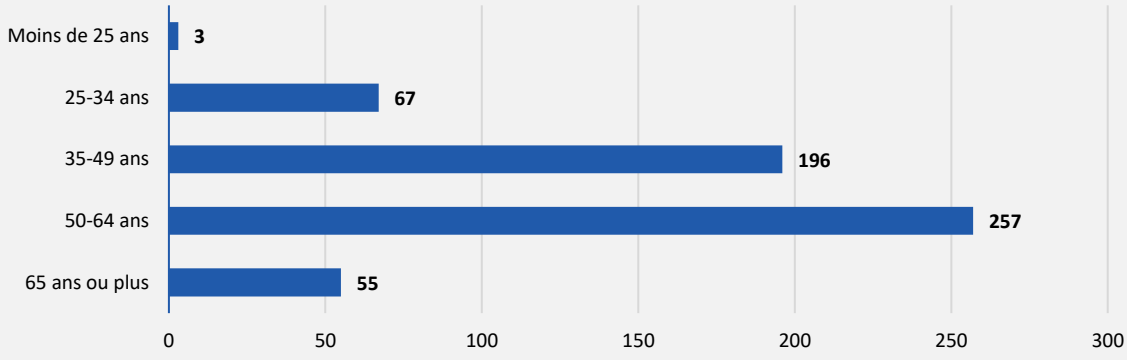

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 61% des artistes-auteurs sont âgés d'au moins 50 ans, versus 47% des artisans d'art et 77% des professionnels exerçant à titre libéral.
- 17% des artistes-auteurs sont âgés d'au moins 65 ans, versus 4% des artisans d'art.
- Les artisans d'art de moins de 35 ans interviennent principalement dans les métiers liés à la céramique, au verre et cristal et à la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie.

Artisan d'art

Quel est votre âge ?

Unité : part en % du nombre de répondants

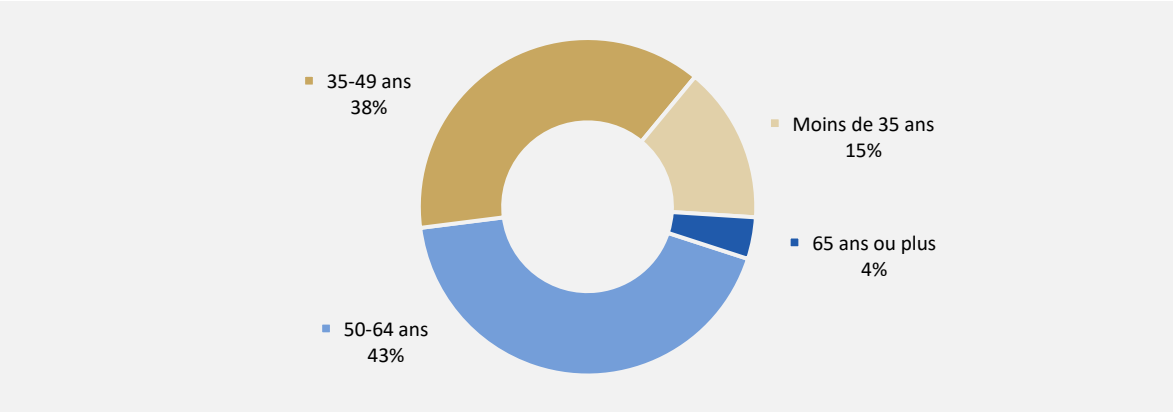

Artiste-auteur

Quel est votre âge ?

Unité : part en % du nombre de répondants

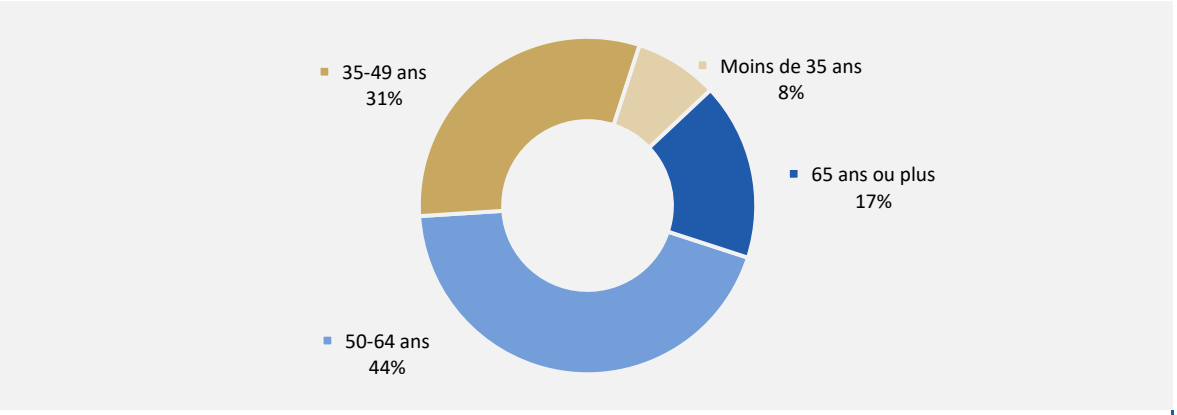

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- Les personnes âgées de moins de 50 ans représentent plus de la moitié des répondants en Pays de la Loire, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Bretagne, versus 46% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à moins de 40% en Ile-de-France et en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Ateliers d'art gérés par des personnes âgées de moins de 50 ans

Unité : part en % du nombre de répondants

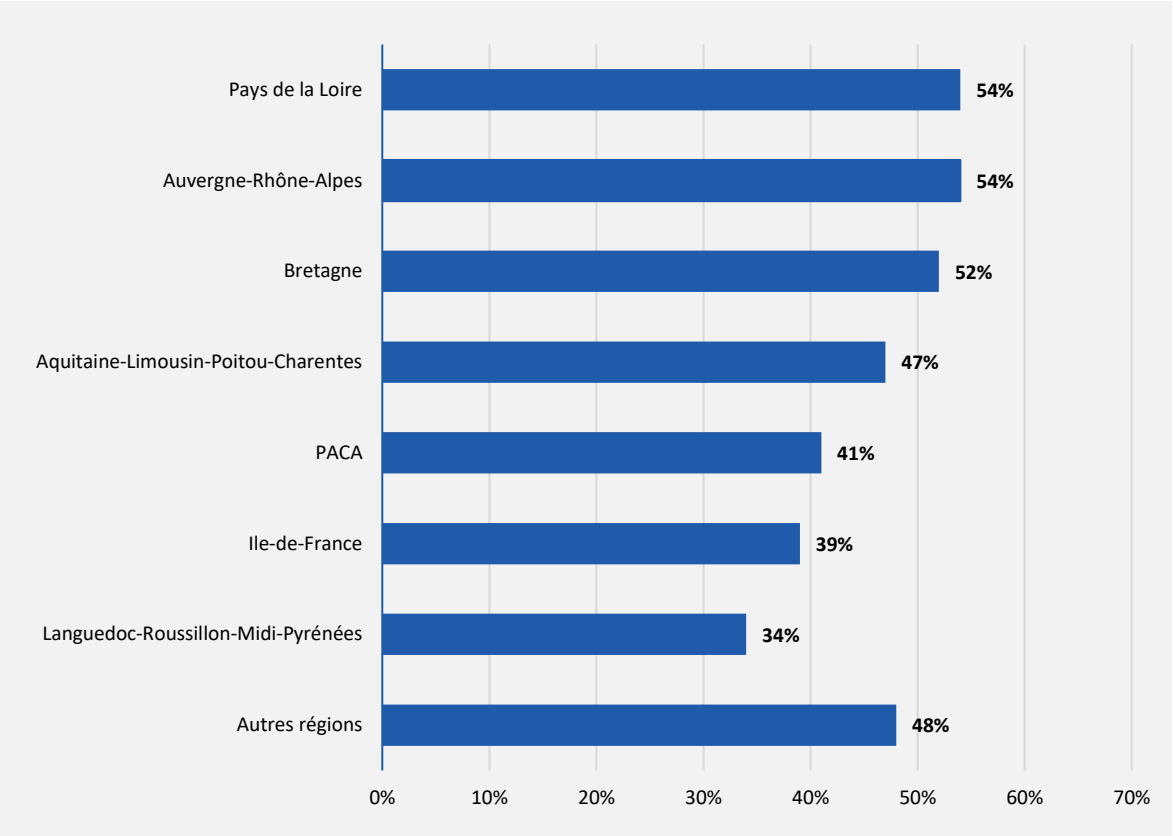

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « 50 ans et plus »

- % des répondants âgés de 50 ans et plus sont des
- Parmi les personnes d'au moins 50 ans :
  - 41% ont un niveau de formation générale supérieur ou égal à bac +3,
  - 39% ont suivi une formation diplômante aux métiers d'art,
  - 26% ont suivi une formation de métiers d'art non diplômante dans un centre de formation,
  - 46% ont reçu une ou plusieurs formation(s) complémentaire(s) par un collègue,
  - 8% ont été apprentis dans les métiers d'art.
- 73% des personnes d'au moins 50 ans ont reçu au moins une formation, qu'elle soit diplômante, non diplômante ou complémentaire via un pair.

50 ans et plus

Sexe des répondants

Unité : part en % du nombre de répondants

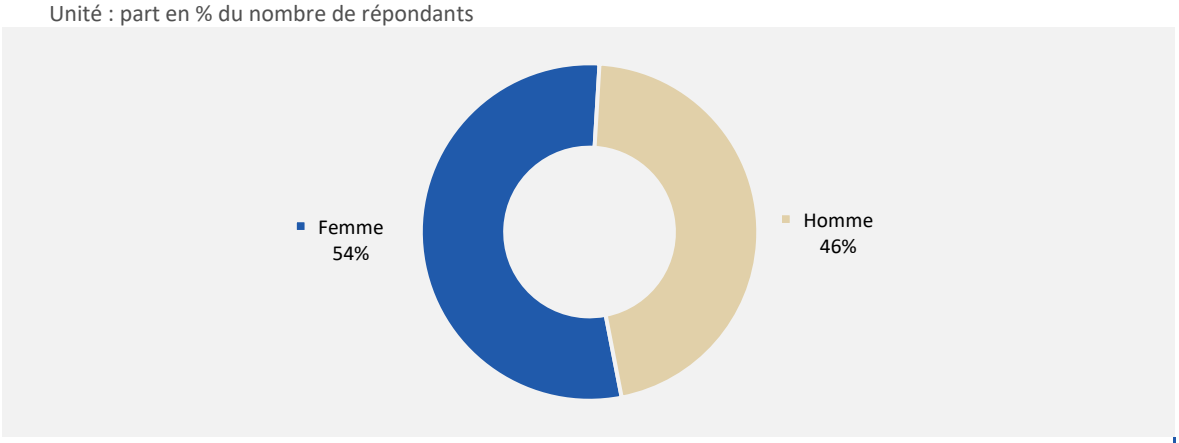

Domaine d'activité des répondants

Unité : part en % du nombre de répondants

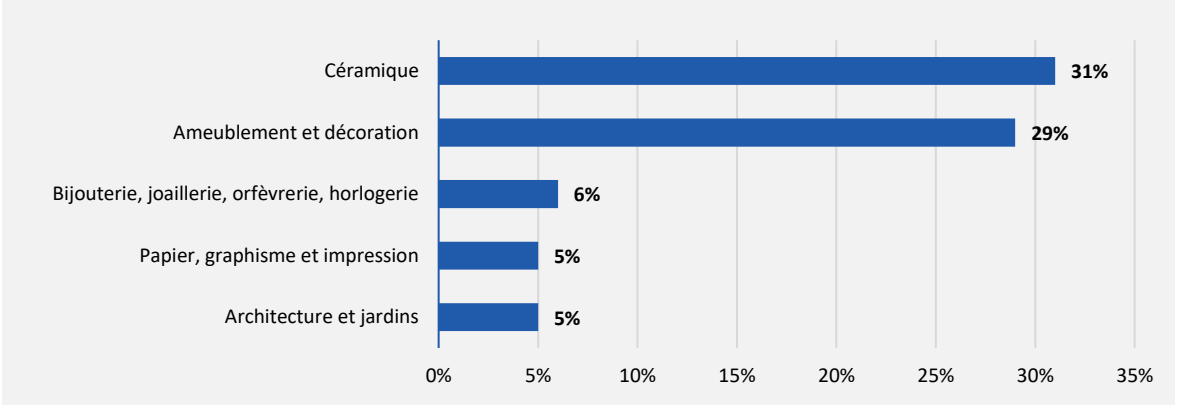

NB : ce graphique présente les 5 principaux domaines d'activité associés aux personnes âgées d'au moins 50 ans

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 79% des répondants ont un niveau de formation générale équivalent ou supérieur au baccalauréat.

- 14% des hommes se déclarent autodidactes, versus 6% des femmes.
- 52% des femmes ont un niveau de formation équivalent au moins à bac +3, versus 31% des hommes.
- 23% des professionnels exerçant sous forme libérale se déclarent autodidactes, versus 9% pour l'ensemble des répondants.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 23% des répondants ont un CAP/BEP, tandis que 33% ont un niveau bac +3 à bac +5.

Quel est votre niveau de formation générale ?

Unité : part en % du nombre de répondants

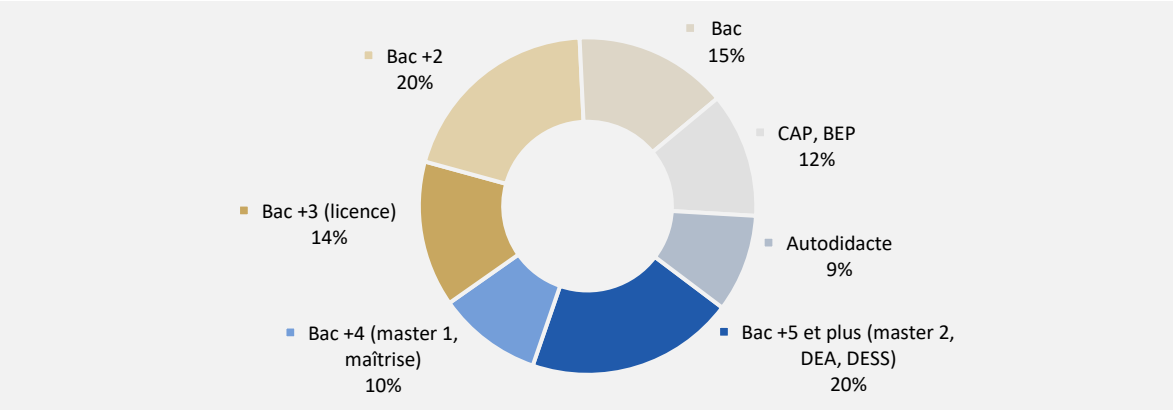

Quel est votre niveau de formation générale ?

Unité : nombre de réponses

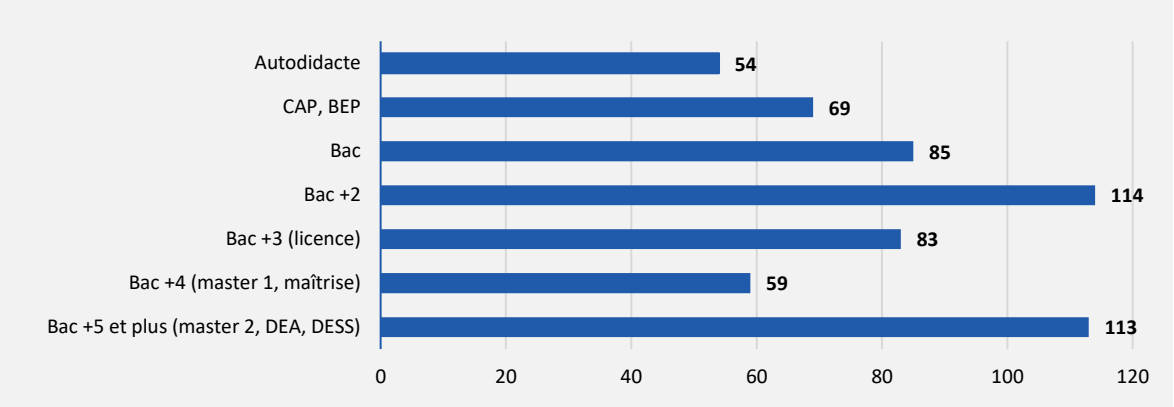

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- Le niveau moyen de formation générale des artistes-auteurs est plus élevé que celui des artisans d'art. Ainsi, 37% des artistes-auteurs ont un diplôme de niveau bac +4 ou bac +5, versus 24% des artisans d'art.
- Les femmes ont un niveau de formation générale globalement plus avancé que les hommes, aussi bien chez les artisans d'art que chez les artistes-auteurs.
- Parmi les assujettis au sein de la Maison des Artistes, 42% ont un diplôme de niveau bac +3 et plus.

Artisan d'art

Niveau de formation générale selon le sexe des répondants

Unité : part en % du nombre de répondants

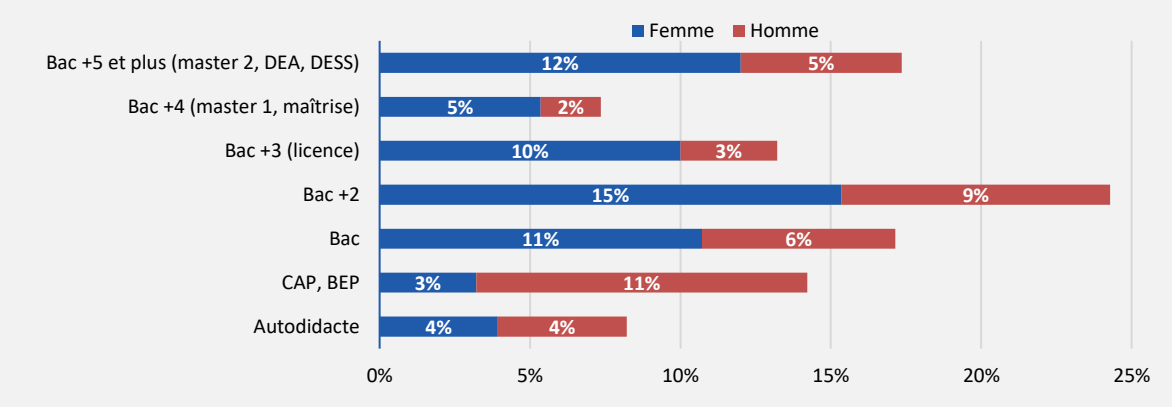

Artiste-auteur

Niveau de formation générale selon le sexe des répondants

Unité : part en % du nombre de répondants

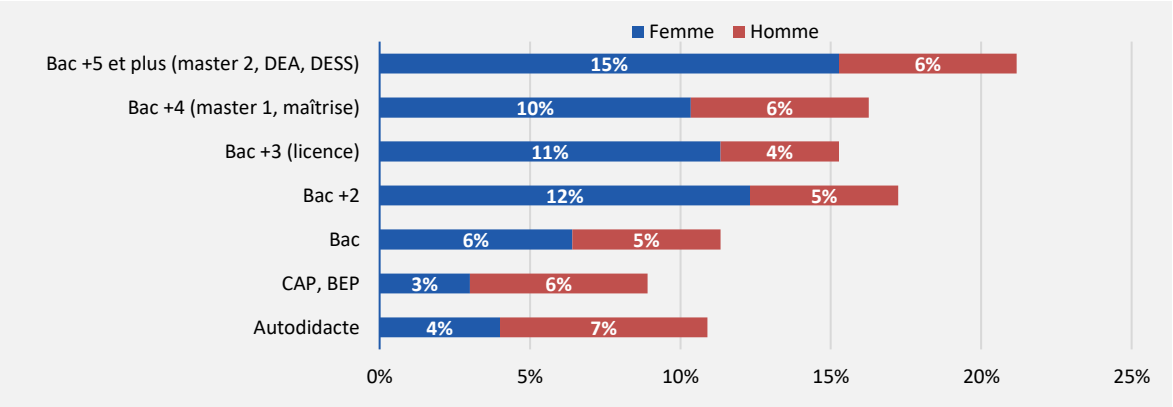

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- Plus de la moitié des répondants en Ile-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes disposent d'un diplôme équivalent ou supérieur à un bac +3, versus 44% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à moins de 35% en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Ateliers d'art gérés par des diplômés disposant d'un niveau supérieur ou égal à bac +3

Unité : part en % du nombre de répondants

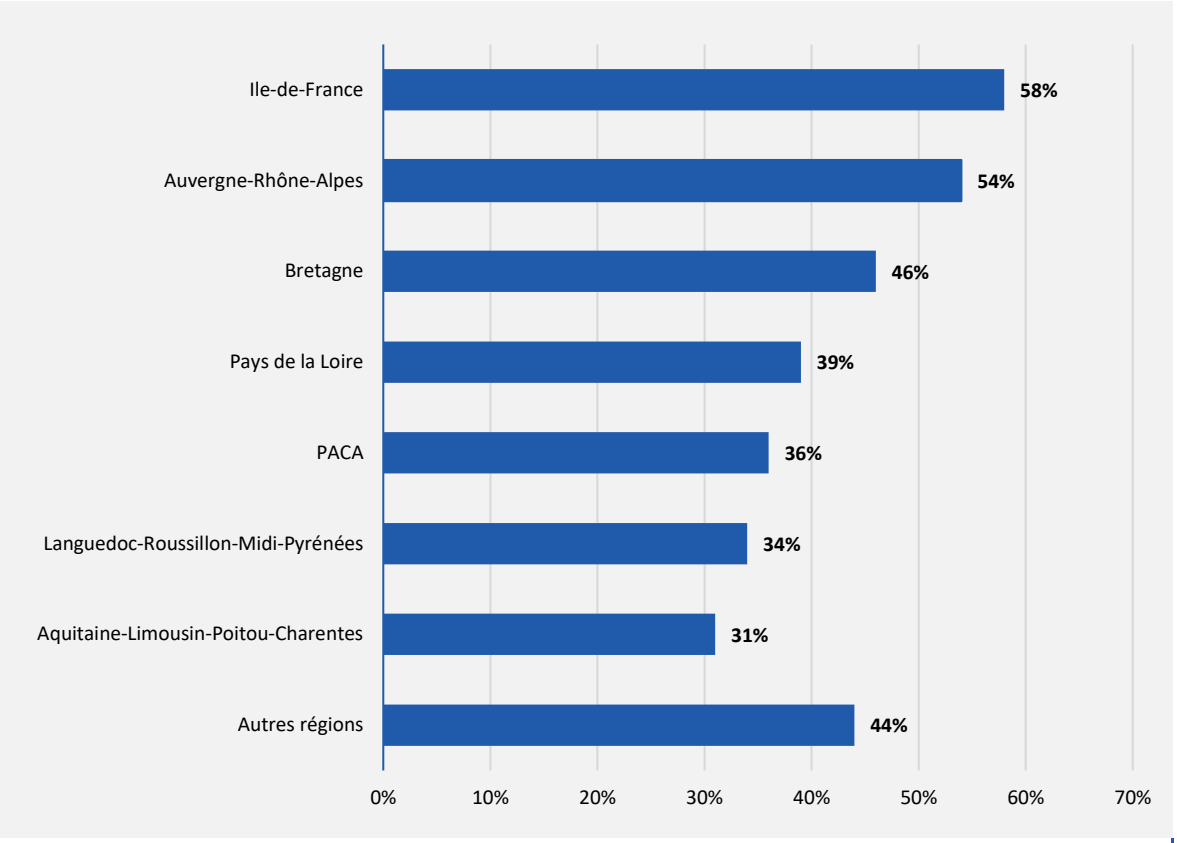

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Parmi les candidats n'étant pas autodidactes, 5% des répondants ont acquis leur niveau de formation générale dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

- Cette part monte à 12% chez les 65 ans et plus, versus 4% chez les moins de 50 ans.

Avez-vous obtenu ce niveau de formation générale dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

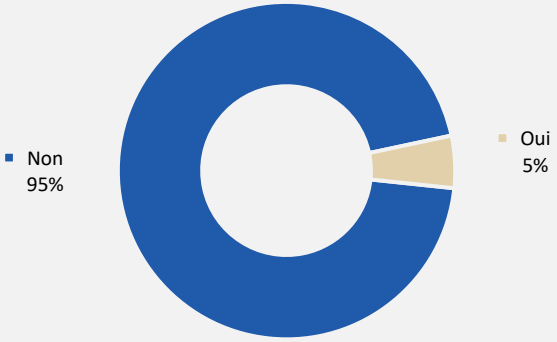

Données sur la base des répondants n'étant pas autodidactes

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 48% des répondants ont suivi une formation diplômante aux métiers d'art.

- Cette part monte à :
  - 70% chez les professionnels du verre et cristal et à 67% chez les ébénistes,
  - 76% chez les 25-34 ans, versus 39% chez les 50 ans et plus.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, près des deux tiers des répondants ont suivi une formation technique liée aux métiers d'art.

Avez-vous suivi une formation diplômante aux métiers d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

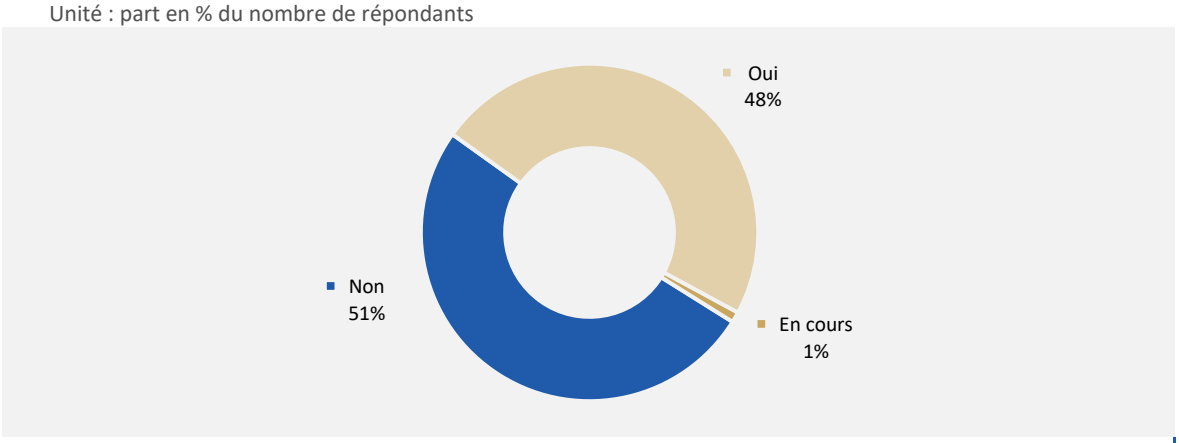

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- Plus de la moitié des répondants en Auvergne-Rhône-Alpes, en Ile-de-France et en Pays de la Loire ont bénéficié d'une formation diplômante aux métiers d'art, versus 48% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 30% en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Répondants ayant bénéficié d'une formation diplômante aux métiers d'art

Unité : part en % du nombre de répondants

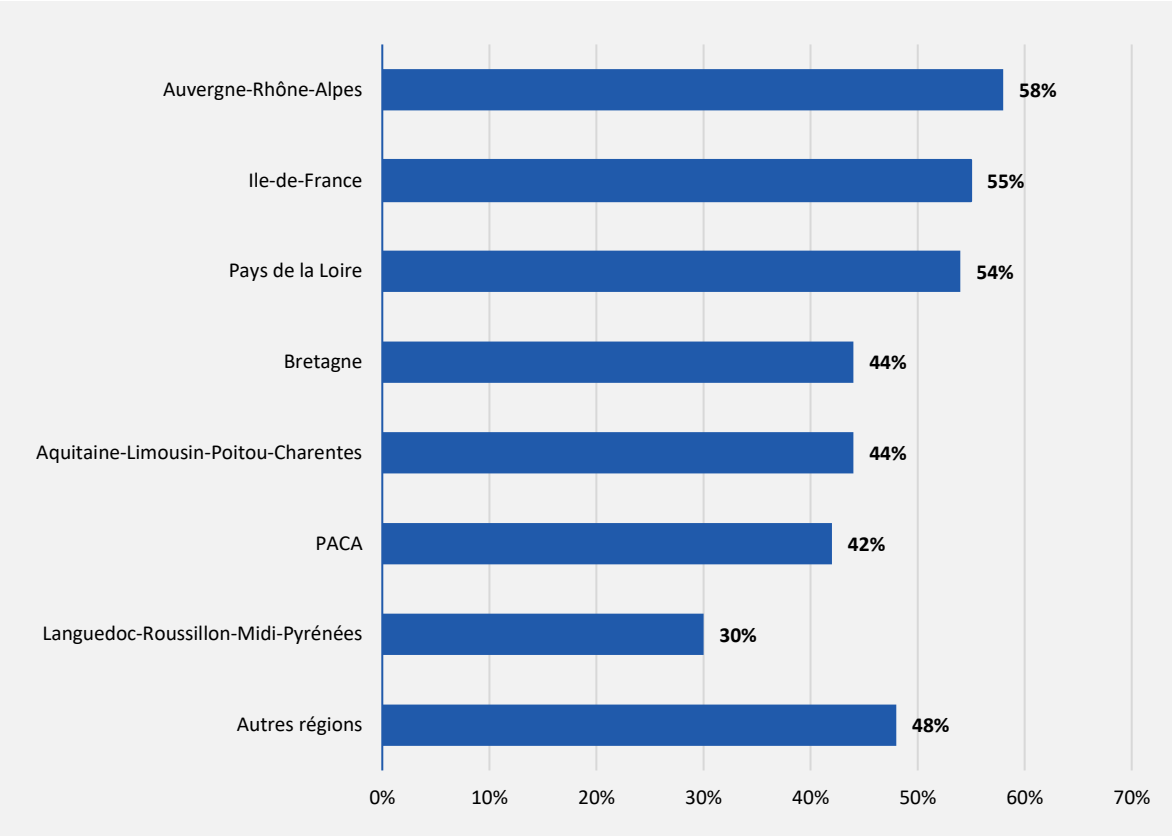

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Parmi les répondants ayant suivi une formation diplômante aux métiers d'art, le niveau de formation correspondait principalement au CAP/BEP (35%) et au bac +2 (20%).

- 24% des hommes ont suivi une formation diplômante aux métiers d'art de niveau bac, bac pro, BMA, BT, BP, BM et BTM, versus 6% des femmes.

À quel niveau correspond-elle ?

Unité : part en % du nombre de répondants

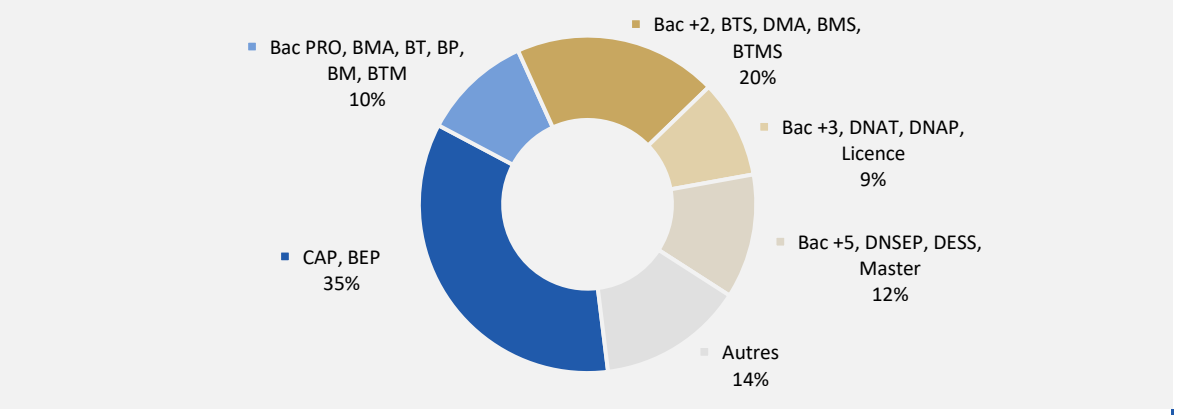

Données sur la base des répondants ayant suivi une formation diplômante aux métiers d'art

À quel niveau correspond-elle ?

Unité : nombre de réponses

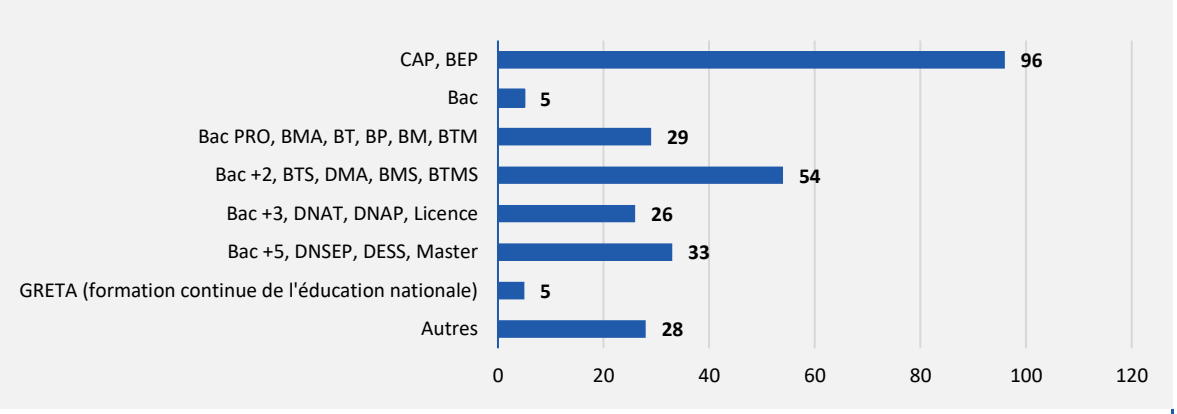

Données sur la base des répondants ayant suivi une formation diplômante aux métiers d'art

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- Parmi les répondants ayant suivi une formation diplômante aux métiers d'art, le niveau de formation correspondait au CAP/BEP pour 42% des artisans d'art, versus 17% pour les artistes-auteurs.
- La formation correspondait à un niveau bac + 3 et bac +5 pour 32% des artistes-auteurs, versus 15% des artisans d'art.

Artisan d'art

À quel niveau correspond-elle ?

Unité : nombre de réponses

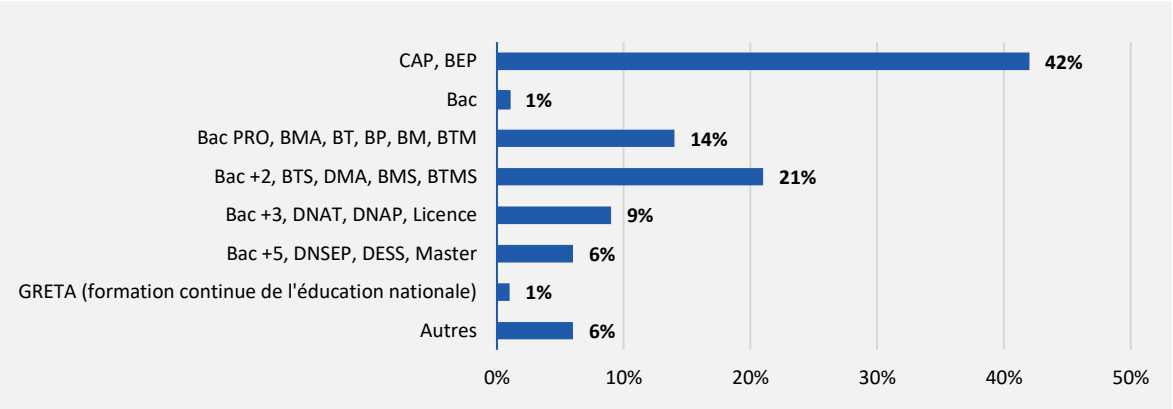

Données sur la base des répondants ayant une formation diplômante

Artiste-auteur

À quel niveau correspond-elle ?

Unité : nombre de réponses

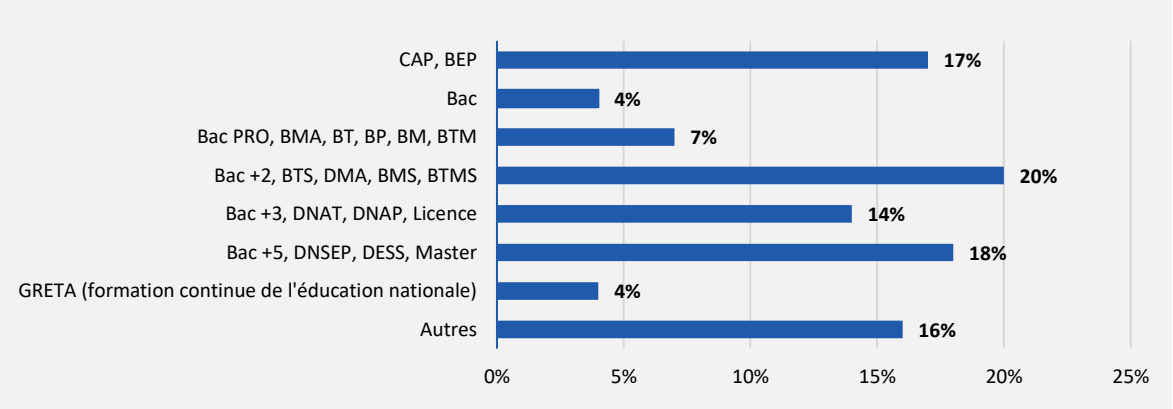

Données sur la base des répondants ayant une formation diplômante

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, 3% des répondants disposent d'un diplôme de formation aux métiers d'art d'un niveau bac +3 à bac +5, versus 21% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part monte à 21% en Auvergne-Rhône-Alpes et à 41% en Ile-de-France.

Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

À quel niveau correspond-elle ?

Unité : part en % du nombre de répondants

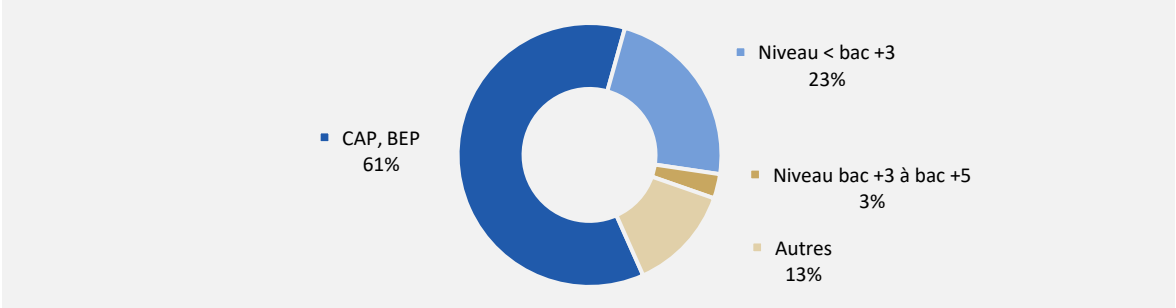

Auvergne-Rhône-Alpes

À quel niveau correspond-elle ?

Unité : part en % du nombre de répondants

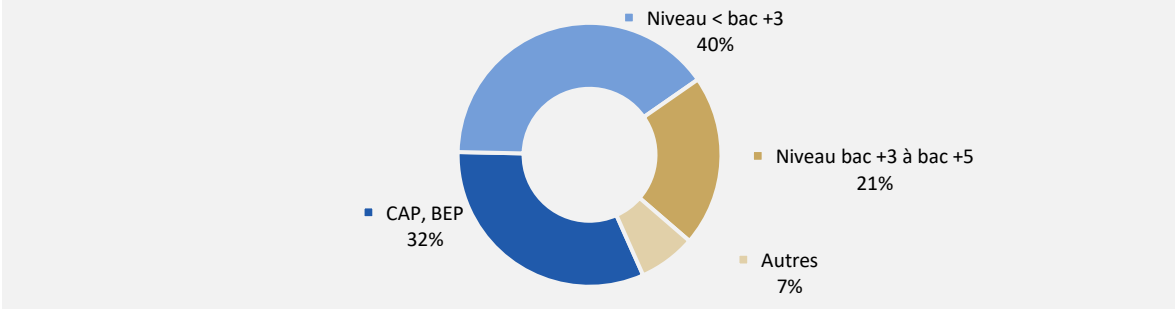

Ile-de-France

À quel niveau correspond-elle ?

Unité : part en % du nombre de répondants

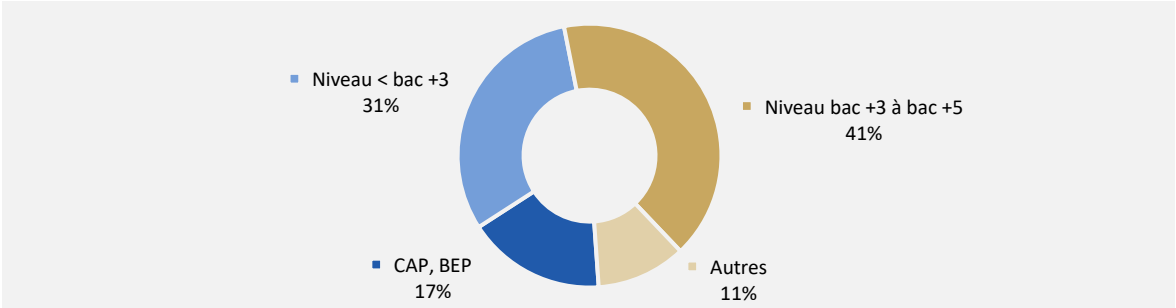

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 4% des répondants ayant suivi une formation diplômante aux métiers d'art ont obtenu leur niveau de diplôme dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Avez-vous obtenu ce niveau de diplôme dans les métiers d'art dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

Données sur la base des répondants ayant suivi une formation diplômante aux métiers d'art

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 79% des répondants considèrent que la formation diplômante qu'ils ont suivie les prépare bien à l'exercice de leur métier.

- Cette part monte à 85% pour les hommes, versus 75% pour les femmes.
- Cete part tombe à 68% chez les diplômés bac +5.
- Seulement 3% des sondés estiment que la formation diplômante qu'ils ont suivie n'est pas du tout utile dans le cadre de l'exercice de leur métier.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 88% des répondants considèrent que leur formation technique les a bien préparés à l'exercice de leur métier.

Estimez-vous que cette formation diplômante vous a bien préparé à l'exercice de votre métier ?

Unité : part en % du nombre de répondants

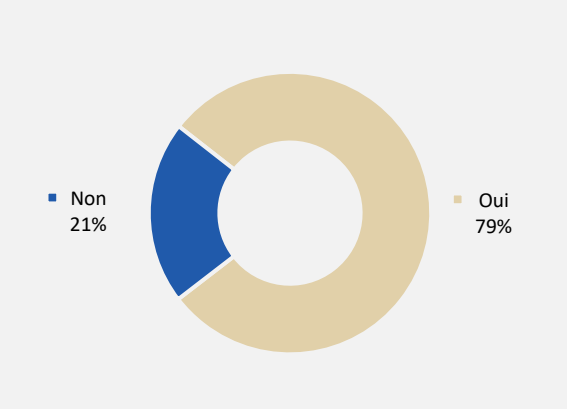

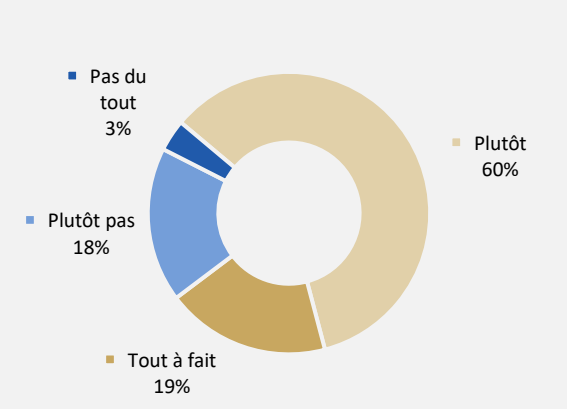

Données sur la base des répondants ayant suivi une formation diplômante aux métiers d'art

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Un quart des répondants ont suivi une formation de métiers d'art non diplômante dans un centre de formation de métiers d'art.

- Cette part monte à :
  - 29% chez les femmes, versus 18% chez les hommes,
  - 34% chez les personnes ayant reçu une formation complémentaire aux métiers d'art par un pair.

Avez-vous suivi une formation de métiers d'art non diplômante dans un centre de formation de métiers d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

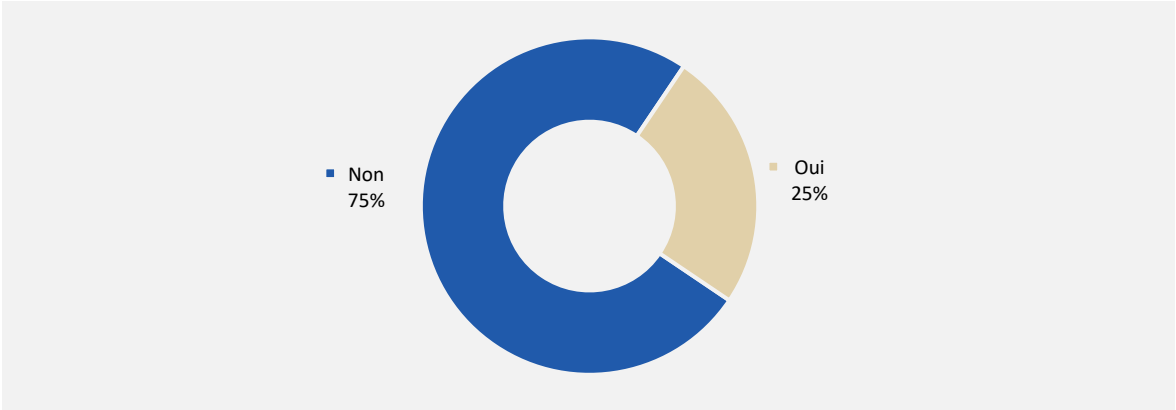

Dans quel organisme avez-vous suivi une formation de métiers d'art non diplômante ?

Unité : nombre de réponses

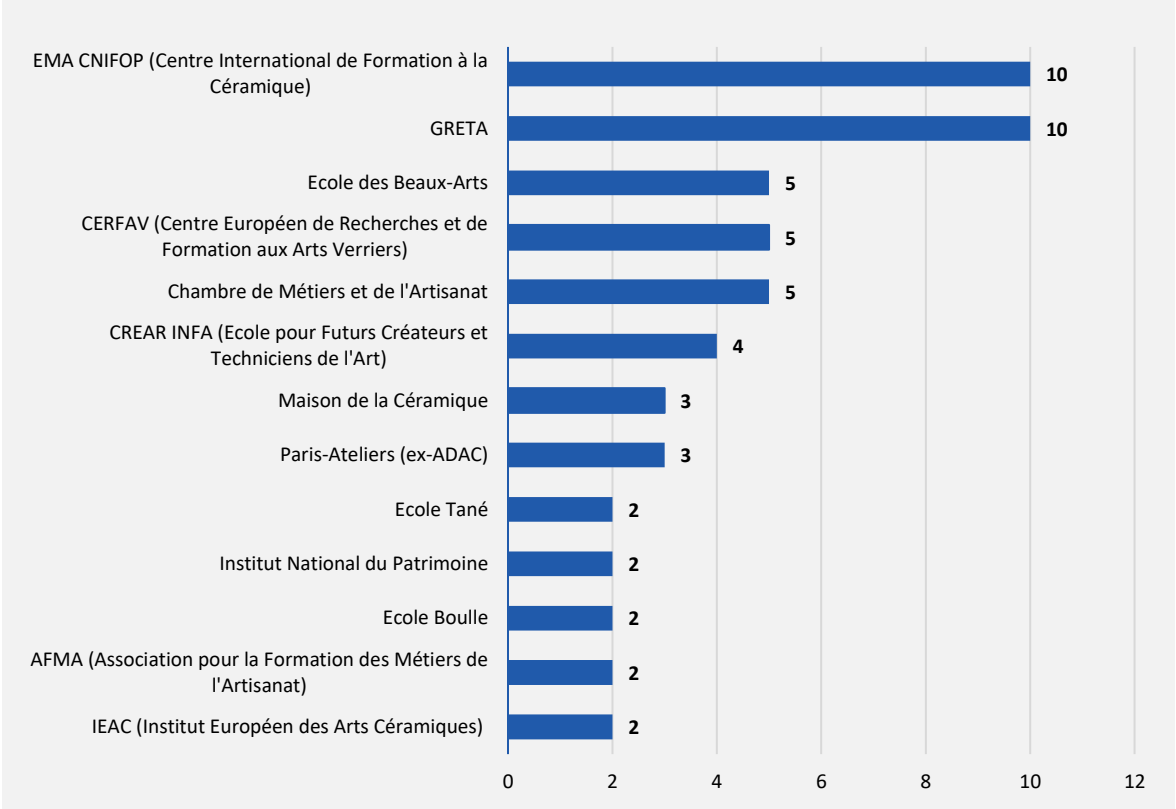

Données sur la base des répondants ayant suivi une formation de métiers d'art non diplômante dans un centre de formation de métiers d'art / NB : ce graphique présente les 13 principaux organismes recensés dans l'étude

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 44% des répondants ont reçu une ou plusieurs formation(s) complémentaire(s) aux métiers d'art dispensée(s) par un pair.

- Cette part monte à :
  - 63% pour les professionnels des métiers d'art liés à la céramique,
  - 50% pour les adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 34% pour ceux qui ne le sont pas,
  - 48% chez les femmes, versus 38% chez les hommes,
  - 47% pour les structures unipersonnelles.

Avez-vous reçu une ou plusieurs formation(s) complémentaire(s) aux métiers d'art dispensée(s) par un collègue, professionnel de métiers d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

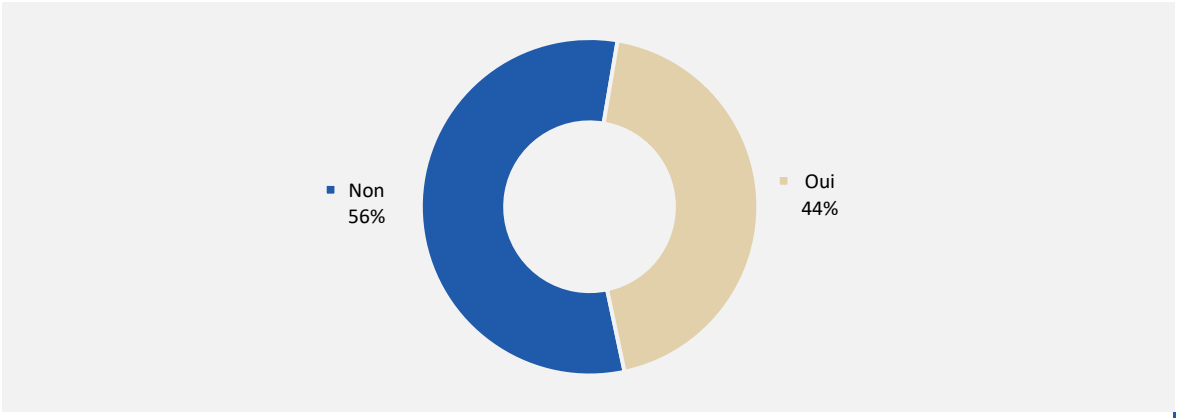

Concernant quel métier d'art ou quelle technique de métier d'art avez-vous reçu une ou plusieurs formation(s) complémentaire(s) par un collègue, professionnel de métiers d'art ?
(plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

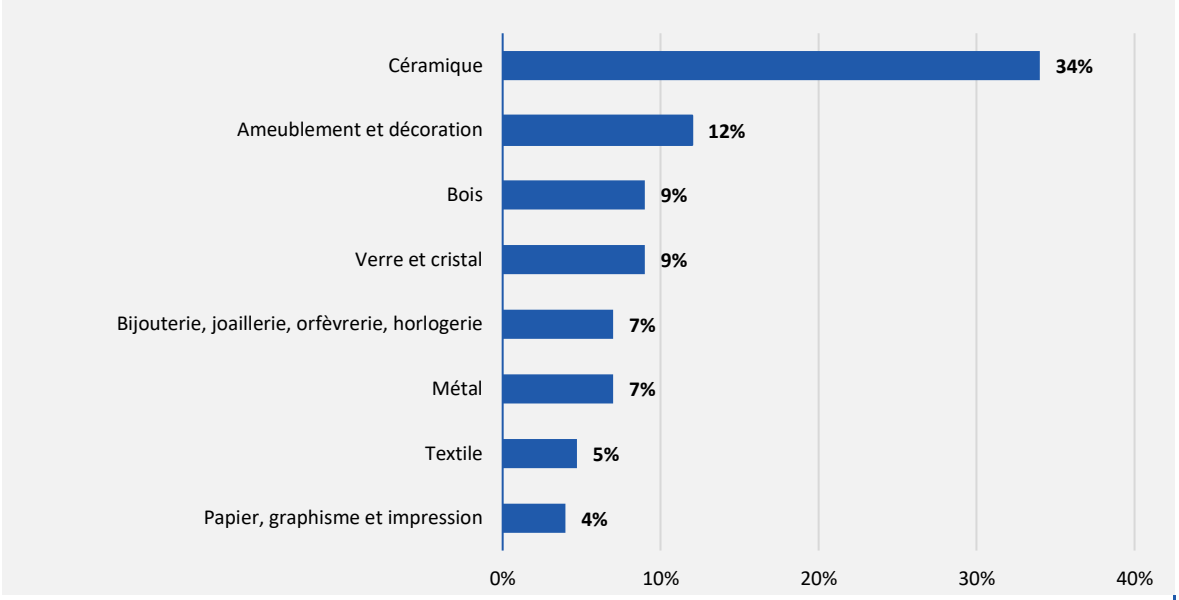

Données sur la base des répondants ayant reçu une formation complémentaire aux métiers d'art par un collègue
NB : ce graphisme présente les 8 principaux métiers d'art ou techniques de métier d'art recensés dans l'étude

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- Plus de la moitié des répondants en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ont bénéficié d'une formation complémentaire aux métiers d'art, versus 44% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 32% en Bretagne.

Répondants ayant bénéficié d'une ou plusieurs formation(s) complémentaire(s) aux métiers d'art par un collègue, professionnel de métiers d'art

Unité : part en % du nombre de répondants

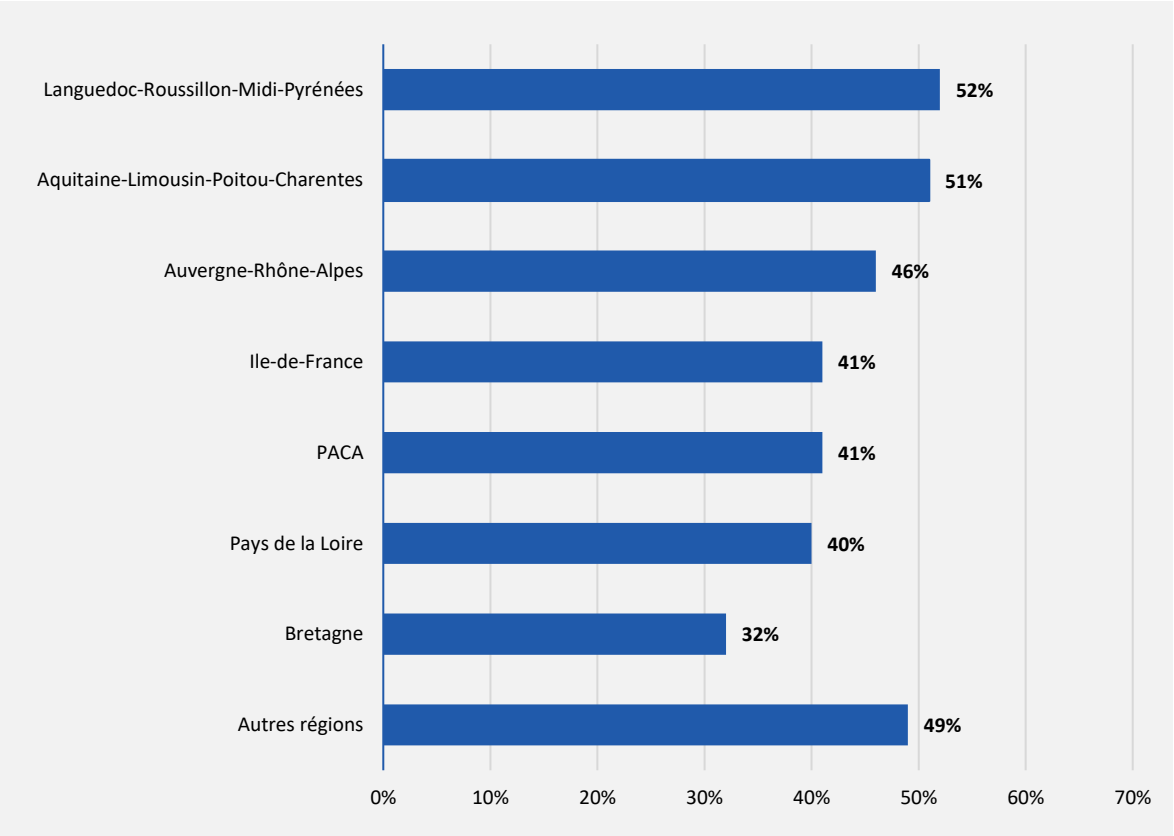

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 11% des répondants ont été apprentis dans les métiers d'art.

- Cette part monte à :
  - 23% chez les ébénistes,
  - 16% chez les hommes, versus 8% chez les femmes,
  - 17% pour les détenteurs d'un titre, label, prix, etc., versus 8% pour ceux qui n'en ont pas,
  - 18% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 9% pour les structures unipersonnelles.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 26% des répondants ont été apprentis dans le passé.

Avez-vous été apprenti(e) dans les métiers d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

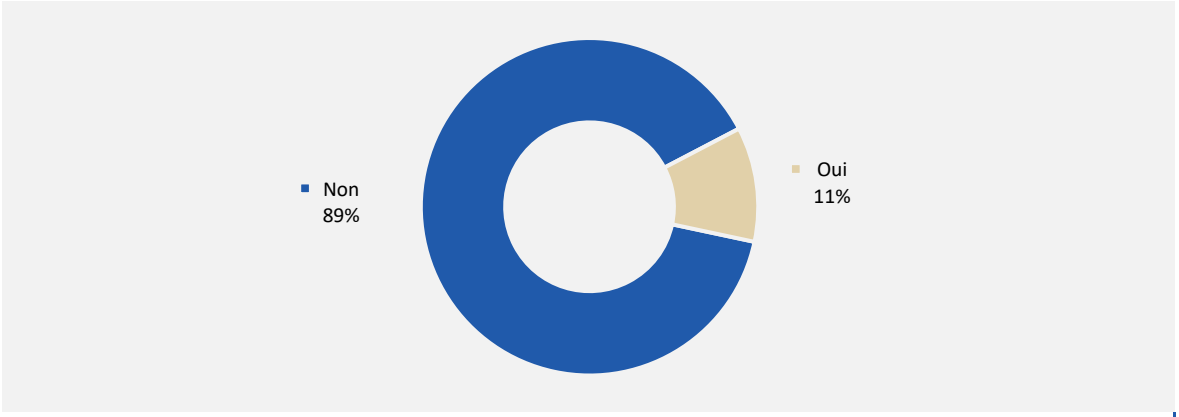

➲ Pour 88% des répondants ayant été apprentis, leur apprentissage était en adéquation avec le métier d'art qu'ils exercent actuellement.

Diriez-vous que l'apprentissage que vous avez suivi était en adéquation avec le métier d'art que vous exercez actuellement ?

Unité : part en % du nombre de répondants

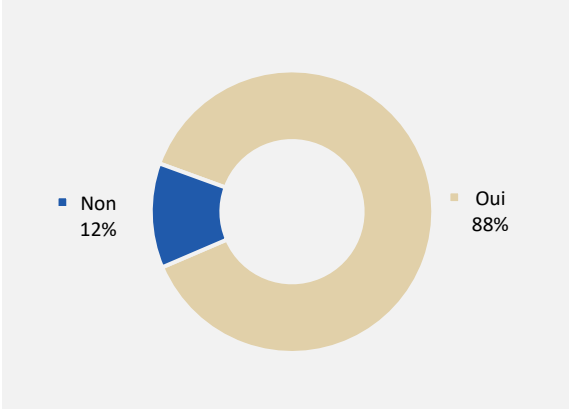

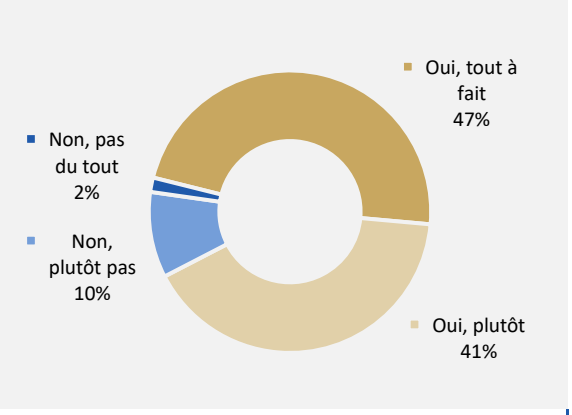

Données sur la base des répondants ayant déjà été apprentis dans les métiers d'art

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- 19% des répondants en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ont été apprentis dans le passé, versus 11% pour l'ensemble des sondés.

Répondants ayant été apprentis dans les métiers d'art

Unité : part en % du nombre de répondants

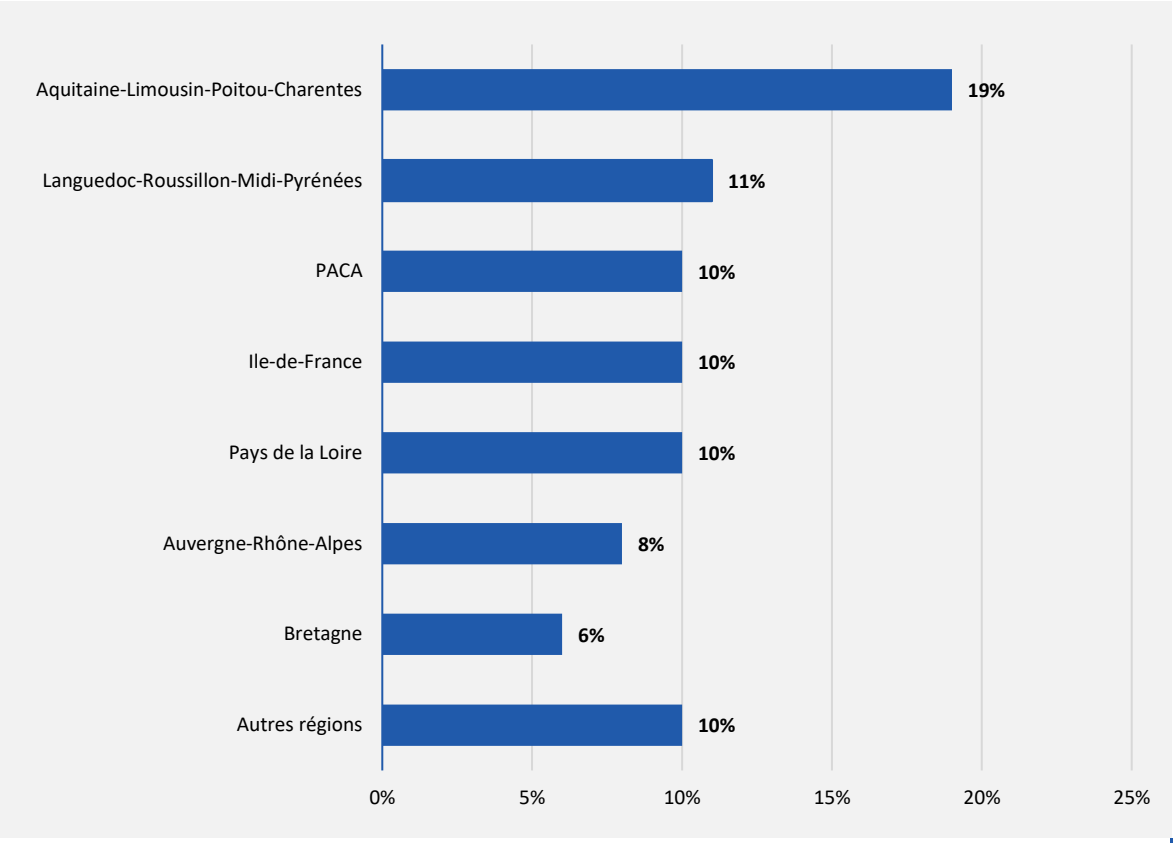

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 31% des répondants travaillent dans les métiers d'art depuis plus de 20 ans.

- Cette part monte à :
  - 41% pour les détenteurs de titre, label ou prix, versus 21% pour ceux qui n'en ont pas,
  - 47% chez les hommes, versus 21% chez les femmes,
  - 67% chez les 65 ans et plus, versus 10% chez les 35-49 ans,
  - 48% chez les autodidactes et 53% chez les diplômés d'un CAP/BEP, versus 20% chez les diplômés bac +2 et bac +3,
  - 43% chez les répondants ayant été apprentis, versus 30% chez ceux qui ne l'ont pas été,
  - 40% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 28% pour les structures unipersonnelles.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 46% des répondants exercent personnellement une activité dans le domaine de la restauration depuis plus de 20 ans.

Depuis combien de temps travaillez-vous dans les métiers d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

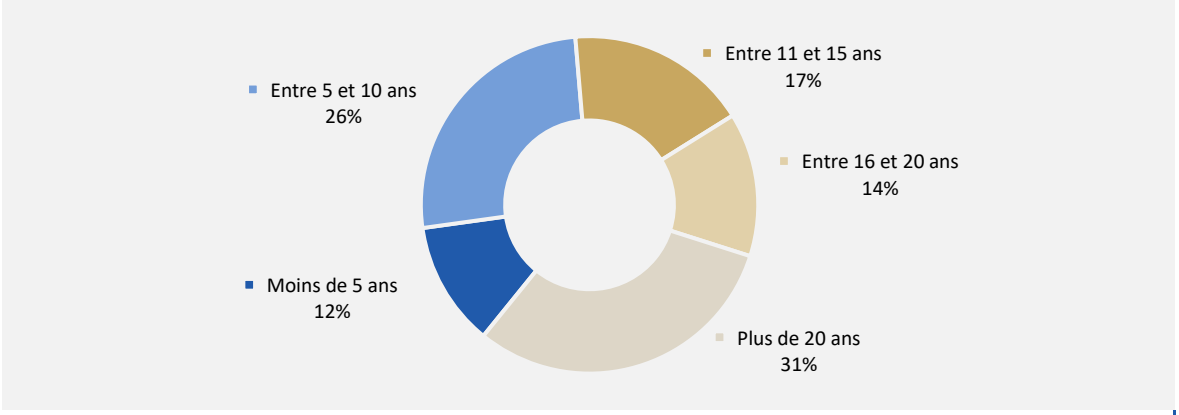

Depuis combien de temps travaillez-vous dans les métiers d'art ?

Unité : nombre de réponses

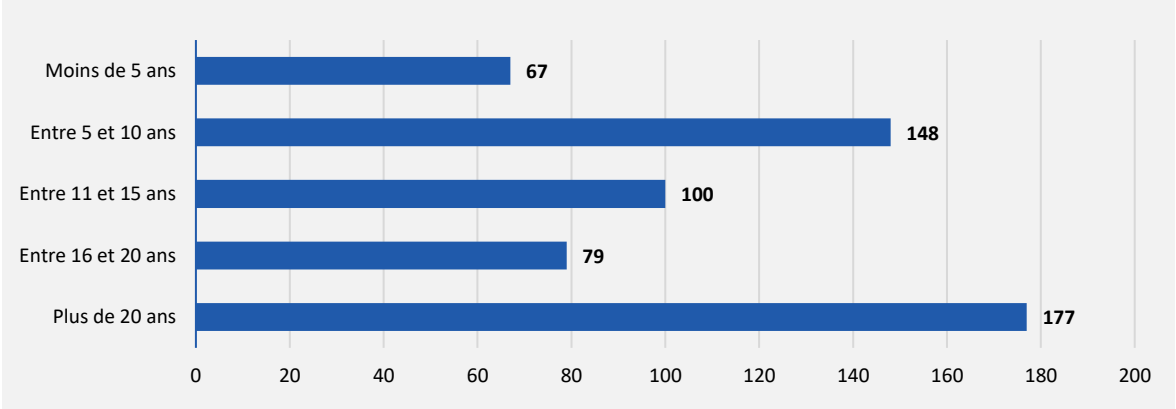

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- L'ancienneté dans les métiers d'art est plus importante chez les artistes-auteurs. Ils sont 42% à travailler dans le secteur depuis plus de 20 ans, versus 24% chez les artisans d'art.

Artisan d'art

Depuis combien de temps travaillez-vous dans les métiers d'art ?
Unité : part en % du nombre de répondants

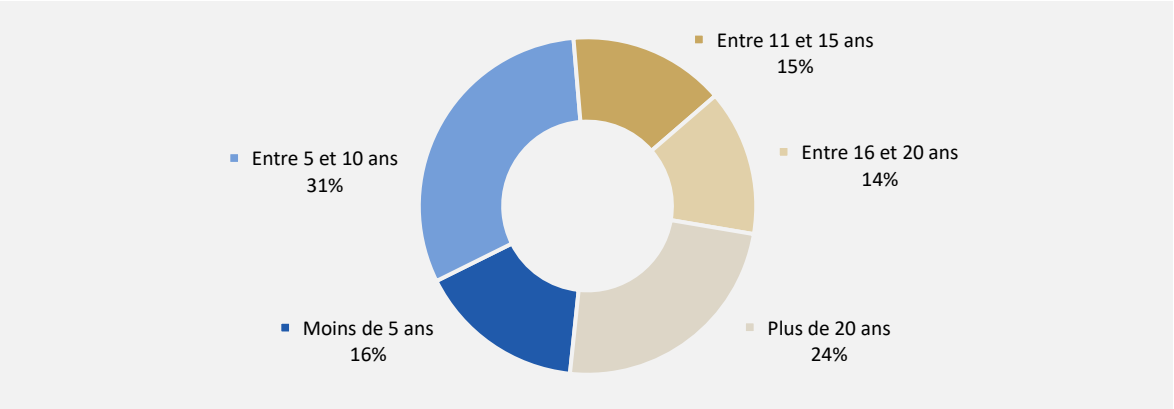

Artiste-auteur

Depuis combien de temps travaillez-vous dans les métiers d'art ?
Unité : part en % du nombre de répondants

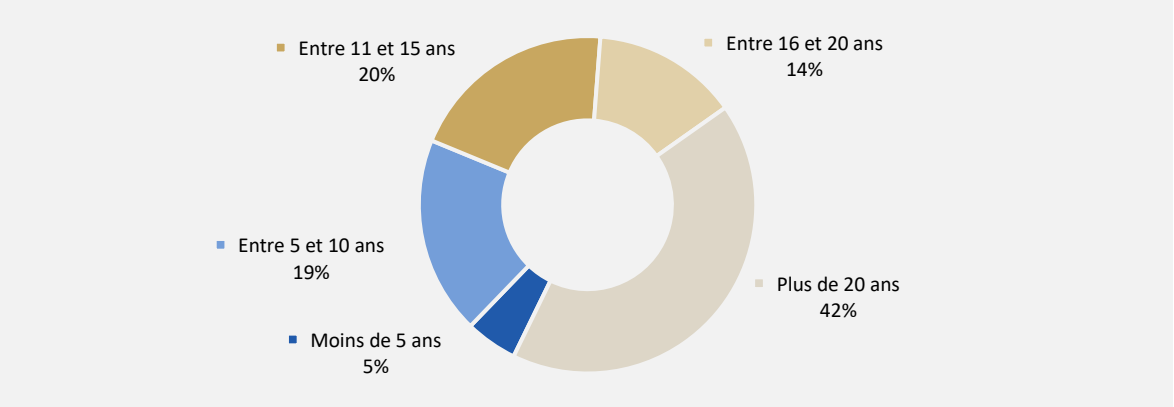

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- 39% des répondants en Ile-de-France et en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées opèrent dans les métiers d'art depuis plus de 20 ans, versus 31% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 16% en Bretagne.

Répondants exerçant leur activité depuis de 20 ans

Unité : part en % du nombre de répondants

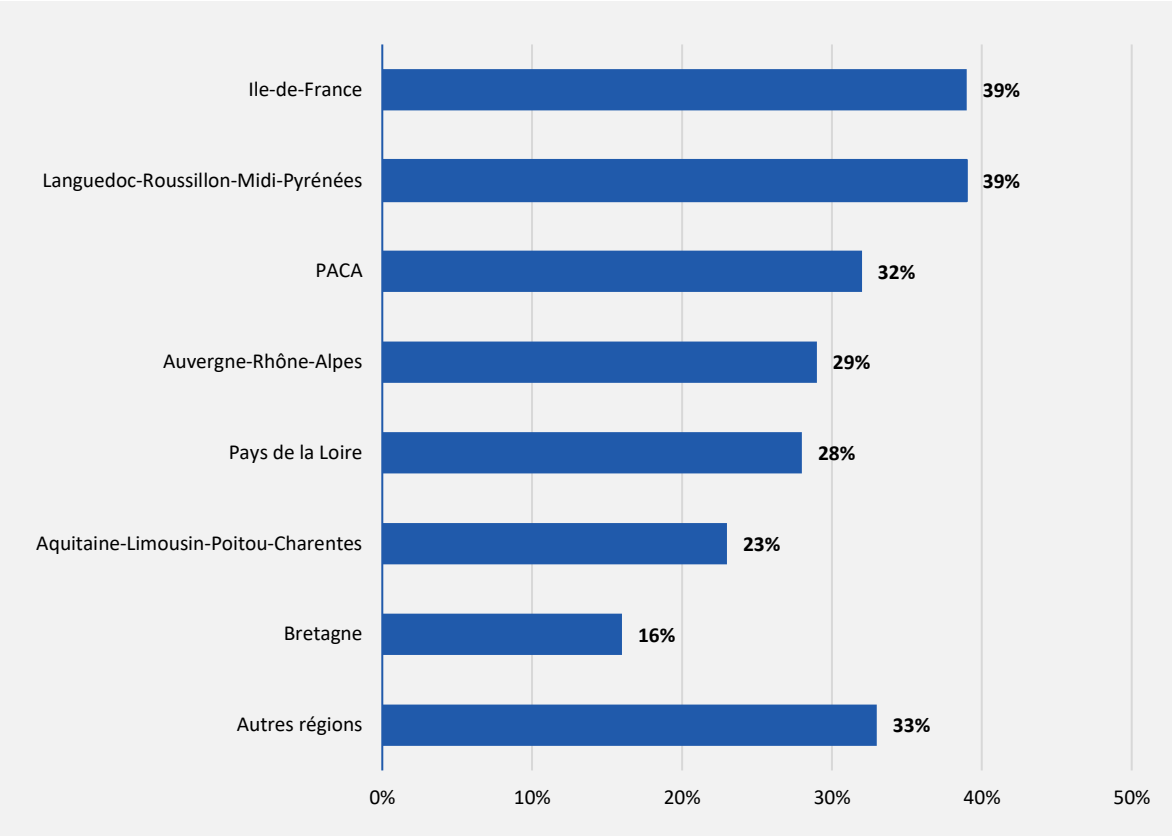

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 53% des répondants estiment que le terme « artisan d'art » désigne le mieux la communauté des métiers d'art, devant « artisan-créateur » (38%) et « professionnel des métiers d'art » (38%).

- Cette part monte à :
  - 56% chez les femmes, versus 49% chez les hommes,
  - 75% chez les 25-34 ans, versus 29% chez les 65 ans et plus,
  - 77% pour les micro-entreprises.

Selon vous, quel(s) qualificatif(s) désigne(nt) le mieux la communauté des métiers d'art ?
(plusieurs réponses possibles)
Unité : part en % du nombre de répondants

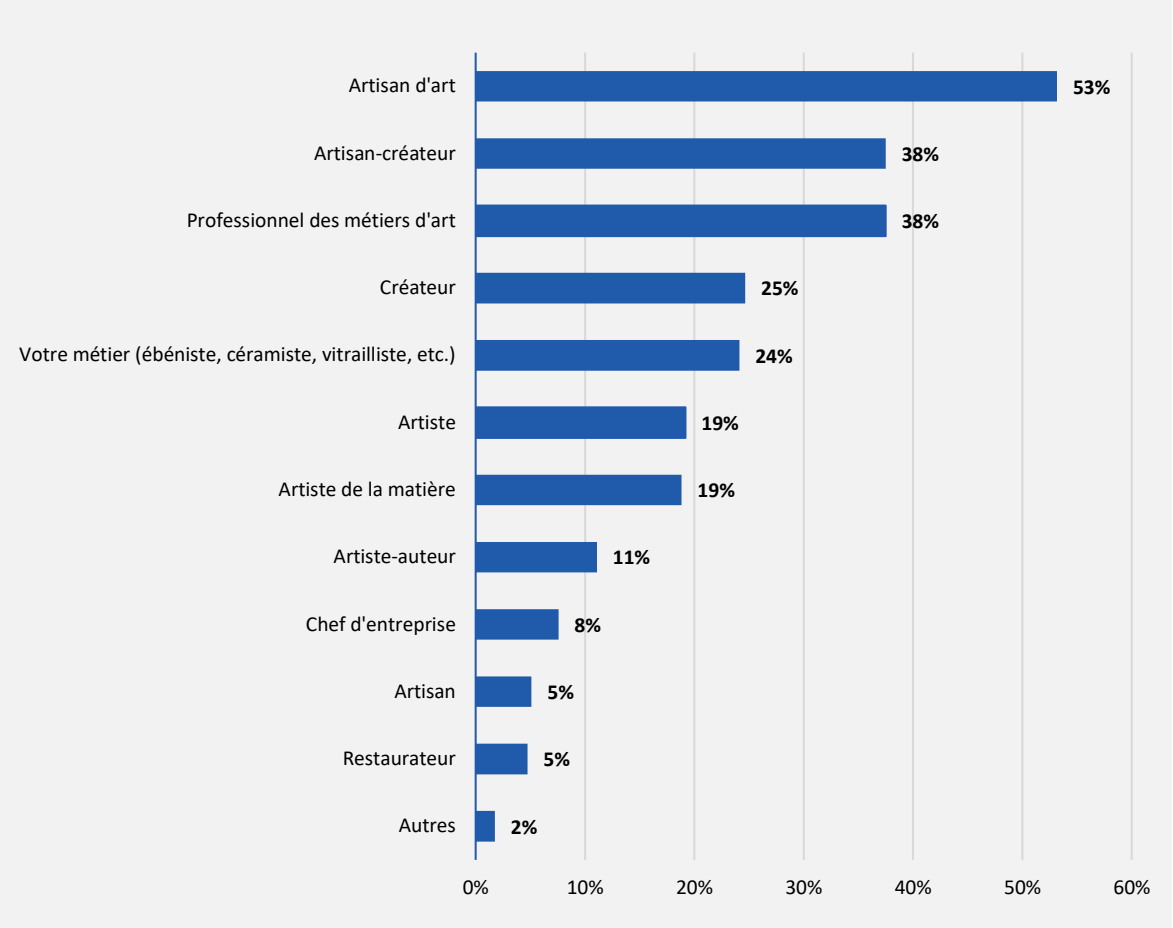

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- Pour les artisans d'art, les termes « artisan d'art » et « artisan-créateur » sont les plus cités pour désigner la communauté des métiers d'art, tandis que les artistes-auteur ont davantage évoqué les termes « artiste » et « professionnel des métiers d'art ».
- 67% des artisans d'art ont évoqué le terme « artisan d'art » pour représenter la communauté des métiers d'art, versus 31% des artistes-auteurs.
- 38% des artistes-auteurs ont mentionné le terme « artiste » pour désigner la communauté des métiers d'art, versus 7% des artisans d'art.

Artisan d'art

Selon vous, quel(s) qualificatif(s) désigne(nt) le mieux la communauté des métiers d'art ?
(plusieurs réponses possibles)
Unité : part en % du nombre de répondants

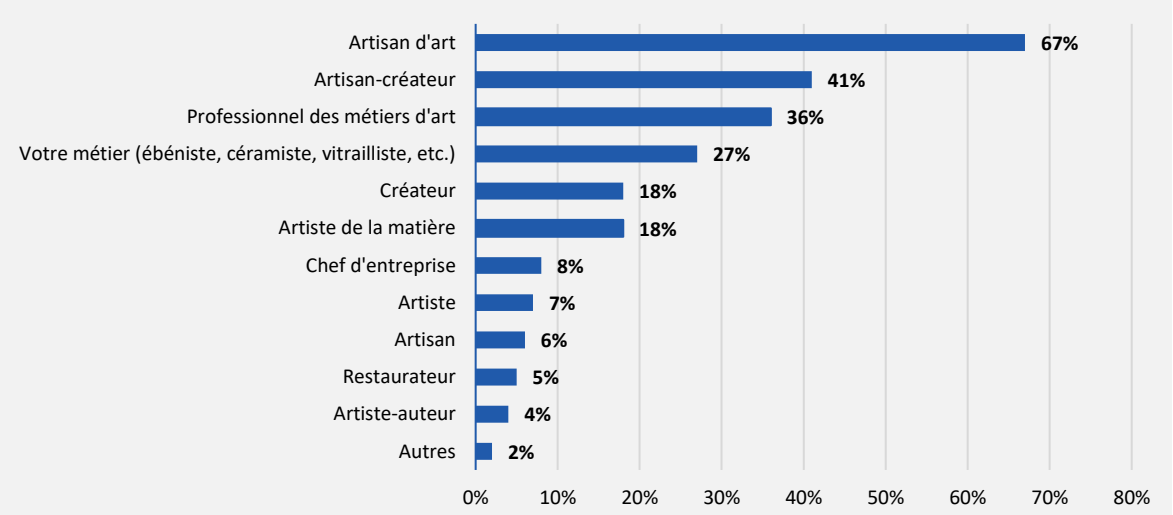

Artiste-auteur

Selon vous, quel(s) qualificatif(s) désigne(nt) le mieux la communauté des métiers d'art ?
(plusieurs réponses possibles)
Unité : part en % du nombre de répondants

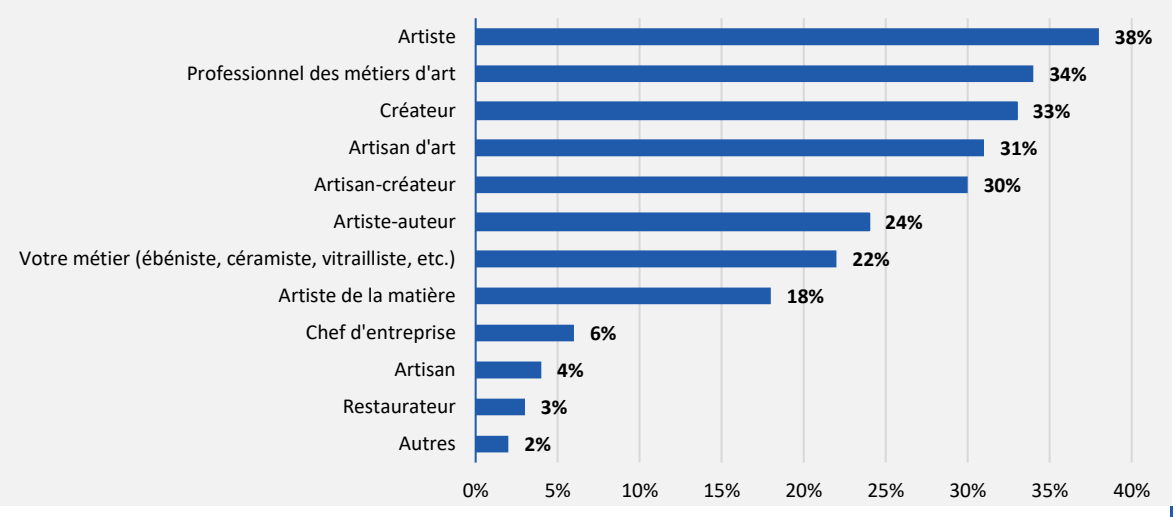

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 45% des répondants ont cité le terme « artisan d'art » pour définir leur profession, devant l'intitulé de leur métier (38%) et « artisan-créateur » (31%).

- 28% des hommes ont choisi le terme « artiste » pour définir leur profession, versus 19% des femmes. Ces dernières sont 23% à évoquer le qualificatif « artiste de la matière » comme le plus adapté à leur profession, versus 11% pour les hommes.
- 58% des 25-34 ans ont sélectionné le terme « artisan d'art », versus 27% des 65 ans et plus. Ces derniers sont 40% à avoir choisi le terme « créateur », versus 25% chez les 25-64 ans.
- Le terme « artisan d'art » est le plus cité par les artisans d'art (61% des répondants), versus 18% pour les artistes-auteurs. Ces derniers ont privilégié le terme « artiste » (50%), versus 7% pour les artisans d'art.

Quels sont les termes qui, selon vous, définissent le mieux votre profession ? (trois réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

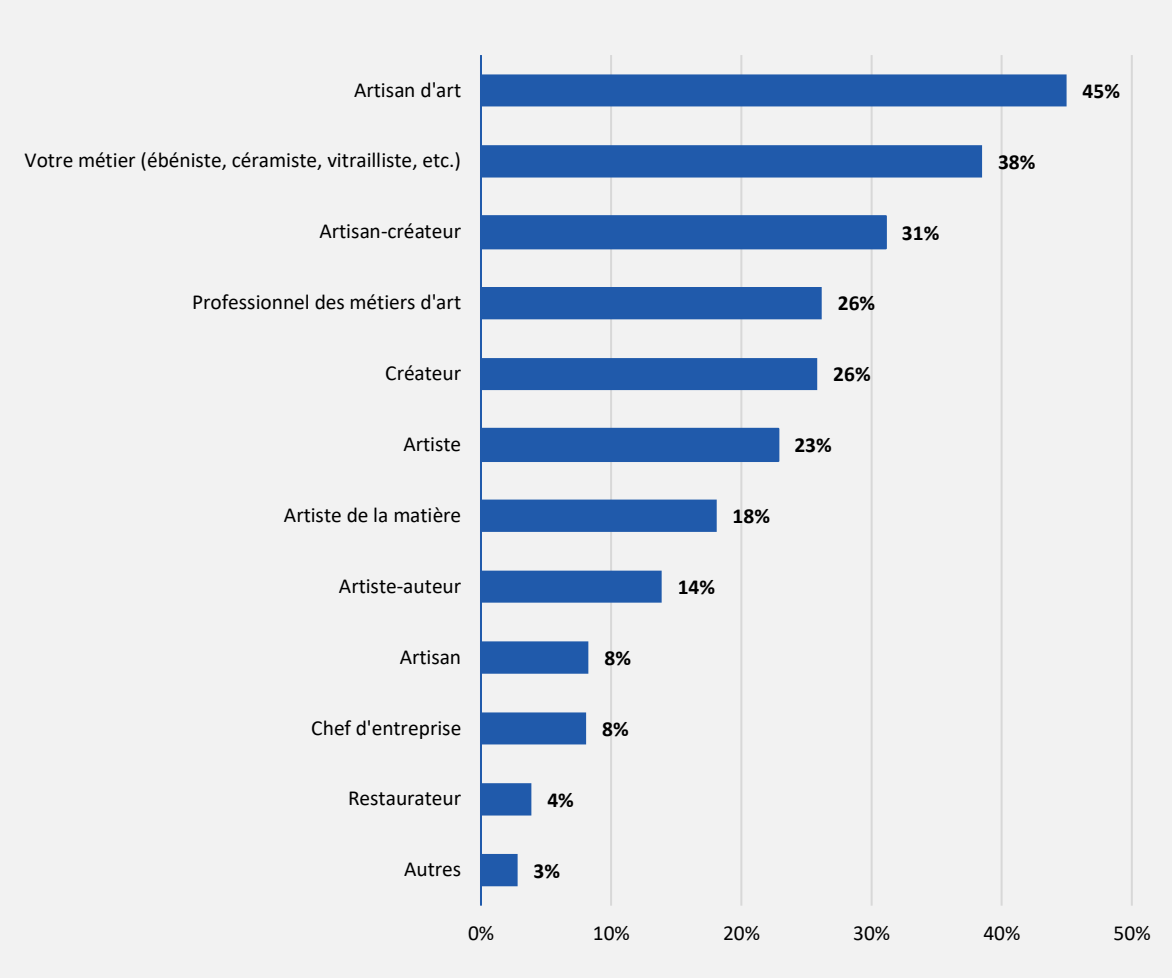

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 95% des répondants ont créé l'atelier dans lequel ils exercent actuellement leur activité.

Êtes-vous le créateur de l'atelier d'art dans lequel vous exercez actuellement ?

Unité : part en % du nombre de répondants

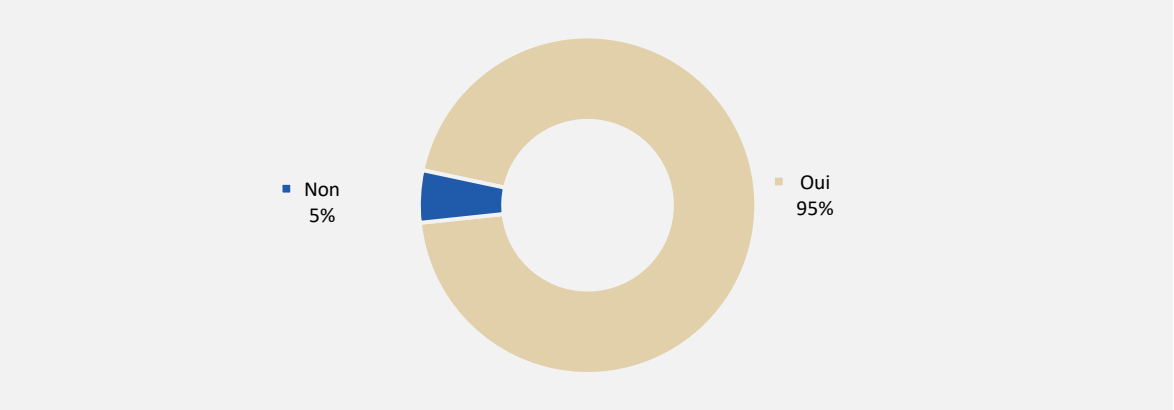

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Parmi les répondants ayant créé leur atelier d'art, 47% l'ont fait au cours des dix dernières années.

- Un tiers des artistes-auteurs ont fondé leur structure depuis plus de 20 ans, versus 21% des artisans d'art.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 49% des ateliers d'art ont été créés depuis 2000.

Depuis combien de temps avez-vous créé votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

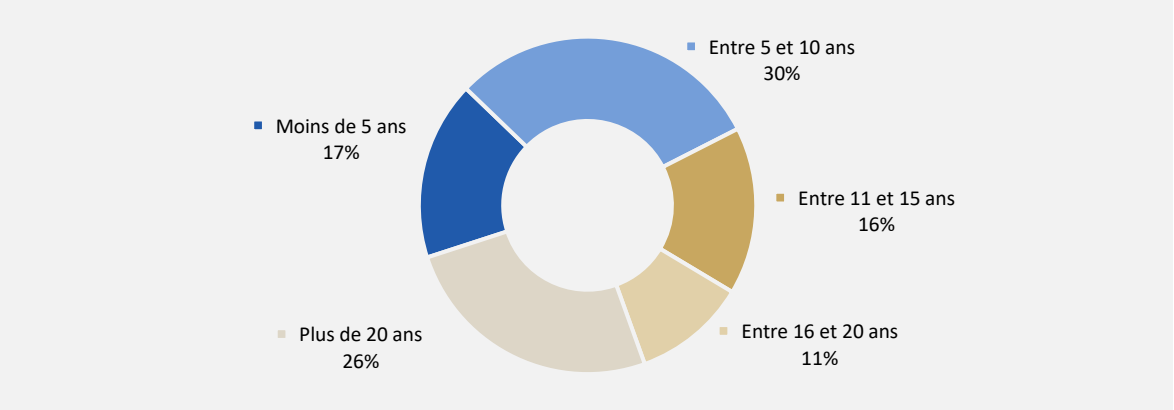

Données sur la base des répondants ayant créé leur atelier d'art

Depuis combien de temps avez-vous créé votre atelier d'art ?

Unité : nombre de réponses

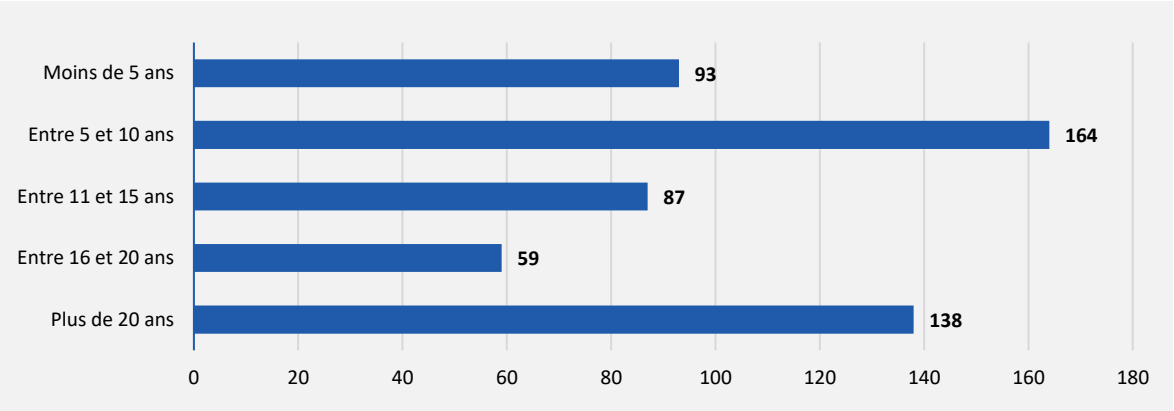

Données sur la base des répondants ayant créé leur atelier d'art

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- 60% des répondants en Bretagne ont créé leur atelier d'art au cours des dix dernières années, versus 47% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 34% en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Ateliers d'art créés au cours des dix dernières années

Unité : part en % du nombre de répondants

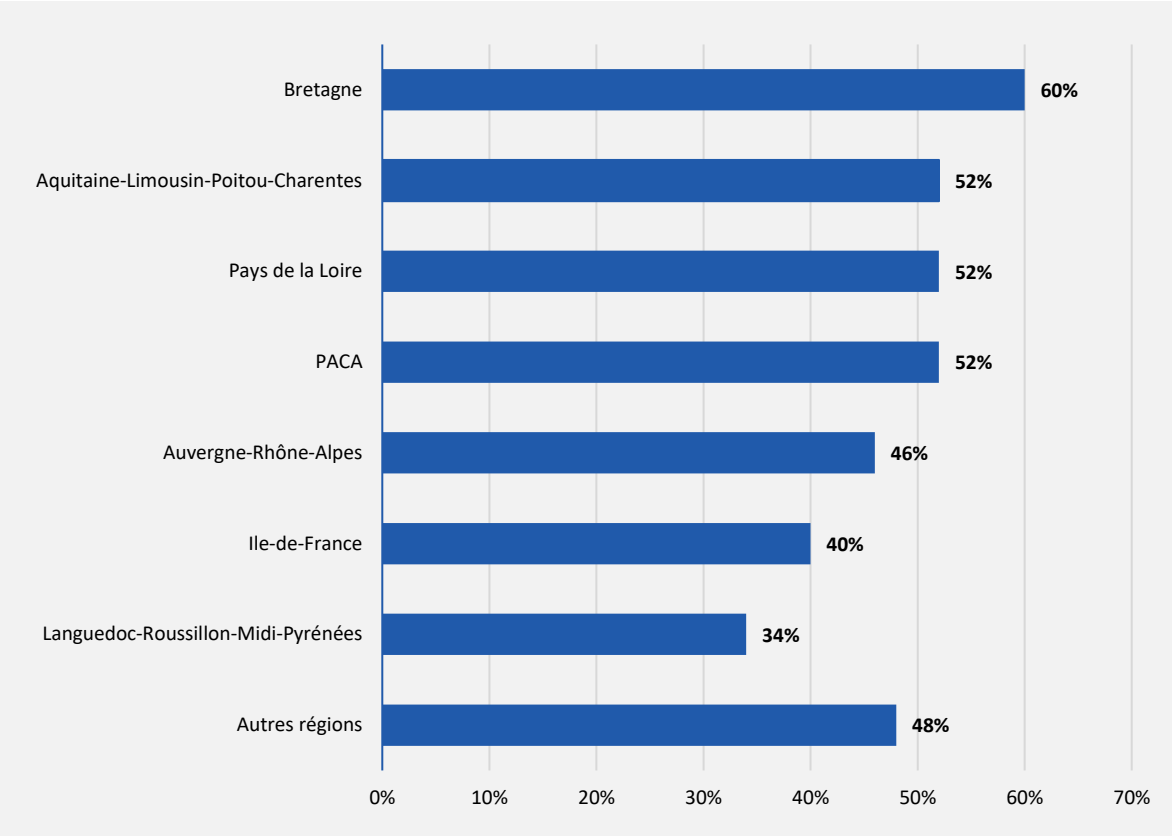

Données sur la base des répondants ayant créé leur atelier d'art

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Parmi les répondants qui n'ont pas créé leur atelier d'art, 47% sont à la tête de leur structure depuis moins de 11 ans.

Depuis combien d'années êtes-vous à la tête de votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

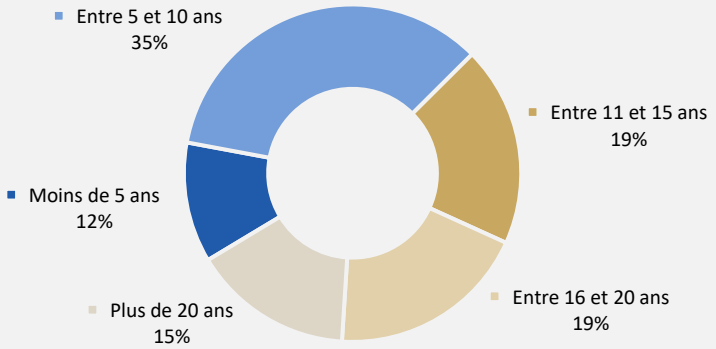

Données sur la base des répondants n'ayant pas créé leur atelier d'art

Depuis combien d'années êtes-vous à la tête de votre atelier d'art ?

Unité : nombre de personnes

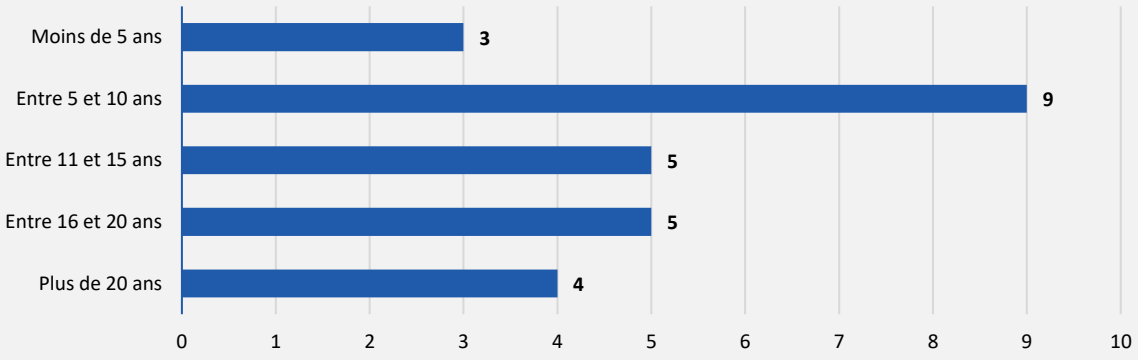

Données sur la base des répondants n'ayant pas créé leur atelier d'art

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Parmi les répondants qui n'ont pas créé leur atelier d'art, 38% en sont à la tête suite à une transmission familiale et 38% suite à une reprise d'activités.

Comment avez-vous acquis votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

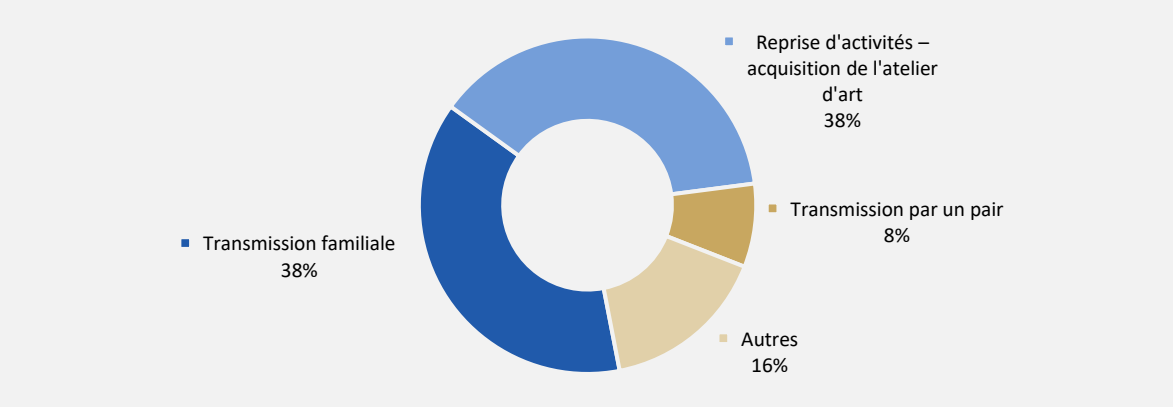

Données sur la base des répondants n'ayant pas créé leur atelier d'art

Comment avez-vous acquis votre atelier d'art ?

Unité : nombre de réponses

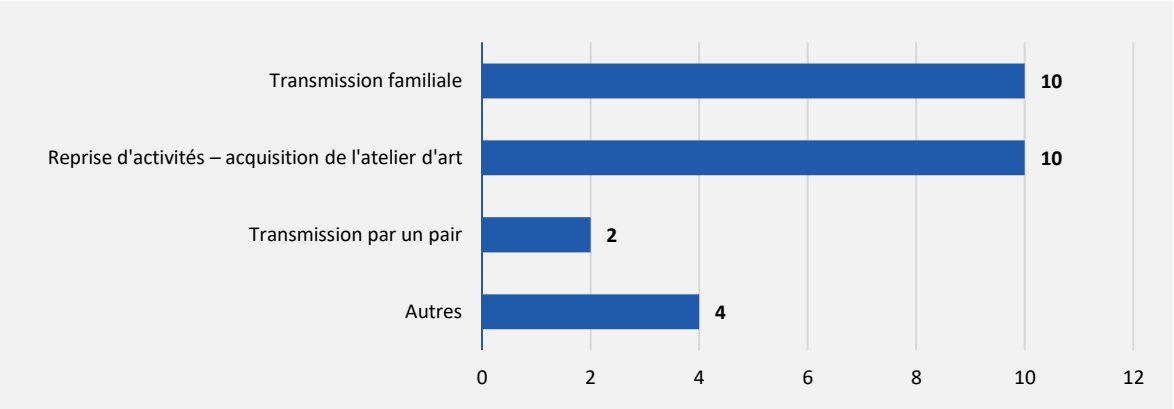

Données sur la base des répondants n'ayant pas créé leur atelier d'art

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 61% des répondants sont adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle.

- Cette part monte à :
  - 72% pour les détenteurs de titre, label ou prix, versus 57% pour ceux qui ne le sont pas,
  - 65% pour les femmes, versus 55% pour les hommes,
  - 76% pour les professionnels de la céramique, versus 50% des spécialistes de l'ameublement et décoration.
- Ateliers d'Art de France ressort comme le principal syndicat auquel adhèrent les répondants.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 57% des répondants sont adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle.

Êtes-vous adhérent(e) d'un syndicat ou d'une association professionnelle ?

Unité : part en % du nombre de répondants

Lequel/laquelle ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : nombre de réponses

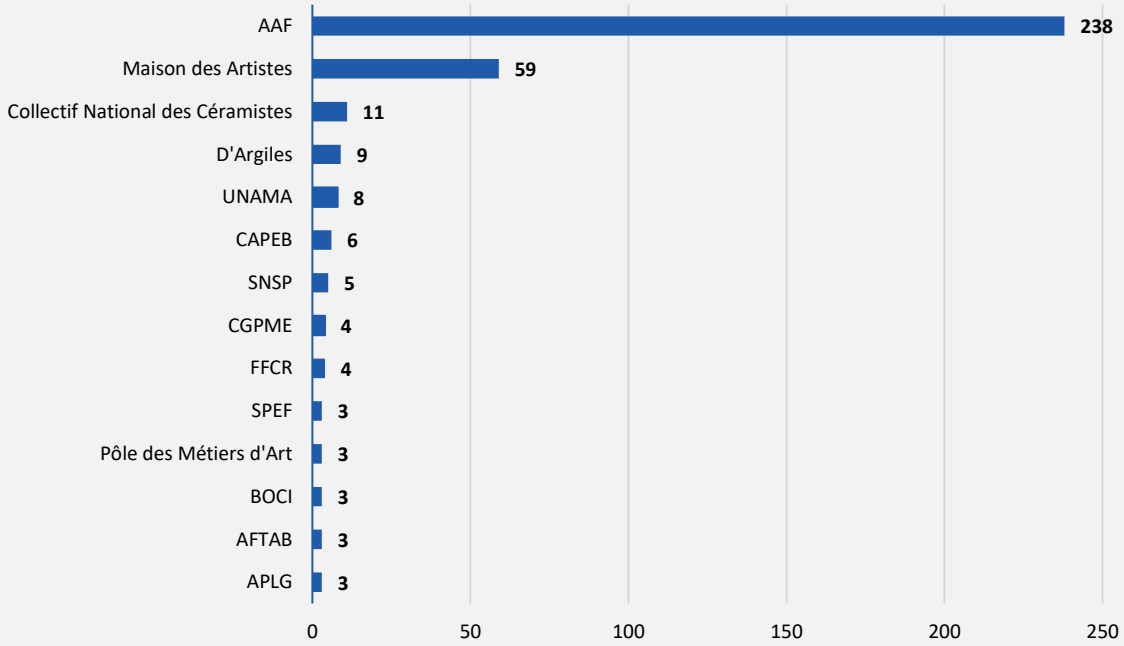

Données sur la base des répondants étant adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle
NB : ce graphique présente les 14 principaux syndicats et associations professionnelles recensés dans l'étude

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 68% des artisans d'art sont adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 56% des artistes-auteurs.

Artisan d'art

Êtes-vous adhérent(e) d'un syndicat ou d'une association professionnelle ?

Unité : part en % du nombre de répondants

Artiste-auteur

Êtes-vous adhérent(e) d'un syndicat ou d'une association professionnelle ?

Unité : part en % du nombre de répondants

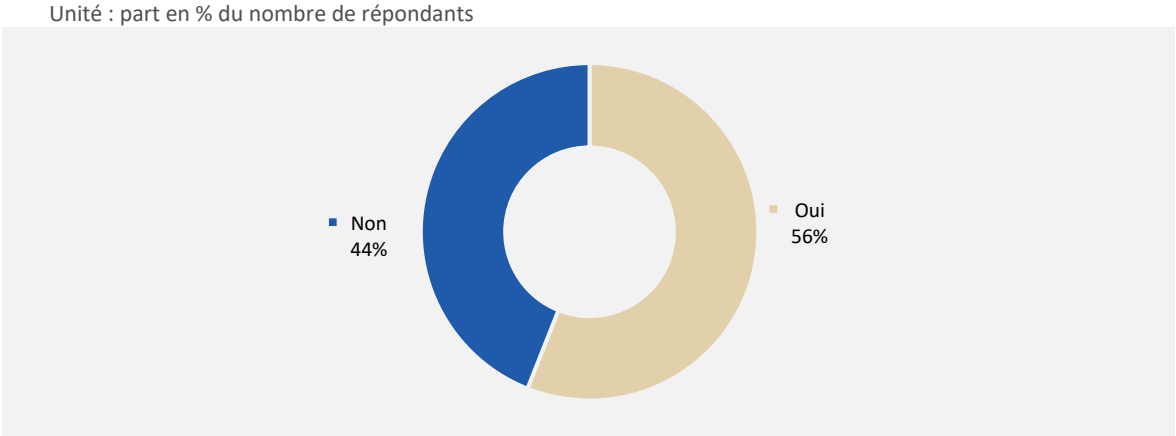

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- 84% des répondants en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et 72% en Auvergne-Rhône-Alpes sont adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 61% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à moins de 45% en Pays de la Loire et en Bretagne.

Ateliers d'art étant adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle

Unité : part en % du nombre de répondants

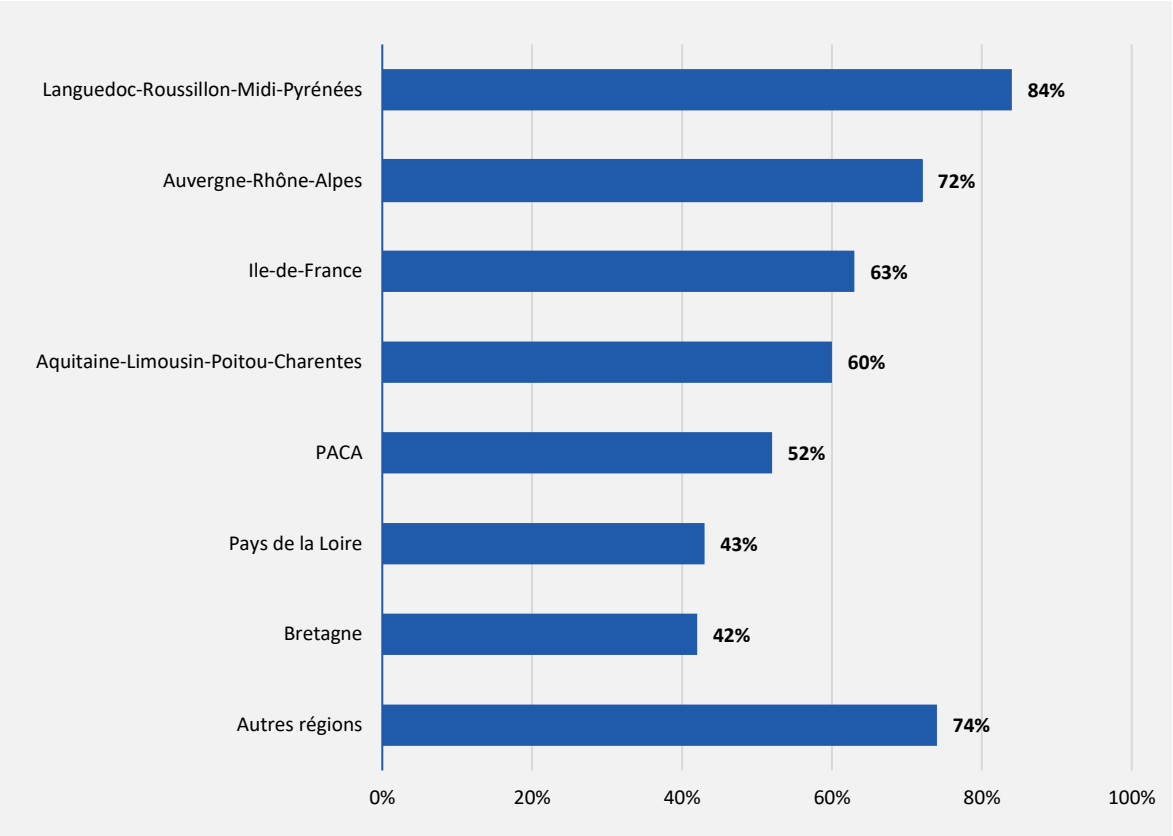

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ En 2015, 60% des répondants ont dégagé un revenu inférieur à 1 000 euros par mois de leur activité dans les métiers d'art.

- Cette part monte à :
  - 72% pour les 25-34 ans, versus 57% pour les 35-64 ans,
  - 72% pour les répondants dont le chiffre d'affaires a diminué depuis 2010, versus 51% pour ceux ayant affiché une hausse d'activité,
  - 74% pour ceux qui ne réalisent aucune activité auprès d'une clientèle professionnelle, versus 20% pour ceux qui réalisent plus de 75% de leur chiffre d'affaires auprès de professionnels,
  - 65% pour les structures unipersonnelles, versus 34% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes.
- Cette part tombe à 52% pour les diplômé de niveau bac +5 et plus.
- Parmi les assujettis au sein de la Maison des Artistes, 68% ont un revenu dans les métiers d'art inférieur à 1 000 euros par mois.
- 50% des répondants percevant un revenu supérieur à 2 000 euros par mois disposent d'un titre, label ou prix, versus 28% pour ceux dont les revenus sont inférieurs à 2 000 euros par mois.

Quel niveau de revenu avez-vous dégagé de votre activité dans les métiers d'art en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

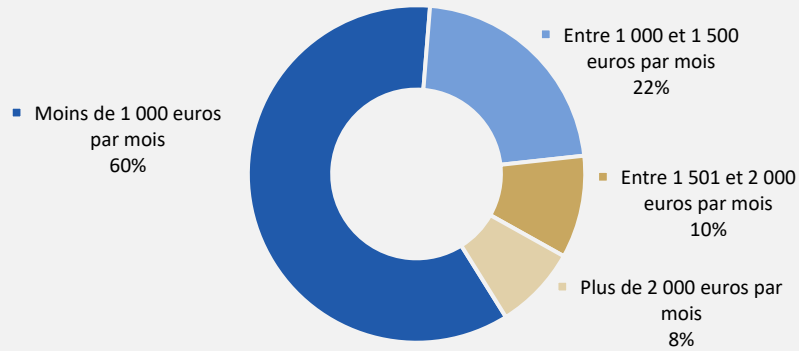

Données hors « Je ne souhaite pas répondre »

Quel niveau de revenu avez-vous dégagé de votre activité dans les métiers d'art en 2015 ?

Unité : nombre de réponses

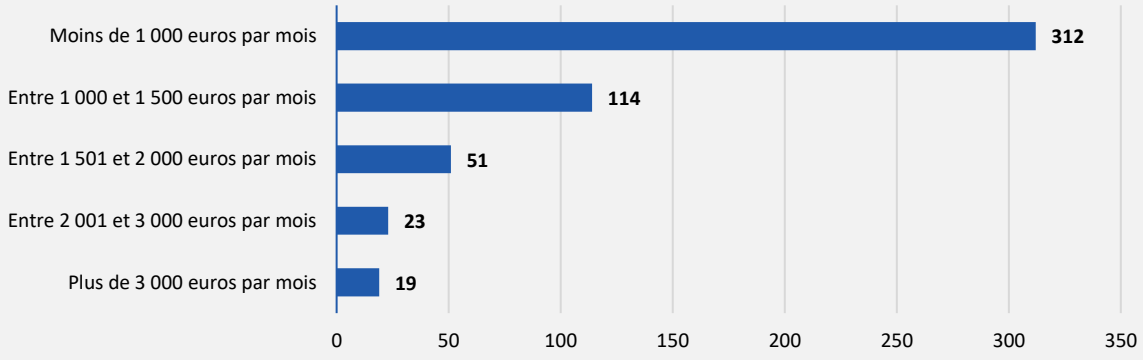

Données hors « Je ne souhaite pas répondre »

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- Près des trois quarts des répondants en Auvergne-Rhône-Alpes ont des revenus inférieurs à 1 000 euros par mois, versus 60% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 46% en Ile-de-France.

Répondants ayant des revenus inférieurs à 1 000 euros par mois

Unité : part en % du nombre de répondants

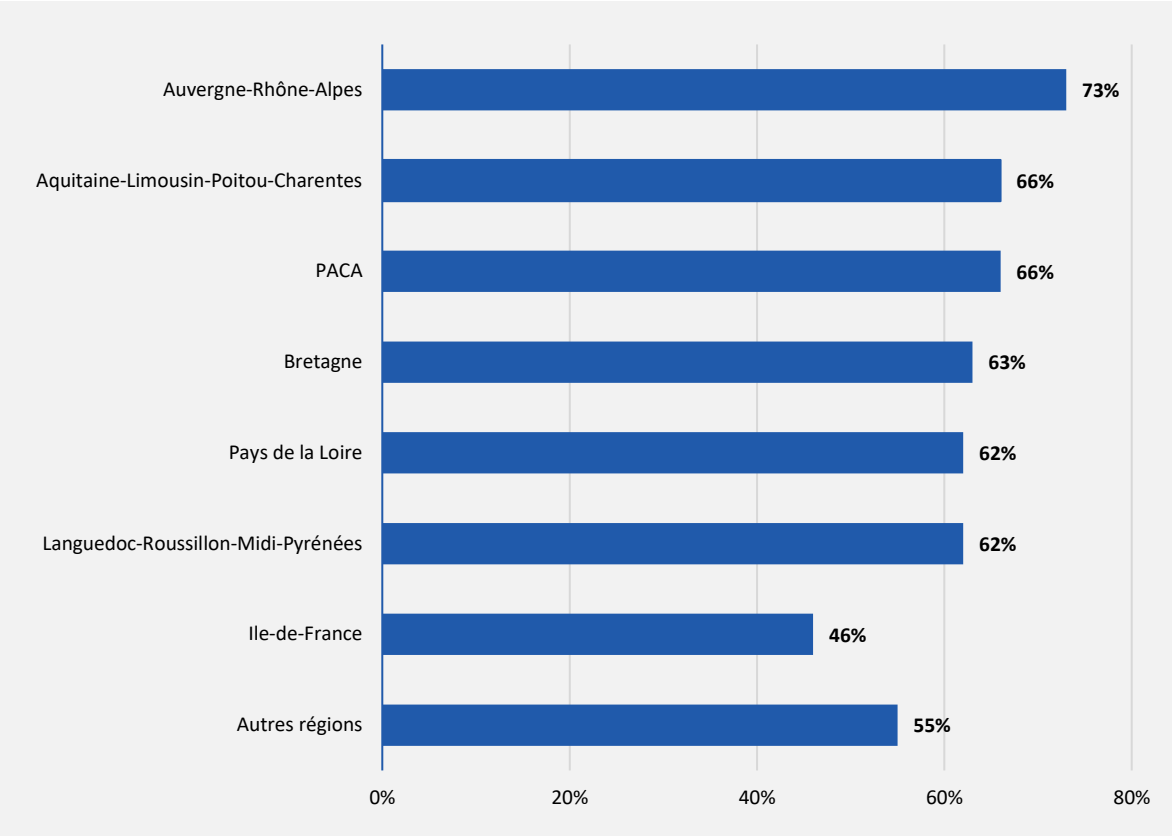

Données hors « Je ne souhaite pas répondre »

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Pour les deux tiers des répondants, les ventes de créations et objets et les prestations sur ouvrages représentent plus de la moitié de leurs revenus.

Comment se répartissent les revenus de votre activité de métiers d'art en 2015 ? Quel poids représentent les ventes de créations et objets, prestations sur ouvrages ?

Unité : part en % du nombre de répondants

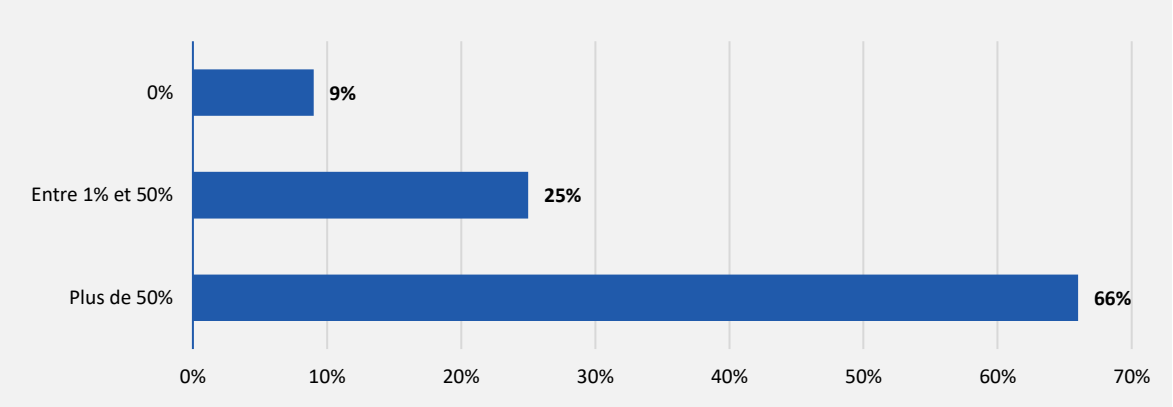

➲ 11% des répondants perçoivent des droits d'auteurs.

Comment se répartissent les revenus de votre activité de métiers d'art en 2015 ? Quel poids représentent les droits d'auteur ?

Unité : part en % du nombre de répondants

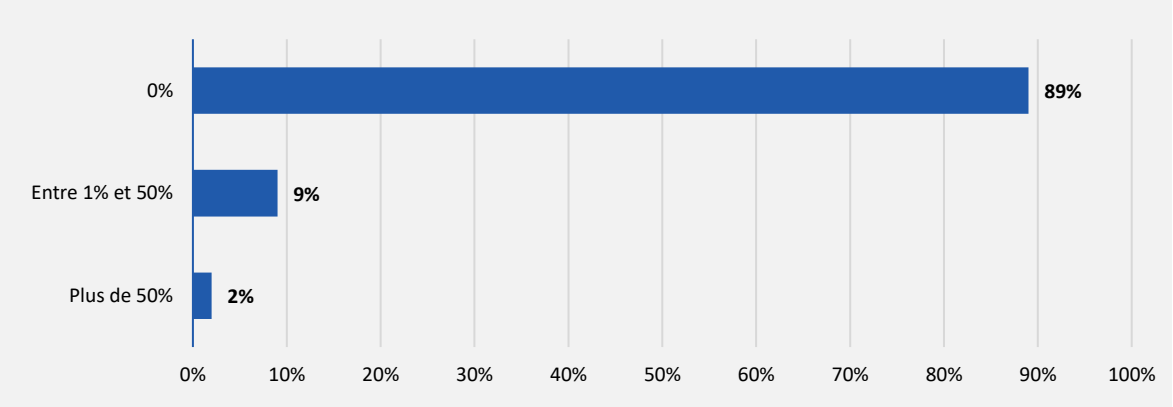

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 36% des répondants tirent des revenus de formations et d'ateliers pédagogiques.

Comment se répartissent les revenus de votre activité de métiers d'art en 2015 ? Quel poids représentent la formation et les ateliers pédagogiques ?

Unité : part en % du nombre de répondants

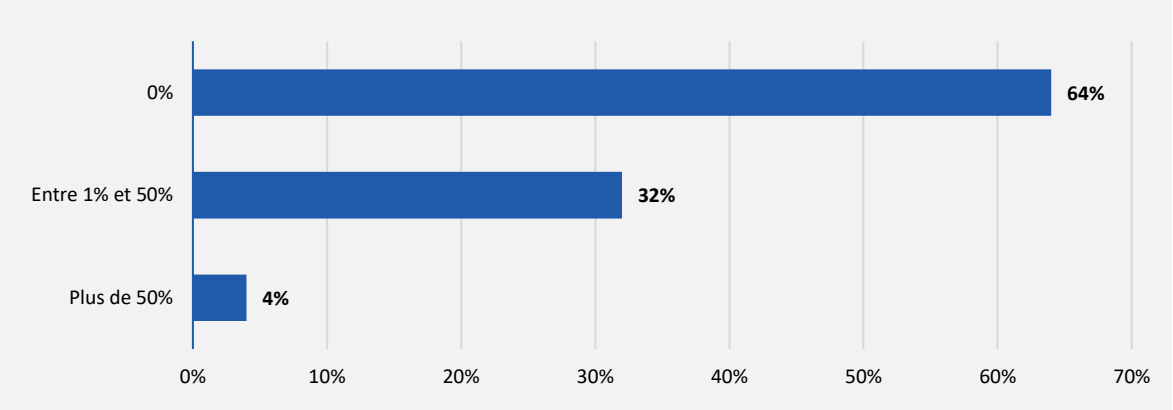

➲ 7% des répondants tirent une part de leurs revenus de contributions éditoriales et conférences.

Comment se répartissent les revenus de votre activité de métiers d'art en 2015 ? Quel poids représentent les contibution éditoriales, les conférences, etc. ?

Unité : part en % du nombre de répondants

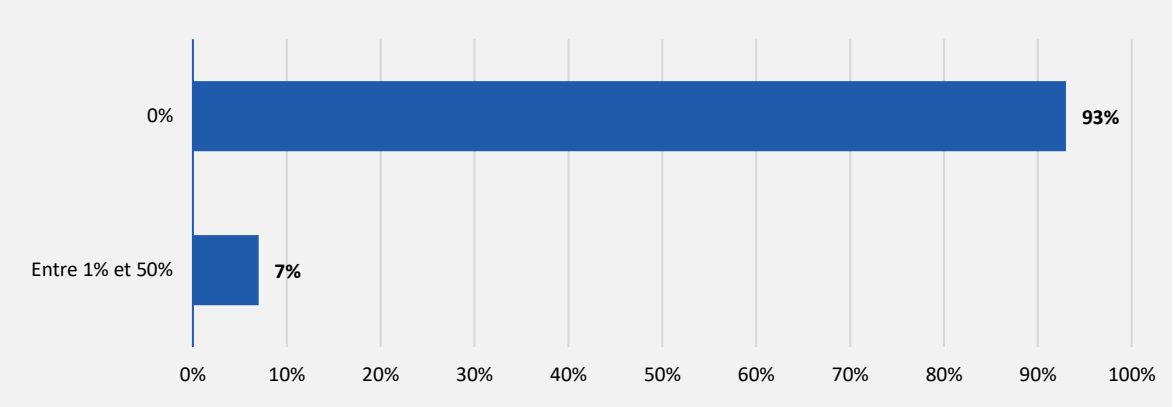

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

- ➲ 60% des répondants se procurent un revenu grâce à l'organisation et/ou la participation à des expositions et des salons.
- ➲ Pour 13% des répondants, plus de 50% de leurs revenus dépendent des expositions et salons.

- Pour 19% des femmes, l'organisation et/ou la participation à des expositions et salons représentent entre 25% et 50% de leurs revenus totaux, versus 9% des hommes.

Comment se répartissent les revenus de votre activité de métiers d'art en 2015 ? Quel poids représentent l'organisation et/ou la participation à des expositions, salons ?

Unité : part en % du nombre de répondants

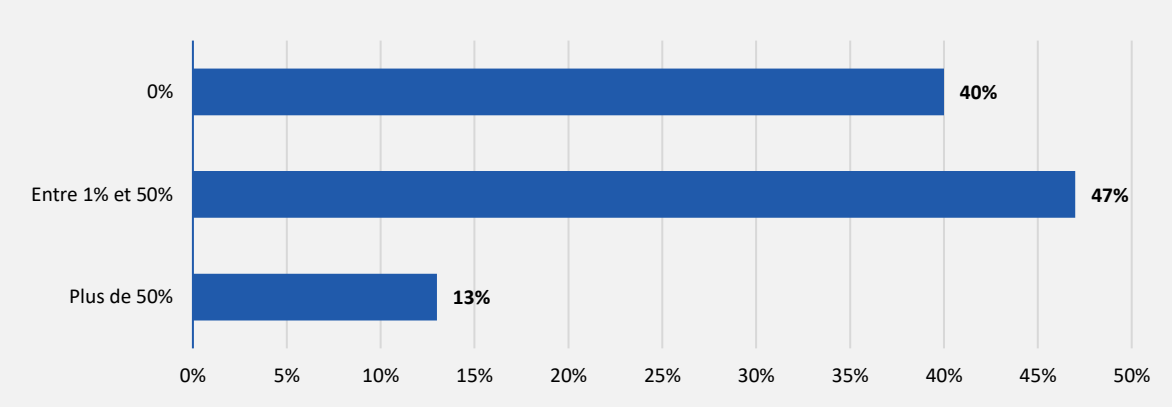

- ➲ 13% des répondants perçoivent des revenus d'autres activités (hors droits d'auteur, ventes de créations et objets, contributions éditoriales, participations à des salons, etc.).

Comment se répartissent les revenus de votre activité de métiers d'art en 2015 ? Quel poids représentent d'autres activités ?

Unité : part en % du nombre de répondants

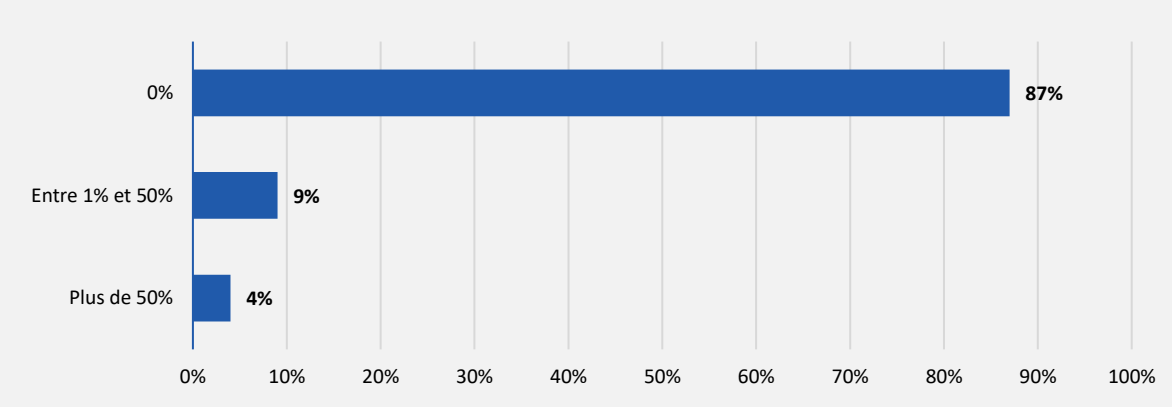

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 32% des répondants déclarent avoir des revenus complémentaires en dehors de leur activité dans les métiers d'art.

- Cette part monte à :
  - 72% chez les 65 ans et plus, versus 28% chez les moins de 65 ans,
  - 38% pour les répondants ayant observé une baisse de leur chiffre d'affaires depuis 2010, versus 25% pour ceux qui ont affiché une hausse de leur activité.

Avez-vous des revenus complémentaires en dehors de votre activité dans les métiers d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 40% des artistes-auteurs perçoivent des revenus complémentaires en dehors de leur activité dans les métiers d'art, versus 23% des artisans d'art.
- Parmi les assujettis au sein de la Maison des Artistes, 58% ont des revenus complémentaires en dehors de leur activité dans les métiers d'art.

Artisan d'art

Avez-vous des revenus complémentaires en dehors de votre activité dans les métiers d'art ?
Unité : part en % du nombre de répondants

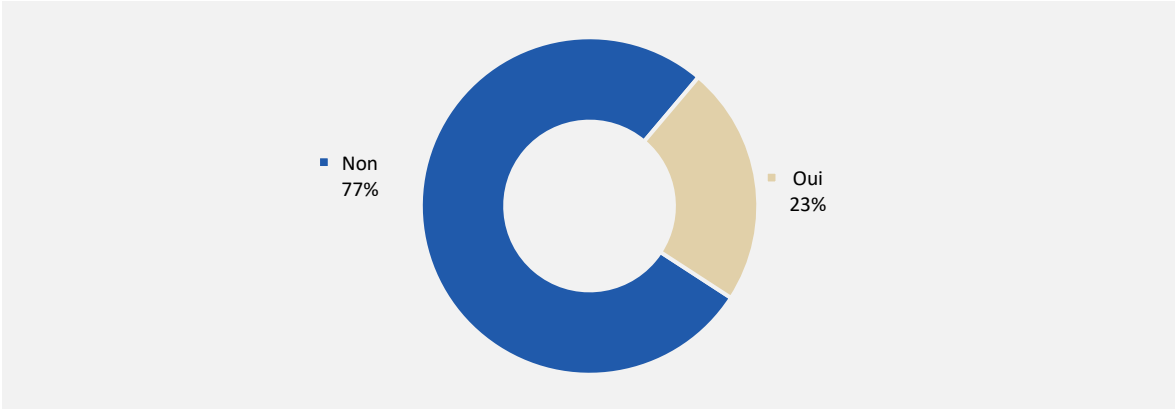

Artiste-auteur

Avez-vous des revenus complémentaires en dehors de votre activité dans les métiers d'art ?
Unité : part en % du nombre de répondants

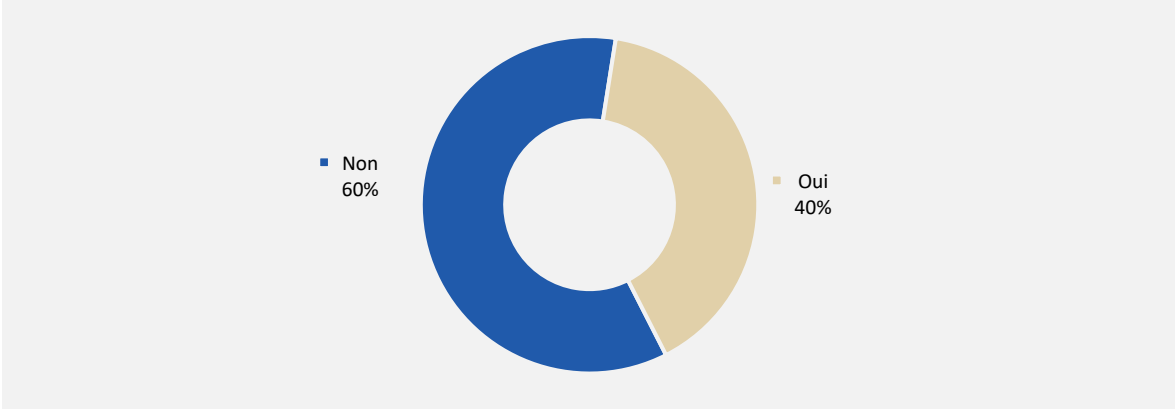

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- 40% des répondants en Ile-de-France ont des revenus complémentaires, versus 32% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 20% en Languedooc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Répondants ayant des revenus complémentaires

Unité : part en % du nombre de répondants

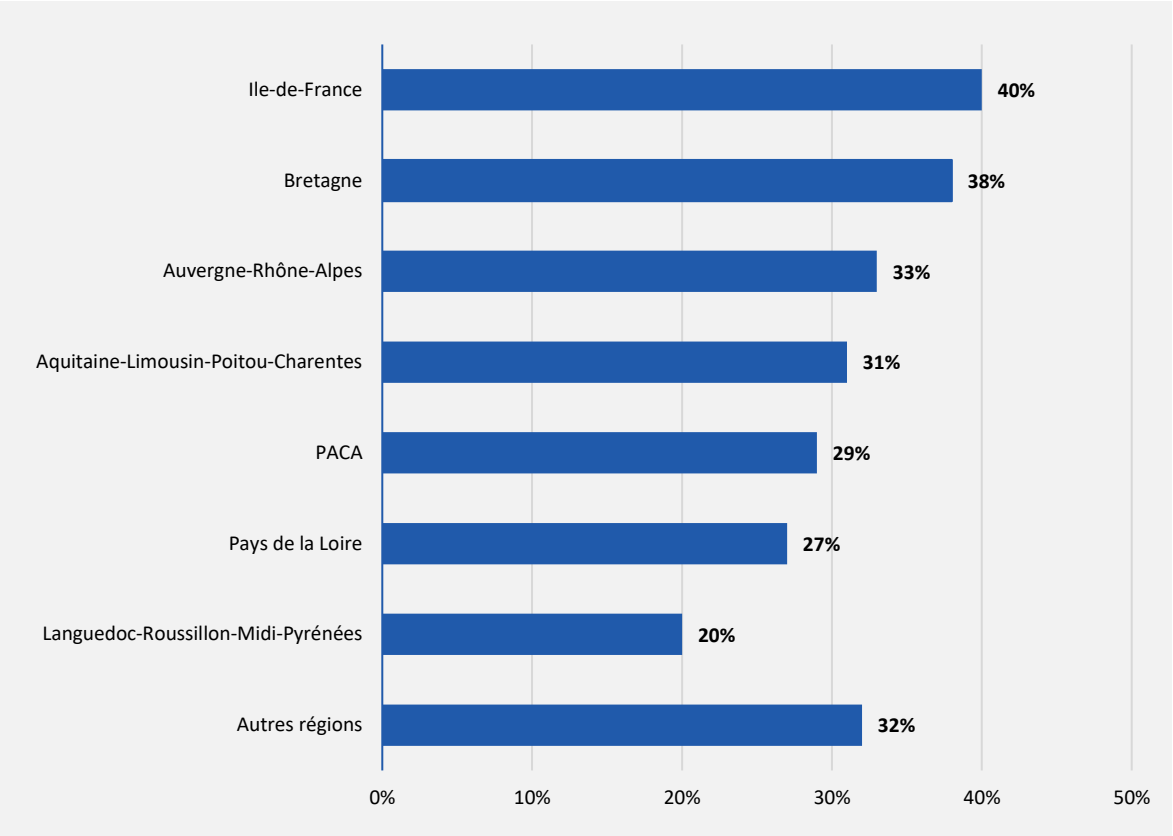

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

2.5. CHIFFRE D'AFFAIRES ET PROFIL DE CLIENTELE

➲ 30% des répondants ont un chiffre d'affaires HT en 2015 inférieur à 10 000 euros, tandis que 19% des sondés déclarent un montant supérieur à 50 000 euros.

- 45% des 65 ans et plus ont un chiffre d'affaires HT en 2015 inférieur à 10 000 euros, versus 25% des 35-49 ans.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 18% des répondants ont réalisé un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 000 euros en 2014.

Dans quelle tranche se situe votre chiffre d'affaires HT en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

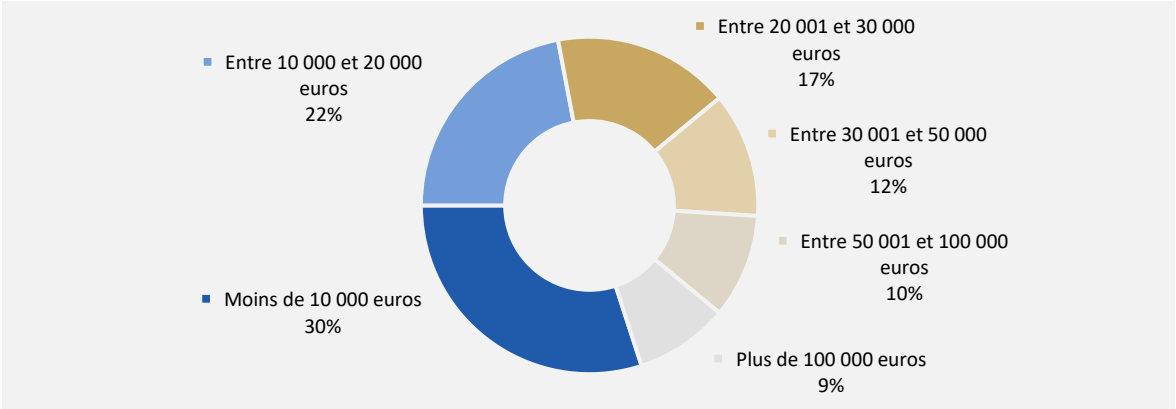

Dans quelle tranche se situe votre chiffre d'affaires HT en 2015 ?

Unité : nombre de réponses

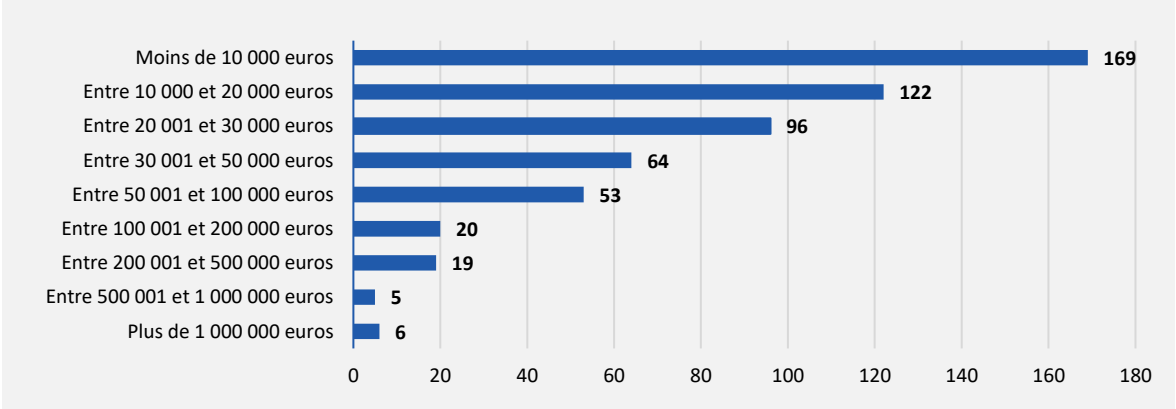

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 40% des artistes-auteurs déclarent un chiffre d'affaires HT en 2015 inférieur à 10 000 euros, versus 22% des artisans d'art.
- 12% des artisans d'art déclarent un chiffre d'affaires HT en 2015 supérieur à 100 000 euros, versus 3% des artistes-auteurs.
- Parmi les assujettis au sein de la Maison des Artistes, 64% déclarent un chiffre d'affaires HT en 2015 inférieur à 10 000 euros, versus 26% pour les affiliés.

Artisan d'art

Dans quelle tranche se situe votre chiffre d'affaires HT en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

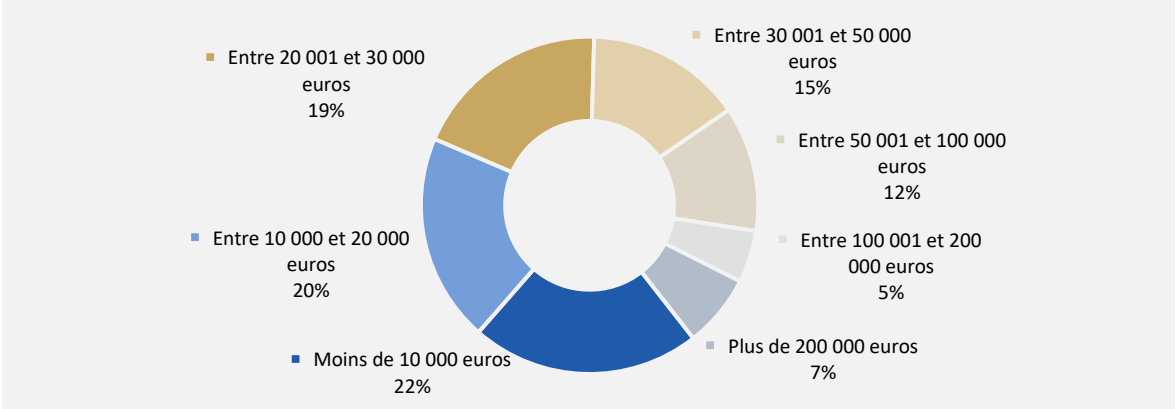

Artiste-auteur

Dans quelle tranche se situe votre chiffre d'affaires HT en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

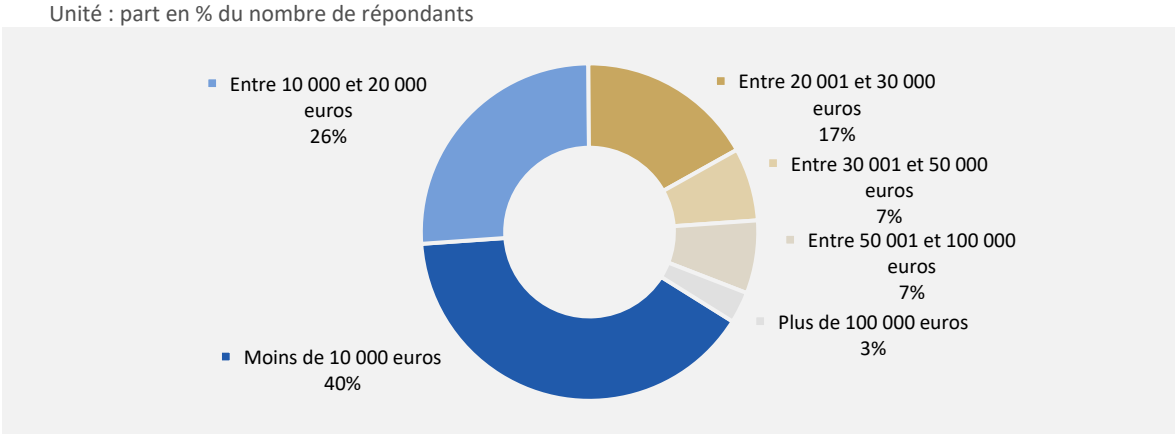

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 34% des répondants estiment que leur chiffre d'affaires est en hausse depuis 2010.

- Cette part monte à :
  - 39% chez les femmes, versus 25% chez les hommes,
  - 51% chez les 25-49 ans, versus 19% chez les 50 ans et plus,
  - 55% chez les répondants dont le niveau de prix a progressé au cours des cinq dernières années, versus 10% chez ceux dont les prix ont diminué.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 23% des répondants ont affiché une hausse de leur chiffre d'affaires dans la restauration entre 2009 et 2014, versus 32% une baisse de l'activité.

Depuis 2010, diriez-vous que votre chiffre d'affaires est… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

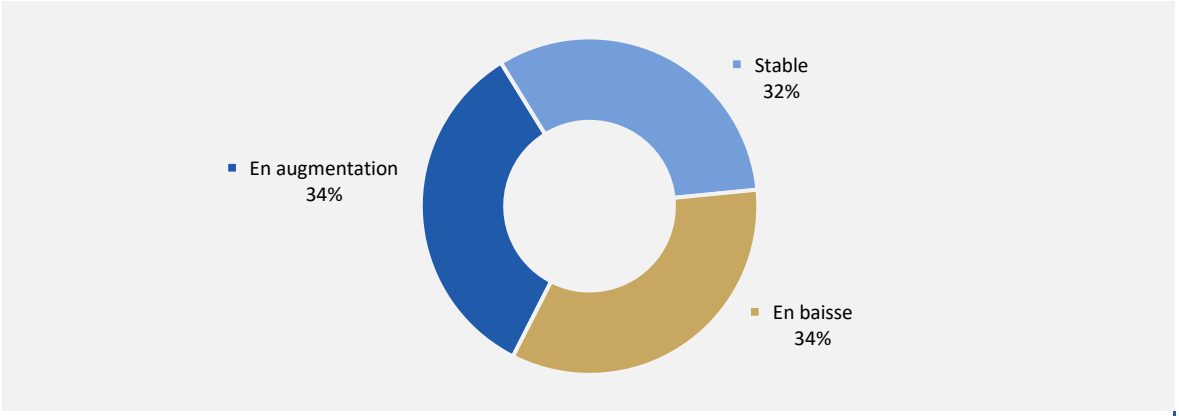

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 31% des répondants pensent que leur chiffre d'affaires augmentera en 2016.

- Cette part monte à :
  - 45% chez les spécialistes de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, versus 24% chez les professionnels de l'ameublement et décoration,
  - 57% chez les 25-34 ans, versus 23% chez les 50 ans et plus,
  - 55% pour les répondants ayant enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires depuis 2010, versus 17% pour ceux qui ont affiché une baisse d'activité,
  - 40% chez les répondants dont le niveau de prix a progressé au cours des cinq dernières années, versus 15% chez ceux dont les prix ont diminué.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 17% des répondants anticipaient une hausse de leur chiffre d'affaires dans la restauration pour 2015, versus 35% une baisse de l'activité.

Pour l'année 2016, pensez-vous que votre chiffre d'affaires sera… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

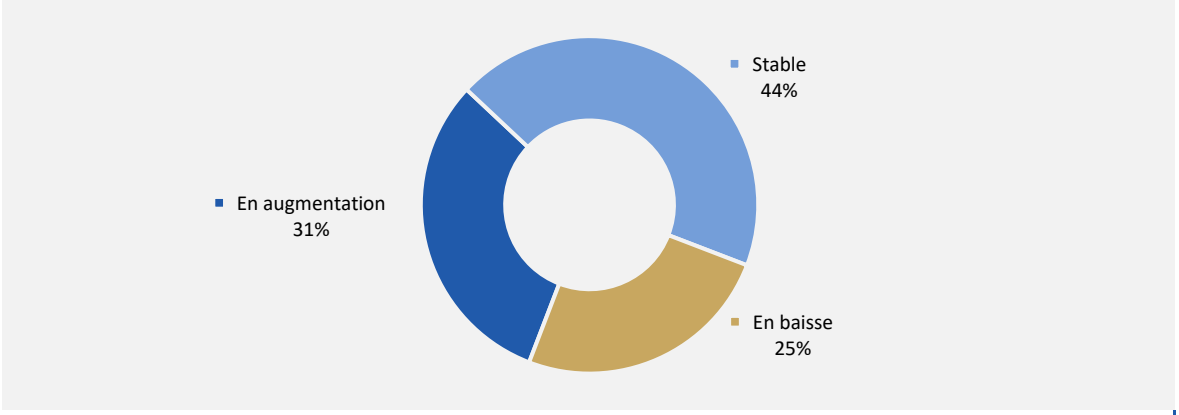

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 43% des artisans d'art ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires depuis 2010, versus 23% des artistes-auteurs.
- 46% des artisans d'art non assujettis à la TVA ont affiché une croissance de leur activité depuis 2010, versus 37% pour ceux qui le sont.
- 34% des artisans d'art prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en 2016, versus 24% des artistes-auteurs.

Artisan d'art

Depuis 2010, diriez-vous que votre chiffre d'affaires est… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

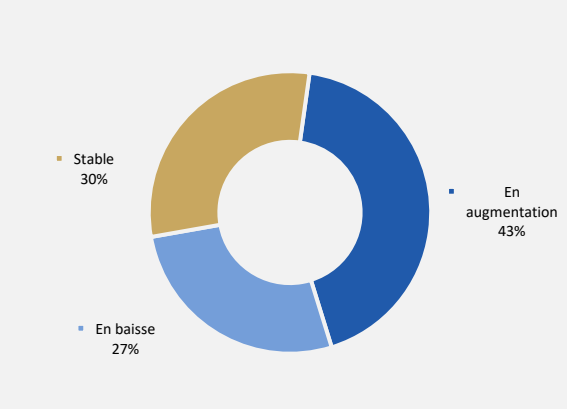

Pour l'année 2016, pensez-vous que votre chiffre d'affaires sera… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

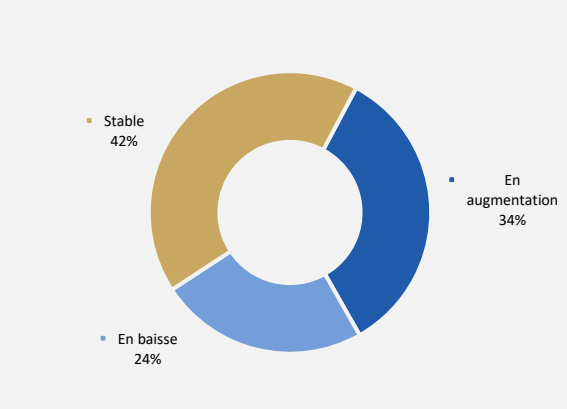

Artiste-auteur

Depuis 2010, diriez-vous que votre chiffre d'affaires est… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

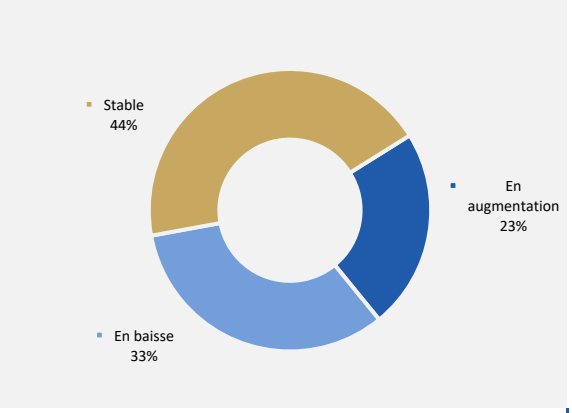

Pour l'année 2016, pensez-vous que votre chiffre d'affaires sera… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

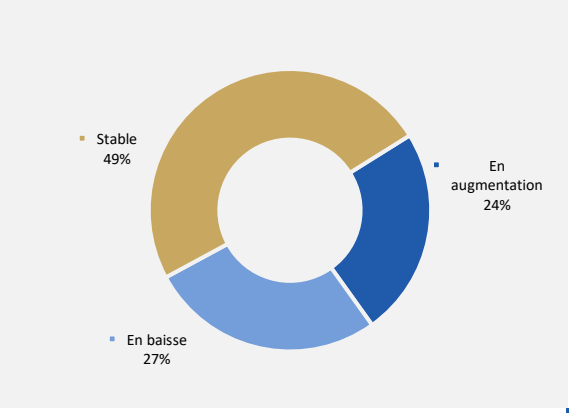

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- 48% des répondants en Pays de la Loire ont enregistré une croissance de leur chiffre d'affaires depuis 2010, versus 34% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 24% en Ile-de-France.

Répondants ayant enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires depuis 2010

Unité : part en % du nombre de répondants

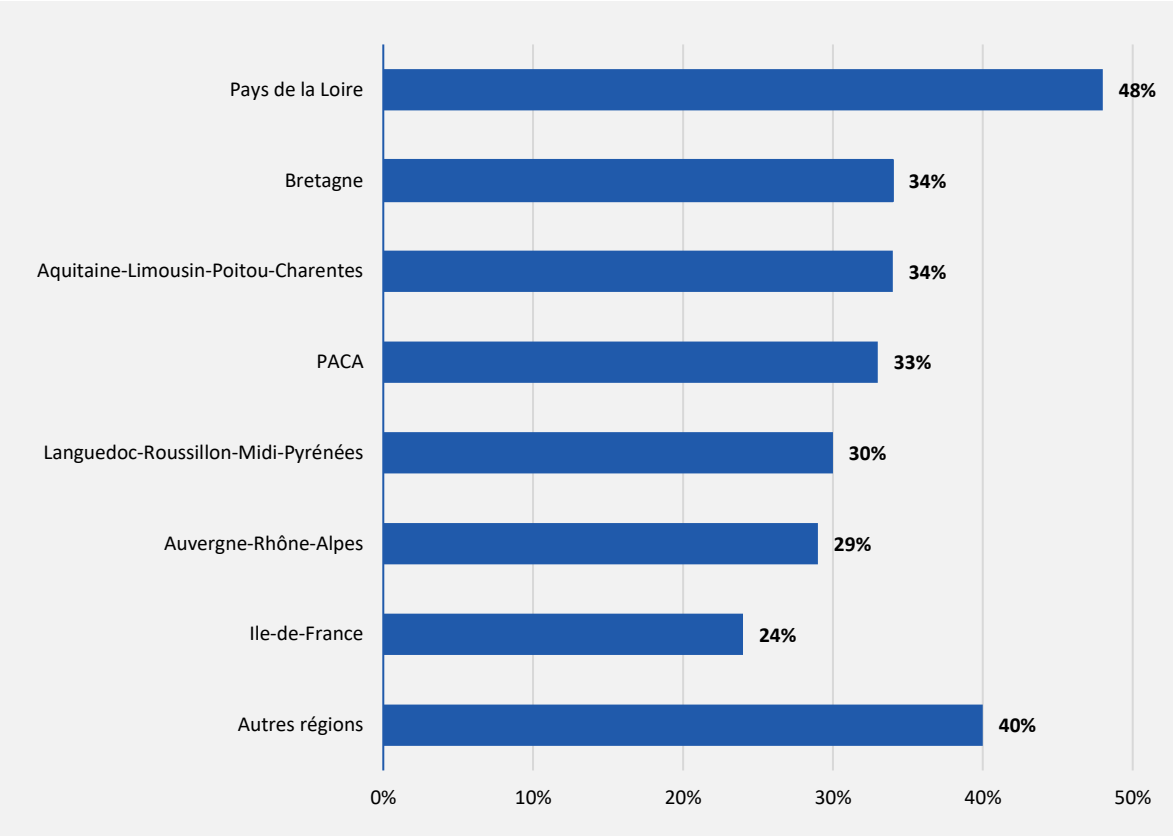

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 38% des répondants ont réalisé tout ou partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger en 2015.

- Cette part monte à :
  - 54% pour les répondants qui disposent d'un titre, label ou prix, versus 32% pour ceux qui n'en ont pas,
  - 48% chez les hommes, versus 32% chez les femmes,
  - 43% pour les répondants qui sont adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 30% pour ceux qui ne le sont pas,
  - 60% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 35% pour les structures unipersonnelles,
  - 47% chez les diplômés de niveau bac +5, versus 23% chez les répondants de niveau bac.
- Il existe une corrélation entre la part du chiffre d'affaires réalisée à l'international et le poids de la clientèle de professionnels.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 41% des répondants ont réalisé tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans la restauration auprès d'une clientèle finale étrangère en 2014.

Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée à l'étranger/export en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

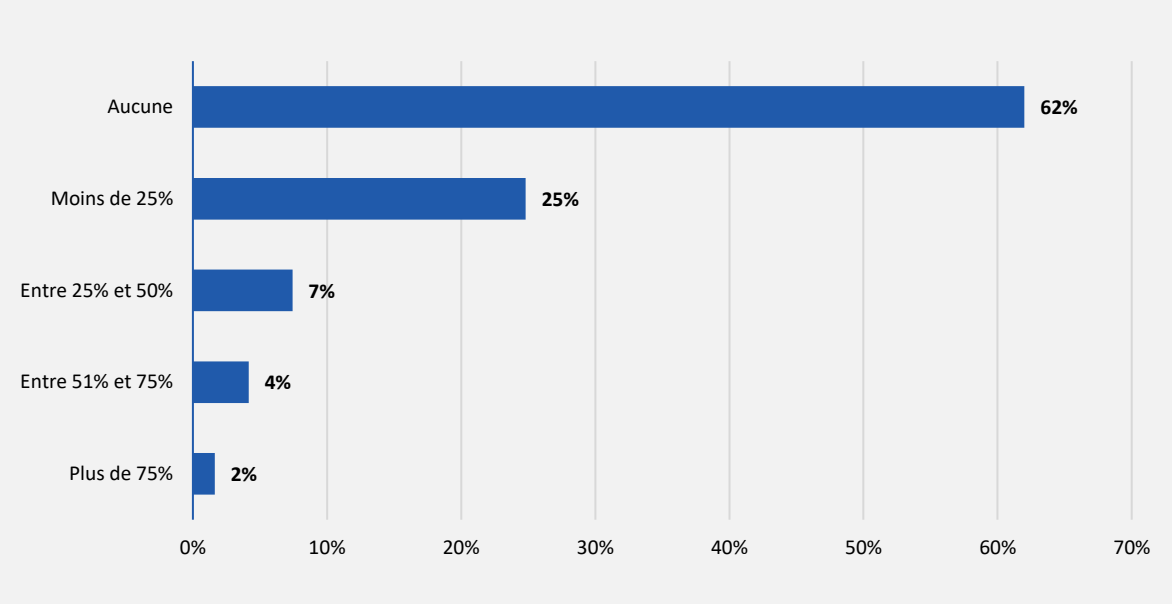

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- 43% des répondants en Ile-de-France et en PACA réalisent tout ou partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger/export, versus 38% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à moins de 30% en Pays de la Loire et en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Répondants réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger/export

Unité : part en % du nombre de répondants

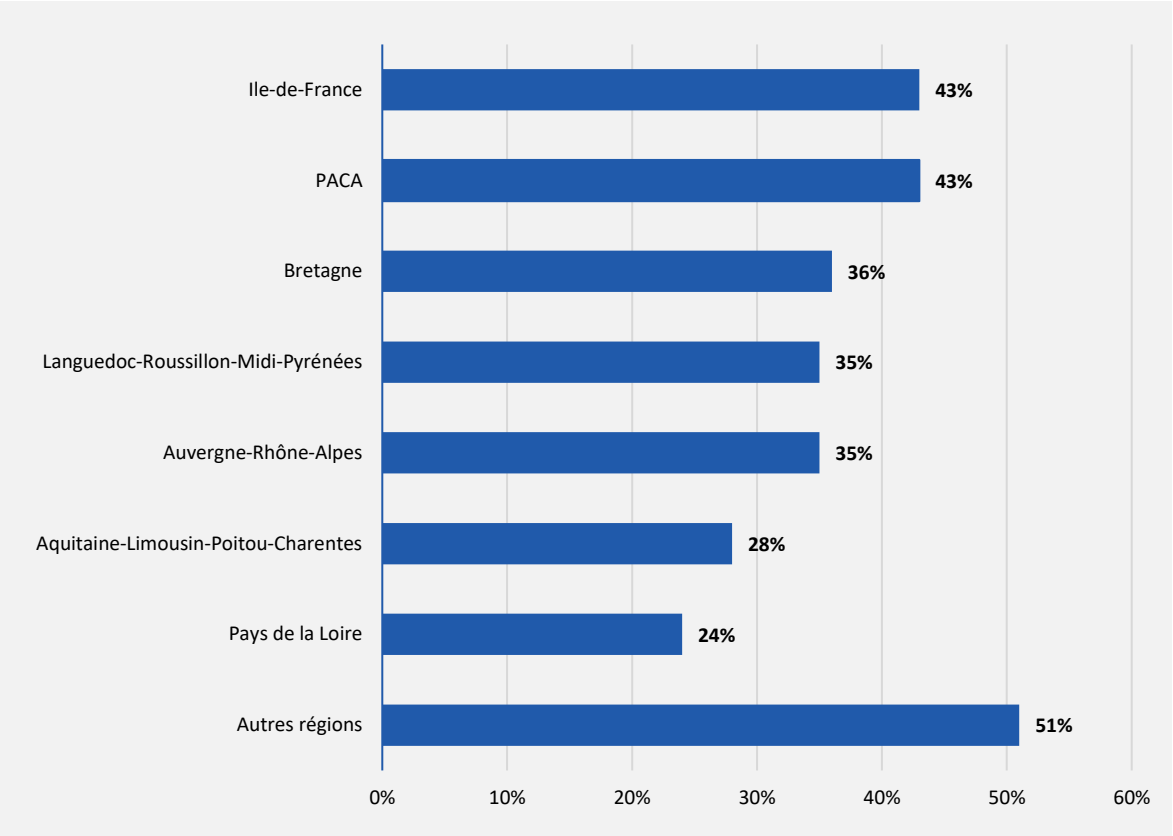

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 40% des répondants ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires à l'étranger depuis 2010.

- Cette part monte à :
  - 46% pour les artisans d'art, versus 37% pour les artistes-auteurs,
  - 51% pour les détenteurs de titre, label ou prix, versus 32% pour ceux qui n'ent ont pas,
  - 55% chez les 35-49 ans, versus 29% chez les 50-64 ans,
  - 64% chez les répondants ayant enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires total depuis 2010, versus 24% pour ceux dont l'activité a diminué,
  - 51% pour ceux dont le niveau de prix a augmenté au cours des cinq dernières années.

Depuis 2010, diriez-vous que votre chiffre d'affaires à l'étranger/export est… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

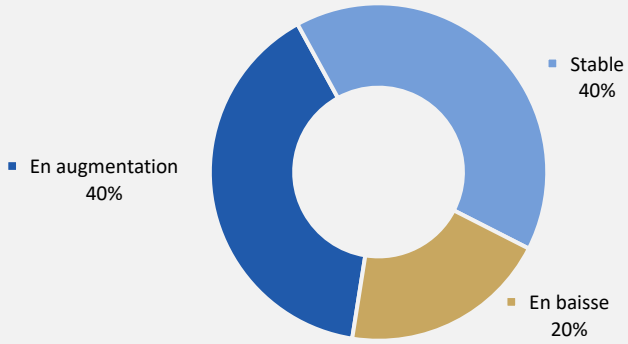

Données sur la base des répondants réalisant un chiffre d'affaires à l'étranger/export

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Parmi les professionnels des métiers d'art réalisant une part de leur chiffre d'affaires à l'étranger/export, 69% opèrent principalement en Europe.

- Cette part monte à 74% pour les artisans d'art, versus 60% pour les artistes-auteurs.

Quelle est la principale zone où vous réalisez le plus de chiffre d'affaires à l'étranger/export ?

Unité : part en % du nombre de répondants

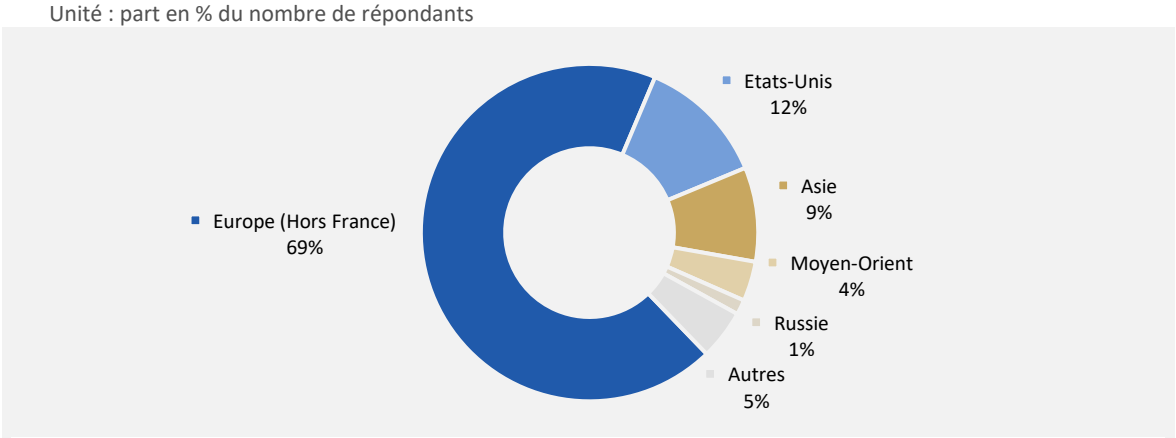

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles
Données sur la base des répondants réalisant un chiffre d'affaires à l'étranger/export

Quelle est la zone où vous réalisez le plus de chiffre d'affaires à l'étranger/export ? (trois réponses possibles)

Unité : nombre de réponses

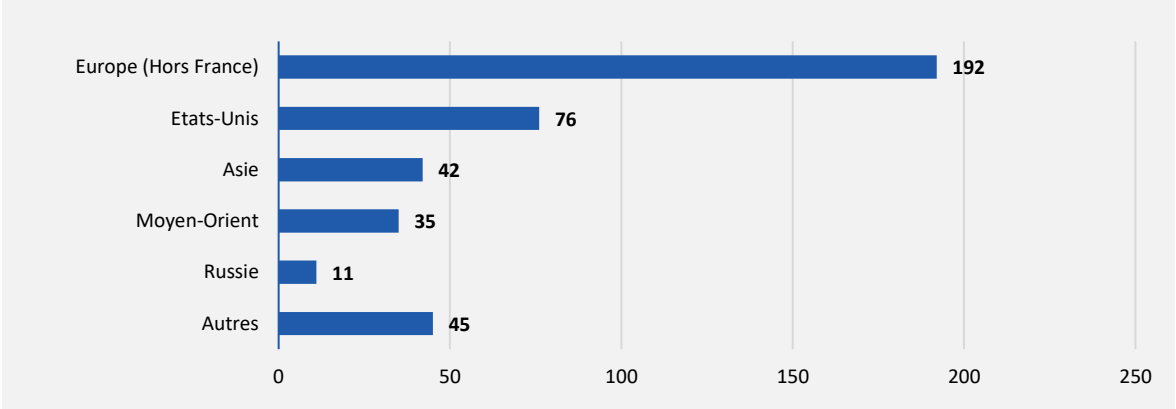

Données sur la base des répondants réalisant un chiffre d'affaires à l'étranger/export

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Pour 27% des répondants, les ventes à l'atelier constituent le principal canal de vente, devant les expositions et galeries (13%) et les marchés (11%).

- 14% des femmes considèrent les marchés comme leur principal canal de vente, versus 6% des hommes.
- 27% des 65 ans et plus commercialisent principalement leurs œuvres dans le cadre d'expositions et de galeries, versus 8% des moins de 50 ans.
- Aucun répondant ayant été apprenti dans les métiers d'art n'utilise le web comme principal canal de vente.
- 15% des ateliers d'art d'au moins deux personnes privilégient des prescripteurs comme premier canal de vente, versus 7% des structures unipersonnelles.
- La part des spécialistes de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie privilégiant les boutiques, magasins, revendeurs et les ventes à l'atelier est très supérieure à la moyenne de tous les répondants.
- La part des spécialistes de la céramique passant par les boutiques, magasins, revendeurs, les ventes à l'atelier, les marchés et les expositions et galeries est très supérieure à la moyenne de tous les répondants.

Quel est votre principal canal de vente ?

Unité : part en % du nombre de répondants

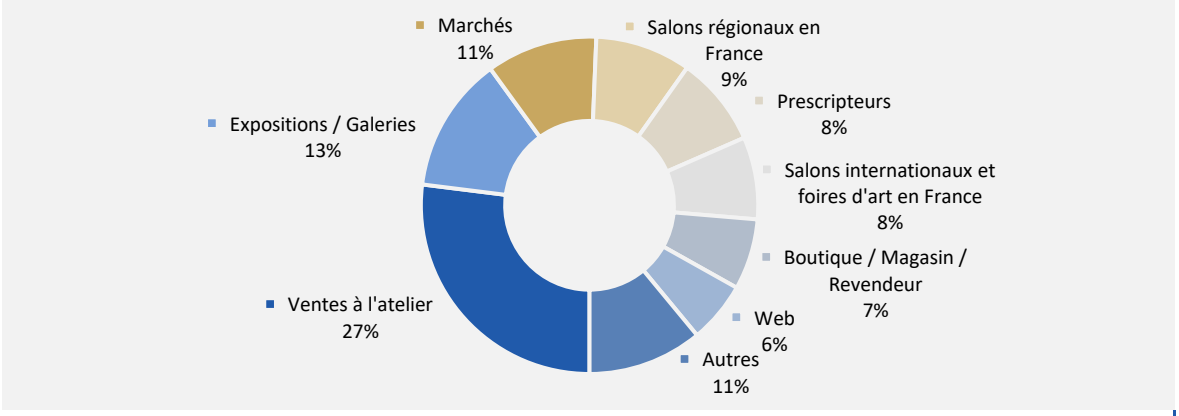

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Quels sont vos principaux canaux de vente ? (trois réponses possibles)

Unité : nombre de réponses

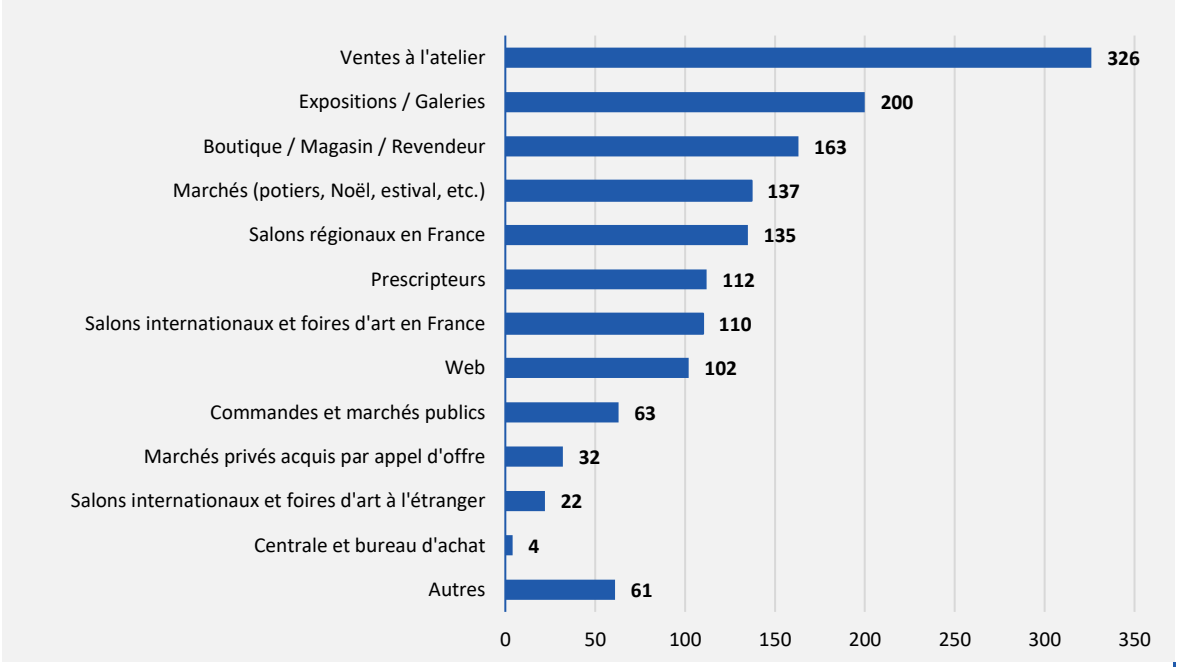

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- Les artisans d'art privilégient davantage les boutiques, magasins, revendeurs, les salons régionaux en France et les marchés par rapport aux artistes-auteurs. Ces derniers réalisent la plupart de leurs ventes via leur atelier, mais aussi dans le cadre d'expositions et de galeries.
- 36% des micro-entreprises utilisent internet comme canal de vente, versus 20% des artisans d'art, 13% des artistes-auteurs et 19% pour l'ensemble des répondants.

Artisan d'art

Quels sont vos principaux canaux de vente ? (trois réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

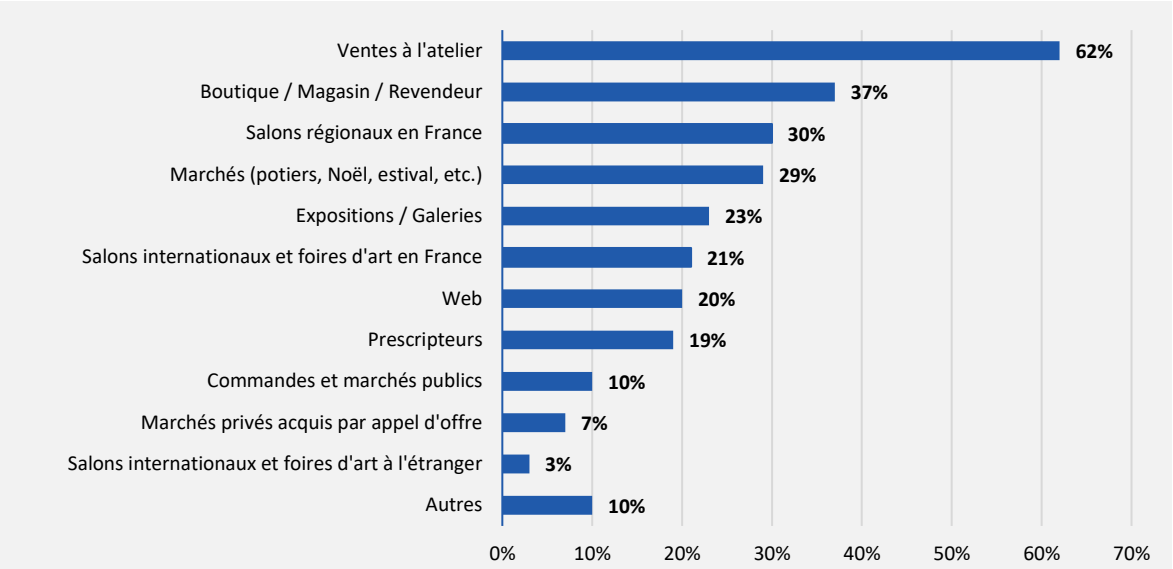

Artiste-auteur

Quels sont vos principaux canaux de vente ? (trois réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

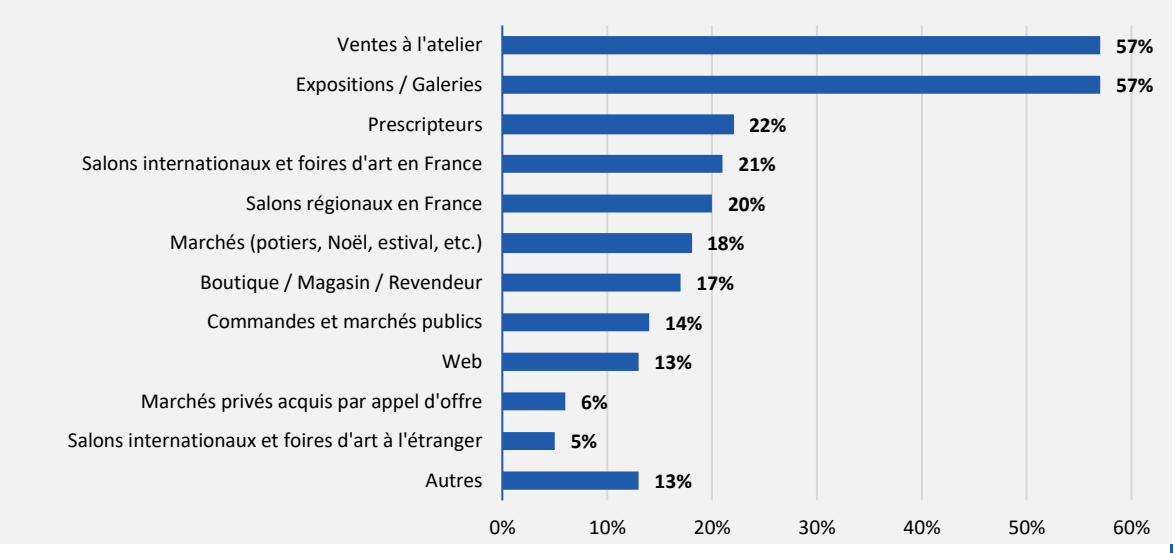

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, 20% des répondants considèrent les salons régionaux en France comme le principal canal de vente, versus 9%pour l'ensemble des sondés.
- Les principaux canaux de vente sont les ventes à l'atelier et les marchés en Auvergne-Rhône-Alpes, et les ventes à l'atelier, les expositions / galeries et les prescripteurs en Ile-de-France.

Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Quel est votre principal canal de vente ?

Unité : part en % du nombre de répondants

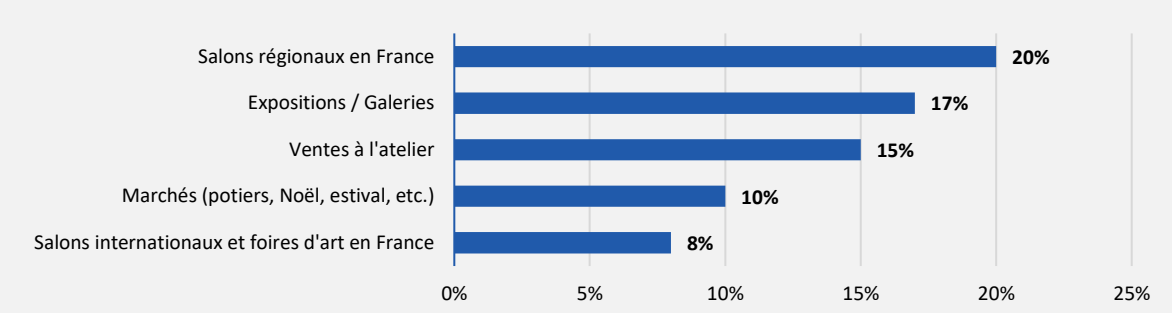

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles
NB : ce graphique présente les 5 principaux canaux de vente recensés dans l'étude

Auvergne-Rhône-Alpes

Quel est votre principal canal de vente ?

Unité : part en % du nombre de répondants

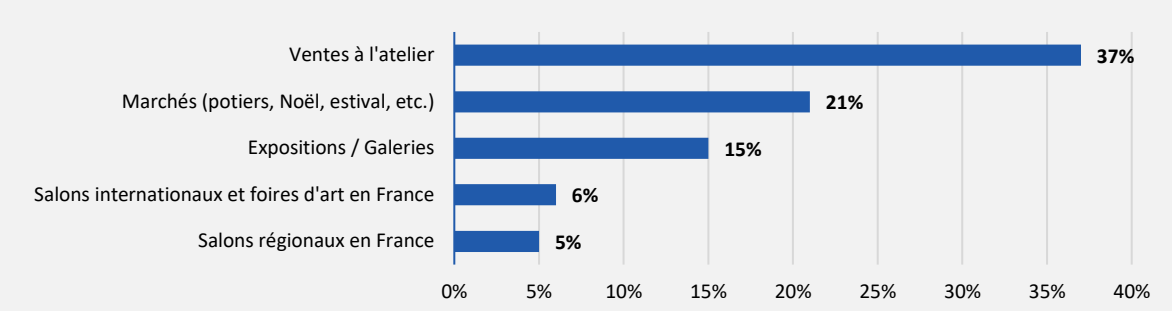

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles
NB : ce graphique présente les 5 principaux canaux de vente recensés dans l'étude

Ile-de-France

Quel est votre principal canal de vente ?

Unité : part en % du nombre de répondants

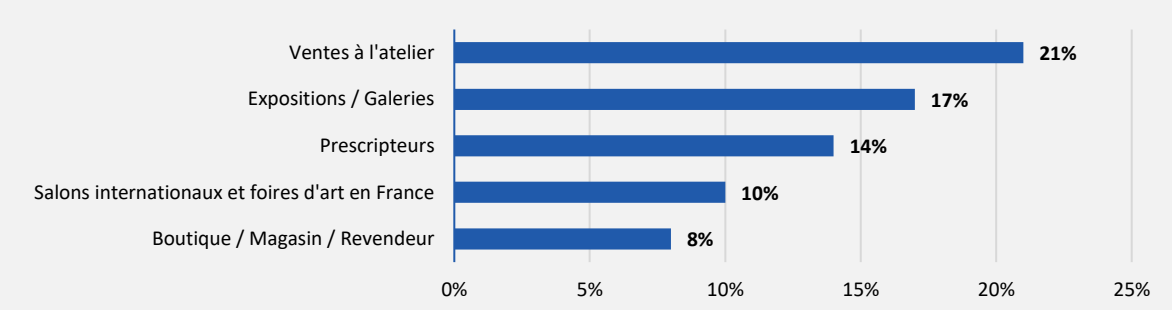

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles
NB : ce graphique présente les 5 principaux canaux de vente recensés dans l'étude

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 23% des répondants ont réalisé tout ou partie de leur chiffre d'affaires auprès de clients/commanditaires publics en 2015.

- Cette part monte à :
  - 34% pour les répondants qui bénéficient d'un titre, label ou prix, versus 18% pour ceux qui n'en ont pas,
  - 29% chez les hommes, versus 19% chez les femmes,
  - 42% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 19% pour les structures unipersonnelles.
- Cette part tombe à :
  - 14% chez les spécialistes de la céramique et à 9% pour ceux du textile,
  - 13% chez les 65 ans et plus.

Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée auprès de clients/commanditaires publics (Etat, collectivités territoriales, Europe, etc.) en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

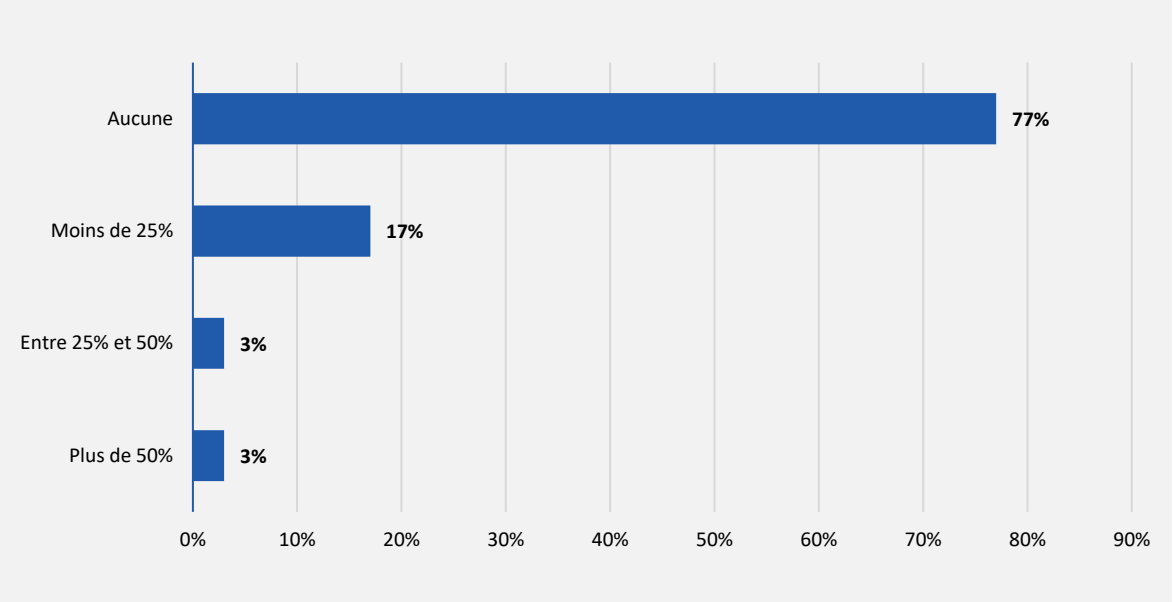

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 22% des sondés considèrent que leur chiffre d'affaires réalisé auprès de clients/commanditaires publics a augmenté depuis 2010.

- Cette part monte à :
  - 30% chez les femmes, versus 14% chez les hommes,
  - 32% chez les personnes ayant suivi une formation diplômante aux métiers d'art, versus 9% pour ceux qui n'en ont pas reçu,
  - 27% pour les structures unipersonnelles, versus 7% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 17% des répondants ont enregistré une croissance du chiffre d'affaires dans la restauration réalisé sur les marchés publics depuis 2009.

Depuis 2010, diriez-vous que votre chiffre d'affaires réalisé auprès de clients/commanditaires publics (Etat, collectivités territoriales, Europe, etc.) est… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

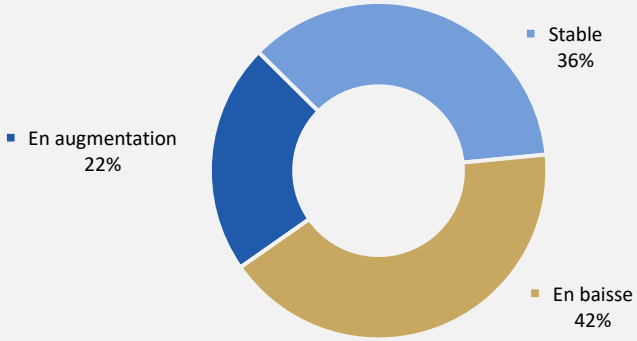

Données sur la base des répondants réalisant un chiffre d'affaires auprès de clients/commanditaires publics

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 46% des répondants connaissent le dispositif 1% artistique.

- Cette part monte à :
  - 62% chez les 65 ans et plus, versus 44% chez les moins de 65 ans,
  - 48% pour les structures unipersonnelles, versus 29% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes,
  - 65% chez les céramistes, versus 25% chez les spécialistes de la bijouterie, joaillerie, horlogerie, orfèvrerie.

Connaissez-vous le dispositif 1% artistique ?

Unité : part en % du nombre de répondants

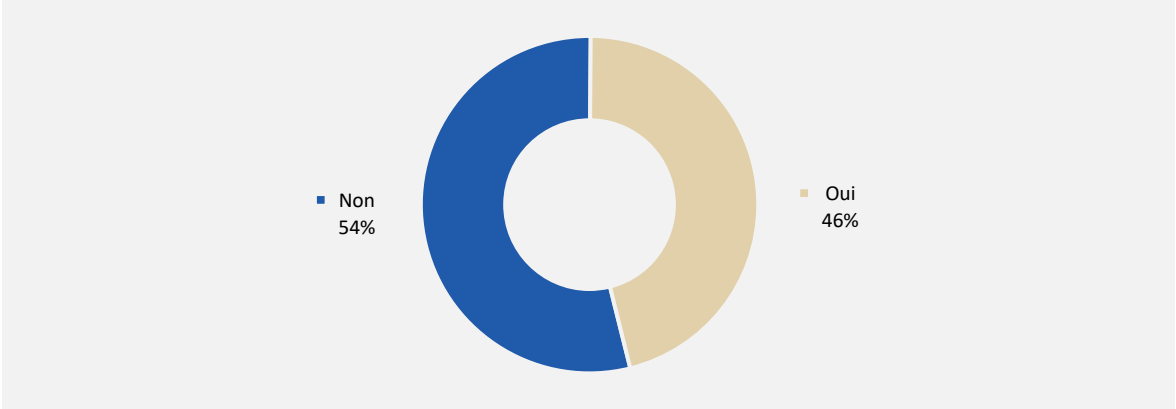

➲ 13% des répondants connaissant le dispositif 1% artistique y ont postulé.

- Cette part monte à :
  - 19% pour les répondants disposant d'un label, titre ou prix, versus 11% pour ceu qui n'en ont pas,
  - 23% des hommes, versus 7% chez les femmes.

Avez-vous postulé au dispositif 1% artistique ?

Unité : part en % du nombre de répondants

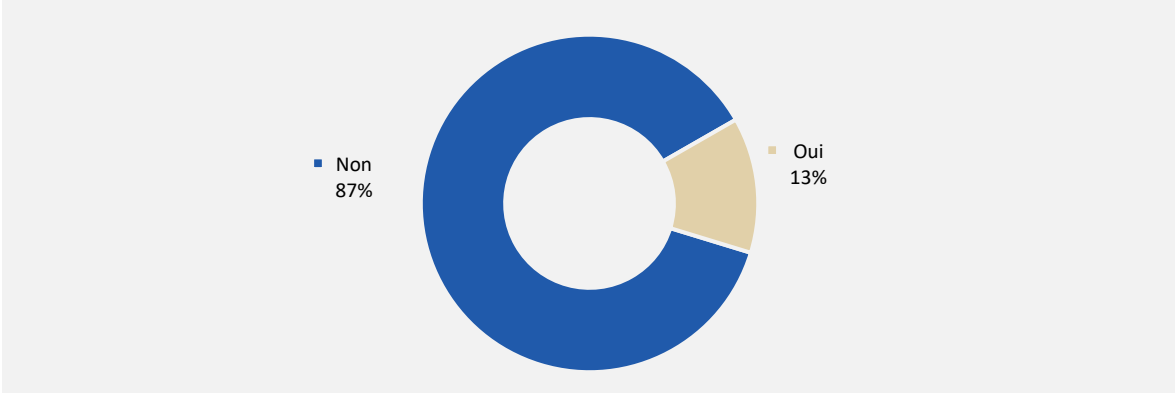

Données sur la base des répondants connaissant le dispositif 1% artistique

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

En quelle année avez-vous postulé pour la première fois au dispositif 1% artistique ?

Unité : nombre de réponses

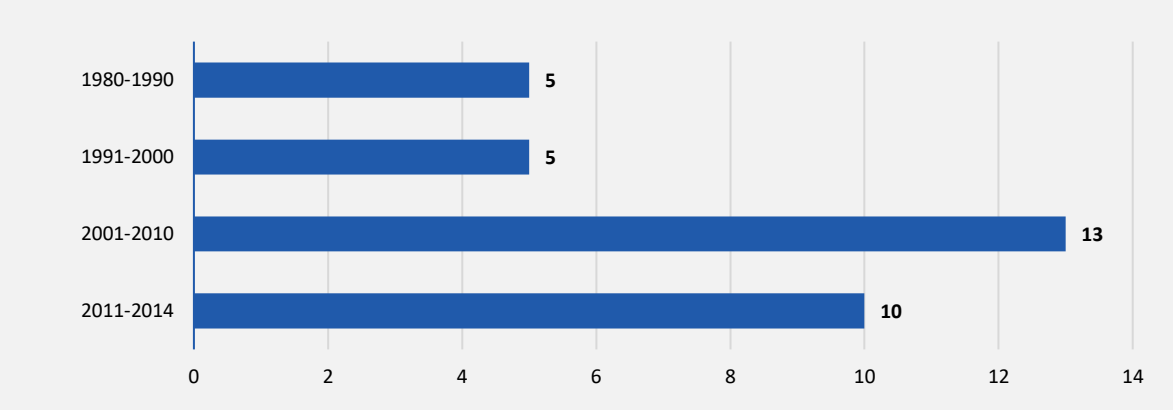

Données sur la base des répondants ayant postulé au dispositif 1% artistique

➲ 44% des répondants qui ont postulé au dispositif 1% artistique ont déjà été retenus.

Avez-vous été retenu(e) au dispositif 1% artistique ?

Unité : part en % du nombre de répondants

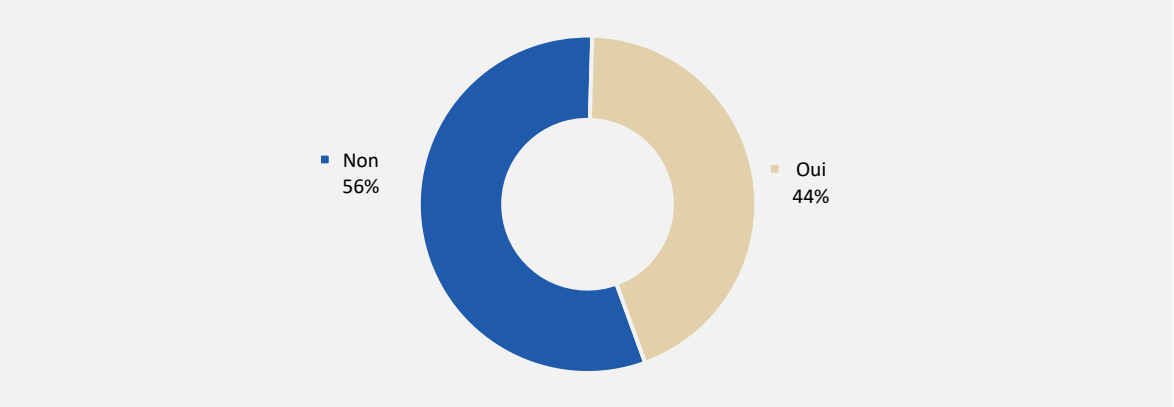

Données sur la base des répondants ayant postulé au dispositif 1% artistique

En quelle année avez-vous été retenu(e) pour la première fois au dispositif 1% artistique ?

Unité : nombre de réponses

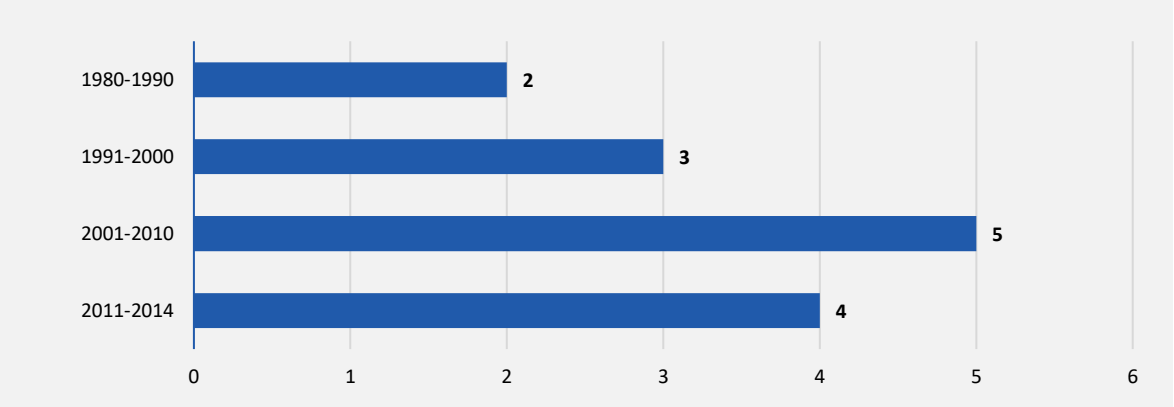

Données sur la base des répondants ayant été retenus au dispositif 1% artistique

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 68% des artistes-auteurs connaissent le dispositif 1% artistique, versus 34% des artisans d'art.
- 18% des artistes-auteurs ont postulé au dispositif 1% artistique, versus 9% des artisans d'art.

Artisan d'art

Connaissez-vous le dispositif 1% artistique ?

Unité : part en % du nombre de répondants

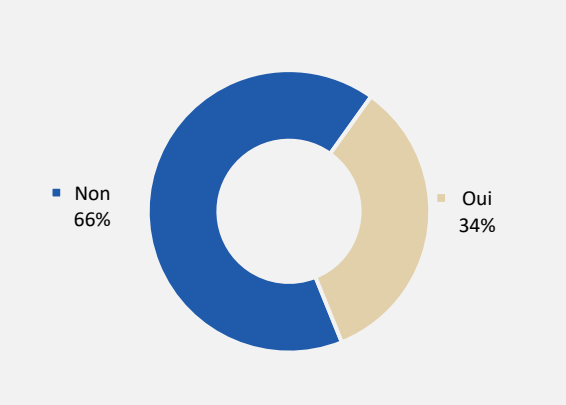

Avez-vous postulé au dispositif 1% artistique ?

Unité : part en % du nombre de répondants

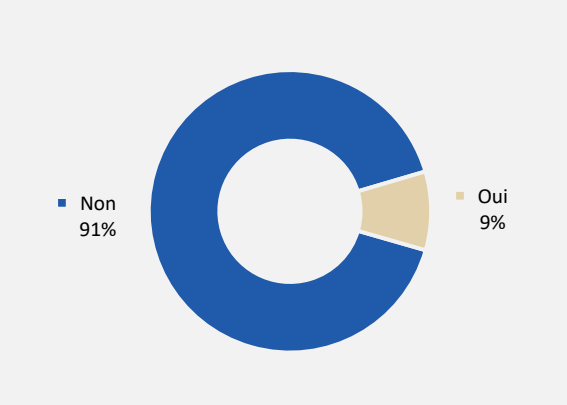

Données sur la base des répondants connaissant le dispositif 1% artistique

Artiste-auteur

Connaissez-vous le dispositif 1% artistique ?

Unité : part en % du nombre de répondants

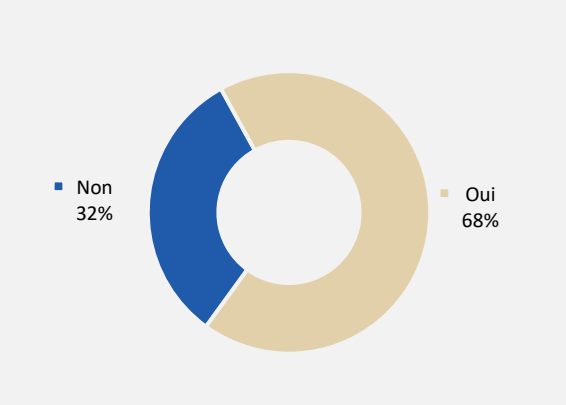

Avez-vous postulé au dispositif 1% artistique ?

Unité : part en % du nombre de répondants

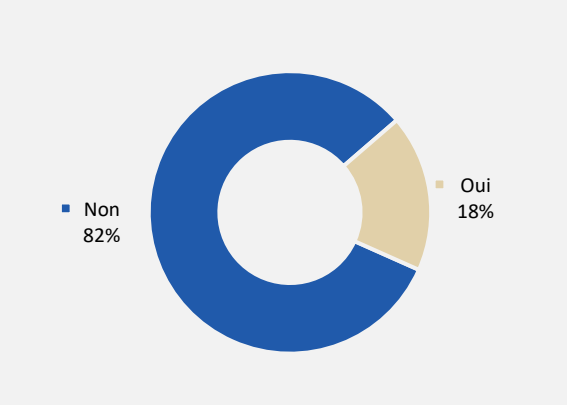

Données sur la base des répondants connaissant le dispositif 1% artistique

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- 63% des répondants en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées connaissent le dispositif 1% artistique, versus 46% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 28% en Pays de la Loire.

Répondants connaissant le dispositif 1% artistique

Unité : part en % du nombre de répondants

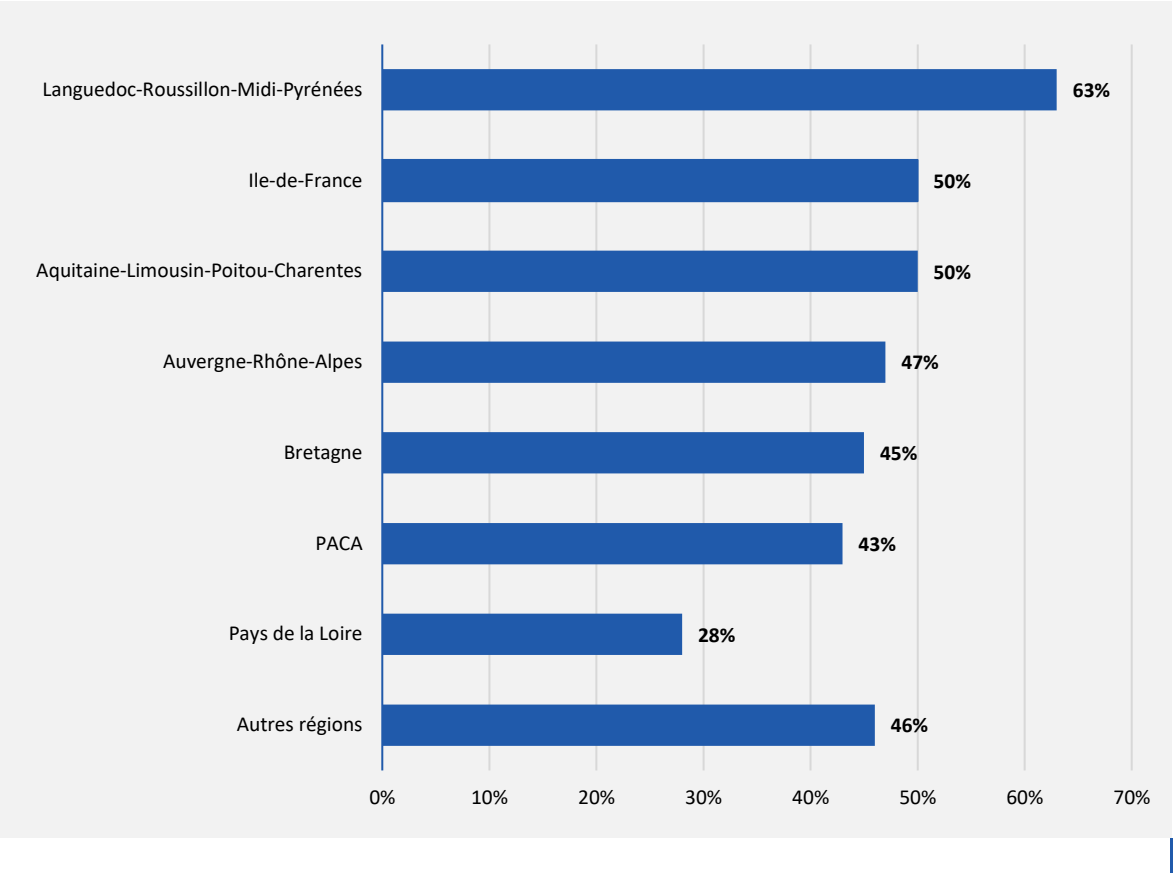

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 45% des répondants connaissent les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC).

- Cette part monte à :
  - 55% chez les diplômés de niveau bac +3 à bac +5, versus 37% chez les diplômés de niveau inférieur ou égal à bac +2,
  - 49% chez les répondants qui sont adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 40% pour ceux qui ne le sont pas,
  - 47% pour les structures unipersonnelles, versus 33% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes.

Connaissez-vous les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

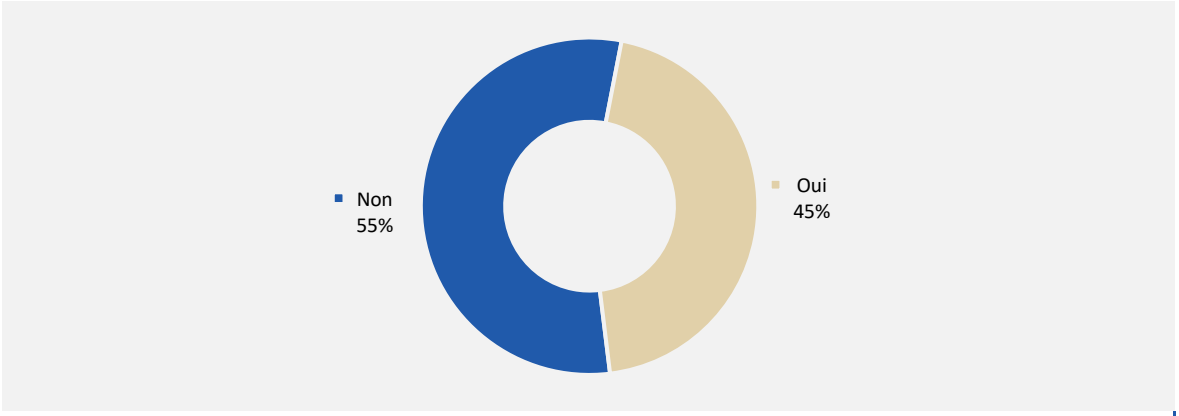

➲ Parmi les répondants qui connaissent les FRAC, 2% déclarent que certaines de leurs œuvres et créations ont déjà fait l'objet d'une acquisition dans le cadre de ce dispositif.

- Cette part monte à 5% chez les répondants qui disposent d'un titre, label ou prix, versus 0% pour ceux qui n'en ont pas.

Certaines de vos œuvres et créations ont-elles fait l'objet d'acquisition dans le cadre des FRAC ?

Unité : part en % du nombre de répondants

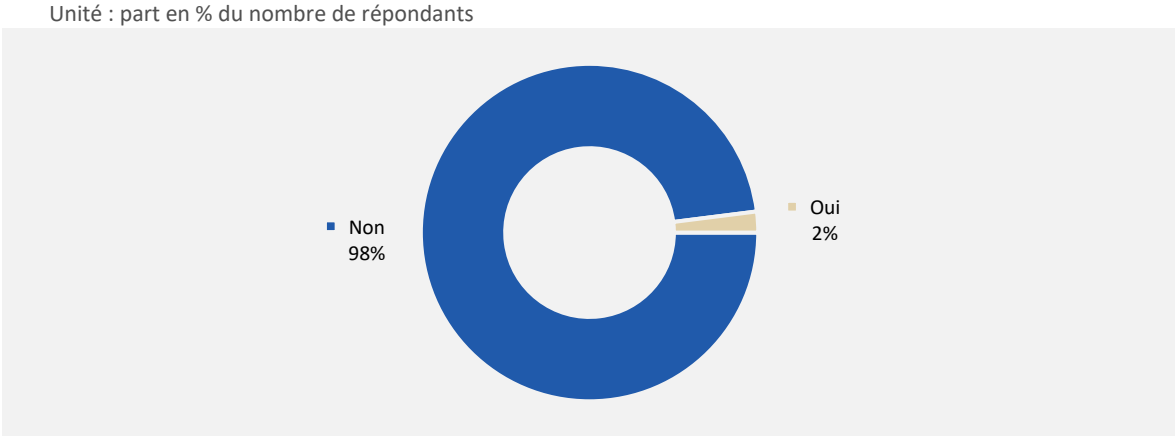

Données sur la base des répondants connaissant les FRAC

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 59% des artistes-auteurs connaissent les FRAC, versus 36% des artisans d'art.

Artisan d'art

Connaissez-vous les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

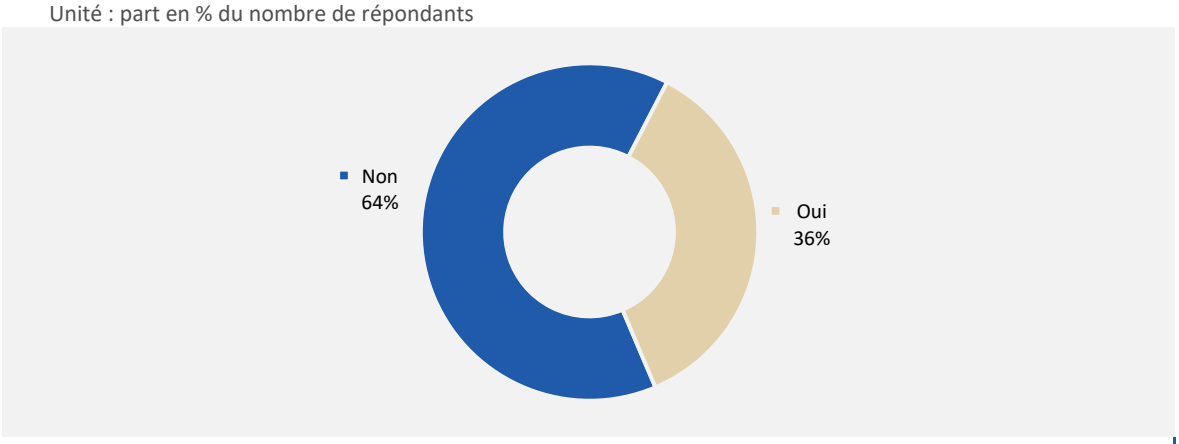

Artiste-auteur

Connaissez-vous les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

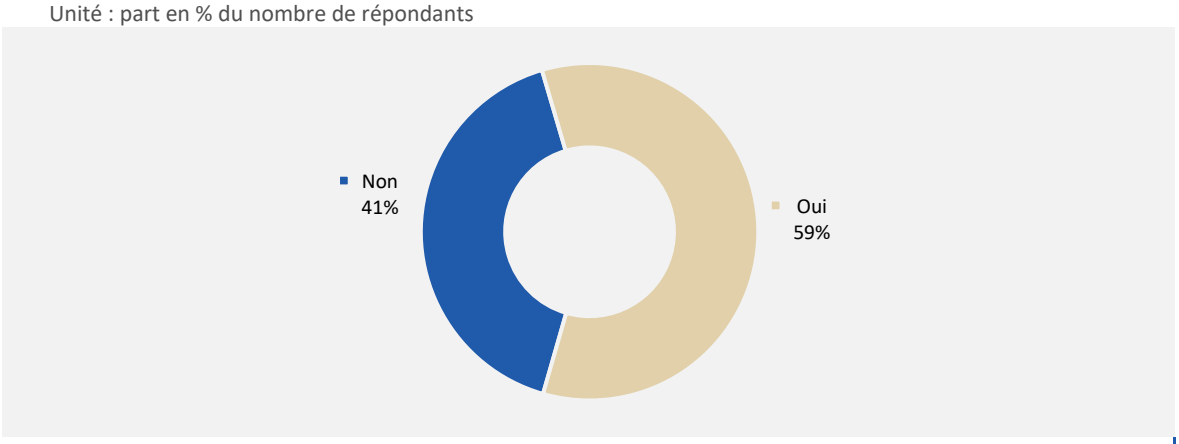

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- Plus de la moitié des répondants en Bretagne connaissent les FRAC.
- Cette part tombe à 34% en Pays de la Loire, versus 45% pour l'ensemble des sondés.

Répondants qui connaissent les FRAC

Unité : part en % du nombre de répondants

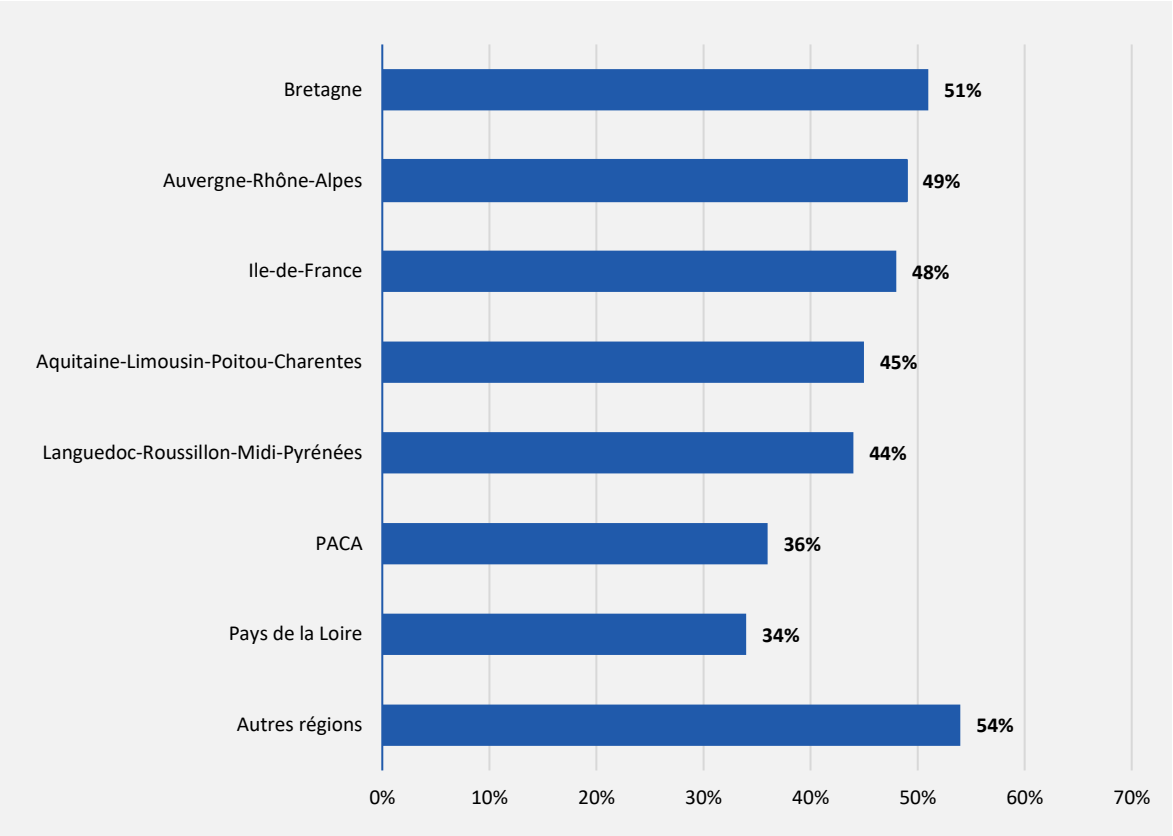

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 59% des répondants ont réalisé plus des trois quarts de leur activité auprès de particuliers en 2015.
➲ 95% des sondés ont réalisé tout ou partie de leur chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de particuliers.

- Cette part monte à 99% chez les répondants disposant d'un titre, label ou prix, versus 94% pour ceux qui n'en ont pas.
- Cette part tombe à 87% chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée auprès d'une clientèle de particuliers en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

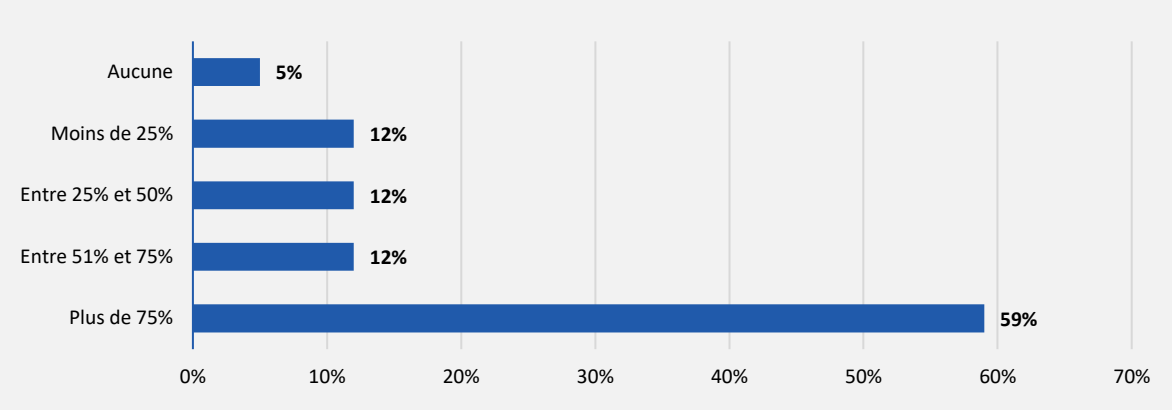

➲ 80% des répondants qui réalisent tout ou partie de leur chiffre d'affaires auprès de clients particuliers interviennent auprès du grand public.

- Cette part monte à 84% pour les femmes, versus 73% pour les hommes.
- Cette part tombe à 72% pour les spécialistes de l'ameublement et décoration.
- 36% des répondants disposant de titre, label ou prix réalisent une partie de leurs ventes auprès de collectionneurs, versus 28% pour l'ensemble des répondants.
- Cette part monte à 40% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 27% pour les structures unipersonnelles.

Quels sont les profils de votre clientèle de particuliers ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

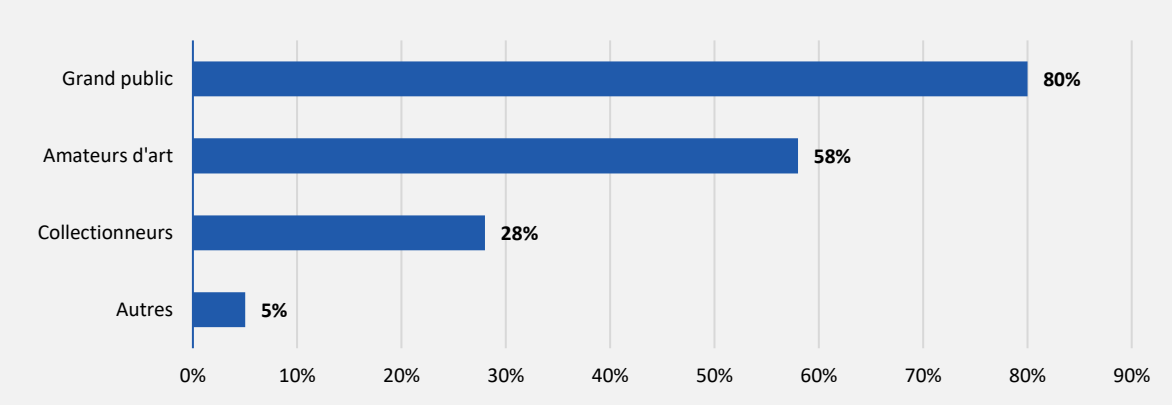

Données sur la base des répondants réalisant un chiffre d'affaires auprès de clients particuliers

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- Comparativement aux artistes-auteurs, les artisans d'art réalisent une part plus élevée de leur chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de particuliers.
- Les artisans d'art s'adressent essentiellement à une clientèle grand public (87% des répondants), tandis que les artistes-auteurs comptent également les amateurs d'art parmi leurs principaux clients.

Artisan d'art

Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée auprès d'une clientèle de particuliers en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

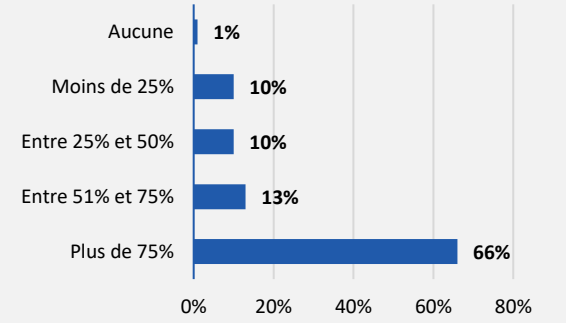

Quels sont les profils de votre clientèle de particuliers ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

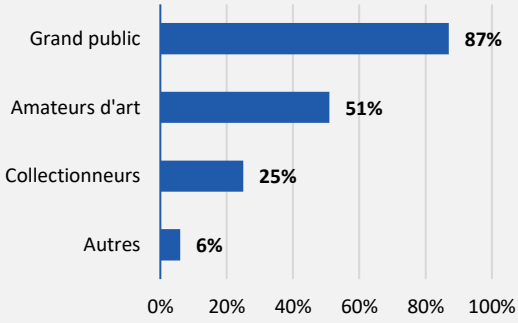

Données sur la base des répondants vendant à des particuliers

Artiste-auteur

Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée auprès d'une clientèle de particuliers en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

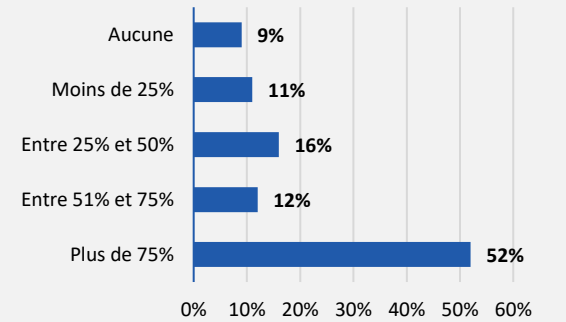

Quels sont les profils de votre clientèle de particuliers ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

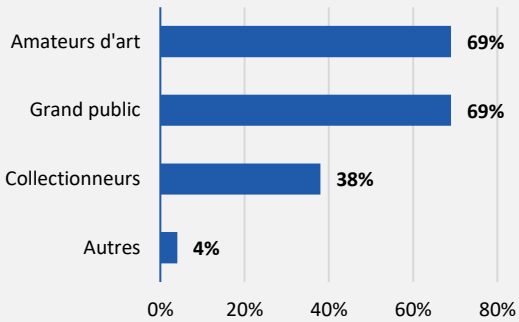

Données sur la base des répondants vendant à des particuliers

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et en PACA, la totalité des répondants ont réalisé tout ou partie de leur chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de particuliers, versus 95% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 89% en Ile-de-France.

Répondants réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires auprès de particuliers en 2015

Unité : part en % du nombre de répondants

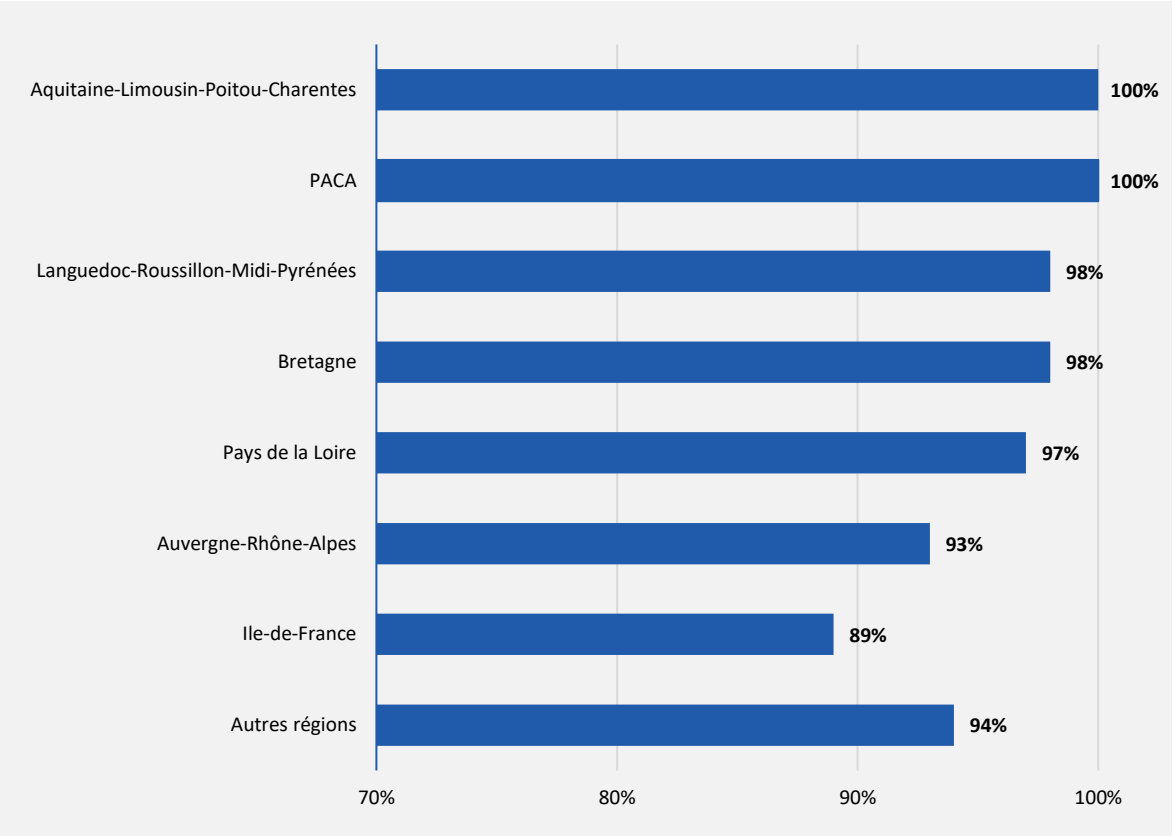

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 66% des répondants ont réalisé tout ou partie de leur chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de professionnels en 2015.

- Cette part monte à :
  - 74% pour les personnes disposant de titre, label ou prix, versus 63% pour ceux qui n'en ont pas,
  - 71% pour les adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 58% pour ceux qui ne le sont pas,
  - 75% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 64% pour les structures unipersonnelles.
- Cette part tombe à :
  - 41% chez les 65 ans et plus,
  - 60% pour les sondés ayant affiché une baisse de chiffre d'affaires depuis 2010.

Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée auprès d'une clientèle de professionnels en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

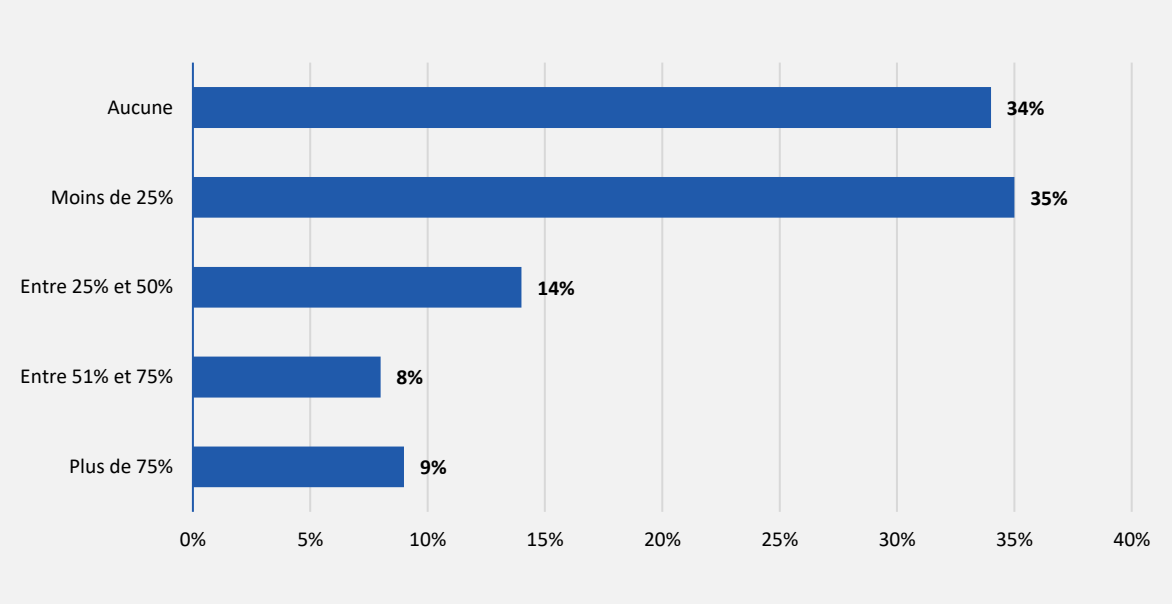

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 67% des artisans d'art réalisent tout ou partie de leur chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de professionnels, versus 61% des artistes-auteurs.

Artisan d'art

Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée auprès d'une clientèle de professionnels en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

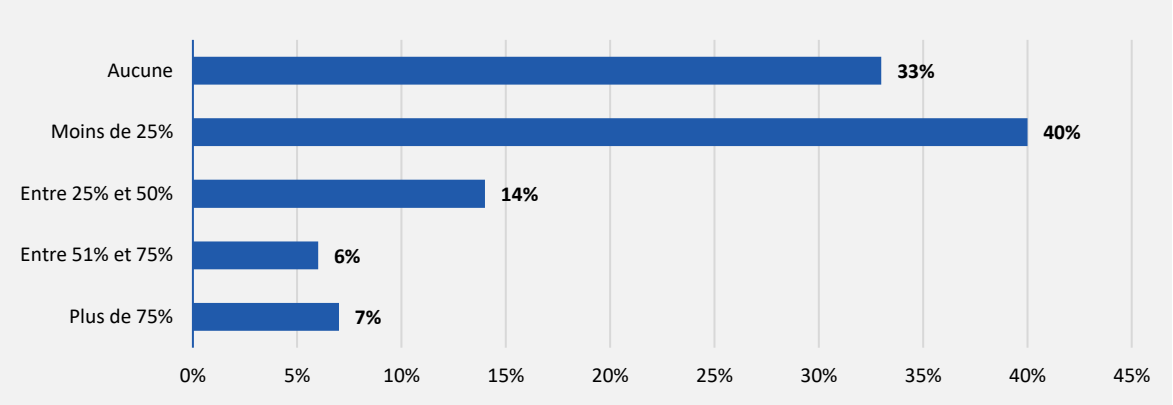

Artiste-auteur

Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée auprès d'une clientèle de professionnels en 2015 ?

Unité : part en % du nombre de répondants

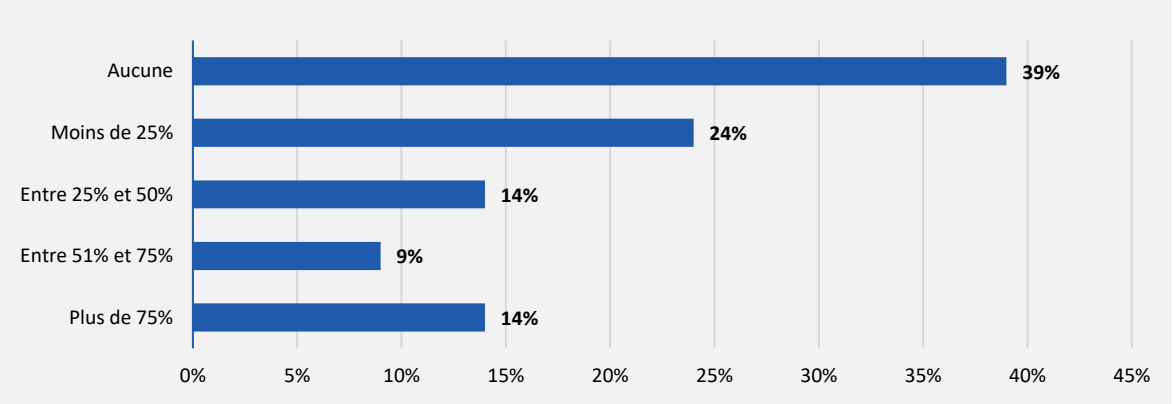

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Ile-de-France et en PACA, plus de 70% des répondants ont réalisé tout ou partie de leur chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de professionnels.
- Cette part tombe à 51% en Auvergne-Rhône-Alpes, versus 66% pour l'ensemble des sondés.

Répondants réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de professionnels en 2015

Unité : part en % du nombre de répondants

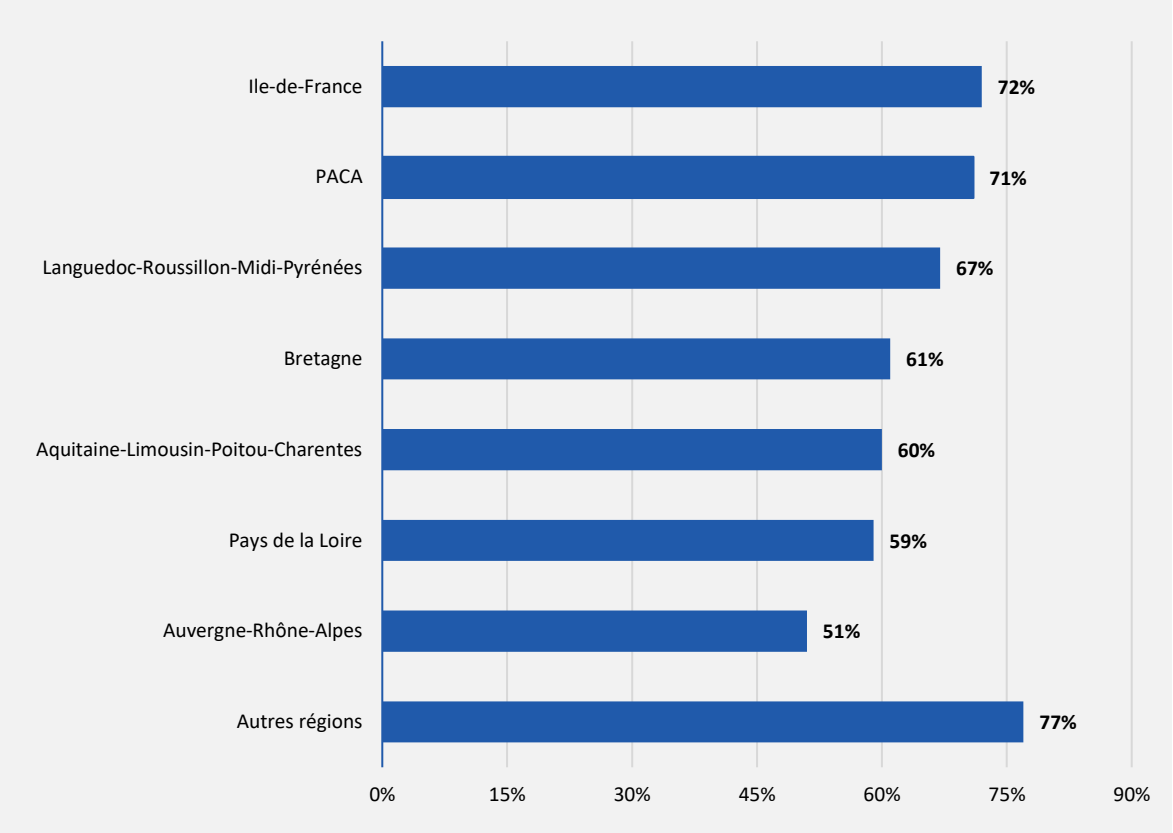

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ La clientèle de professionnels se compose essentiellement de boutiques, magasins, revendeurs (52% des répondants) et de prescripteurs (décorateurs, architectes, directeurs artistiques, etc.) (42%).

- Les spécialistes de la céramique s'appuient sur les boutiques, magasins, revendeurs (74% des répondants) et les galeries (39%), tandis que les professionnels de l'ameublement et décoration passent davantage par des prescripteurs (67%).
- Comparativement aux structures unipersonnelles, les ateliers d'art d'au moins deux personnes sont davantage sollicitées par les musées et institutions privées (24%), les centrales et bureaux d'achat (7%) et les prescripteurs (59%).
- Comparativement aux femmes, les hommes passent plus souvent par les prescripteurs (50%) et les centrales et bureaux d'achat (4%).

Quels sont les profils de votre clientèle de professionnels ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

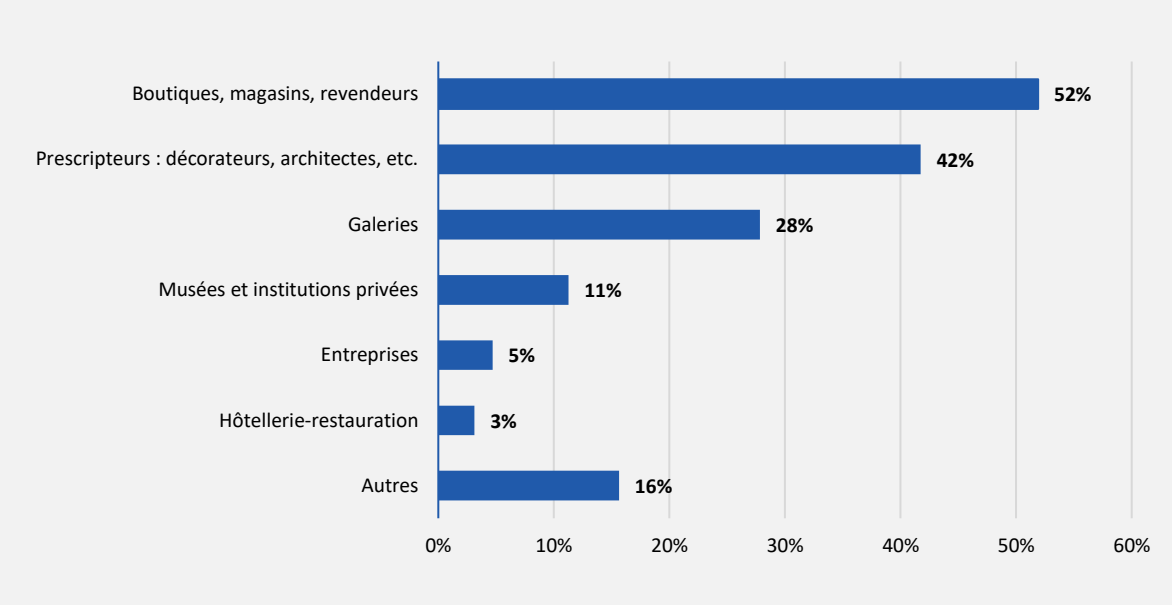

Données sur la base des répondants réalisant un chiffre d'affaires auprès de clients professionnels

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- Les artistes-auteurs s'adressent en grande partie à des prescripteurs (54% des répondants) et des galeries (45%), tandis que les artisans d'art passent davantage par des boutiques, magasins, revendeurs (61%).

Artisan d'art

Quels sont les profils de votre clientèle de professionnels ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

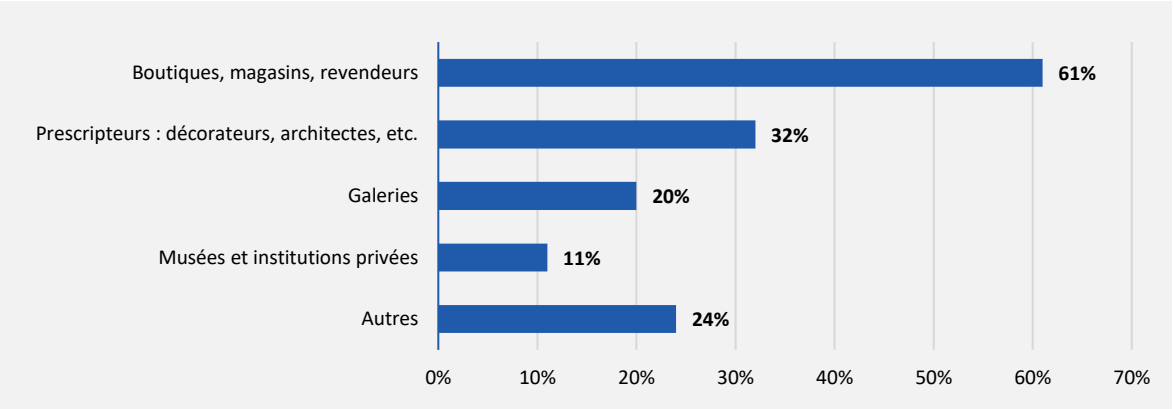

Données sur la base des répondants réalisant un chiffre d'affaires auprès de clients professionnels

Artiste-auteur

Quels sont les profils de votre clientèle de professionnels ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

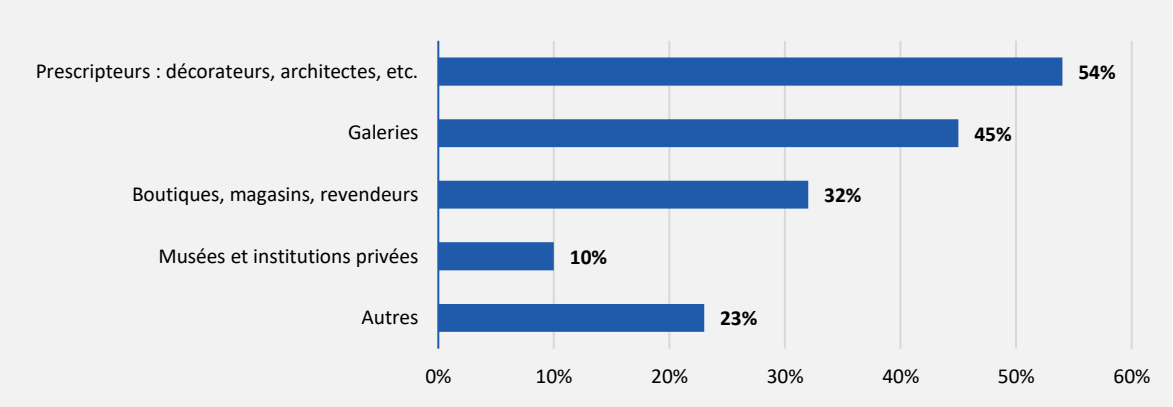

Données sur la base des répondants réalisant un chiffre d'affaires auprès de clients professionnels

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 55% des répondants observent une saisonnalité de leurs ventes.

- Cette part monte à :
  - 75% pour les spécialistes de la céramique et 78% pour ceux de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, versus 33% pour les professionnels de l'ameublement et décoration,
  - 63% chez les femmes, versus 43% chez les hommes,
  - 71% chez les 25-34 ans, versus 37% chez les 65 ans et plus,
  - 59% chez les personnes ne réalisant aucune activité auprès de clients publics,
  - 63% chez les répondants réalisant plus des trois quarts de leur chiffre d'affaires auprès de particuliers.

Observez-vous une saisonnalité de vos ventes ?

Unité : part en % du nombre de répondants

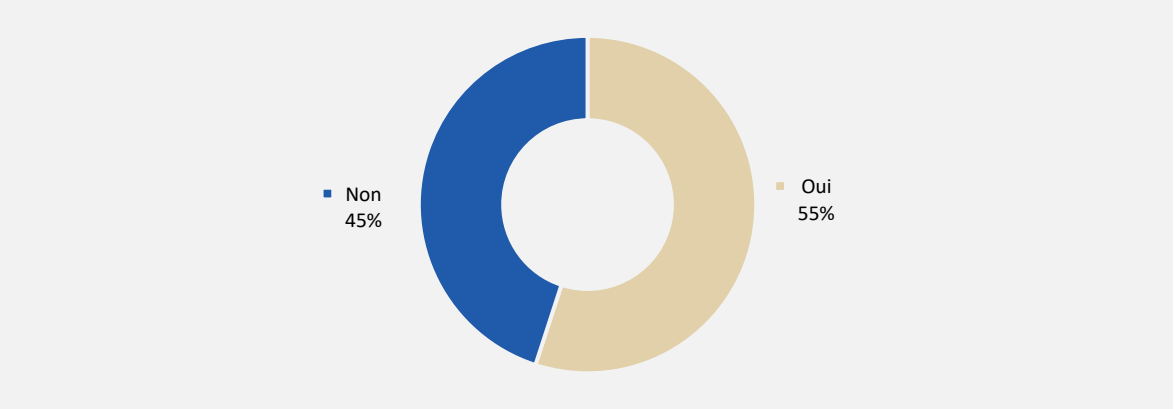

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 68% des artisans d'art observent une saisonnalité de leurs ventes, versus 37% des artistes-auteurs.

Artisan d'art

Observez-vous une saisonnalité de vos ventes ?
Unité : part en % du nombre de répondants

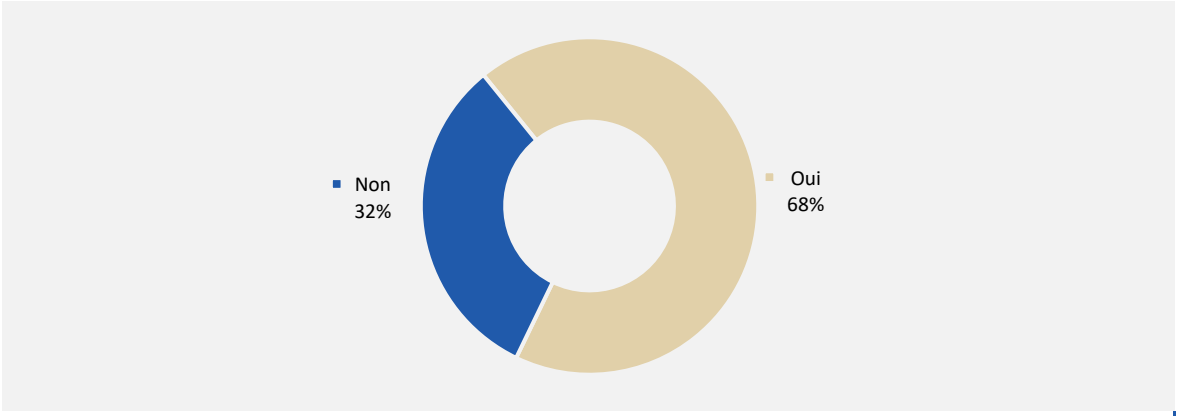

Artiste-auteur

Observez-vous une saisonnalité de vos ventes ?
Unité : part en % du nombre de répondants

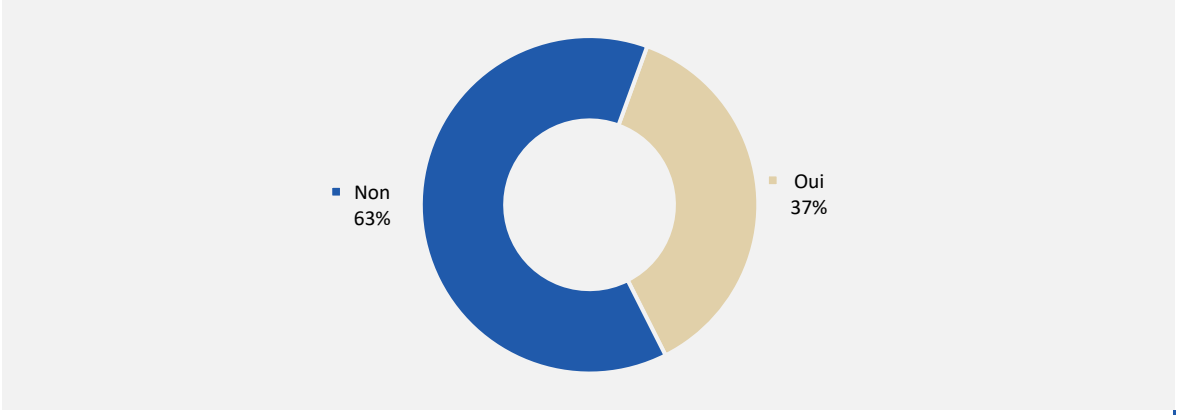

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

- Parmi les sondés observant une saisonnalité des ventes, 29% déclarent que décembre est le mois le plus important commercialement, devant les mois de juillet et août.
- 42% des répondants considèrent le dernier trimestre comme étant le plus important pour leur activité.

Quel est le mois le plus important commercialement ?

Unité : part en % du nombre de répondants

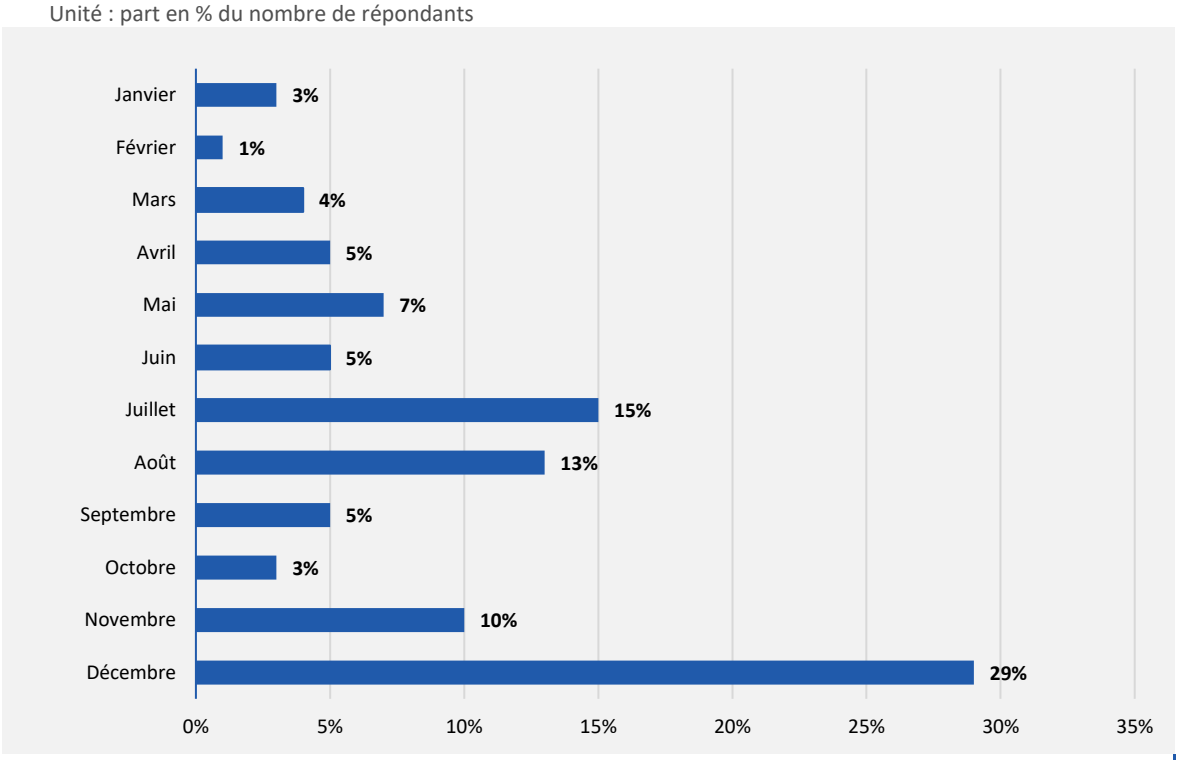

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles
Données sur la base des répondants observant une saisonnalité des ventes

Quel est le trimestre le plus important commercialement ?

Unité : part en % du nombre de répondants

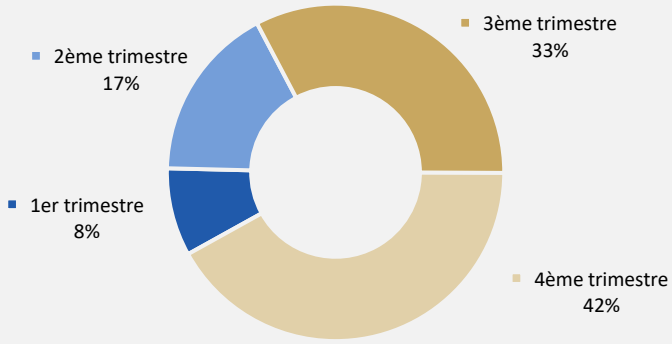

Données sur la base des répondants observant une saisonnalité des ventes

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Auvergne-Rhône-Alpes et en Ile-de-France, 67% des répondants considèrent décembre comme le mois le plus important commercialement, versus 62%pour l'ensemble des sondés.
- En PACA, les mois de juillet et d'août ont davantage d'importance pour les ateliers d'art.

Auvergne-Rhône-Alpes

Quel est le mois le plus important commercialement ? (trois réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

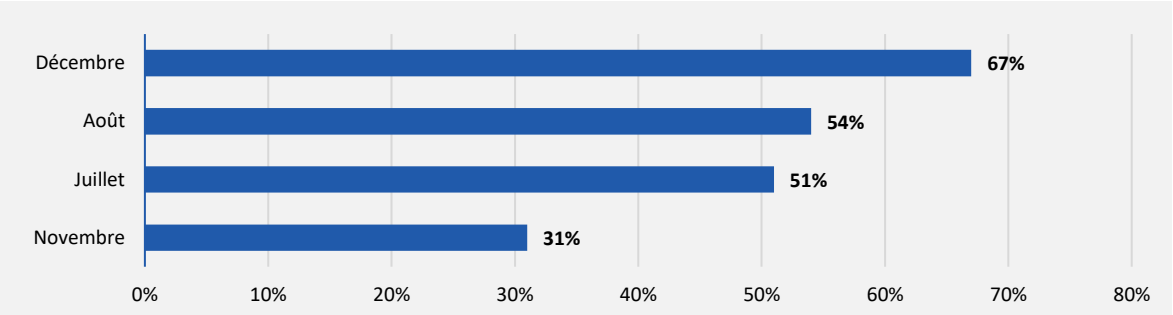

NB : ce graphique présente les 4 mois les plus importants commercialement recensés dans l'étude

Ile-de-France

Quel est le mois le plus important commercialement ? (trois réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

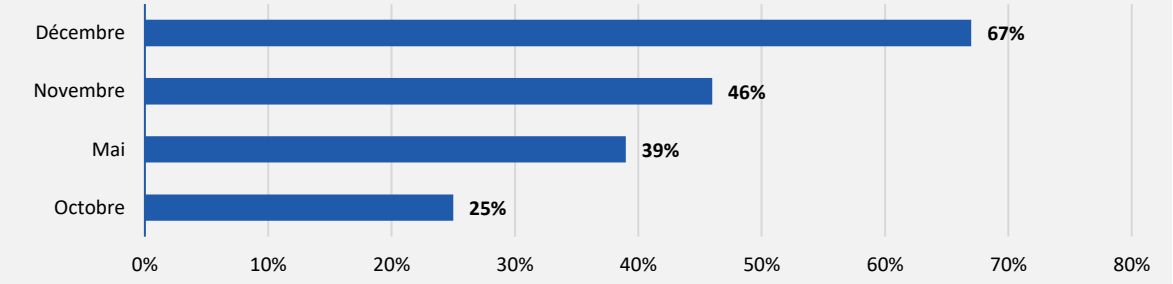

NB : ce graphique présente les 4 mois les plus importants commercialement recensés dans l'étude

PACA

Quel est le mois le plus important commercialement ? (trois réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

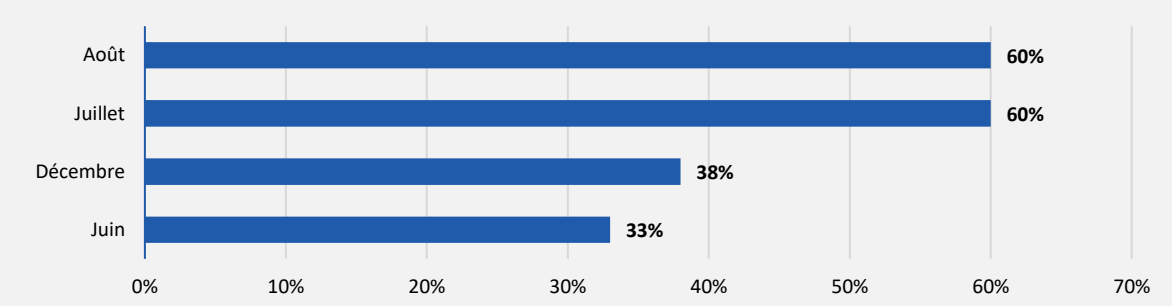

NB : ce graphique présente les 4 mois les plus importants commercialement recensés dans l'étude

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Les trois principaux moyens de communication et de promotion utilisés par les ateliers d'art sont leur site internet (81% des répondants), le bouche à oreille (75%) et la participation à des salons (62%).

- Les artisans d'art sont plus nombreux à citer la participation à des salons (68% des répondants) et la plaquette commerciale (32%) comme moyens de communication, comparativement aux artistes-auteurs. Ces derniers recourent davantage aux expositions en galeries (48%).
- 66% des femmes mentionnent la participation à des salons comme moyen de communication et de promotion (versus 56% des hommes). Elles sont 61% à évoquer les réseaux sociaux (versus 45% des hommes). Cette part monte à 63% chez les moins de 50 ans, versus 28% chez les 65 ans et plus.
- 24% des structures unipersonnelles citent la plaquette commerciale comme moyen de communication et de promotion (versus 54% des ateliers d'art d'au moins deux personnes) et 33% les expositions en galeries (versus 18% des ateliers d'art d'au moins deux personnes).

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 79% des répondants utilisent internet comme moyens de communication et 62% la participation à des salons.

Quel(s) moyen(s) de communication et de promotion utilisez-vous ? (plusieurs réponses possibles)
Unité : part en % du nombre de répondants

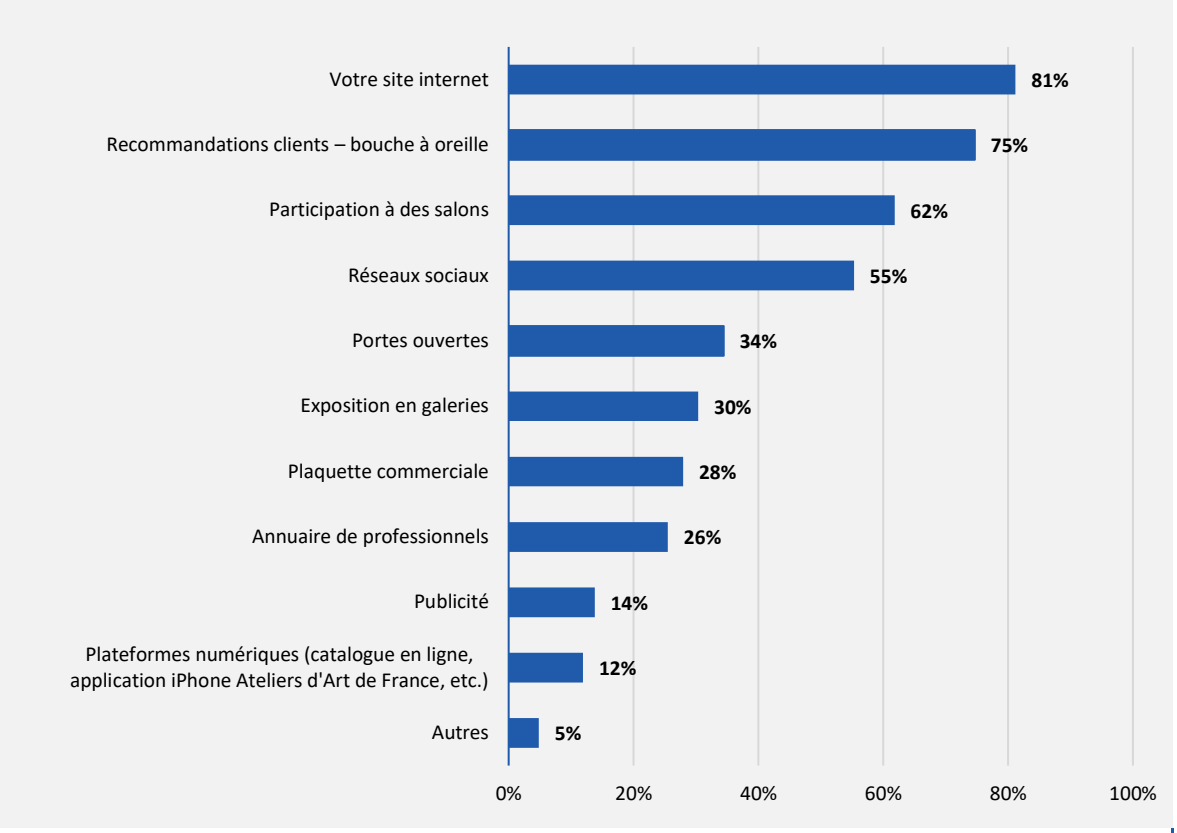

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et en Pays de la Loire, la participation à des salons est un moyen de communication pour plus de 70% des répondants, versus 62% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à moins de 50% en Bretagne, en Auvergne-Rhône-Alpes et en PACA.

Répondants pour qui la participation à des salons est un moyen de communication

Unité : part en % du nombre de répondants

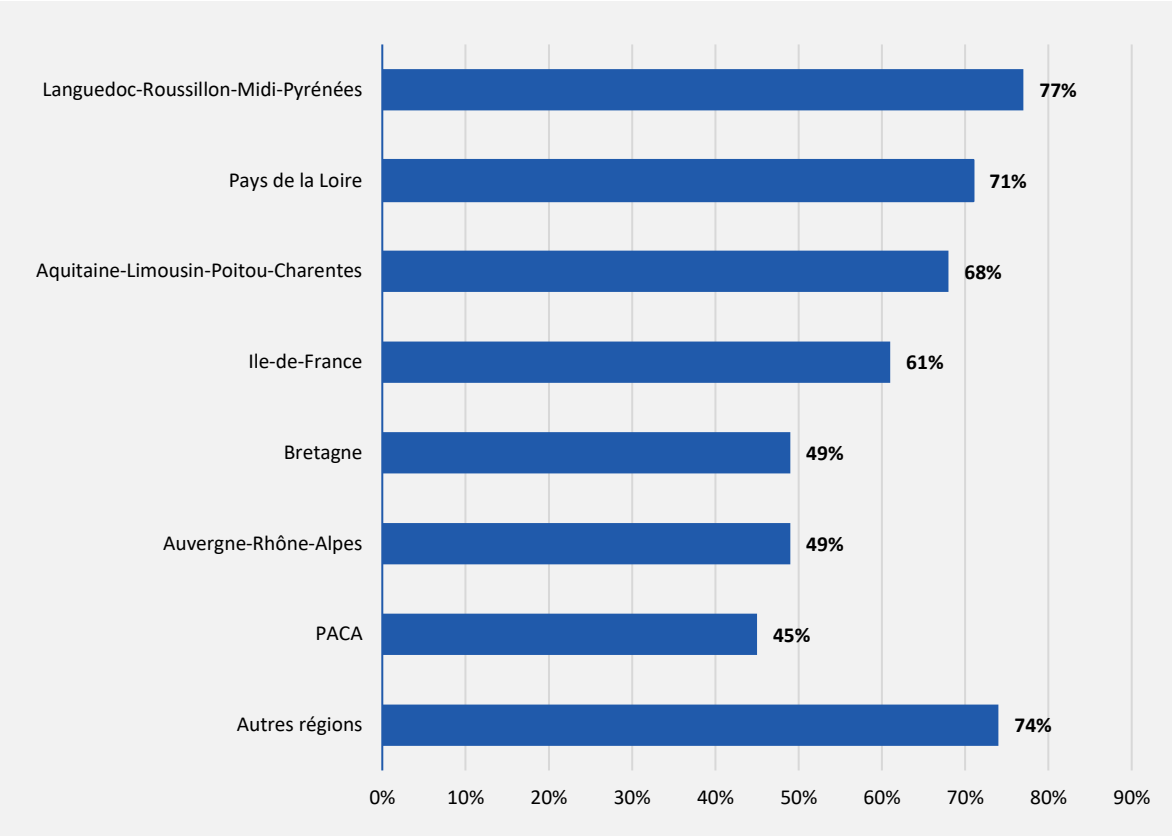

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 36% des répondants considèrent que le bouche à oreille et les recommandations clients constituent le canal de communication qui apporte le plus de retombées commerciales, devant la participation à des salons (26%).

- Pour 30% des femmes, la participation à des salons est le principal vecteur de retombées commerciales, versus 19% des hommes.
- Cette part monte à :
  - 33% chez les 35-49 ans, versus 11% chez les 65% et plus,
  - 34% des répondants étant adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 11% pour ceux qui ne le sont pas.

Et plus précisément, quel est le canal de communication qui vous apporte le plus de retombées commerciales ?

Unité : part en % du nombre de répondants

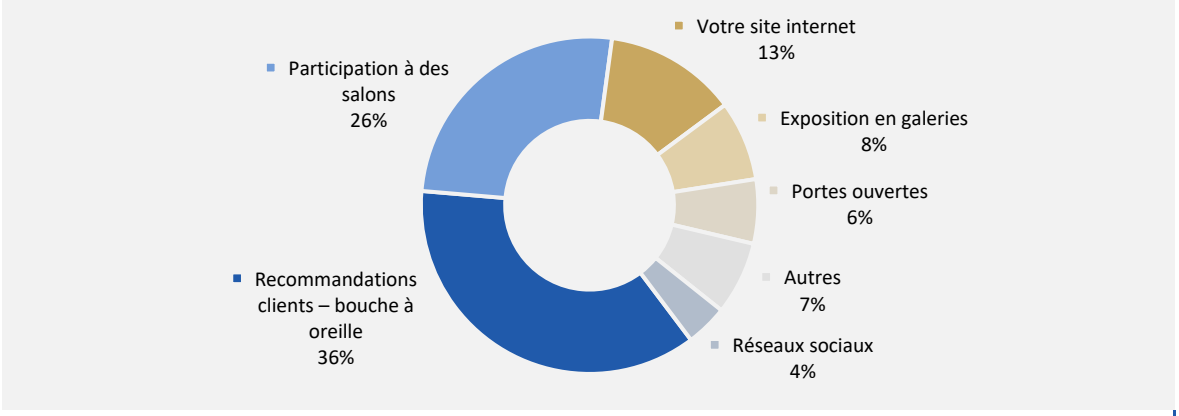

Et plus précisément, quel est le canal de communication qui vous apporte le plus de retombées commerciales ?

Unité : nombre de réponses

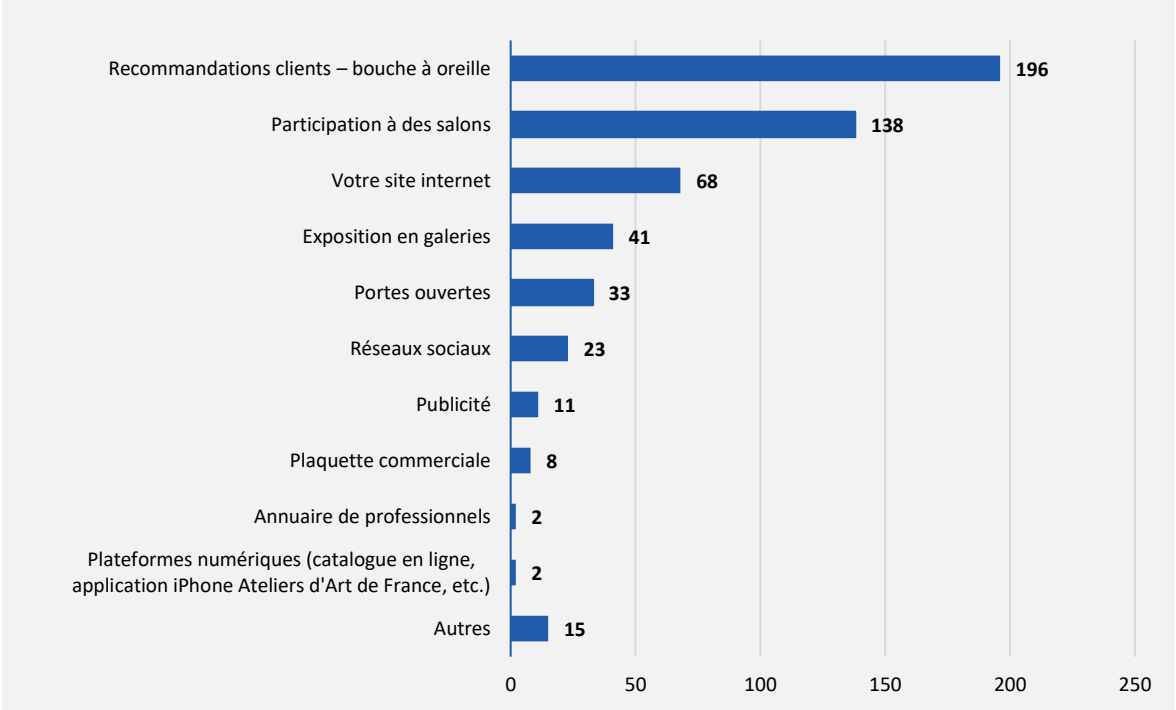

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- Pour 41% des artisans d'art, le bouche à oreille constitue le canal de communication apportant le plus de retombées commerciales, versus 33% pour les artistes-auteurs.
- 17% des artistes-auteurs estiment avoir le plus de retombées commerciales dans le cadre d'expositions en galeries, versus 3% des artisans d'art.

Artisan d'art

Quel est le canal de communication qui vous apporte le plus de retombées commerciales ?

Unité : part en % du nombre de répondants

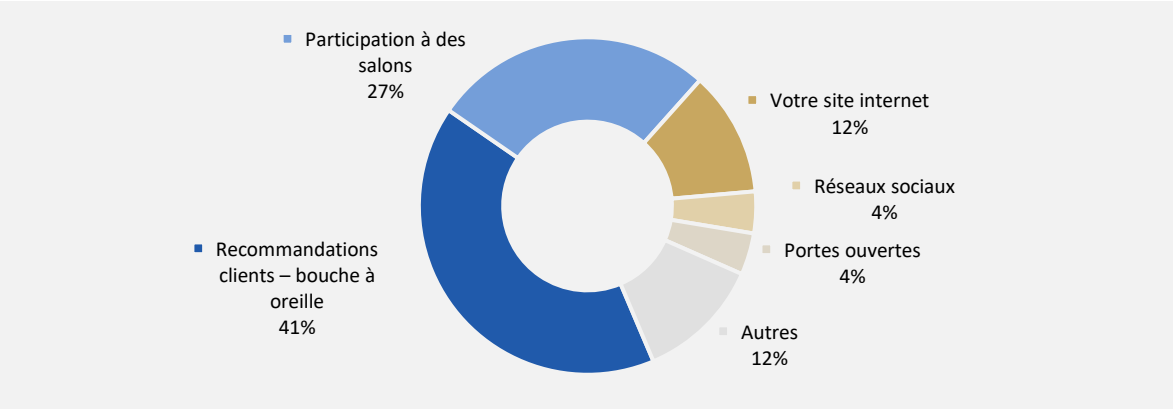

Artiste-auteur

Quel est le canal de communication qui vous apporte le plus de retombées commerciales ?

Unité : part en % du nombre de répondants

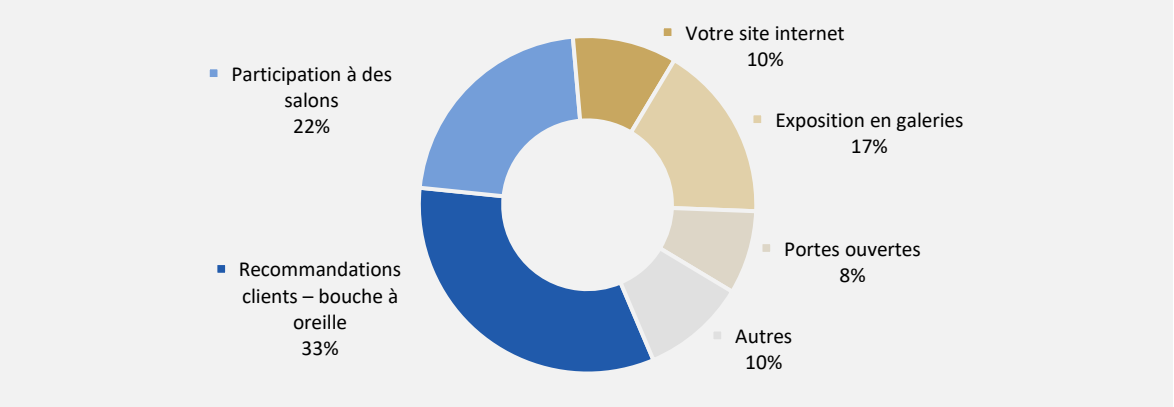

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 98% des répondants sont présents sur Facebook, devant LinkedIn (37%).

- Cette part monte à :
  - 100% chez les artisans d'art, versus 94% chez les artistes-auteurs,
  - 100% chez les moins de 50 ans, versus 95% chez les 50-64 ans.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 96% des répondants présents sur les réseaux sociaux disposent d'un compte Facebook.

Sur quel(s) réseau(x) social(aux) votre atelier d'art est-il présent ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

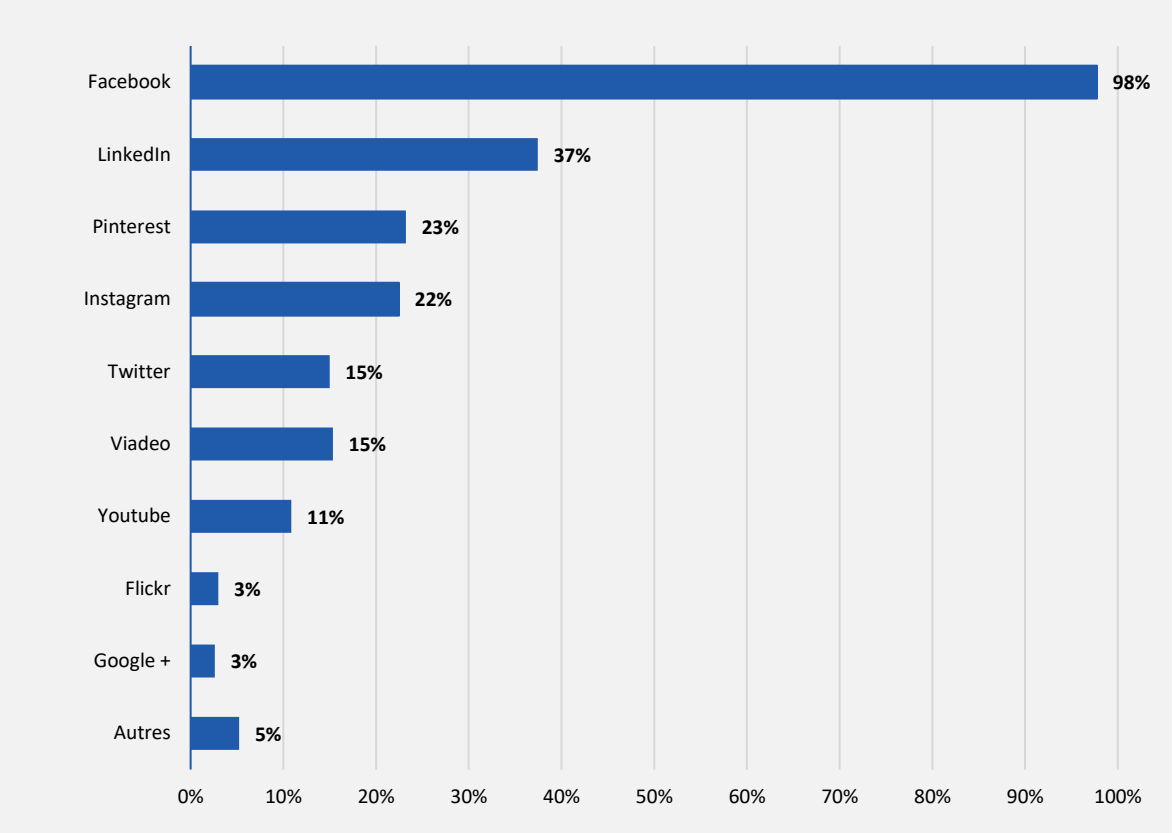

Données sur la base des répondants utilisant les réseaux sociaux

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Les approvisionnements en matériaux constituent le principal poste de coûts pour 23% des répondants.

- Cette part monte à :
  - 40% pour les spécialistes de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, versus 16% pour les professionnels de la céramique,
  - 26% chez les femmes, versus 18% chez les hommes.
- Cette part tombe à 8% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, qui sont davantage impactés par la rémunération et les charges sociales (1er poste pour 47% d'entre eux).

Quel est votre principal poste de coûts ?

Unité : part en % du nombre de répondants

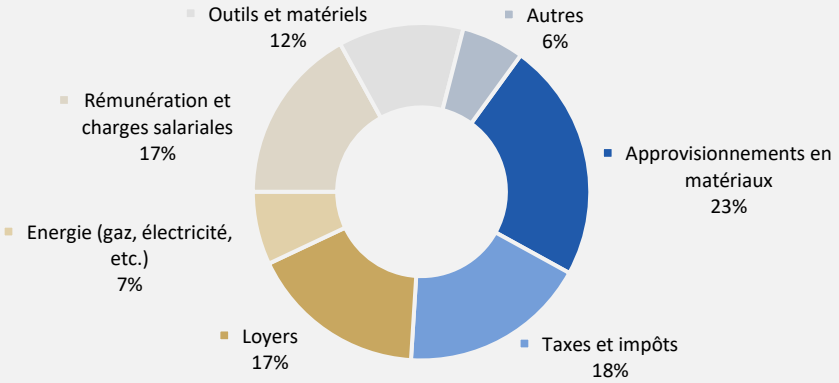

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Quels sont vos principaux postes de coûts ? (trois réponses possibles)

Unité : nombre de réponses

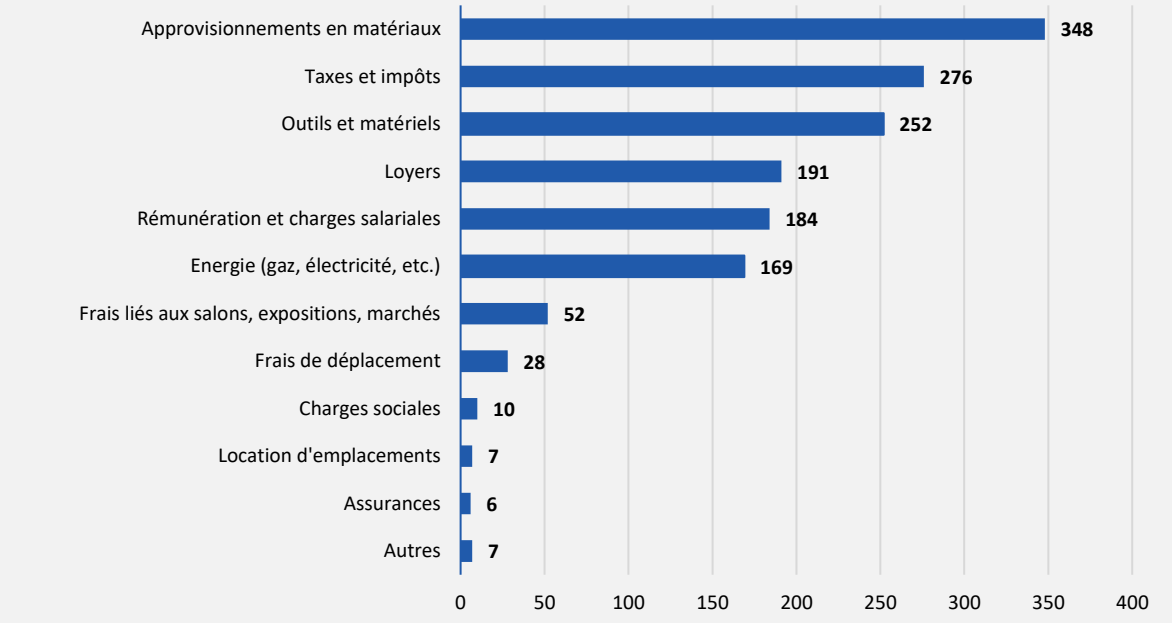

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- Les approvisionnements en matériaux constituent le principal poste de coûts pour les artisans d'art (25% des répondants).
- 23% des artistes-auteurs citent les loyers comme leur premier poste de coûts, versus 14% des artisans d'art.
- Pour 22% des artisans d'art, la rémunération et les charges salariales constituent le principal poste de coûts, versus 9% pour les artistes-auteurs.
- Pour 20% des artistes-auteurs, les outils et matériels constituent le principal poste de coûts, versus 6% pour les artisans d'art.
- Les taxes et impôts représentent le premier poste de coûts pour 30% des micro-entreprises, versus 18% pour l'ensemble des répondants.

Artisan d'art

Quel est votre principal poste de coûts ?

Unité : part en % du nombre de répondants

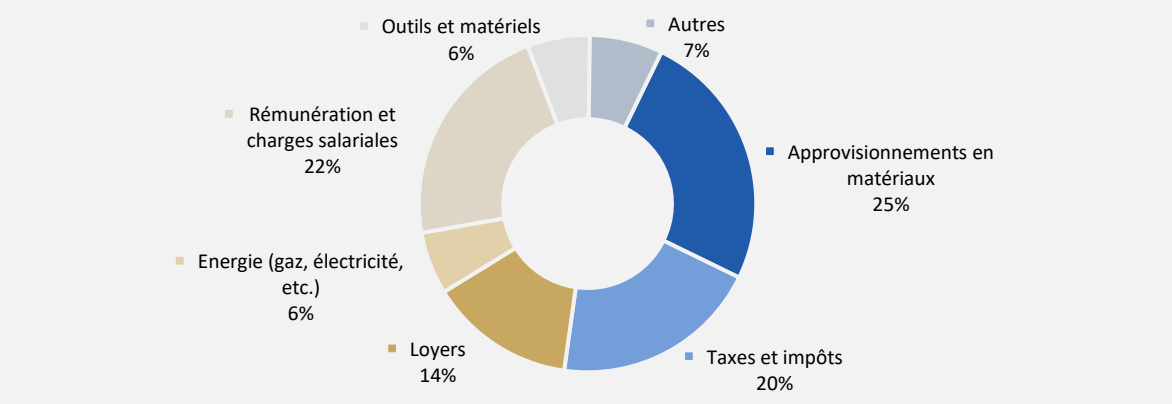

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Artiste-auteur

Quel est votre principal poste de coûts ?

Unité : part en % du nombre de répondants

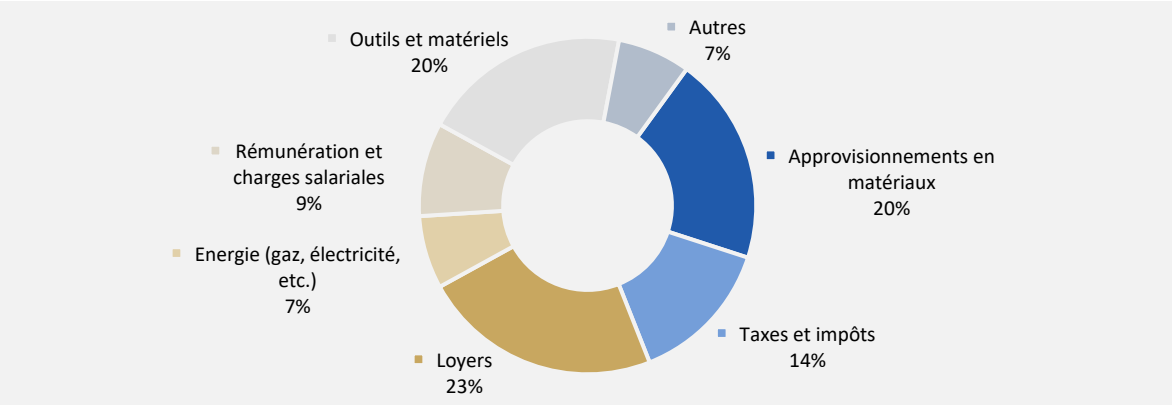

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Ile-de-France, les loyers constituent le principal poste de coûts pour 28% des répondants, versus 17% pour l'ensemble des sondés. Cette part tombe à moins de 10% en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, en Pays de la Loire et dans la catégorie « Autres régions » (en dehors des 7 principales régions analysées).
- En Pays de la Loire, la rémunération et les charges sociales constituent le principal poste de coûts pour 29% des répondants, versus 17% pour l'ensemble des sondés. Cette part tombe à moins de 10% en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et en PACA.

Ile-de-France

Quel est votre principal poste de coûts ?

Unité : part en % du nombre de répondants

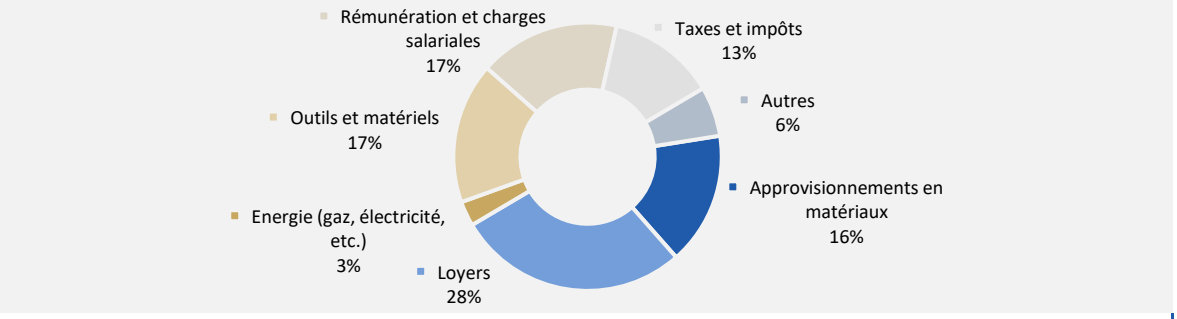

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Pays de la Loire

Quel est votre principal poste de coûts ?

Unité : part en % du nombre de répondants

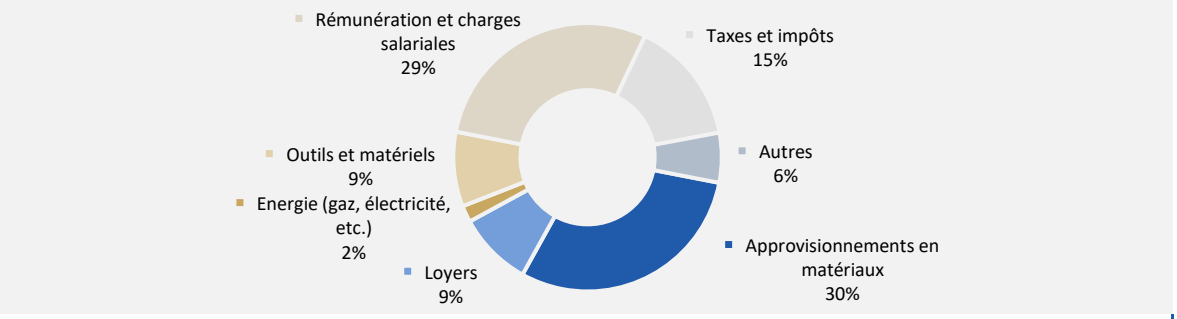

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Autres régions (en dehors des 7 principales régions analysées)

Quel est votre principal poste de coûts ?

Unité : part en % du nombre de répondants

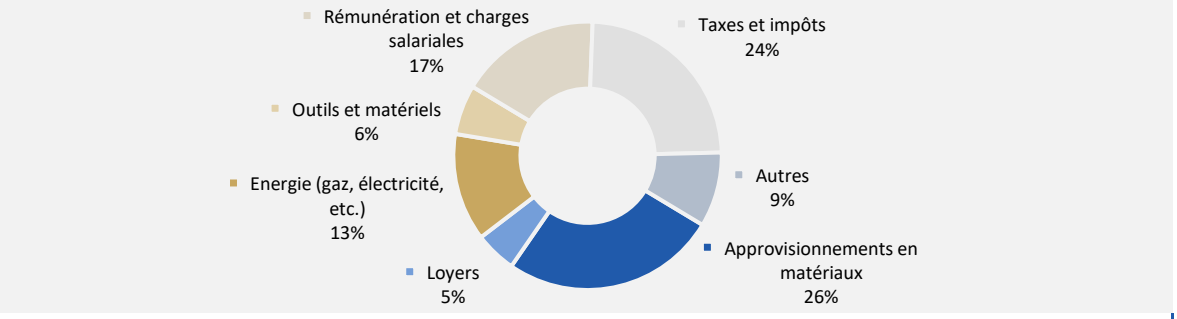

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 42% des répondants ont vu leur niveau de prix augmenter au cours des cinq dernières années.

- Cette part monte à :
  - 48% pour les artisans d'art, versus 37% pour les artistes-auteurs,
  - 58% chez les 25-49 ans, versus 28% des 50 ans et plus,
  - 50% chez les bac +5 et plus, versus 29% chez les autodidactes,
  - 51% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 41% pour les structures unipersonnelles,
  - 70% chez les sondés ayant enregistré une hausse de chiffre d'affaires depuis 2010, versus 20% pour ceux dont l'activité a reculé.

Sur les cinq dernières années, comment a évolué votre niveau de prix ?

Unité : part en % du nombre de répondants

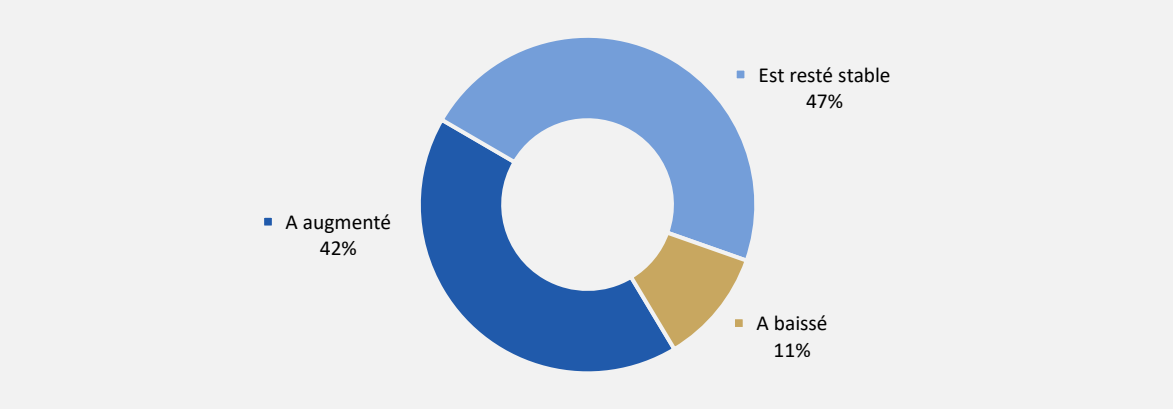

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 42% des répondants estiment que le prix facturé couvre l'ensemble de leurs coûts.

- Cette part monte à :
  - 48% chez les hommes, versus 39% chez les femmes,
  - 52% chez les 25-34 ans, versus 38% chez les 50 ans et plus,
  - 53% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 41% pour les structures unipersonnelles,
  - 55% pour les sondés dont le chiffre d'affaires a augmenté depuis 2010, versus 30% pour ceux dont l'activité a reculé,
  - 52% pour les répondants qui entrevoient une croissance de l'activité en 2016, versus 34% pour ceux qui prévoient une baisse de leur chiffre d'affaires.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, pour 51% des répondants, le prix facturé dans les activités de restauration permet de couvrir l'ensemble des coûts de production.

Est-ce que le prix que vous facturez couvre bien l'ensemble de vos coûts (salaires, matières premières, loyer, commercialisation, communication, processus de création, etc.) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Pour couvrir l'ensemble de leurs coûts, les prix devraient être augmentés de 11% à 25% pour près de la moitié des répondants, et de 26% à 50% pour 35% des répondants.

- Plusieurs catégories de répondants nécessitent des hausses de prix plus élevées afin de couvrir leurs coûts. C'est le cas :
  - des artistes-auteurs, comparativement aux artisans d'art,
  - des personnes qui ne disposent pas de titre, label ou prix, versus celles qui bénéficient d'une distinction,
  - des structures unipersonnelles, versus les ateliers d'au moins deux personnes.

Dans quelle proportion devriez-vous augmenter vos prix pour qu'ils couvrent l'ensemble de vos coûts ?

Unité : part en % du nombre de répondants

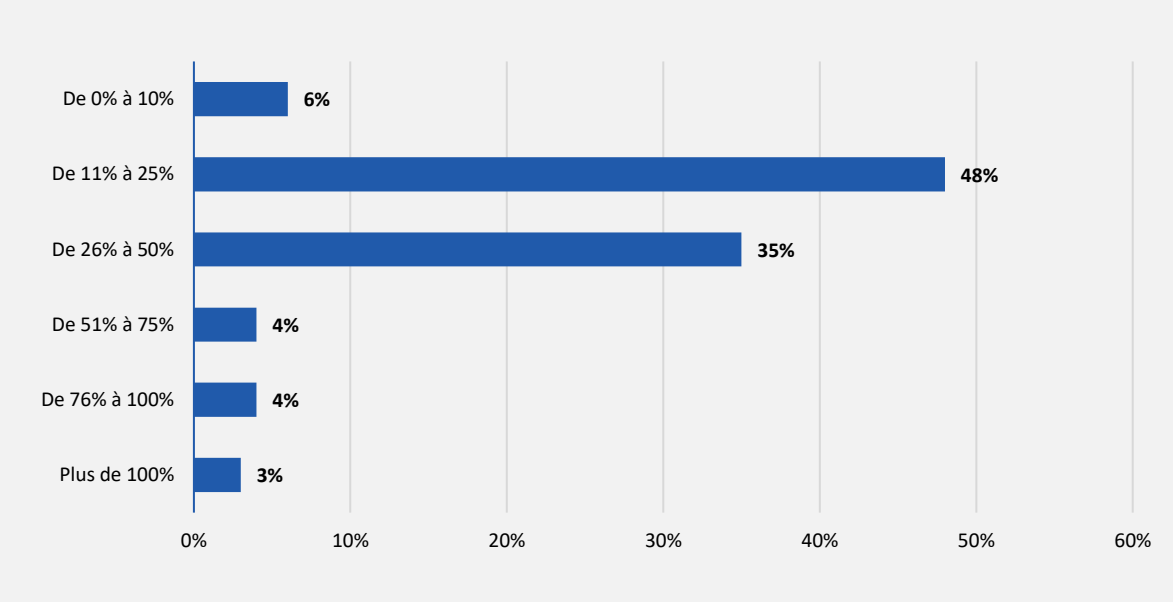

Données sur la base des répondants dont le prix de vente ne couvre pas l'ensemble de leurs coûts

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 43% des répondants rencontrent des problèmes d'approvisionnement en matériaux (dont 8% régulièrement).

- Cette part monte à :
  - 59% pour les spécialistes du textile, versus 54 % dans le verre et cristal, 52% dans le métal, 40% dans la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, 38% dans l'ameublement et décoration et 35% dans le domaine de la céramique,
  - 59% pour les répondants disposant d'un titre, label ou prix, versus 37% pour ceux qui n'en ont pas.
  - 61% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 41% pour les structures unipersonnelles.
- Les jeunes sont plus nombreux à rencontrer des difficultés d'approvisionnnement (versus les 50 ans et plus).

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, plus des deux tiers des répondants ont fait face à des problèmes d'approvisionnement en matériaux, la plupart du temps de manière occasionnelle.

Avez-vous des problèmes d'approvisionnement en matériaux ?

Unité : part en % du nombre de répondants

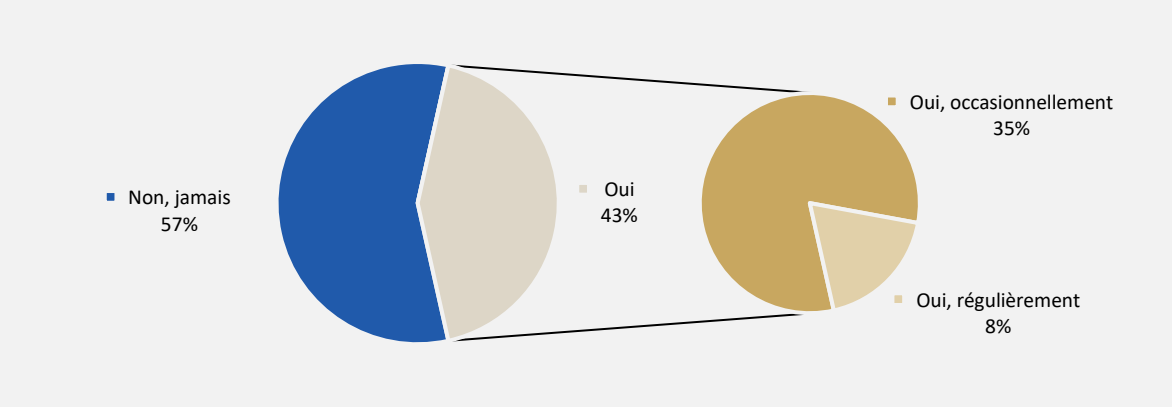

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- 33% des répondants en Auvergne-Rhône-Alpes et 34% en PACA rencontrent des problèmes d'approvisionnement en matériaux, versus 43%pour l'ensemble des sondés.

Auvergne-Rhône-Alpes

Avez-vous des problèmes d'approvisionnement en matériaux ?
Unité : part en % du nombre de répondants

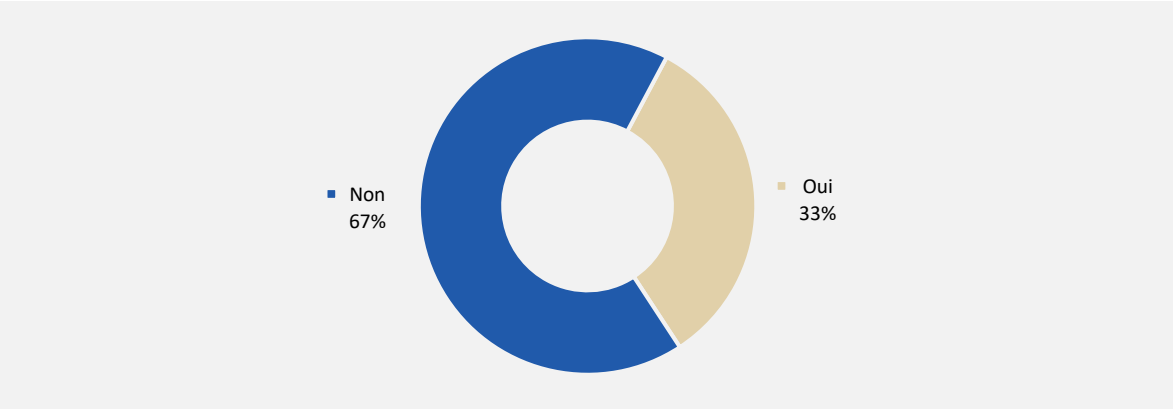

PACA

Avez-vous des problèmes d'approvisionnement en matériaux ?
Unité : part en % du nombre de répondants

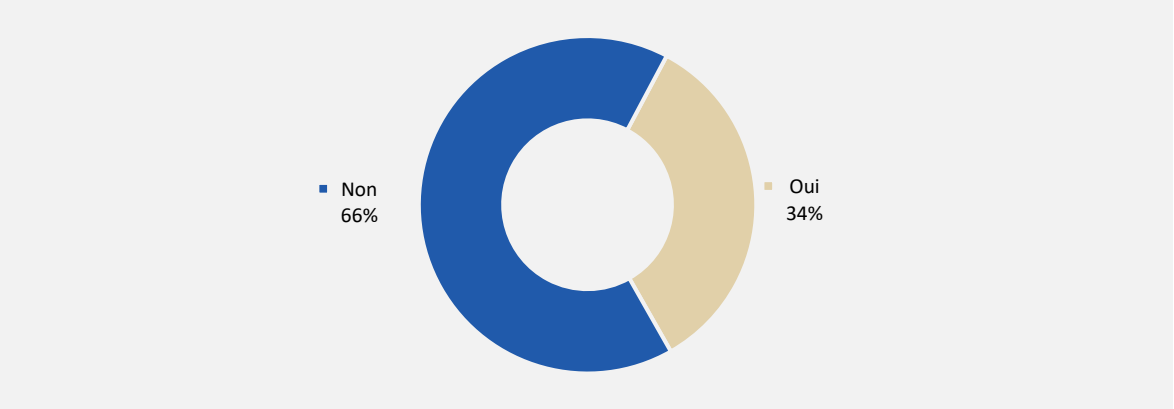

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 61% des répondants évoquent les conditions difficiles d'accès au marché pour expliquer leurs problèmes d'approvisionnement.

- Les conditions difficiles d'accès au marché et les quantités minimum d'achat trop importante sont les principales raisons avancées par les artisans d'art pour expliquer leurs difficultés d'approvisionnement en matériaux.
- Les artistes-auteurs sont davantage pénalisés par des conditions difficiles d'accès au marché et le prix trop élevé des matériaux.
- 48% des femmes ont évoqué des quantités minimum d'achat trop importante pour justifier leurs difficultés d'approvisionnement en matériaux (versus 28% des hommes).
- 39% des structures unipersonnelles attribuent leurs difficultés d'approvisionnement au prix trop élevé des matériaux, versus 20% des ateliers d'art d'au moins deux personnes. Ces derniers sont 20% à faire référence aux contraintes liées à la réglementation (versus 10% des structures unipersonnelles).

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez des problèmes d'approvisionnement en matériaux ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

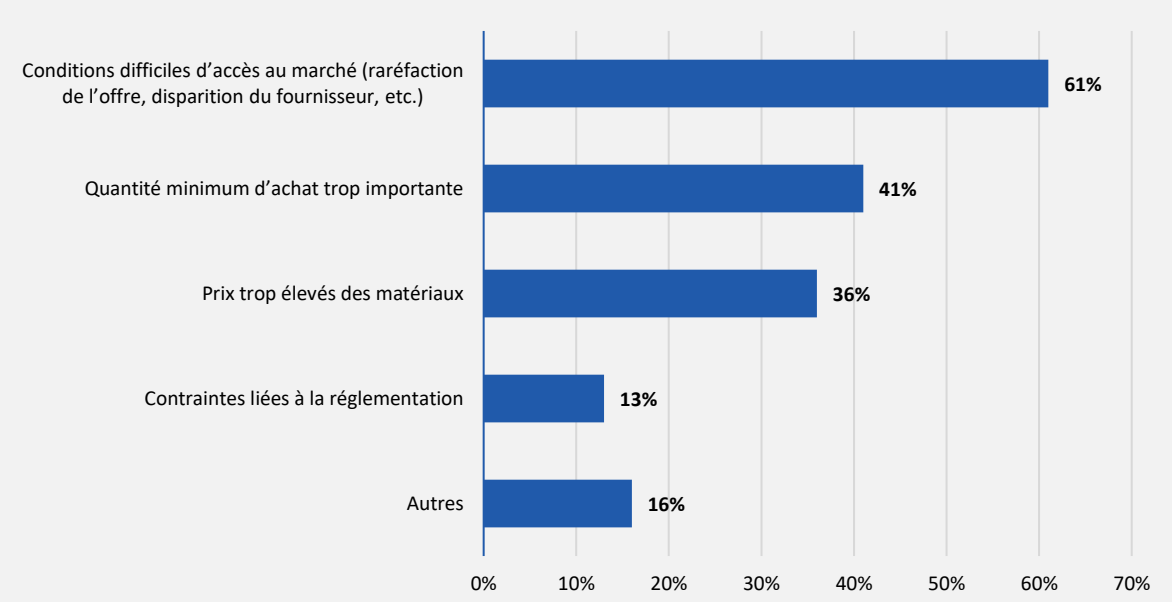

Données sur la base des répondants ayant des problèmes d'approvisionnement en matériaux

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 94% des clients particuliers payent comptant, alors qu'ils ne sont que 35% chez les clients professionnels et 8% dans le cadre de marchés publics.

- Les délais de paiement des clients particuliers et professionnels sont de manière générale plus longs pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes que pour les structures unipersonnelles.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, les professionnels sont payés comptant par les particuliers dans 77% des cas.

Quels sont les délais de paiement pratiqués en général par vos clients particuliers ?

Unité : part en % du nombre de répondants

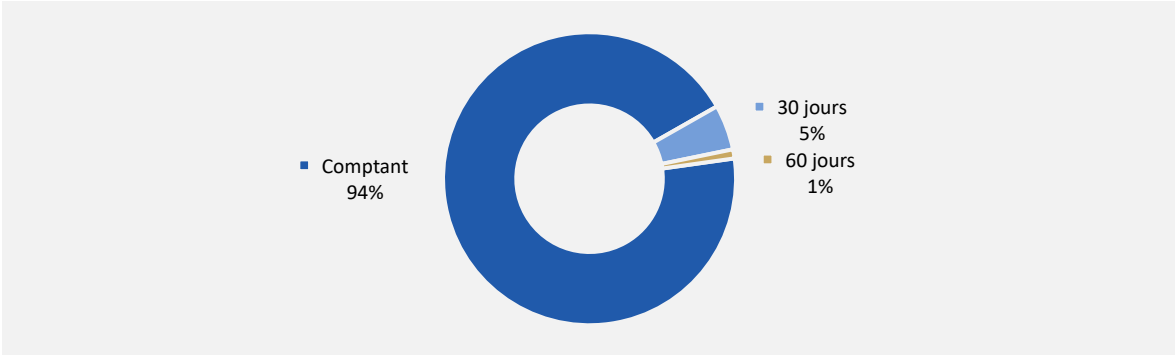

Données sur la base des répondants réalisant un chiffre d'affaires auprès de clients particuliers

Quels sont les délais de paiement pratiqués en général par vos clients professionnels ?

Unité : part en % du nombre de répondants

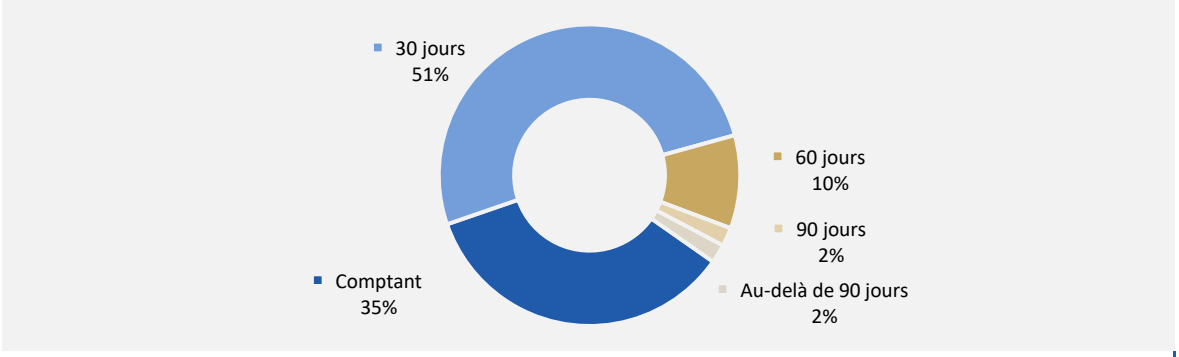

Données sur la base des répondants réalisant un chiffre d'affaires auprès de clients professionnels

Quels sont les délais de paiement pratiqués en général par vos clients dans le cadre de marchés publics ?

Unité : part en % du nombre de répondants

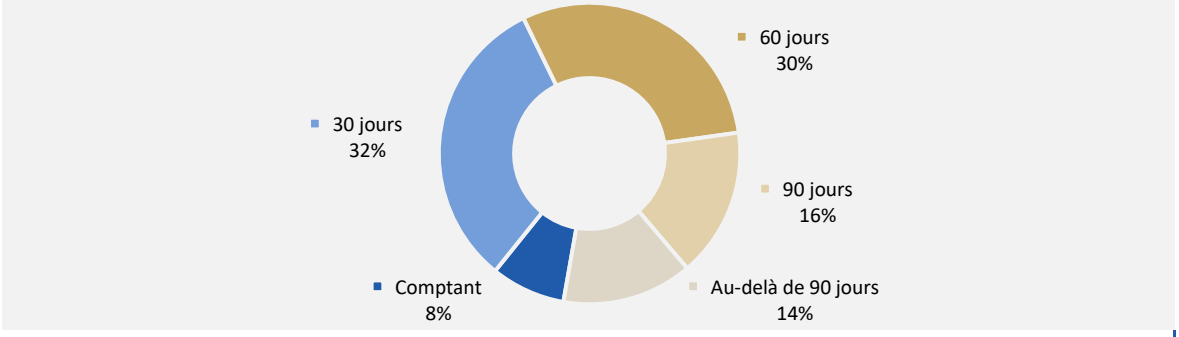

Données sur la base des répondants réalisant un chiffre d'affaires auprès de clients/commanditaires publics

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Ile-de-France, 24% des répondants déclarent être payés comptant par leurs clients professionnels, versus 35% pour l'ensemble des sondés.
- 6 % des répondants sont payés au-delà de 90 jours, versus 2% pour l'ensemble des sondés.

Ile-de-France

Quels sont les délais de paiement pratiqués en général par vos clients professionnels ?

Unité : part en % du nombre de répondants

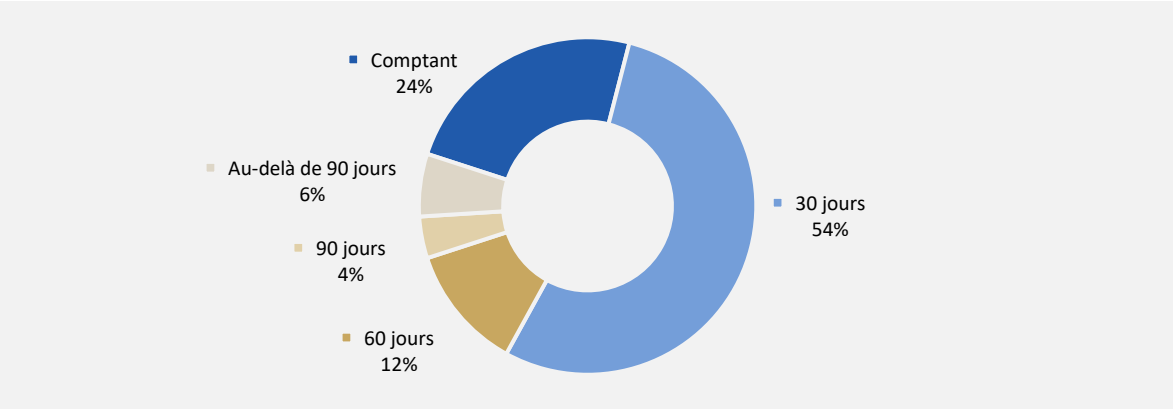

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

- ➲ 22% des répondants n'ont aucun besoin de financement.
- ➲ 35% des répondants ont des besoins de financement pour leur trésorerie et leurs investissements.
- ➲ Les besoins de financement concernent davantage la trésorerie que les investissements.

- Les répondants n'ayant aucun besoin de financement représentent :
  - 31% chez les céramistes, versus 3% chez les ébénistes,
  - 40% chez les 65 ans et plus, versus 11% chez les 25-34 ans,
  - 23% pour les structures unipersonnelles, versus 13% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes,
  - 25% pour les sondés qui n'ont pas de problèmes d'approvisionnements en matériaux, versus 18% pour ceux qui en ont.
- Les sondés ayant des besoins de financement pour leur trésorerie et leurs investissements représentent :
  - 50% chez les ébénistes, versus 22% chez les céramistes,
  - 48% chez les 25-34 ans, versus 29% chez les 50 ans et plus,
  - 39% chez les sondés dont les prix facturés ne couvrent pas l'ensemble des coûts, versus 29% pour les autres répondants.

Quels sont vos principaux besoins de financement ?

Unité : part en % du nombre de répondants

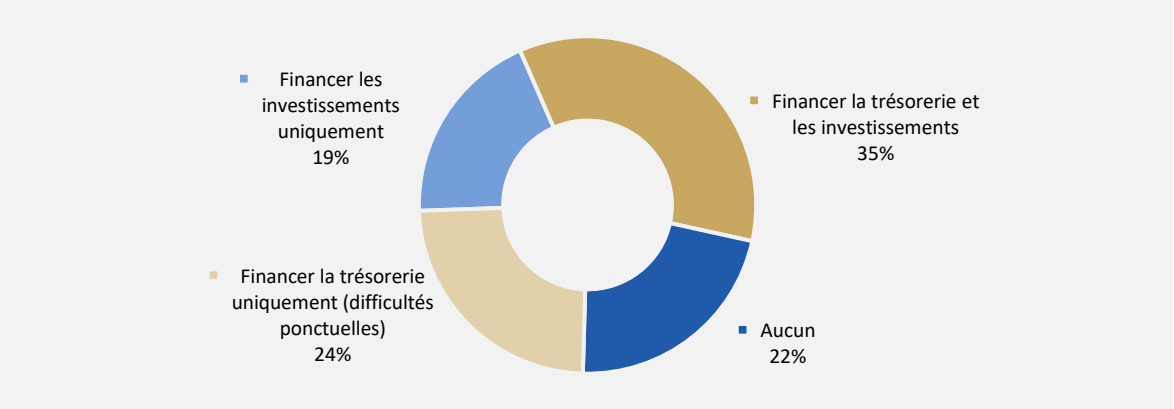

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- 59% des répondants en Bretagne ont des besoins de financement à la fois pour la trésorerie et les investissements, versus 35% pour l'ensemble des sondés.
- 62% des répondants en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ont des besoins de financement, versus 78% pour l'ensemble des sondés.

Bretagne

Quels sont vos principaux besoins de financement ?

Unité : part en % du nombre de répondants

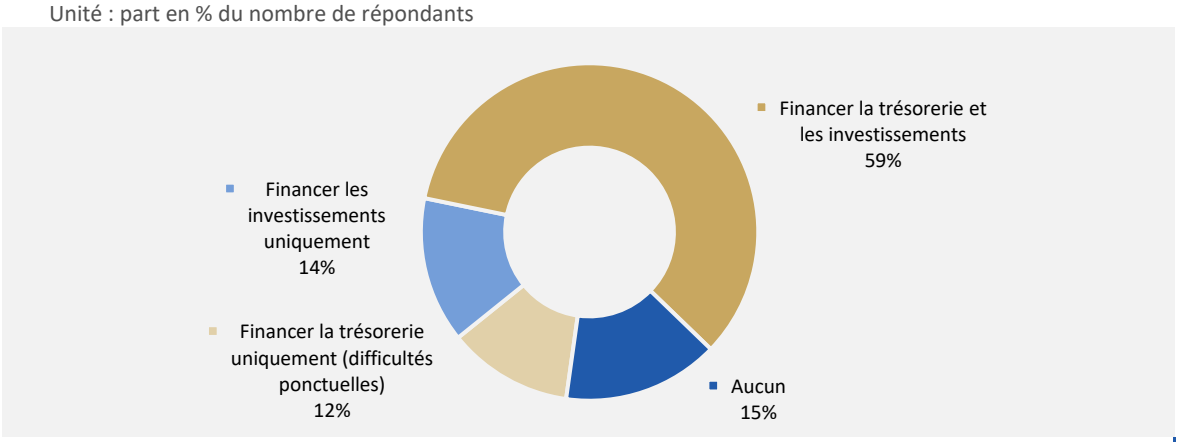

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Quels sont vos principaux besoins de financement ?

Unité : part en % du nombre de répondants

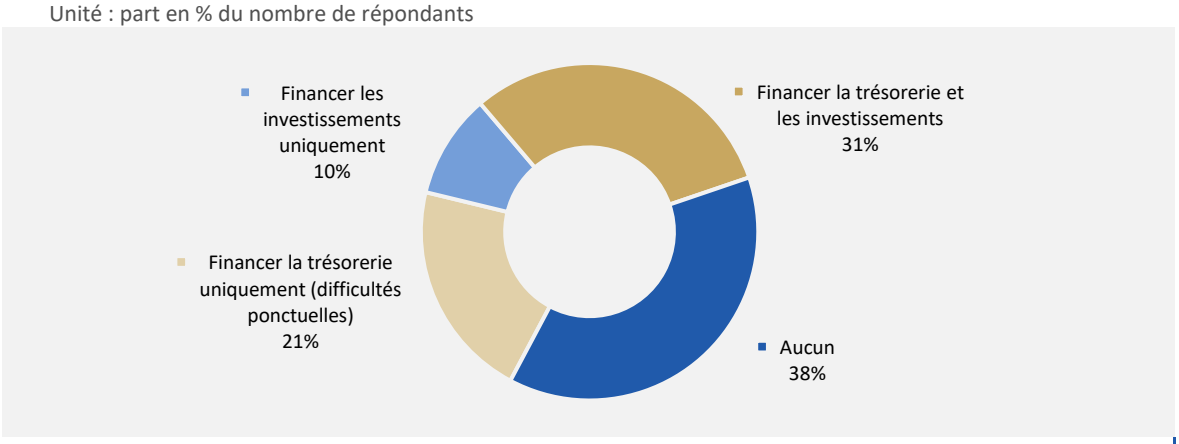

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Parmi les répondants ayant des besoins de financement pour des investissements, l'achat de matériel (61% des sondés), le financement de l'immatériel (56%) et le développement commercial (45%) sont les éléments les plus cités par les sondés.

- Ces critères sont aussi bien mis en avant par les structures unipersonnelles que les ateliers d'art d'au moins deux personnes. Ces derniers accordent en plus une grande importance au développement à l'international.
- 68% des hommes ont des besoins de financement pour l'achat de matériel, versus 56% des femmes. Ces dernières sont 53% à vouloir investir dans le développement commercial (versus 31% des hommes) et 61% dans l'immatériel (versus 50% des hommes).
- 74% des 25-34 ans ont besoin de financer des dépenses dans l'immatériel, versus 56% pour l'ensemble des répondants.
- 36% des adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle et 41% des ateliers d'art d'au moins deux personnes (versus 29% des structures unipersonnelles) évoquent des besoins de financement pour se développer à l'international, versus 31% pour l'ensemble des répondants.

Quelle est la nature des investissements pour lesquels vous avez besoin de financement ?
(plusieurs réponses possibles)
Unité : part en % du nombre de répondants

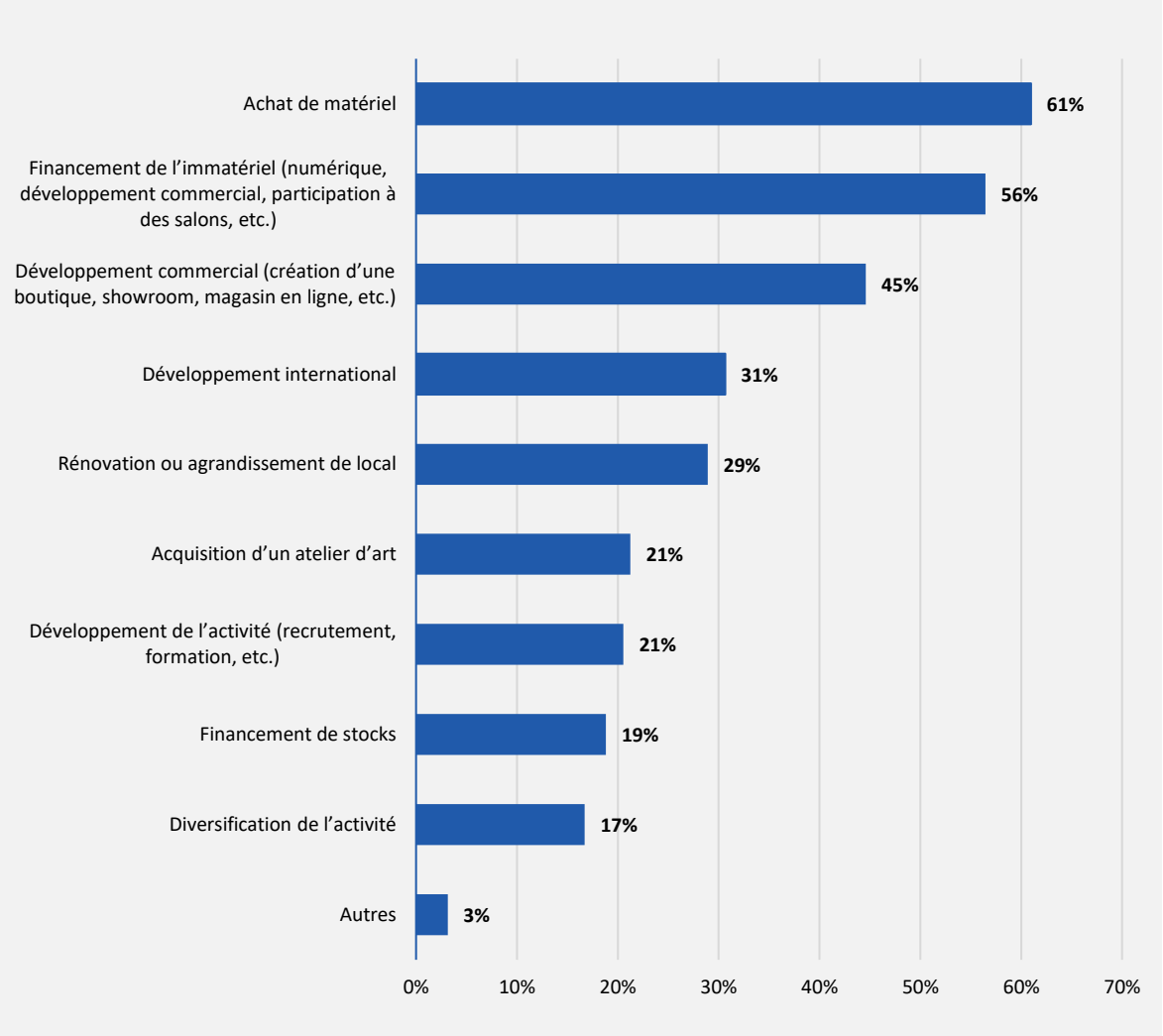

Données sur la base des répondants ayant des besoins de financement pour des investissements

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 34% des répondants ayant des besoins de financement ont recours à leur banque.

- Cette part monte à :
  - 46% pour les professionnels de l'ameublement et décoration, versus 24% pour les céramistes,
  - 44% pour les détenteurs de titre, label ou prix, versus 29% pour ceux qui n'ent ont pas,
  - 46% chez les hommes, versus 26% chez les femmes,
  - 56% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 30% pour les structures unipersonnelles.
- Cette part tend à diminuer à mesure que le niveau de formation générale des répondants augmente.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 62% des répondants ont déjà eu recours au crédit bancaire.

Pour ces besoins de financement, avez-vous recours à votre banque (crédit bancaire) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

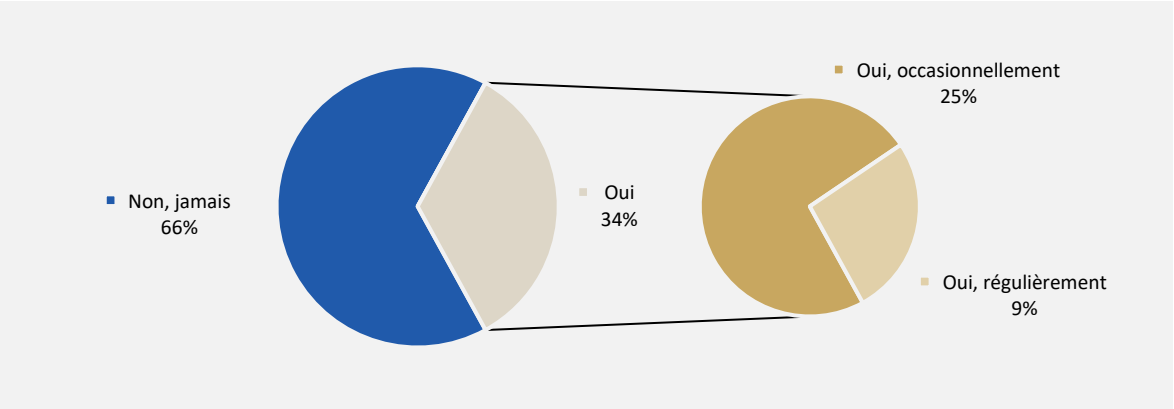

Données sur la base des répondants ayant des besoins de financement

➲ 81% des répondants n'ont pas recours à un crédit bancaire par volonté de ne pas s'endetter.
➲ 28% des sondés évoquent un refus des banques et établissements financiers.
➲ Le prêt par le biais d'un tiers (famille, particulier) concerne 19% des répondants.

Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas recours à votre banque (crédit bancaire) ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

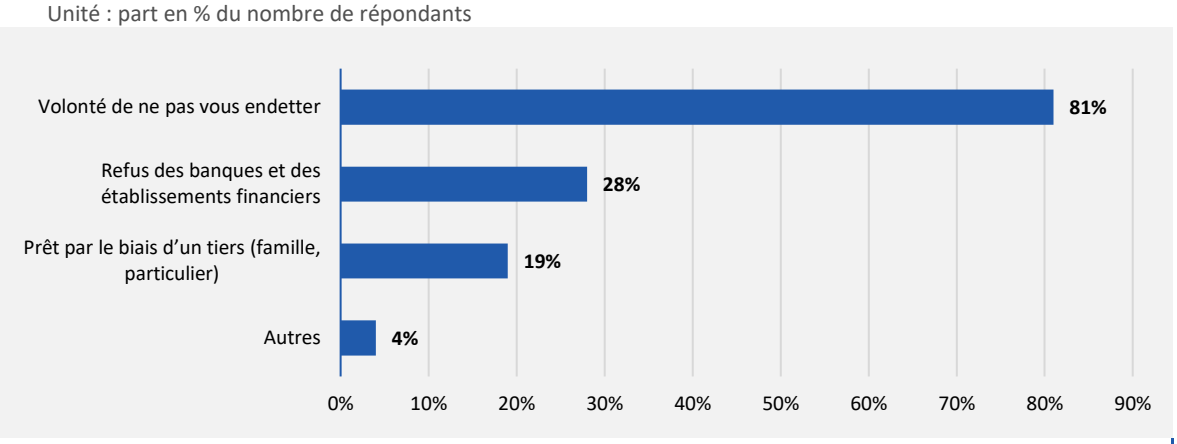

Données sur la base des répondants n'ayant pas recours au crédit bancaire

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 74% des artistes-auteurs n'ont jamais recours au crédit bancaire, versus 61% des artisans d'art.

Artisan d'art

Pour ces besoins de financement, avez-vous recours à votre banque (crédit bancaire) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

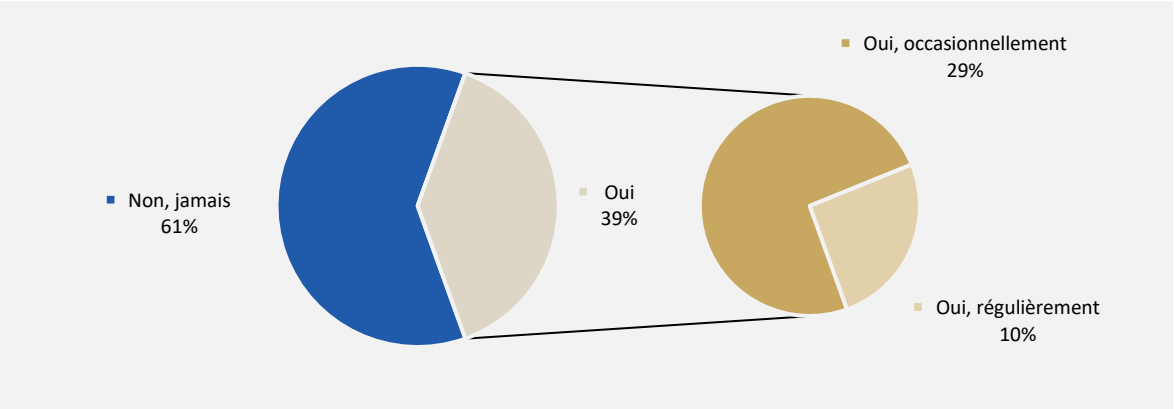

Données sur la base des répondants ayant des besoins de financement

Artiste-auteur

Pour ces besoins de financement, avez-vous recours à votre banque (crédit bancaire) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

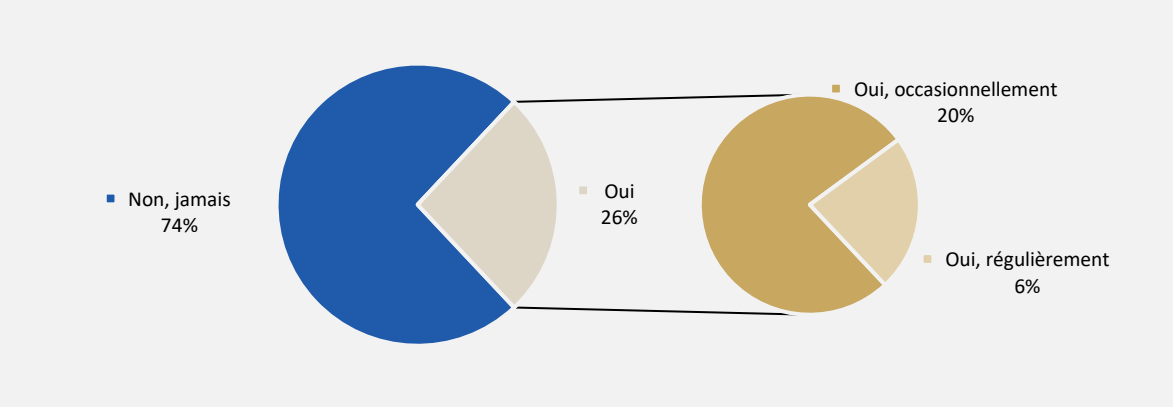

Données sur la base des répondants ayant des besoins de financement

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Bretagne, 49% des répondants ayant des besoins de financement recourent à leur banque, versus 34% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 18% en Auvergne-Rhône-Alpes et à 25% en Ile-de-France.

Auvergne-Rhône-Alpes

Pour ces besoins de financement, avez-vous recours à votre banque (crédit bancaire) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

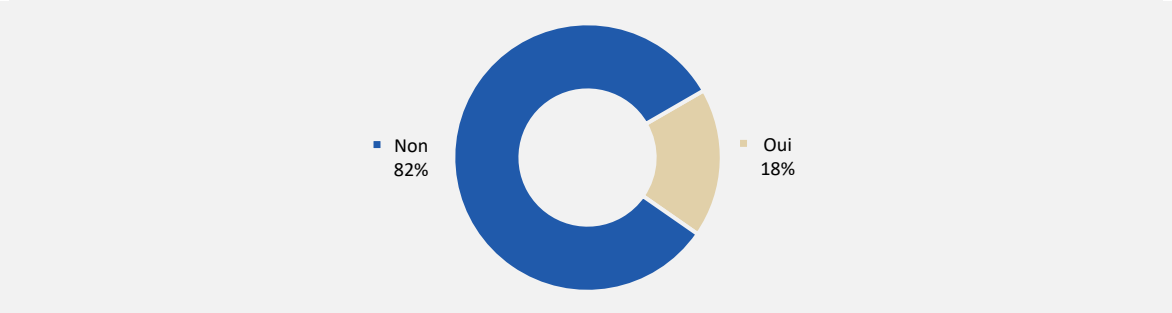

Données sur la base des répondants ayant des besoins de financement

Bretagne

Pour ces besoins de financement, avez-vous recours à votre banque (crédit bancaire) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

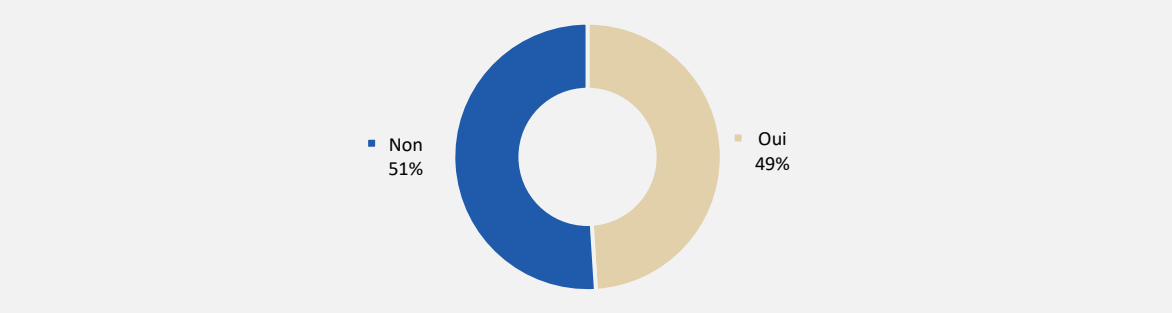

Données sur la base des répondants ayant des besoins de financement

Ile-de-France

Pour ces besoins de financement, avez-vous recours à votre banque (crédit bancaire) ?

Unité : part en % du nombre de répondants

Données sur la base des répondants ayant des besoins de financement

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

- ➲ Plus d'un quart des répondants ayant des besoins de financement ne font appel à aucun autre moyen pour couvrir leurs besoins.
- ➲ L'investissement personnel ou familial est le moyen le plus sollicité par les sondés (63% des répondants).
- ➲ 13% des répondants ont recours à des aides régionales et des aides publiques au développement.

- Cette part monte à :
  - 26% chez les détenteurs de titre, label et prix, versus 8% chez ceux qui ne bénéficient d'aucune distinction,
  - 19% chez les adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 5% pour ceux qui ne le sont pas,
  - 35% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 9% pour les structures unipersonnelles.

Par quel(s) autre(s) moyen(s) couvrez-vous vos besoins de financement ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

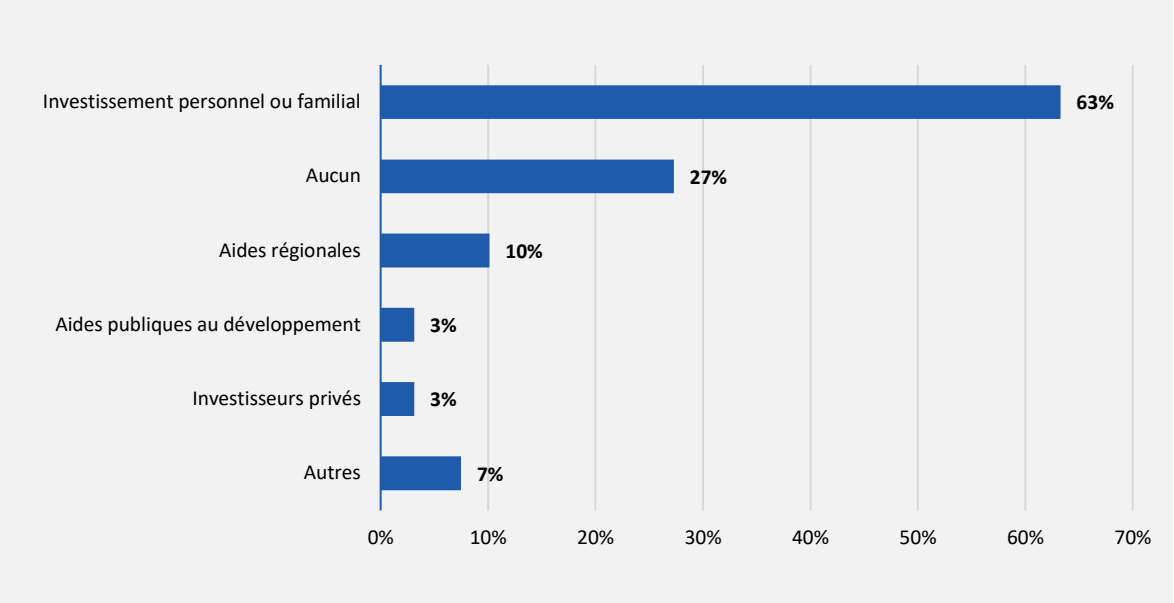

Données sur la base des répondants ayant des besoins de financement

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 28% des répondants ont déjà bénéficié d'aide publique pour le développement économique de leur atelier d'art.

- Cette part monte à :
  - 53% chez les ébénistes, versus 14% chez les céramistes-sculpteurs sur terre,
  - 42% chez les détenteurs de titre, label ou prix, versus 22% pour ceux qui n'en ont pas,
  - 35% pour les adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle, versus 16% pour ceux qui ne le sont pas,
  - 51% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 24% pour les structures unipersonnelles.
- Elle tombe à 11% chez les 65 ans et plus.

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide publique pour le développement économique de votre atelier d'art ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

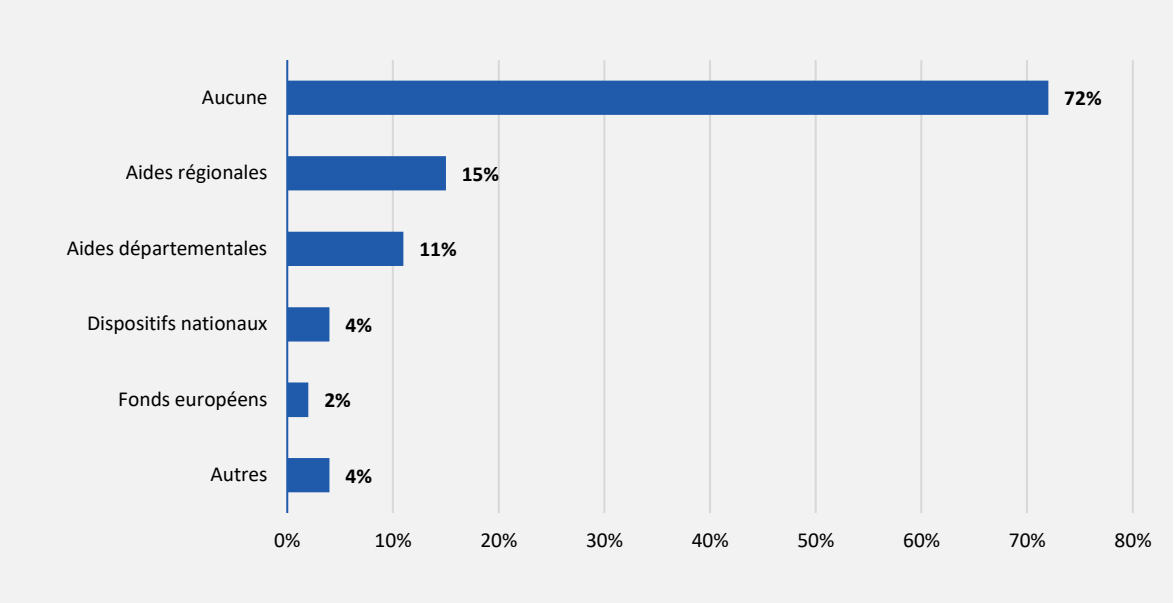

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 36% des artisans d'art ont déjà bénéficié d'une aide publique pour le développement économique de leur atelier d'art, versus 16% des artistes-auteurs.
- 15% des artisans d'art ont déjà reçu une aide départementale, versus 5% des artistes-auteurs.

Artisan d'art

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide publique pour le développement économique de votre atelier d'art ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

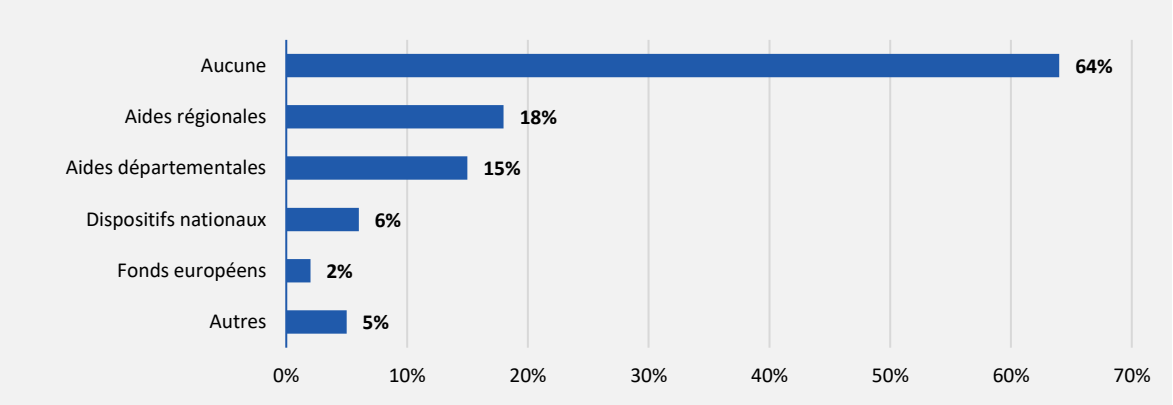

Artiste-auteur

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide publique pour le développement économique de votre atelier d'art ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

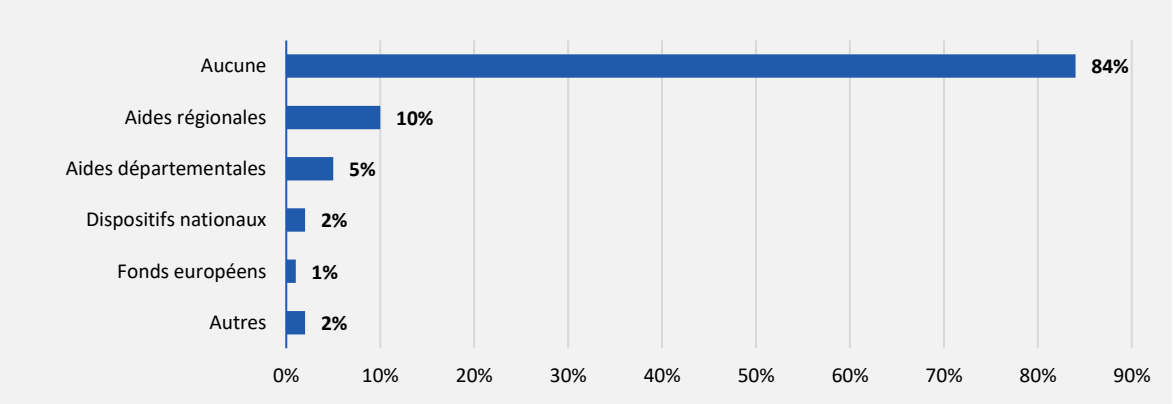

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Bretagne, 46% des répondants ont déjà bénéficié d'une aide publique pour le développement économique de leur atelier d'art, versus 28% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 20% en Ile-de-France et à 18% en PACA.

Bretagne

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide publique pour le développement économique de votre atelier d'art ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

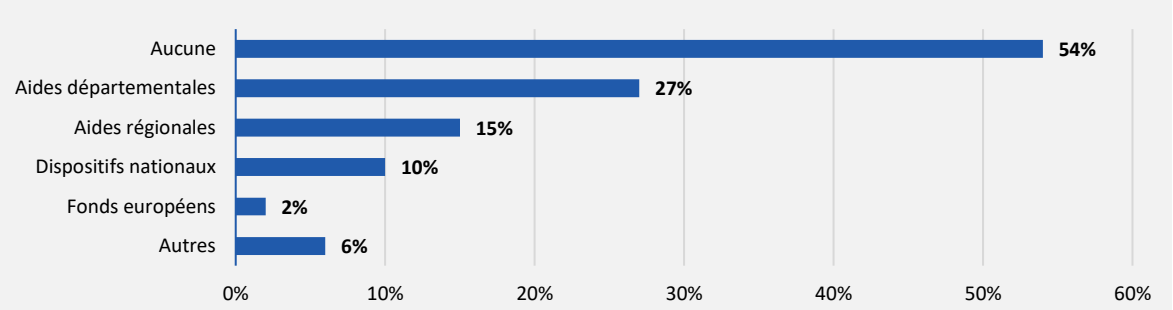

Ile-de-France

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide publique pour le développement économique de votre atelier d'art ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

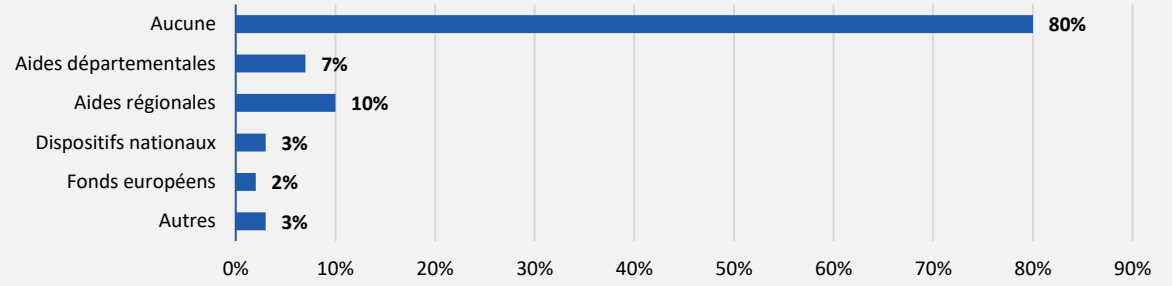

PACA

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide publique pour le développement économique de votre atelier d'art ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

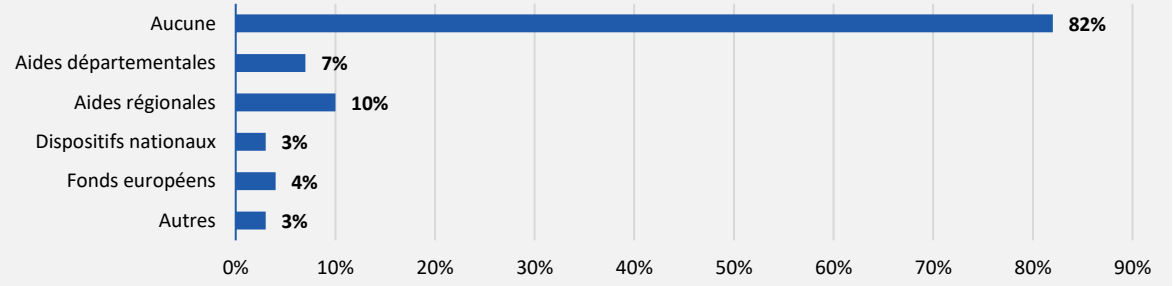

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ La création d'entreprise (38% des répondants) et la participation à des salons en France (36%) comme à l'étranger (22%) sont les principaux motifs d'octroi d'aides publiques.

- 30% des ateliers d'art d'au moins deux personnes ont bénéficié d'aides publiques dans le cadre de projets d'innovation, versus 7% des structures unipersonnelles.
- 30% des ateliers d'art d'au moins deux personnes ont reçu une aide pulique pour l'embauche d'apprentis, de contrats aidés, etc., versus 4% des structures unipersonnelles.
- 42% des structures unipersonnelles ont perçu des aides à la création d'entreprise, versus 24% des ateliers d'art d'au moins deux personnes.

Dans quel(s) cadre(s) avez-vous bénéficié de ces aides publiques ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

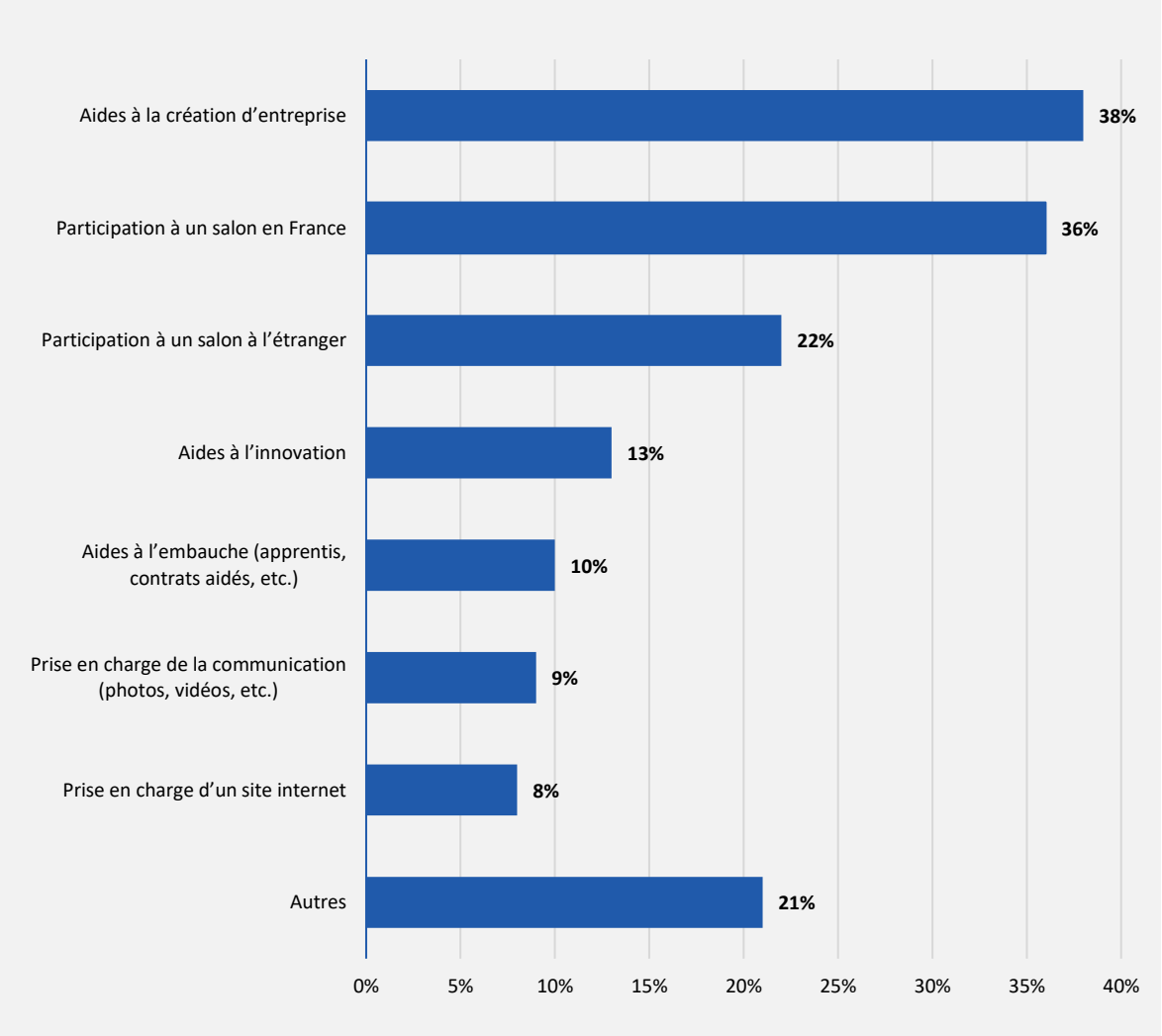

Données sur la base des répondants ayant bénéficié d'une aide publique

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 25% des répondants connaissent au moins une des mesures fiscales suivantes : CIMA, CICE, CIR et CIA.

- Cette part monte à :
  - 31% des professionnels de l'ameublement et décoration, versus 18% des spécialistes de la céramique,
  - 42% chez les détenteurs de titre, label ou prix, versus 18% pour ceux qui n'en ont pas,
  - 34% des hommes, versus 19% des femmes,
  - 68% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 18% des structures unipersonnelles,
  - 41% pour les répondants de la région Pays de la Loire.
- Cette part tombe à :
  - 9% chez les 65 ans et plus,
  - 13% chez les autodidactes,
  - 13% pour les ateliers d'art réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 000 euros par an, versus 59% pour ceux dont l'activité est supérieure à 50 000 euros par an.
- 21% des professionnels de l'ameublement et décoration et 43% des ébénistes connaissent le CIMA.

Quelle(s) mesure(s) fiscale(s) connaissez-vous parmi les suivantes ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

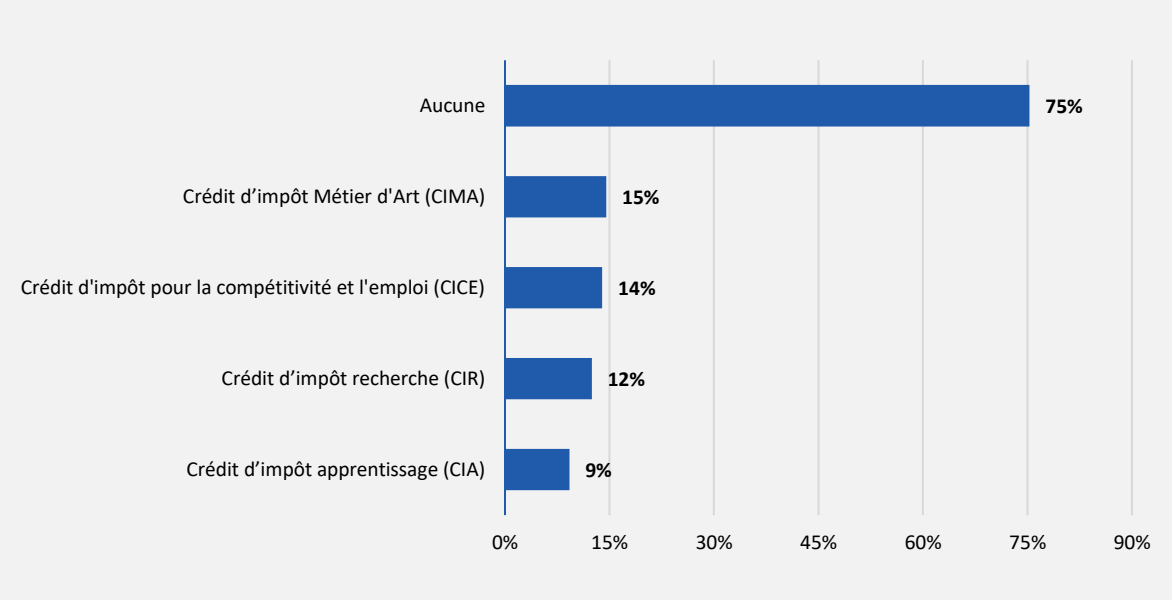

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 29% des artisans d'art connaissent au moins une des mesures fiscales évoquées, versus 11% des artistes-auteurs.
- Quelle que soit la mesure fiscale, les artisans d'art sont davantage informés que les artistes-auteurs (en particulier pour le CIMA et le CICE). In fine, ils sont plus nombreux à en bénéficier.

Artisan d'art

Quelle(s) mesure(s) fiscale(s) connaissez-vous parmi les suivantes ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

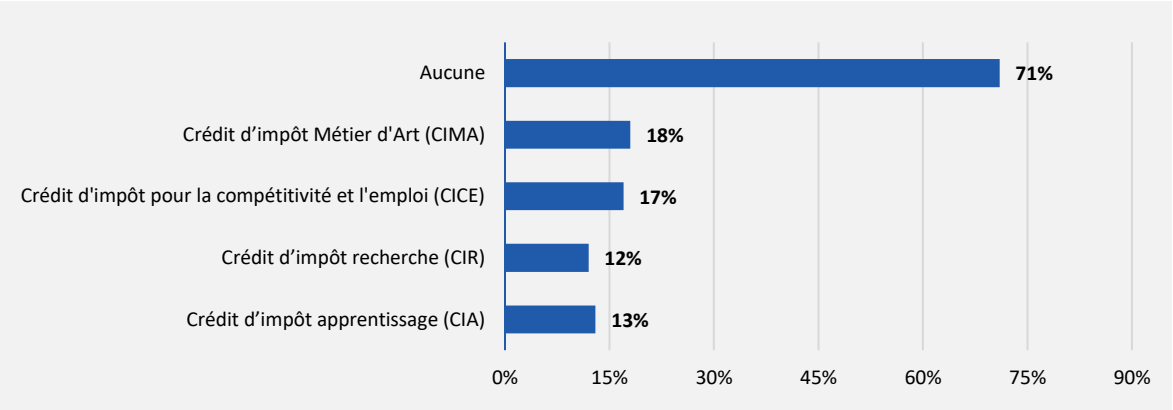

Artiste-auteur

Quelle(s) mesure(s) fiscale(s) connaissez-vous parmi les suivantes ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

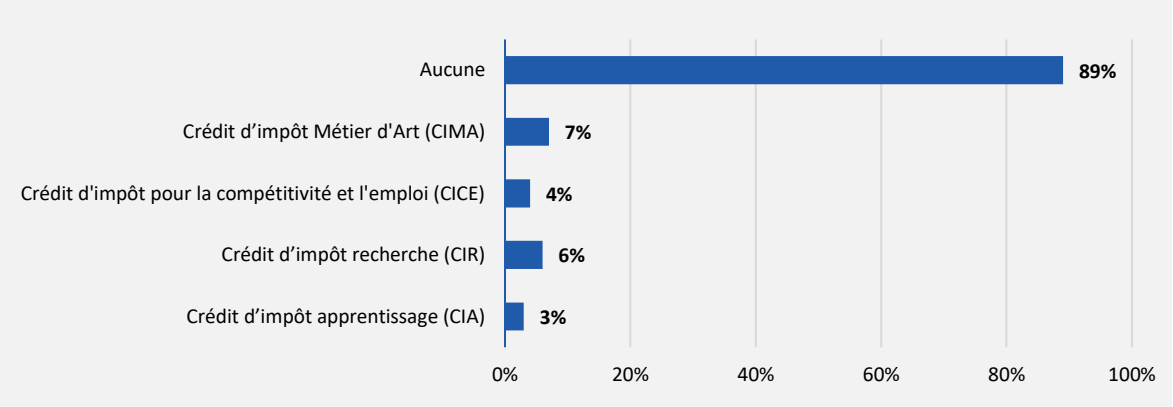

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Parmi les répondants connaissant au moins une des mesures fiscales citées, 40% en ont déjà bénéficé.

- Cette part monte à :
  - 47% pour les artisans d'art,
  - 59% pour les détenteurs d'un label, titre ou prix, versus 24% pour ceux qui n'en ont pas,
  - 60% pour les hommes, versus 20% pour les femmes,
  - 88% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 12% pour les structures unipersonnelles.

Avez-vous bénéficié de l'une des mesures fiscales suivantes ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

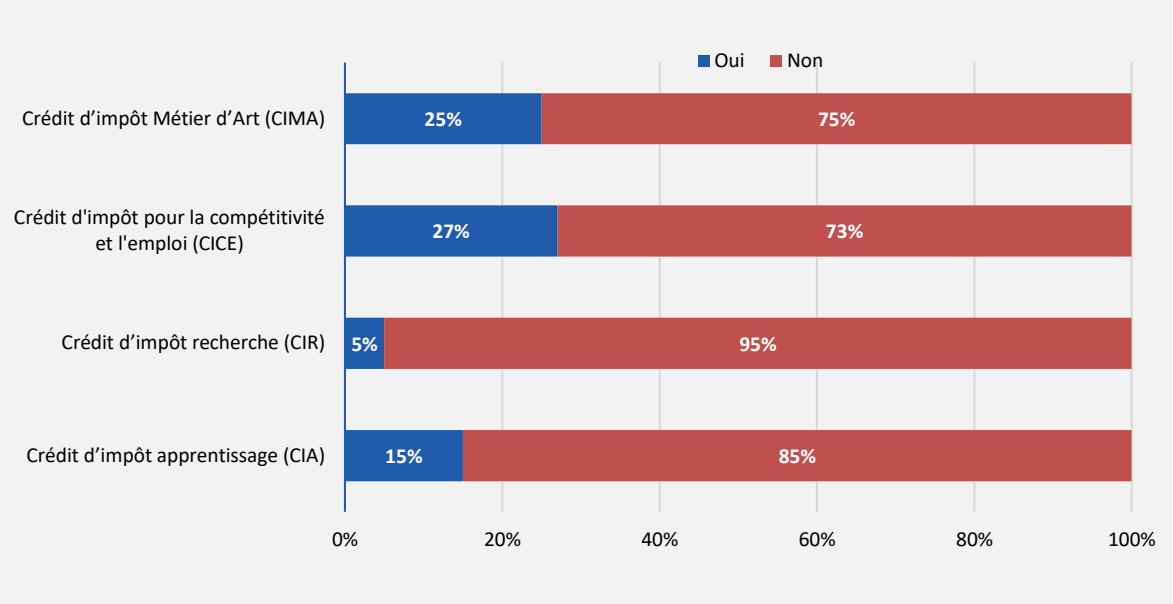

Données sur la base des répondants connaissant au moins une des mesures fiscales évoquées

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 86% des répondants travaillent seuls dans leur atelier d'art.

- Cette part monte à :
  - 98% chez les céramistes, versus 67% chez les ébénistes,
  - 93%pour les femmes, versus 76% pour les hommes,
  - 93% pour les personnes ne disposant pas de titre, label ou prix, versus 71% pour ceux qui bénéficient d'une distinction,
  - 88% pour les répondants n'ayant pas été apprentis, versus 76% pour les anciens apprentis,
  - 90% pour les sondés ne réalisant aucune activité auprès de clients professionnels ou de commanditaires publics.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 54% des ateliers d'art sont des structures unipersonnelles.

Combien de personnes, dont vous-même, travaillent à temps plein dans votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

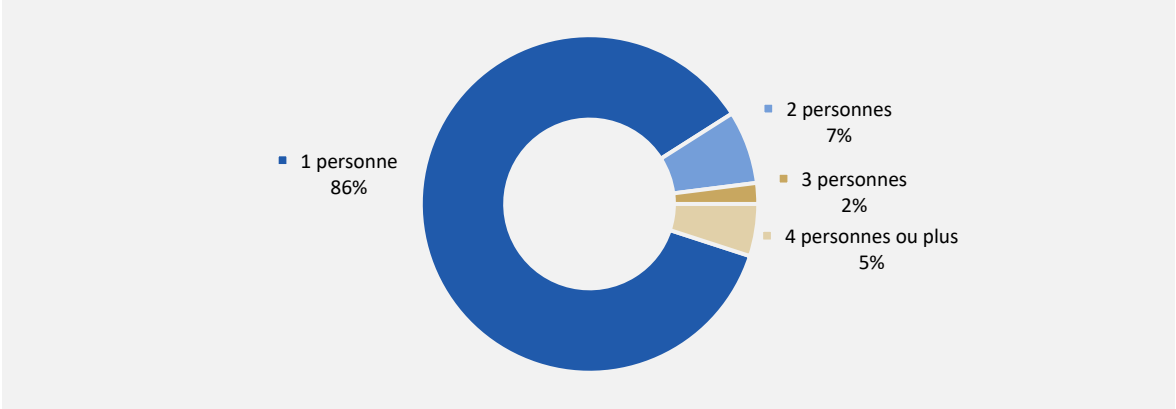

Combien de personnes, dont vous-même, travaillent à temps plein dans votre atelier d'art ?

Unité : nombre de réponses

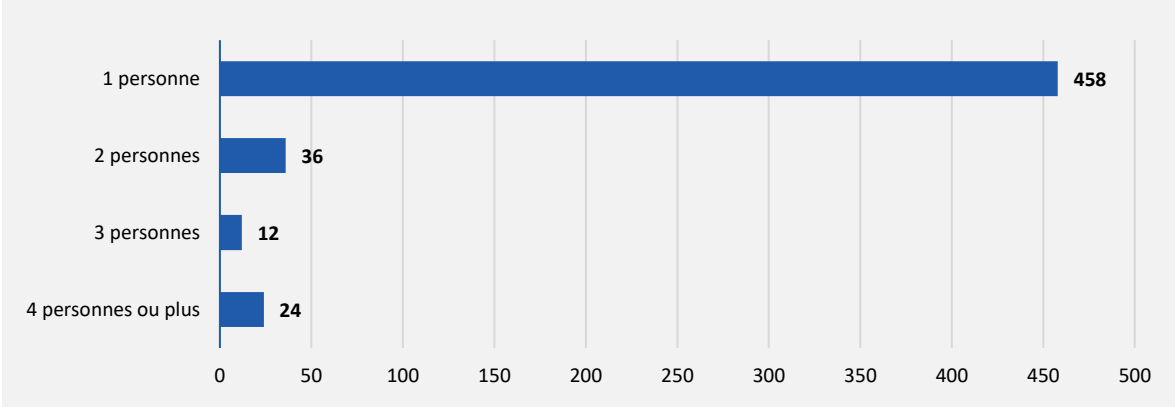

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 93% des ateliers d'art gérés par des artistes-auteurs sont des structures unipersonnelles, versus 83% pour les artisans d'art.

Artisan d'art

Combien de personnes, dont vous-même, travaillent à temps plein dans votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

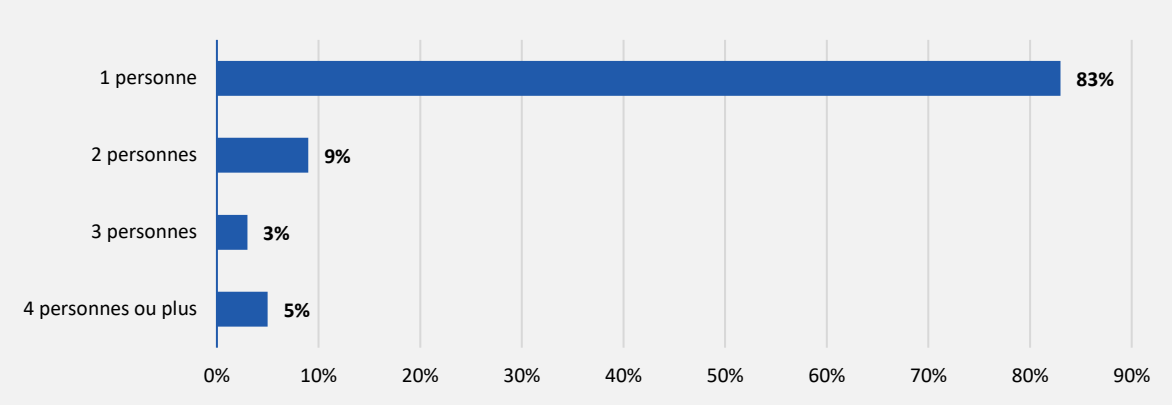

Artiste-auteur

Combien de personnes, dont vous-même, travaillent à temps plein dans votre atelier d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

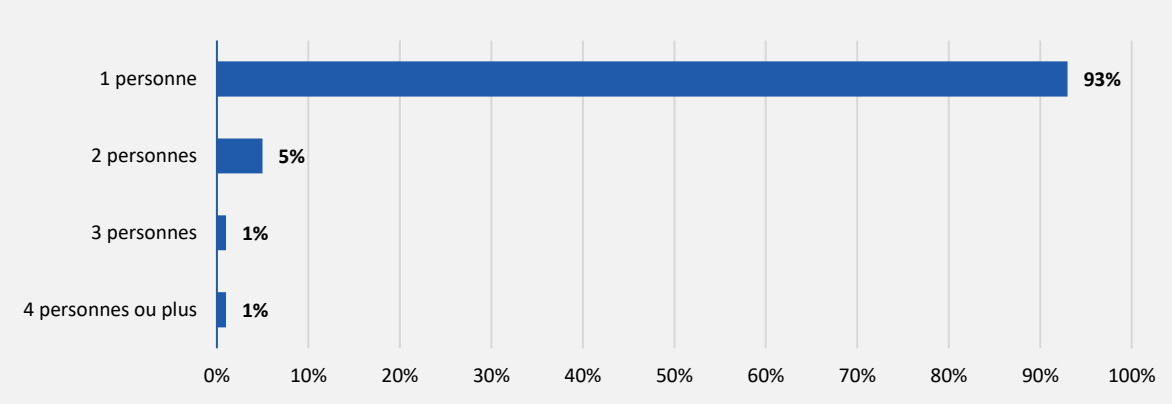

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Auvergne-Rhône-Alpes, 93% des ateliers d'art sont des structures unipersonnelles, versus 86% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 77% en Pays de la Loire.

Poids des structures unipersonnelles

Unité :part en % du nombre de répondants

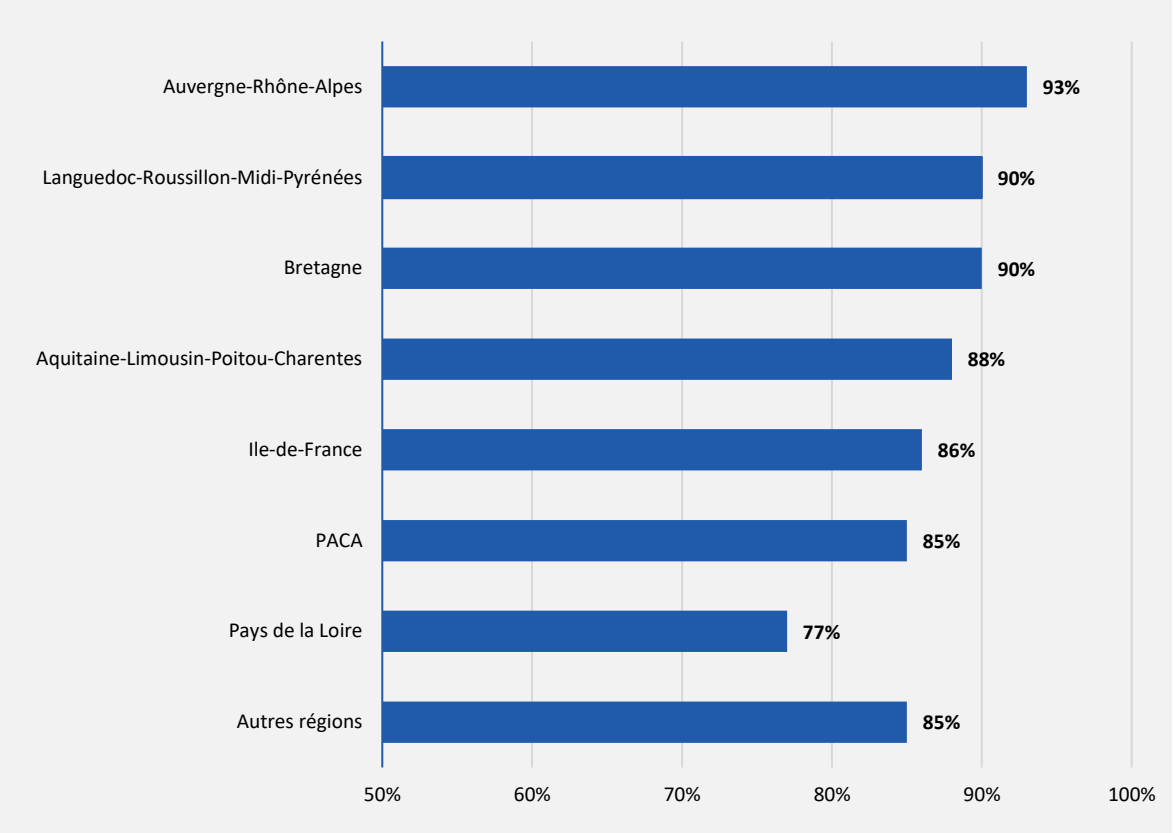

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 5% des répondants ont l'intention de recruter du personnel dans les 12 prochains mois.

- Cette part monte à :
  - 11% chez les détenteurs de label, titre et prix, versus 3% chez ceux qui n'en ont pas,
  - 7% chez les hommes, versus 4% chez les femmes,
  - 10% chez les 25-34 ans,
  - 8% ches les répondants ayant enregistré une croissance de leur chiffre d'affaires depuis 2010, versus 3% pour ceux dont l'activité a baissé,
  - 8% chez les répondants qui entrevoient une hausse de leur chiffre d'affaires pour 2016, versus 2% pour ceux qui anticipent un repli de l'activité,
  - 14% chez les répondants réalisant plus des trois quarts de leur chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de professionnels, versus 2% pour ceux qui n'interviennent pas auprès de professionnels,
  - 8% pour ceux dont le prix facturé couvre l'ensemble des coûts, versus 2% pour le reste des sondés,
  - 24% des ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 2% des structures unipersonnelles.
- En Auvergne-Rhône-Alpes, 5% des répondants ont l'intention de recruter dans les 12 prochains mois ou ne savent pas encore s'ils vont embaucher du personnel, versus 15% pour l'ensemble des sondés.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 14% des répondants envisagent de recruter du personnel au cours des 12 prochains mois.

Avez-vous l'intention de recruter du personnel dans les 12 prochains mois ?

Unité : part en % du nombre de répondants

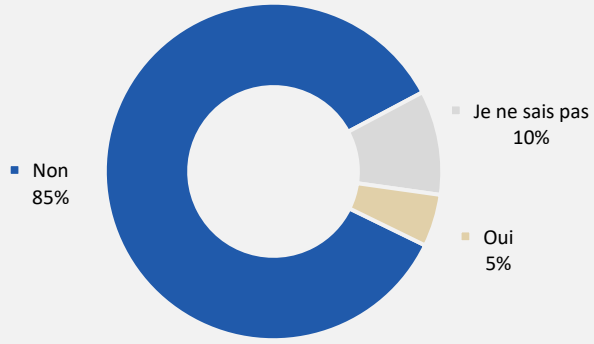

Quel(s) type(s) de contrat(s) envisagez-vous de proposer ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

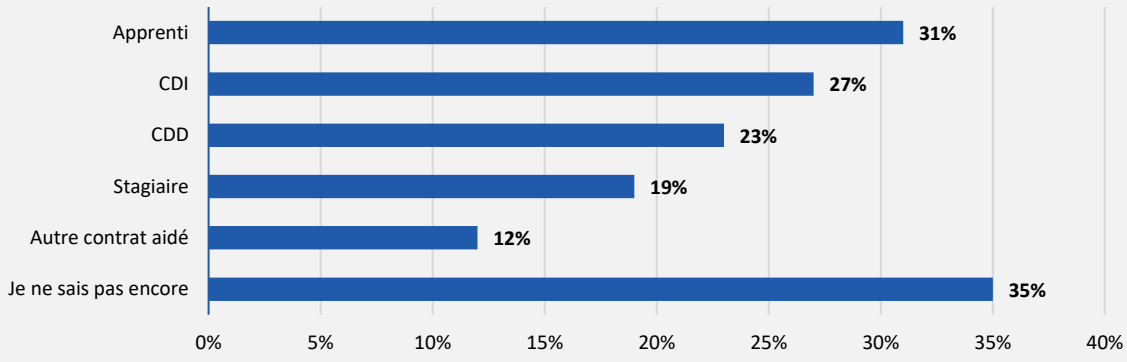

Données sur la base des répondants ayant l'intention de recruter

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 6% des artisans d'art ont l'intention de recruter du personnel dans les 12 prochains mois, versus 2% des artistes-auteurs.
- Pour les artisans d'art, cette situation s'explique en partie par des coûts de recrutement et un coût du travail élevés, tandis que les artistes-auteurs évoquent davantage leur volonté de rester une entreprise unipersonnelle.

Artisan d'art

Avez-vous l'intention de recruter du personnel dans les 12 prochains mois ?

Unité : part en % du nombre de répondants

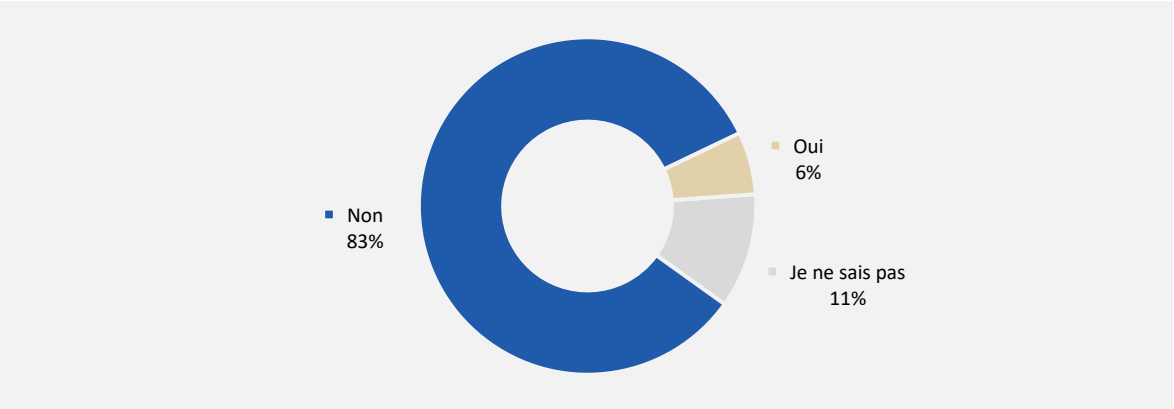

Artiste-auteur

Avez-vous l'intention de recruter du personnel dans les 12 prochains mois ?

Unité : part en % du nombre de répondants

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Pour près des trois quarts des répondants ayant l'intention de recruter du personnel, la démarche est liée à des perspectives de croissance de l'activité favorables.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, les perspectives de croissance favorables de l'activité (38% des répondants) constituent le principal moteur au recrutement de personnel, devant les critères de renouvellement de contrat (28%) et de transmission du savoir-faire (26%).

Quelles sont les raisons qui vous conduisent à recruter ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

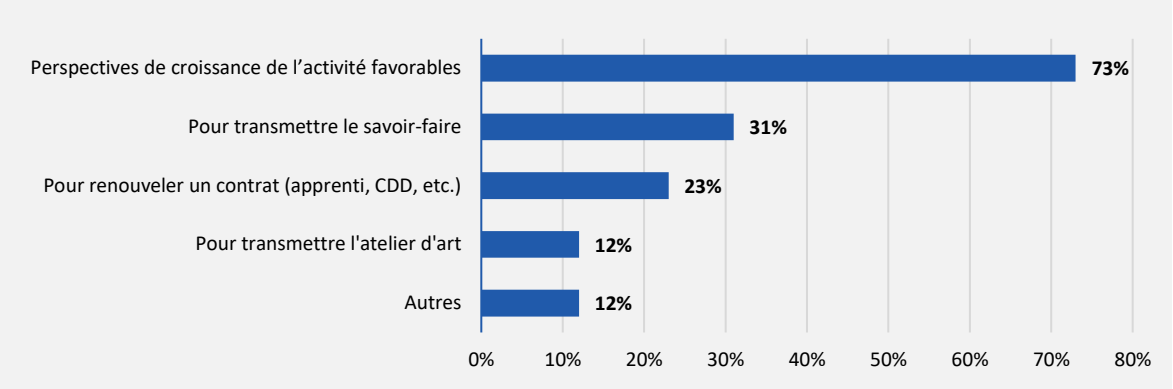

Données sur la base des répondants ayant l'intention de recruter

➲ Pour 59% des répondants qui n'ont pas l'intention de recruter, la volonté de rester une entreprise unipersonnelle constitue un frein à l'embauche.

- Cette part monte à :
  - 67% chez les artistes-auteurs,
  - 67% chez les spécialistes de la céramique,
  - 63% chez les femmes, versus 52% chez les hommes,
  - 71% chez les 65 ans et plus,
  - 62% des structures unipersonnelles, versus 34% des ateliers d'art d'au moins deux personnes.
- La baisse de l'activité constitue un argument majeur pour les répondants ayant affiché un repli de leur chiffre d'affaires depuis 2010 ou qui prévoient une contraction pour 2016.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, les perspectives de croissance défavorables de l'activité constituent le principal frein au recrutement de personnel (43% des répondants), devant les problématiques de coût du travail (16%).

Pour quelle(s) raison(s) n'envisagez-vous pas de recrutement dans les 12 prochains mois ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

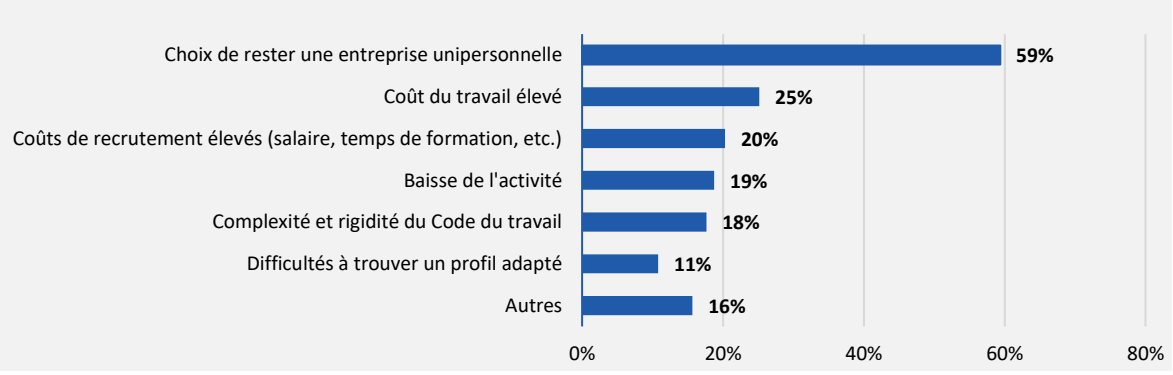

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Pays de la Loire, 47% des répondants ne prévoient pas de recruter dans les 12 prochains mois en raison d'un coût du travail élevé, versus 25% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à 12% en Auvergne-Rhône-Alpes.

Répondants n'envisageant pas de recrutement en raison d'un coût du travail élevé

Unité : part en % du nombre de répondants

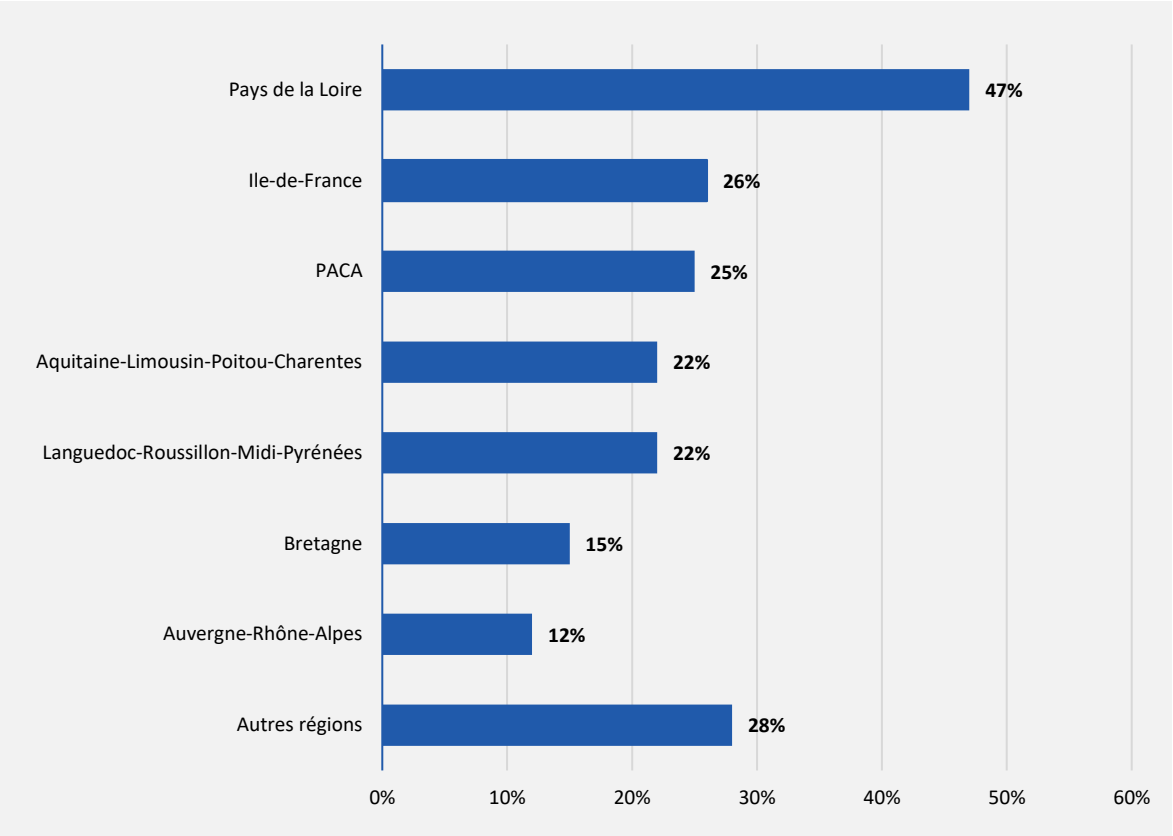

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

- ➲ 82% des répondants considèrent que l'apprentissage est un dispositif adapté pour recruter dans le secteur des métiers d'art.
- ➲ Le coût pour l'atelier d'art (23% des répondants) et la contrainte de temps (17%) constituent les deux principaux arguments avancés par les répondants qui considèrent que l'apprentissage n'est pas un dispositif adapté pour recruter dans le secteur des métiers d'art.

- 84% des structures unipersonnelles considèrent que l'apprentissage est un dispositif adapté pour recruter dans le secteur des métiers d'art, versus 70% pour les ateliers d'art d'au moins deux personnes.

Pensez-vous que l'apprentissage est un dispositif adapté pour recruter dans le secteur des métiers d'art ?

Unité : part en % du nombre de répondants

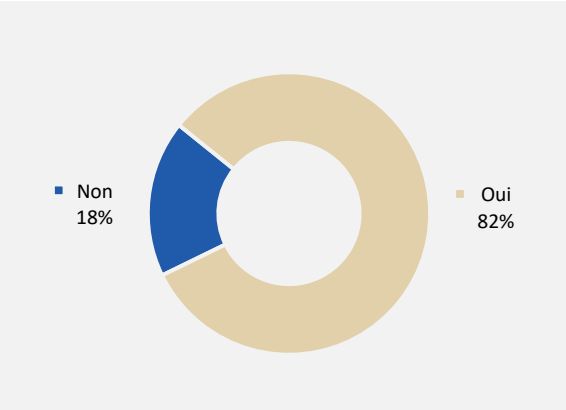

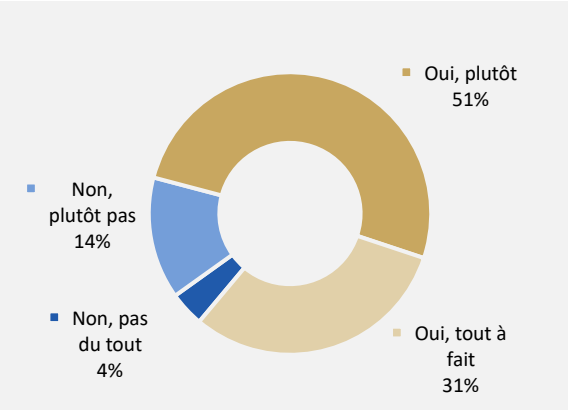

Pour quelle(s) raison(s) pensez-vous que l'apprentissage n'est pas un dispositif adapté pour recruter dans le secteur des métiers d'art ? (trois réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

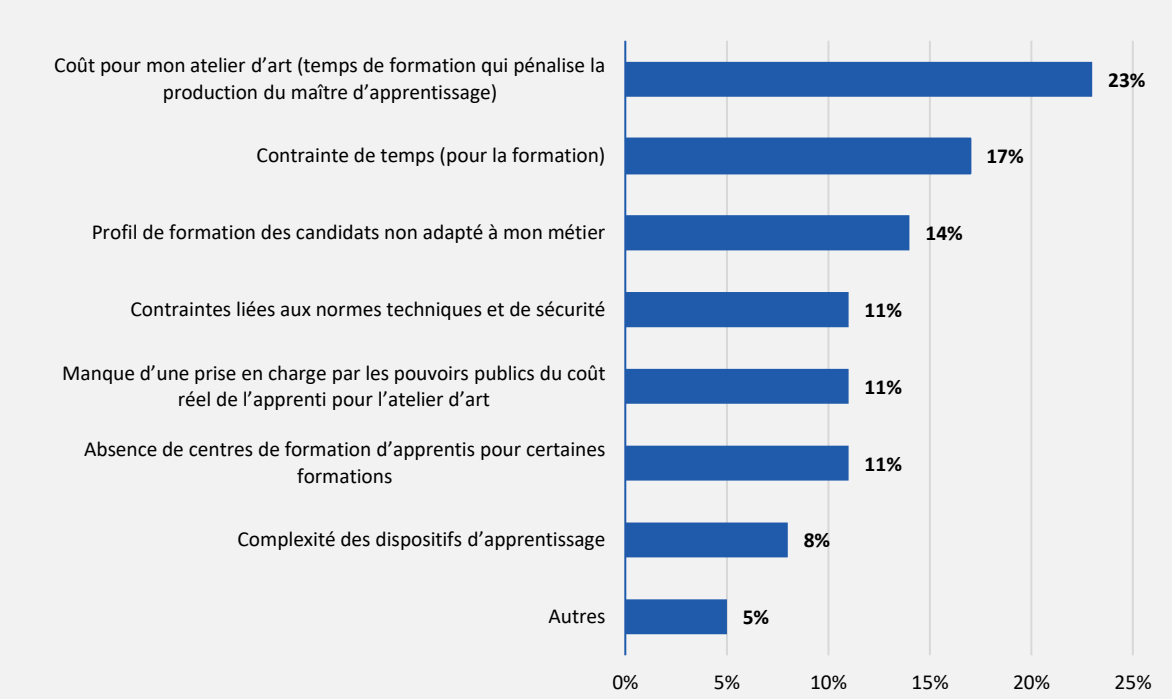

NB : les données du graphique présentent la 1ère réponse des répondants sur les trois possibles
Données sur la base des répondants pensant que l'apprentissage n'est pas un dispositif adapté

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 52% des répondants sont optimistes quant à l'avenir de leur métier.

- Cette part monte à :
  - 63% chez les 25-49 ans, versus 40% chez les 50-64 ans,
  - 72% pour les répondants ayant enregistré une hausse de leur activité depuis 2010, versus 30% pour ceux dont le chiffre d'affaires a reculé,
  - 77% pour les sondés qui anticipent une croissance du chiffre d'affaires en 2016, versus 25% pour ceux qui prévoient une diminution de l'activité,
  - 64% pour les répondants dont le niveau de prix a été orienté à la hausse au cours des cinq dernières années, versus 21% pour ceux dont les prix se sont contractés,
  - 61% des ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 50% des structures unipersonnelles.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, 42% des répondants sont optimistes quant à l'avenir de leur métier dans la restauration.

D'une manière générale, comment percevez-vous l'avenir de votre métier ? Êtes-vous… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

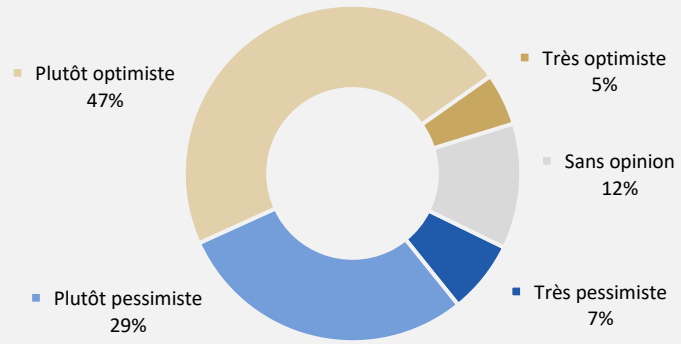

D'une manière générale, comment percevez-vous l'avenir de votre métier ? Êtes-vous… ?

Unité : nombre de réponses

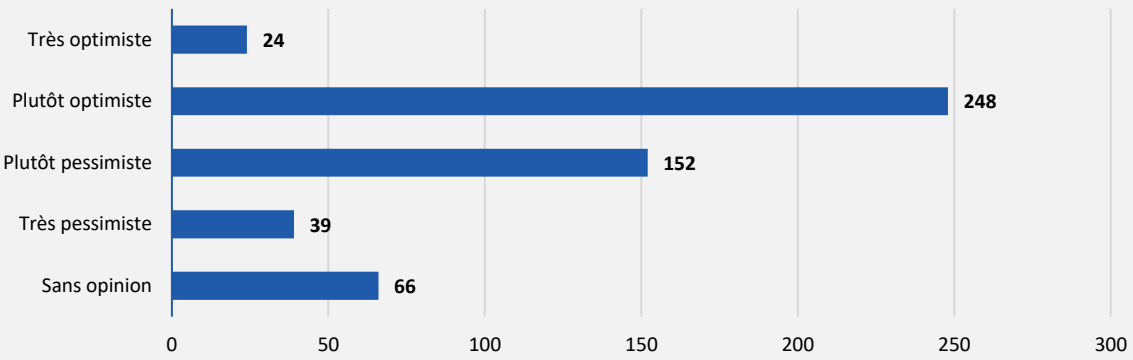

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 56% des artisans d'art sont optimistes quant à l'avenir de leur métier, versus 41% des artistes-auteurs.

Artisan d'art

D'une manière générale, comment percevez-vous l'avenir de votre métier ? Êtes-vous… ?
Unité : part en % du nombre de répondants

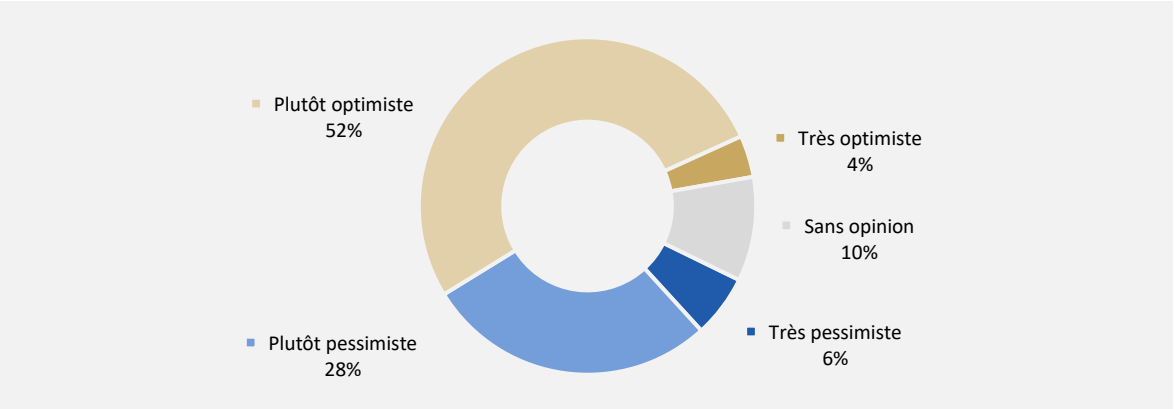

Artiste-auteur

D'une manière générale, comment percevez-vous l'avenir de votre métier ? Êtes-vous… ?
Unité : part en % du nombre de répondants

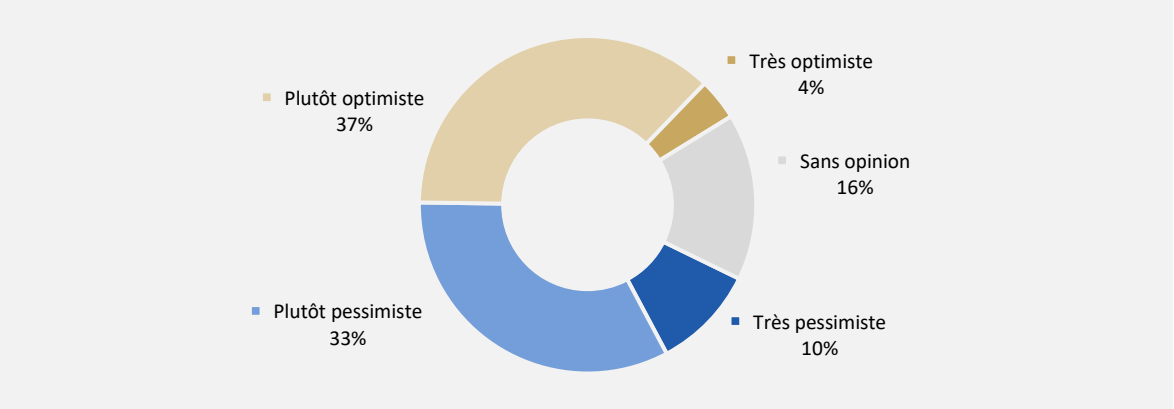

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « domaine d'activité »

- 69% des spécialistes de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie sont optimistes quant à l'avenir de leur métier, versus 52% pour l'ensemble des répondants.

Répondants étant optimistes quant à l'avenir de leur métier

Unité : part en % du nombre de répondants

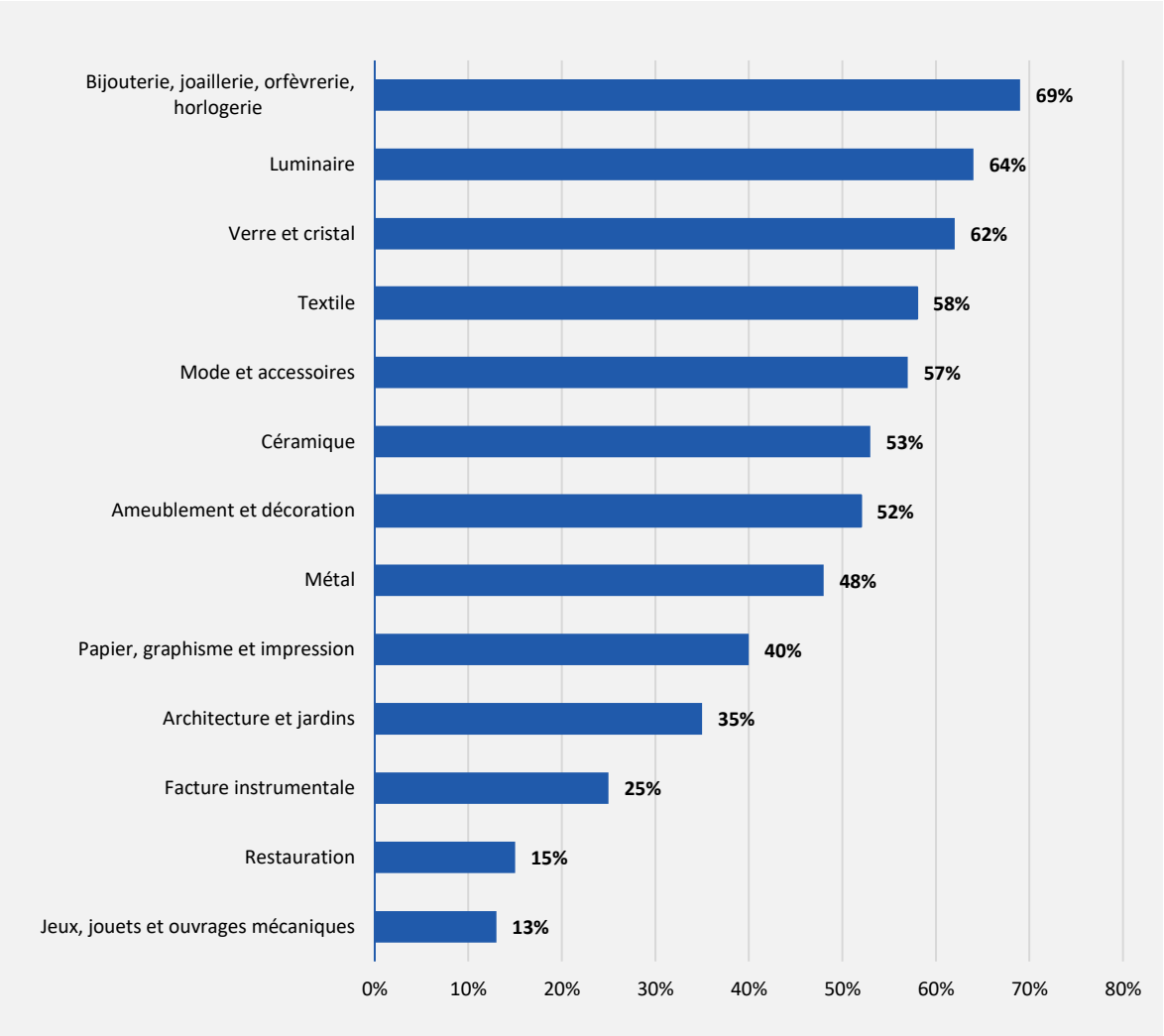

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ La baisse d'activité sur le marché français constitue la menace la plus citée (63% des répondants).

- Cette part monte à :
  - 67% des 50 ans et plus, versus 48% des moins de 35 ans,
  - 77% pour les répondants ayant enregistré un repli de leur chiffre d'affaires depuis 2010, versus 57% pour ceux dont l'activité a augmenté,
  - 76% pour les répondants qui prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en 2016, versus 55% pour ceux qui anticipent une contraction de l'activité,
  - 79% des spécialistes de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie.
- 65% des professionnels du textile et 54% de la céramique sont sensibles aux difficultés à atteindre les marchés porteurs, versus 47% de l'ensemble des répondants. Cette part atteint 53% chez les femmes, versus 36% chez les hommes.
- Les diplômés de niveau bac +2 et plus sont davantage préoccupés par les difficultés à atteindre les marchés internationaux que les autodidactes et les diplômés de niveau CAP/BEP et bac.
- Les structures unipersonnelles sont davantage menacées par les difficultés à atteindre les marchés porteurs que les ateliers d'art d'au moins deux personnes. Ces derniers sont, en revanche, plus préoccupés par la baisse des marchés publics et l'absence de détaillant revendeur en France.
- 39% des sondés intervenant dans le textile et 27% dans la céramique estiment que leur métier est menacé par l'absence de détaillant revendeur en France.
- 29% des spécialistes du textile et 26% de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie se disent inquiets des mauvaises pratiques des grandes maisons de luxe, versus 16% de l'ensemble des répondants.
- 54% des professionnels de l'ameublement et décoration mettent en avant les difficultés à atteindre les prescripteurs comme une menace pesant sur leur métier, versus 44% de l'ensemble des répondants.

Selon vous, quelles sont les principales menaces qui pèsent sur votre métier ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

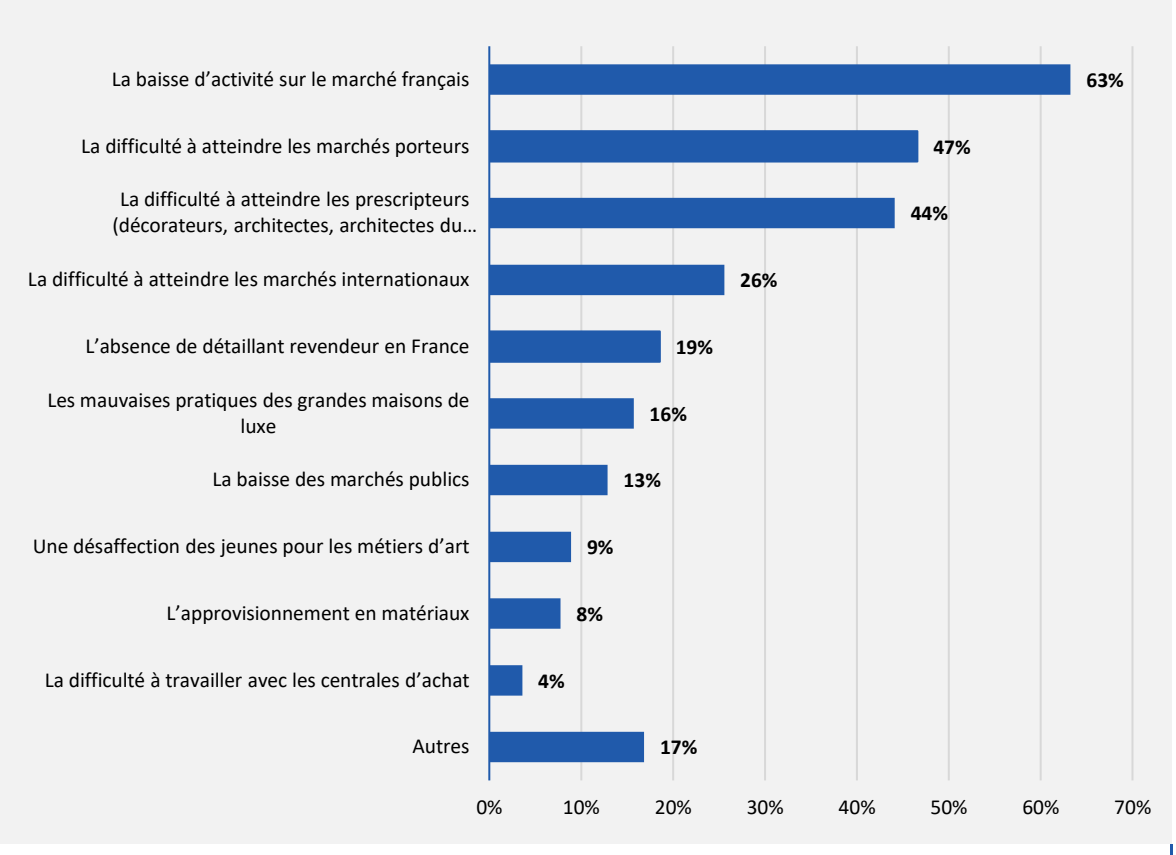

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 34% des artistes-auteurs considèrent la difficulté à atteindre les marchés internationaux comme une menace pour leur métier, versus 18% des artisans d'art.
- La baisse des marchés publics représente une menace pour 20% des artistes-auteurs, versus 8% des artisans d'art.
- 22% des artisans d'art se disent préoccupés par l'absence de détaillant revendeur en France, versus 14% des artistes-auteurs.
- La désaffection des jeunes pour les métiers d'art est une source d'inquiétude pour 13% des artisans d'art, versus 4% des artistes-auteurs.

Artisan d'art

Selon vous, quelles sont les principales menaces qui pèsent sur votre métier ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

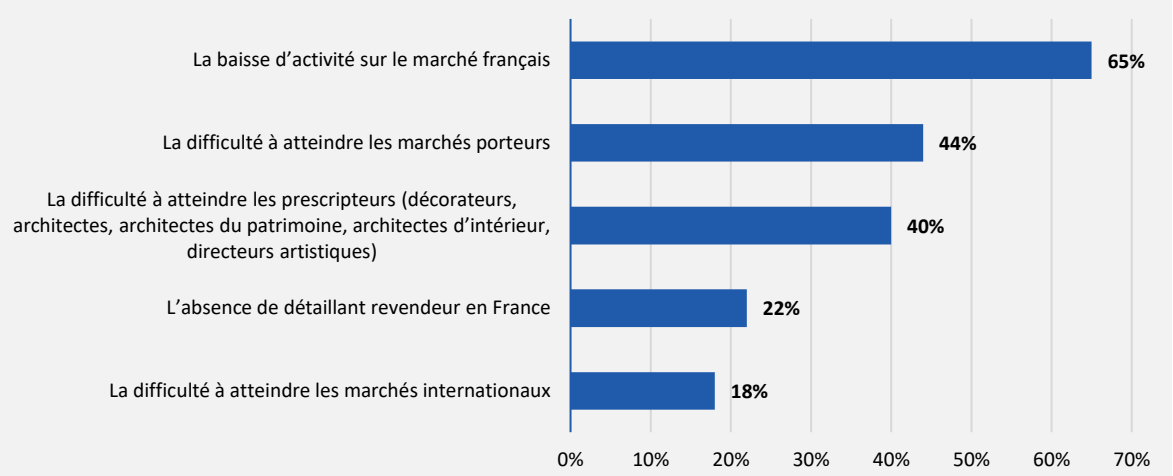

NB : ce graphique présente les 5 principales menaces pour les artisans d'art recensées dans l'étude

Artiste-auteur

Selon vous, quelles sont les principales menaces qui pèsent sur votre métier ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

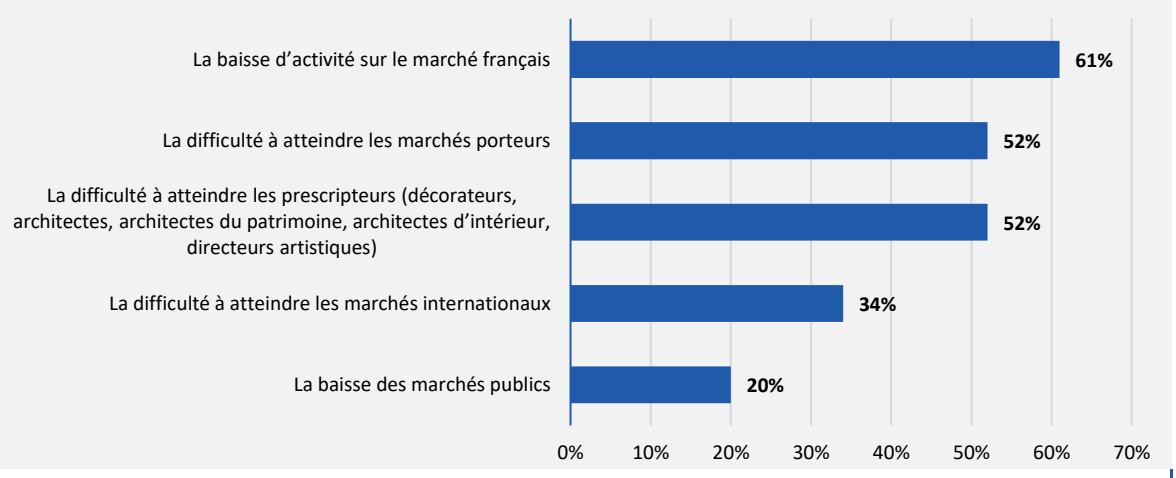

NB : ce graphique présente les 5 principales menaces pour les artistes-auteurs recensées dans l'étude

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En Ile-de-France, 40% des répondants considèrent la difficulté à atteindre les marchés internationaux comme une menace pesant sur leur métier, versus 26% pour l'ensemble des sondés. Cette part tombe à 13% en Auvergne-Rhône-Alpes et à 15% en Bretagne.
- En Ile-de-France, 23% des répondants considèrent les mauvaises pratiques des grandes maisons de luxe comme une menace pesant sur leur métier, versus 16% pour l'ensemble des sondés. Cette part tombe à 7% en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ile-de-France

Selon vous, quelles sont les principales menaces qui pèsent sur votre métier ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

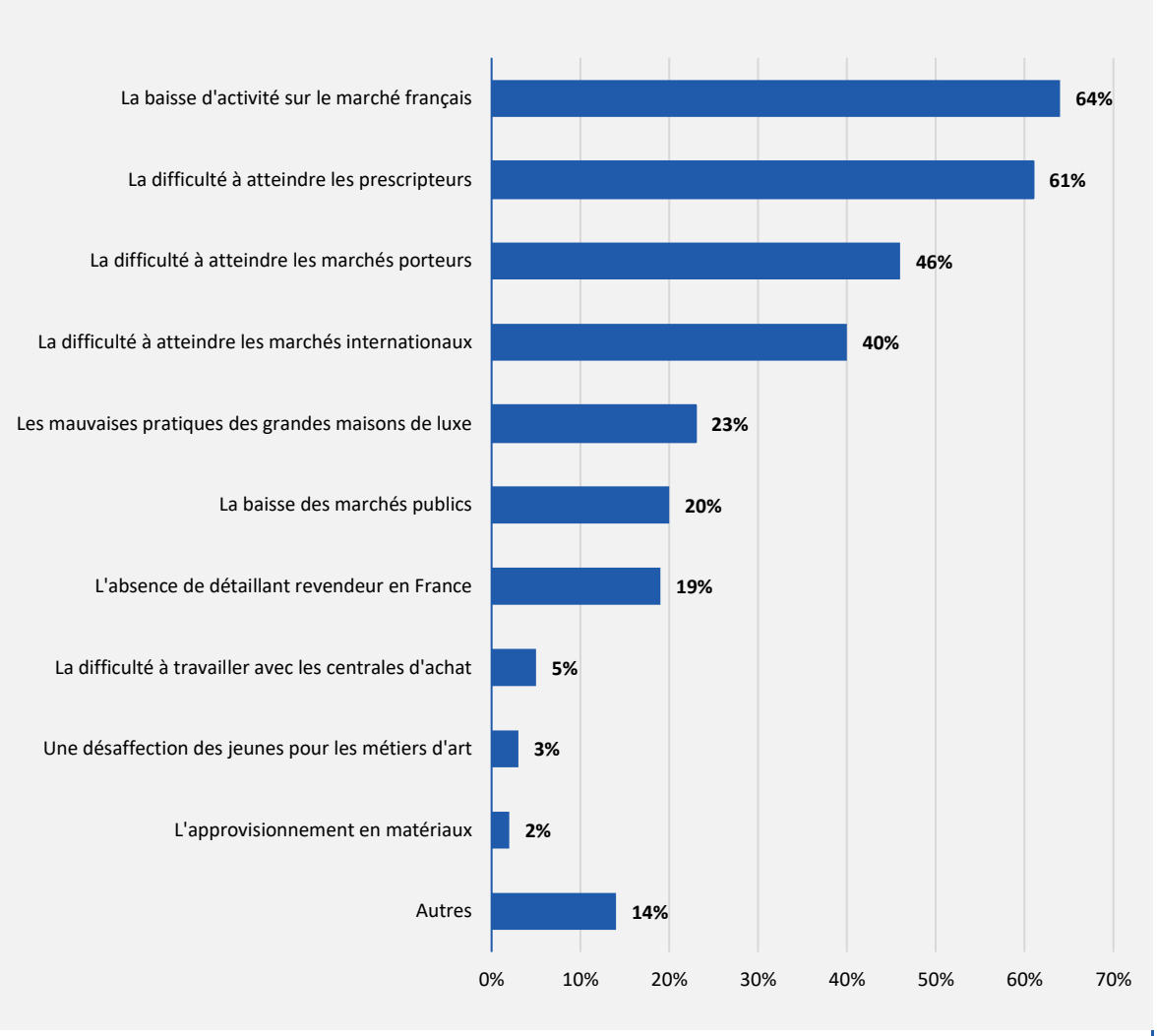

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ 59% des répondants se déclarent optimistes quant à l'avenir de leur atelier d'art.

- Cette part monte à :
  - 72% chez les spécialistes de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, versus 40% chez les céramistes-sculpteurs sur terre
  - 73% chez les 25-34 ans, versus 49% chez les 50 ans et plus,
  - 76% pour les répondants ayant enregistré une hausse de leur activité depuis 2010, versus 38% pour ceux dont le chiffre d'affaires a reculé,
  - 80% pour les sondés qui anticipent une croissance du chiffre d'affaires en 2016, versus 33% pour ceux qui prévoient une diminution de l'activité,
  - 72% chez les répondants dont le niveau de prix a augmenté au cours des cinq dernières années, versus 33% pour ceux ayant affiché une baisse de leurs prix,
  - 69% pour les répondants dont les prix couvrent l'ensemble de leurs coûts, versus 51% pour le reste des sondés.

Comment percevez-vous l'avenir de votre atelier d'art ? Êtes-vous… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

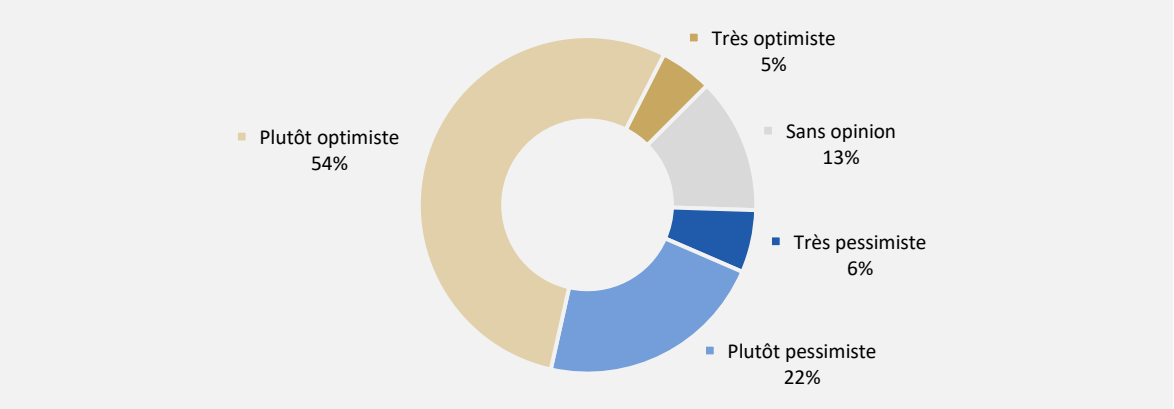

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « artisan d'art & artiste-auteur »

- 62% des artisans d'art sont optimistes quant à l'avenir de leur atelier d'art, versus 52% des artistes-auteurs.

Artisan d'art

Comment percevez-vous l'avenir de votre atelier d'art ? Êtes-vous… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

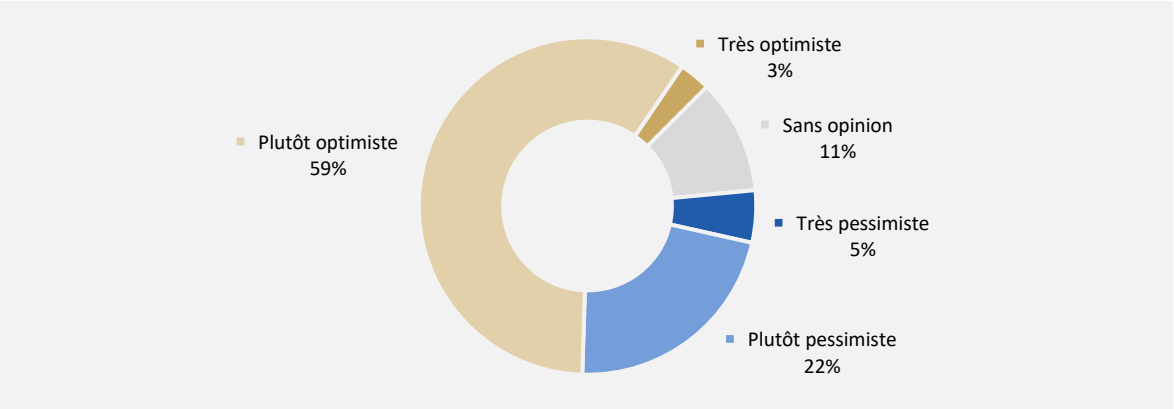

Artiste-auteur

Comment percevez-vous l'avenir de votre atelier d'art ? Êtes-vous… ?

Unité : part en % du nombre de répondants

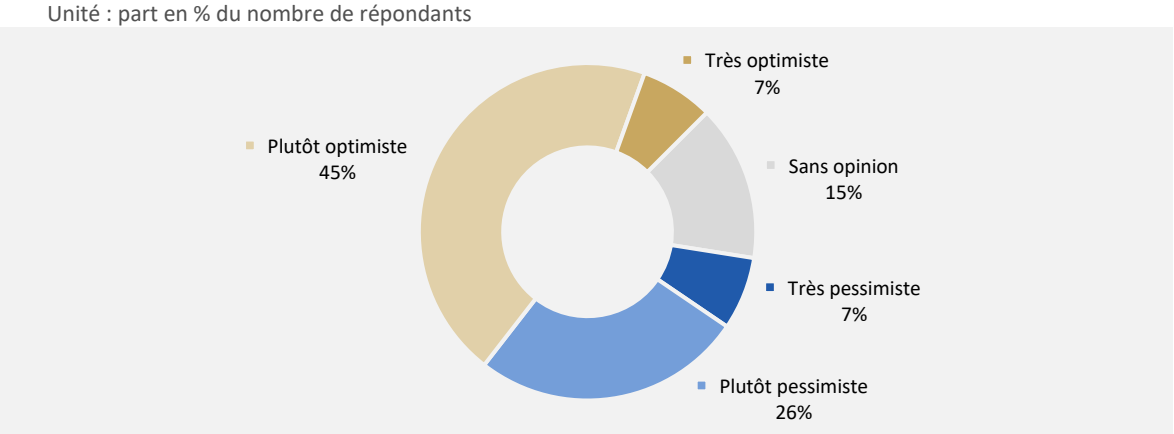

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

➲ Pour les trois quarts des répondants, la fragilité financière des ateliers d'art constitue un frein majeur pour le secteur.

➲ 61% des répondants ont cité comme frein les charges fiscales et sociales écrasantes pour les ateliers d'art.

- Cette part monte à :
  - 76% des micro-entreprises, versus 73% des artisans d'art et 39% des artistes-auteurs,
  - 80% des ébénistes, versus 31% des céramistes-sculpteurs sur terre,
  - 70% chez les détenteurs de label, titre et prix, versus 58% chez ceux qui n'en ont pas,
  - 76% des titulaires d'un CAP/BEP, versus 51 % des diplômés bac +5 et plus,
  - 75% des ateliers d'art d'au moins deux personnes, versus 59% des structures unipersonnelles.
- 37% des ébénistes ont cité le manque de soutien des pouvoirs publics pour l'apprentissage, versus 14% de l'ensemble des répondants. Cette part monte à 31% des titulaires d'un CAP/BEP.
- 23% des détenteurs de label, titre et prix ont évoqué la baisse des finances publiques, versus 15% des répondants qui ne disposent pas distinctions. Cette part monte à 29% des 25-34 ans.
- Près de 70% des répondants dont l'activité a reculé depuis 2010 ou qui prévoient une baisse en 2016 ont mis en avant l'absence de politiques publiques pour soutenir le développement économique des ateliers d'art, versus 59% de l'ensemble des répondants. Cette part monte à 67% pour les répondants dont le prix ne couvre pas l'ensemble des coûts.

D'après l'étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine, pour 52% des répondants, la fragilité financière des entreprises apparaît comme la principale menace pour le secteur de la restauration, devant la multiplicité et la complexité des normes.

Selon vous, quels sont les principaux freins qui pèsent sur le développement et la pérennité de votre atelier d'art ? (plusieurs réponses possibles)

Unité : part en % du nombre de répondants

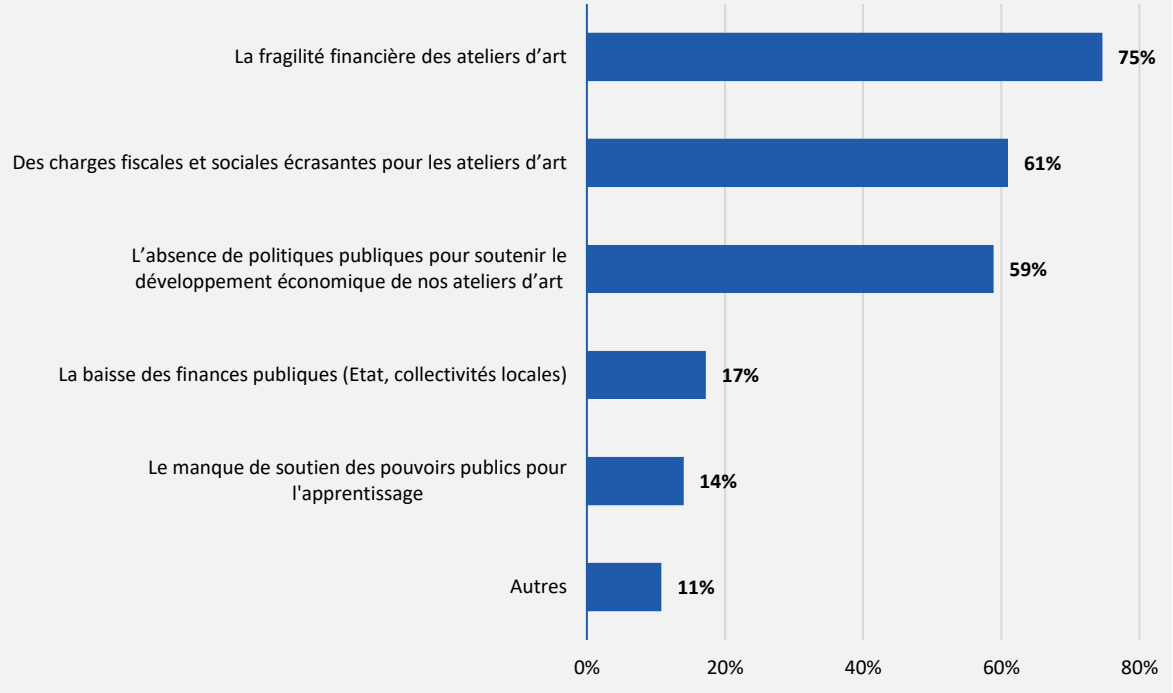

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Focus « région »

- En PACA et Pays de la Loire, plus de 70% des répondants considèrent les charges fiscales et sociales écrasantes comme un frein pesant sur le développement et la pérennité de leur atelier d'art, versus 61% pour l'ensemble des sondés.
- Cette part tombe à moins de 50% en Auvergne-Rhône-Alpes et en Bretagne.

Répondants ayant cité comme frein des charges fiscales et sociales écrasantes pour les ateliers d'art

Unité : part en % du nombre de répondants

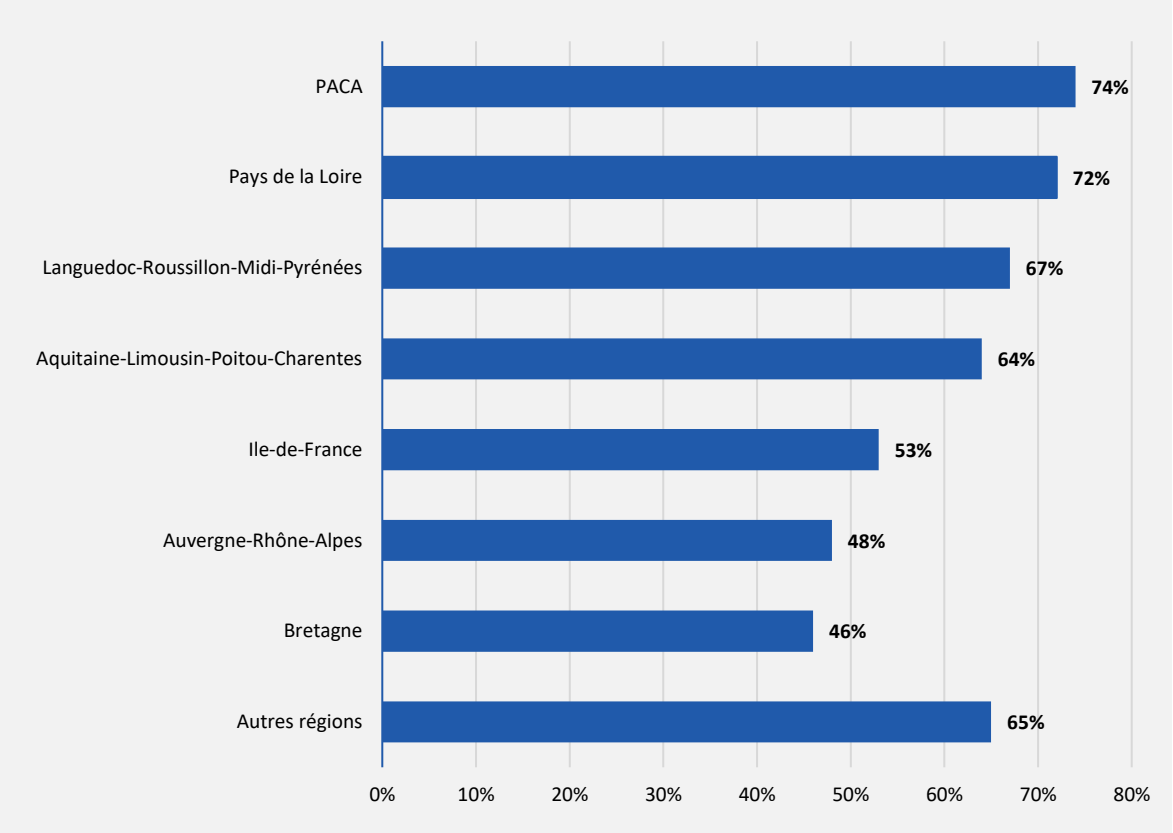

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

ANNEXES

3.1. METIERS D'ART 184
Domaines d'activité et métiers associés 184
3.2. QUESTIONNAIRE 191

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Liste des domaines d'activité et métiers associés

Domaines	Métiers
Ameublement et décoration	Canneur-rempailleur
	Cirier
	Doreur
	Ebéniste
	Emailleur sur lave
	Encadreur
	Fabricant de compositions végétales stables et durables
	Fabricant de tapis et/ou tapisseries
	Fabricant de tapis et/ou tapisseries – Lissier haute lice
	Fabricant de tapis et/ou tapisseries – Lissier basse lice
	Fabricant de tapis et/ou tapisseries – Lissier savonnerie
	Fabricant de tapis et/ou tapisseries – Tufteur
	Fabricant de serrures
	Fresquiste
	Graveur sur pierre
	Laqueur
	Lapidaire tourneur sur pierre dures et fines
	Marqueteur
	Marqueteur de pailles
	Marqueteur de pierres dures
	Menuisier en sièges
	Mosaïste
	Mouleur
	Passementier
	Peintre en décor
	Peintre sur mobilier
	Poêlier
	Sellier d'ameublement
	Sculpteur sur bois
	Sculpteur sur métal
	Staffeur-stucateur
	Tapissier d'ameublement et/ou tapissier décorateur
	Tourneur sur bois
	Tourneur sur métal
	Vannier
	Vernisseur

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Liste des domaines d'activité et métiers associés (suite)

Domaines	Métiers
Architecture et jardins	Ardoisier
	Atrier
	Briquetier
	Campaniste
	Charpentier
	Charpentier – Charpentier de marine
	Chaumier
	Couvreur du patrimoine bâti
	Couvreur du patrimoine bâti – Couvreur ornemaniste
	Couvreur du patrimoine bâti – Lauzier
	Couvreur du patrimoine bâti – Lavier
	Escaliéteur
	Fabricant de carreaux
	Fabricant de bardeaux ou de lattes
	Fabricant de girouettes et d'éléments de faîtage
	Fontainier
	Jardinier du patrimoine
	Maçon du patrimoine bâti
	Maçon du patrimoine bâti – Murailler
	Maçon du patrimoine bâti – Rocailleur
	Maître verrier (vitrailliste)
	Marbrier
	Menuisier
	Menuisier – Treillageur (fabricant de treillages)
	Métallier
	Parqueteur
	Paveur-dalleur
	Sculpteur sur pierre
	Tailleur de pierre
	Tuilier
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	Apprêteur
	Argenteur et/ou doreur sur métal
	Batteur d'or
	Bijoutier
	Bijoutier – Bijoutier en métaux précieux
	Bijoutier – Bijoutier fantaisie
	Chaîniste
	Ciseleur
	Décorateur en résine
	Diamantaire
	Emailleur sur métal
	Emailleur sur métal – Emailleur sur cadrans
	Fondeur d'étain
	Horloger
	Glypticien
	Graveur
	Graveur – Graveur héraldiste
	Graveur – Graveur médailleur
	Guillocheur
	Joaillier
	Lapidaire
	Orfèvre
	Polisseur
	Sertisseur

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Liste des domaines d'activité et métiers associés (suite)

Domaines	Métiers
Céramique	Céramiste
	Céramiste – Faïencier
	Céramiste – Modeleur
	Céramiste – Mouleur
	Céramiste – Porcelainier
	Céramiste – Potier de grès
	Céramiste – Potier de terre cuite
	Céramiste – Potier raku
	Céramiste – Potier terre vernissée
	Céramiste – Sculpteur sur terre
	Céramiste – Tourneur céramique
	Décorateur sur céramique
	Décorateur sur céramique – Emailleur sur terre
	Décorateur sur céramique – Peintre-fileur doreur
	Décorateur sur céramique – Peintre sur faïence
	Décorateur sur céramique – Peintre sur porcelaine
	Santonnier
Cuir	Bottier main
	Fabricant de chaussures
	Fourreur
	Gainier
	Gantier
	Gaufreur sur cuir
	Malletier
	Malletier – Layetier
	Maroquinier
	Maroquinier – Coupeur
	Pareur
	Sellier-maroquinier
	Sellier-maroquinier – Sellier-harnacheur
	Tanneur
	Mégissier
	Mégissier – Parcheminier
	Taxidermiste

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Liste des domaines d'activité et métiers associés (suite)

Domaines	Métiers
Facture instrumentale	Archetier
	Fabricant d'anches
	Facteur et/ou restaurateur d'accordéons
	Facteur et/ou restaurateur d'instruments à vent
	Facteur et/ou restaurateur d'instruments à vent – Chaudronnier
	Facteur et/ou restaurateur d'instruments à vent – Facteur et/ou restaurateur d'instruments à vent en bois
	Facteur et/ou restaurateur d'instruments à vent – Facteur et/ou restaurateur d'instruments à vent en métal
	Facteur et/ou restaurateur d'instruments de musique mécanique
	Facteur et/ou restaurateur d'instruments traditionnels
	Facteur et/ou restaurateur d'orgues
	Facteur et/ou restaurateur d'harmoniums
	Facteur et/ou restaurateur d'instruments à claviers
	Facteur et/ou restaurateur d'instruments à claviers – Facteur et/ou restaurateur de clavecins et épinettes
	Facteur et/ou restaurateur d'instruments à claviers – Facteur et/ou restaurateur de pianos
	Facteur et/ou restaurateur de harpes
	Facteur et/ou restaurateur de percussions
	Facteur et/ou restaurateur de guitares
	Facteur et/ou restaurateur d'instruments à cordes frottées
Jeux, jouets et ouvrages mécaniques	Charron
	Fabricant d'automates
	Fabricant de figurines
	Fabricant de jeux
	Fabricant de jouets
	Fabricant de manèges
	Fabricant de maquettes
	Fabricant de marionnettes
	Fabricant de poupées ou de peluches de collection
	Fabricant et/ou restaurateur de véhicules de collection
	Fabricant et/ou restaurateur de véhicules de collection – Carrossier
Luminaire	Fabricant de luminaires
	Fabricant de luminaires – Fabricant d'abat-jour
Métal	Armurier
	Bronzier
	Bronzier – Monteur en bronze
	Ciseleur
	Coutelier
	Dinandier
	Emailleur sur métal
	Féron
	Ferronnier – Forgeron
	Fondeur
	Fondeur – Fondeur de caractères
	Fondeur – Fondeur statuaire
	Fondeur – Fondeur de cloches et sonnailles
	Graveur
	Modeleur-mouleur
	Monnayeur de monnaies ou de médailles
	Patineur
	Potier d'étain
	Taillandier

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Liste des domaines d'activité et métiers associés (suite)

Domaines	Métiers
Mode et accessoires	Boutonnier
	Chapelier
	Corsetier
	Couturier
	Couturier flou
	Eventailliste
	Fabricant de parapluies, parasols, ombrelles et cannes
	Formier
	Lunetier
	Modéliste
	Modiste
	Parurier floral
	Plumassier
	Tailleur
Papier, graphisme et impression	Calligraphe
	Cartonnier
	Dominotier
	Doreur sur cuir
	Doreur sur tranche
	Enlumineur
	Fabricant d'objets en papier et/ou carton
	Fabricant de papier
	Fabricant de papier peint
	Fondeur de caractères
	Graveur de poinçons
	Graveur et imprimeur en gaufrage
	Imagier au pochoir
	Imprimeur
	Imprimeur – Imprimeur en héliogravure
	Imprimeur – Imprimeur en lithographie
	Imprimeur – Imprimeur en sérigraphie
	Imprimeur – Imprimeur en taille-douce
	Imprimeur – Imprimeur en typographie
	Marbreur sur papier
	Photographe technicien
	Relieur
Restauration	Restaurateur de peintures
	Restaurateur de documents graphiques et imprimés
	Restaurateur de photographies
	Restaurateur de sculptures
	Restaurateur de textiles
	Restaurateur de cuirs
	Restaurateur de métal
	Restaurateur de meubles
	Restaurateur de mosaïques
	Restaurateur de céramique
	Restaurateur de verre et de cristal
	Restaurateur de vitraux
	Restaurateur d'objets scientifiques, techniques, industriels

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Liste des domaines d'activité et métiers associés (suite)

Domaines	Métiers
Spectacle	Costumier
	Fabricant d'accessoires de spectacle
	Fabricant d'accessoires de spectacle – Fabricant de masques
	Fabricant de décors de spectacle
	Perruquier-posticheur
Textile	Brodeur
	Brodeur – Brodeur à l'aiguille
	Brodeur – Brodeur crochet
	Brodeur – Brodeur sur machine guidée main
	Dentellier
	Dentellier – Dentellier à l'aiguille
	Dentellier – Dentellier au fuseau
	Dentellier – Tulliste
	Ennoblisseur textile
	Ennoblisseur textile – Gaufreur sur textile
	Ennoblisseur textile – Moireur
	Ennoblisseur textile – Peintre décorateur sur tissu
	Ennoblisseur textile – Plisseur
	Ennoblisseur textile – Sabreur sur velours
	Ennoblisseur textile – Teinturier
	Fabricant d'objets en textile
	Fabricant de coiffes
	Feutrier
	Sérigraphe
	Tisserand
	Tisserand – Tisserand à bras
	Tisserand – Veloutier
	Tresseur
Tabletterie	Brossier
	Cornier
	Ecailliste
	Graveur sur ivoire et autres matériaux d'origine animale
	Ivoirier
	Nacrier
	Pipier
	Tabletier

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Liste des domaines d'activité et métiers associés (suite)

Domaines	Métiers
Verre et cristal	Verrier à la main
	Verrier à la main – Cueilleur
	Verrier à la main – Poseur/faiseur de pieds ou de jambes
	Verrier à la main – Souffleur à la canne
	Verrier fondeur
	Verrier fondeur – Bombeur
	Verrier fondeur – Fondeur par fusion (fusing)
	Verrier fondeur – Fondeur en pâte de verre
	Verrier fondeur – Mouleur (formeur à chaud)
	Verrier au chalumeau
	Verrier au chalumeau – Souffleur au chalumeau
	Verrier au chalumeau – Fileur au chalumeau
	Verrier au chalumeau – Modeleur au chalumeau
	Verrier au chalumeau – Préparateur presse-papier
	Verrier décorateur
	Verrier décorateur – Doreur
	Verrier décorateur – Graveur
	Verrier décorateur – Miroitier-argenteur
	Verrier décorateur – Peintre
	Verrier décorateur – Polisseur
	Verrier décorateur – Sculpteur
	Verrier décorateur – Tailleur

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q1. Dans quel département est basé votre atelier d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

PROPOSER LA LISTE DES DEPARTEMENTS.

À tous

Q2. Quelle est la taille de votre commune (en nombre d'habitants) ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Inférieure à 500	1
Entre 500 et 1 000	2
Entre 1 001 et 5 000	3
Entre 5 001 et 10 000	4
Entre 10 001 et 50 000	5
Entre 50 001 et 250 000	6
Supérieure à 250 000	7

À tous

Q3. Auprès de quel organisme avez-vous immatriculé votre activité (Centre de Formalité des Entreprises) ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

A la Chambre de Métiers et de l'Artisanat	1
A la Chambre de Commerce et d'Industrie	2
A l'URSSAF – Caisse de Sécurité sociale (artiste-auteur, profession libérale)	3
Au Service des impôts des entreprises	4
Autres, précisez	98

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q4. Quelle est la forme juridique de votre atelier d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

EI [DEFINITION] Entreprise individuelle	1
SNC [DEFINITION] Société en nom collectif	2
EURL [DEFINITION] Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée	3
EIRL [DEFINITION] Entreprise individuelle à responsabilité limitée	4
SARL [DEFINITION] Société à responsabilité limitée	5
SA [DEFINITION] Société anonyme	6
SELARL [DEFINITION] Société d'exercice libéral à responsabilité limitée	7
SCP [DEFINITION] Société civile professionnelle	8
SAS / SASU [DEFINITION] Société par actions simplifiée / Société par actions simplifiée unipersonnelle	9
SCOP [DEFINITION] Société coopérative et participative	10
GIE [DEFINITION] Groupement d'intérêt économique	11
Autres, précisez	98

À tous

Q5. De quel régime social dépendez-vous pour votre activité principale ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Régime social de la Maison des Artistes (artiste-auteur)	1
Régime Social des Indépendants (artisan d'art et travailleur non salarié)	2
URSSAF (profession libérale)	3
URSSAF (micro-entreprise)	4
Régime général des salariés (dirigeant salarié)	5

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Si Q5=1, alors poser (à ceux qui sont artistes-auteurs)

Q6. A la Maison des Artistes, êtes-vous ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Affilié [DEFINITION] Un artiste affilié cotise à La Maison des Artistes et bénéficie à ce titre des prestations en espèces du régime général de la sécurité sociale (indemnités journalières, congés maternité ou paternité). L'affiliation est obligatoire pour les artistes dont le BNC majoré de 15% atteint ou dépasse un montant de 8 649 euros en 2015. Un professionnel dont les revenus sont inférieurs au seuil d'affiliation peut demander son affiliation à titre dérogatoire. Il paiera néanmoins des cotisations de base calculées sur ce seuil d'affiliation.	1
Assujetti [DEFINITION] Etre « assujetti » signifie cotiser à La Maison des Artistes du fait de la perception de revenus artistiques. L'ouverture des droits aux prestations en espèces dépend alors le cas échéant d'une autre activité. L'accès aux soins de santé est garanti au titre d'ayant-droit d'un proche ou par la couverture maladie universelle.	2

À tous

Q7. Pourquoi avoir choisi ce régime social ?

VOUS POUVEZ DONNER TROIS RAISONS PAR ORDRE D'IMPORTANCE

UNE REPONSE POSSIBLE PAR COLONNE – ROTATION

	A/ 1ère raison	B/ 2ème raison	C/ 3ème raison
Ce régime répond à mes besoins	1	1	1
Par méconnaissance des autres régimes	2	2	2
Par tradition	3	3	3
Par sentiment d'appartenance à une communauté	4	4	4
Par obligation légale	5	5	5
Ce régime m'a été conseillé par un collègue	6	6	6
Ce régime m'a été conseillé par mon école, mon centre de formation	7	7	7
Ce régime m'a été conseillé par mon comptable, un tiers, etc.	8	8	8
Autres, précisez	98	98	98
Aucune autre réponse		97	97

À tous

Q8. Ce régime social vous semble-t-il… ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Adapté à la réalité de votre métier	1
Avantageux en termes de charges sociales	2
Avantageux en termes de prestations sociales	3
Autres, précisez	98

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q9. Avez-vous changé de régime social au cours des dernières années ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q9=1, alors poser (à ceux qui ont changé de régime social)

Q10. En quelle année avez-vous changé de régime social ?

/___/___/___/___/

Si Q9=1, alors poser (à ceux qui ont changé de régime social)

Q11. Et plus précisément, quel était votre précédent régime social ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Si Q5 = 2, 3, 4 ou 5 Artiste-auteur (Régime social de la Maison des Artistes)	1
Si Q5 = 1, 2, 3, 4 ou 5 Artisan d'art (Régime Social des Indépendants)	2
Si Q5 = 1, 2, 3, 4 ou 5 Travailleur non salarié (Régime Social des Indépendants)	3
Si Q5 = 1, 2, 4 ou 5 Profession libérale (URSSAF)	4
Si Q5 = 1, 2, 3 ou 5 Micro-entreprise (URSSAF)	5
Si Q5 = 1, 2, 3 ou 4 Dirigeant salarié (Régime général des salariés)	6

Si Q9=1, alors poser (à ceux qui ont changé de régime social)

Q12. Pour quel(s) motif(s) avez-vous changé de régime social ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES - ROTATION

Cessation d'activité	1
Reprise d'un atelier d'art	2
Radiation de la Maison des Artistes	3
Ce nouveau régime est plus adapté à la réalité de mon métier	4
Ce nouveau régime est plus avantageux en termes de charges sociales	5
Ce nouveau régime est plus avantageux en termes de prestations sociales	6
Autres, précisez	98

À tous

Q13. Envisagez-vous de changer de régime social (ou êtes-vous en cours de changement) ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2
En cours	3

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Si Q13=1 ou 3, alors poser (à ceux envisageant de changer ou en cours de changement de régime social)

Q14. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous changez ou vous envisagez de changer de régime social ?

VOUS POUVEZ DONNER TROIS RAISONS PAR ORDRE D'IMPORTANCE

UNE REPONSE POSSIBLE PAR COLONNE – ROTATION

	A/ 1ère raison	B/ 2ème raison	C/ 3ème raison
Un autre régime serait plus avantageux en termes de charges sociales	1	1	1
Un autre régime serait plus avantageux en termes de prestations sociales	2	2	2
Un autre régime serait plus adapté à la réalité du métier	3	3	3
Autres, précisez	98	98	98
Aucune autre réponse		97	97

Si Q13=1 ou 3, alors poser (à ceux envisageant de changer ou en cours de changement de régime social)

Q15. Et plus précisément, pour passer à quel régime social ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Si Q5 = 2, 3, 4 ou 5 Artiste-auteur (Régime social de la Maison des Artistes)	1
Si Q5 = 1, 2, 3, 4 ou 5 Artisan d'art (Régime Social des Indépendants)	2
Si Q5 = 1, 2, 3, 4 ou 5 Travailleur non salarié (Régime Social des Indépendants)	3
Si Q5 = 1, 2, 4 ou 5 Profession libérale (URSSAF)	4
Si Q5 = 1, 2, 3 ou 5 Micro-entreprise (URSSAF)	5
Si Q5 = 1, 2, 3 ou 4 Dirigeant salarié (Régime général des salariés)	6

À tous

Q16. Quel est le régime d'imposition de votre atelier d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Impôt sur les sociétés	1
Impôt sur le revenu (BNC)	2
Impôt sur le revenu (BIC)	3
Impôt sur le revenu (Micro-entreprise)	4
Je ne sais pas	5

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Si Q16≠5, alors poser

Q17. Si vous en aviez la possibilité, envisageriez-vous de changer de régime d'imposition (ou êtes-vous en cours de changement) ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2
En cours	3

Si Q17=1 ou 3, alors poser (à ceux envisageant de changer ou en cours de changement de régime d'imposition)

Q18. Et plus précisément, pour passer à quel régime d'imposition ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Si Q16 = 2, 3, ou 4 Impôt sur les sociétés	1
Si Q16 = 1, 3, ou 4 Impôt sur le revenu (BNC)	2
Si Q16 = 1, 2, ou 4 Impôt sur le revenu (BIC)	3
Si Q16 = 1, 2, ou 3 Impôt sur le revenu (Micro-entreprise)	4

À tous

Q19. Avez-vous le sentiment de disposer d'informations suffisantes sur les différents régimes fiscaux et sociaux ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui, tout à fait	1
Oui, plutôt	2
Non, pas vraiment	3
Non, pas du tout	4

À tous

Q20. Quel est votre principal métier d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

PROPOSER UN MOTEUR DE RECHERCHE FAISANT REFERENCE A LA LISTE DES METIERS + POSSIBILITE D'ACCEDER A LA LISTE COMPLETE DES METIERS.

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q21. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi ce métier d'art ?

VOUS POUVEZ DONNER TROIS RAISONS PAR ORDRE D'IMPORTANCE

UNE REPONSE POSSIBLE PAR COLONNE – ROTATION

	A/ 1ère raison	B/ 2ème raison	C/ 3ème raison
Par tradition familiale	1	1	1
Par passion	2	2	2
Par reconversion	3	3	3
Par démarche artistique et créative	4	4	4
Par attrait pour un matériau	5	5	5
Autres, précisez	98	98	98
Aucune autre réponse		97	97

À tous

Q22. Exercez-vous un ou plusieurs autre(s) métier(s) d'art ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

SOUMETTRE UNE PROPOSITION « NON » + PROPOSER UN MOTEUR DE RECHERCHE FAISANT REFERENCE A LA LISTE DES METIERS + POSSIBILITE D'ACCEDER A LA LISTE COMPLETE DES METIERS.

À tous

Q23. Avez-vous une activité de restauration, de réparation, de restitution ou de conservation du patrimoine ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

À tous

Q24. Quel temps consacrez-vous à la création d'œuvre originale au sein de votre atelier d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

[DEFINITION] L'article L 112-1 du Code de la propriété intellectuelle prévoit que les dispositions du présent code protègent les droits des auteurs sur toutes les œuvres de l'esprit, quels qu'en soient le genre, la forme d'expression, le mérite ou la destination. La jurisprudence considère qu'une œuvre est originale à la condition que cette dernière soit empreinte de la personnalité et de la sensibilité de son auteur. L'originalité de l'œuvre repose donc moins sur sa « nouveauté » que sur l'apport intellectuel de son auteur.

Moins de 25%	1
Entre 25% et 50%	2
Entre 51% et 75%	3
Entre 76% et 99%	4
100%	5

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q25. Approximativement et en pourcentage, quel temps consacrez-vous personnellement à la recherche, à la conception, à la mise au point de collection, à l'innovation, à l'expérimentation, etc. ?

_____ **%**

Si Q25≠0%, alors poser

Q26. Parvenez-vous à valoriser ce temps dans vos prix de vente ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui, totalement	1
Oui, partiellement	2
Non, pas du tout	3

À tous

Q27. Êtes-vous assujetti(e) à la TVA ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui, obligatoirement	1
Oui, par choix	2
Non	3

Si Q27=1 ou 2, alors poser (à ceux qui sont assujettis à la TVA)

Q28. Quel(s) taux de TVA appliquez-vous sur la vente de vos produits, œuvres et ouvrages ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

5,5%	1
10%	2
20%	3
Autres, précisez	98

Si plusieurs réponses citées en Q28 – reprendre les réponses citées précédemment

Q29. Quel taux de TVA appliquez-vous principalement pour votre activité ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

5,5%	1
10%	2
20%	3
Autres, précisez	98

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q30. De quel(s) prix, label(s), titre(s), etc., dispose votre atelier d'art ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Meilleur Ouvrier de France	1
Maître d'Art	2
Entreprise du Patrimoine Vivant	3
Compagnon du Devoir	4
Maître Artisan en Métiers d'Art	5
Qualibat Patrimoine Bâti	6
Prix Bettencourt	7
Prix du trésor vivant de l'artisanat	8
Prix INMA	9
Prix SEMA	10
Prix Ateliers d'Art de France	11
Prix de la ville de Paris	12
Prix de Rome	13
Aucun	14
Autres, précisez	98

Si Q30=3, alors poser (à ceux qui possèdent le label EPV)

Q31. Depuis quand disposez-vous du label EPV ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Moins d'1 an	1
1 an	2
2 ans	3
3 ans	4
4 ans et plus	5

Si Q31=4 ou 5, alors poser (à ceux qui possèdent le label EPV depuis 3 ans et plus)

Q32. Envisagez-vous de renouveler ce label ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui, certainement	1
Oui, probablement	2
Non, probablement pas	3
Non, certainement pas	4

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Si Q30≠14, alors poser (à ceux qui ont un prix, label, titre, etc.)

Q33. Que vous apporte(nt) ce(s) prix, label(s), titre(s), etc. ?

VOUS POUVEZ DONNER TROIS REPONSES PAR ORDRE D'IMPORTANCE

UNE REPONSE POSSIBLE PAR COLONNE – ROTATION

	A/ en 1er	B/ en 2ème	C/ en 3ème
Des avantages en termes de fiscalité	1	1	1
Des avantages en termes de notoriété	2	2	2
Une reconnaissance par les pairs	3	3	3
Un accès à certains marchés	4	4	4
La possibilité d'augmenter vos prix	5	5	5
Une garantie pour vos clients	6	6	6
Une stimulation personnelle par une plus grande confiance en vous	7	7	7
Autres, précisez	98	98	98
Aucune autre réponse		97	97

À tous

Q34. Êtes-vous ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Un homme	1
Une femme	2

À tous

Q35. Quelle est votre année de naissance ?

/___/___/___/___/

À tous

Q36. Quel est votre niveau de formation générale ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Autodidacte	1
CAP, BEP	2
Bac	3
Bac +2	4
Bac +3 (licence)	5
Bac +4 (master 1, maîtrise)	6
Bac +5 et plus (master 2, DEA, DESS)	7

Si Q36≠1, alors poser

Q37. Avez-vous obtenu ce niveau de formation générale dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q38. Avez-vous suivi une formation diplômante aux métiers d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
En cours	2
Non	3

Si Q38=1, alors poser (à ceux qui ont une formation diplômante)

Q39. A quel niveau correspond-elle ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

CAP, BEP	1
Bac	2
Bac PRO, BMA, BT, BP, BM, BTM	3
Bac +2, BTS, DMA, BMS, BTMS	4
Bac +3, DNAT, DNAP, Licence	5
Bac +5, DNSEP, DESS, Master	6
GRETA (formation continue de l'éducation nationale)	7
Autres, précisez	98

Si Q38=1, alors poser (à ceux qui ont une formation diplômante)

Q40. Avez-vous obtenu ce niveau de diplôme dans les métiers d'art dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q38=1, alors poser (à ceux qui ont une formation diplômante)

Q41. Estimez-vous que cette formation diplômante vous a bien préparé à l'exercice de votre métier ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Tout à fait	1
Plutôt	2
Plutôt pas	3
Pas du tout	4

À tous

Q42. Avez-vous suivi une formation de métiers d'art non diplômante dans un centre de formation de métiers d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Si Q42=1, alors poser (à ceux qui ont suivi une formation dans un centre)

Q43. Dans quel organisme avez-vous suivi une formation de métiers d'art non diplômante ?

Précisez le nom de l'organisme

_____

À tous

Q44. Avez-vous reçu une ou plusieurs formation(s) complémentaire(s) aux métiers d'art dispensée(s) par un collègue, professionnel de métiers d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q44=1, alors poser (à ceux qui ont reçu une formation par un collègue)

Q45. Concernant quel métier d'art ou quelle technique de métier d'art avez-vous reçu une ou plusieurs formation(s) complémentaire(s) par un collègue, professionnel de métiers d'art ?

_____

À tous

Q46. Avez-vous été apprenti(e) dans les métiers d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q46=1, alors poser (à ceux qui ont déjà été apprentis dans les métiers d'art)

Q47. Diriez-vous que l'apprentissage que vous avez suivi était en adéquation avec le métier d'art que vous exercez actuellement ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui, tout à fait	1
Oui, plutôt	2
Non, plutôt pas	3
Non, pas du tout	4

À tous

Q48. Depuis combien de temps travaillez-vous dans les métiers d'art ?

/___/___/ ans

Si moins d'un an, saisissez 0

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q49. Selon vous, quel(s) qualificatif(s) désigne(nt) le mieux la communauté des métiers d'art ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

Artisan	1
Artisan d'art	2
Artisan-créateur	3
Artiste	4
Artiste-auteur	5
Artiste de la matière	6
Créateur	7
Restaurateur	8
Professionnel des métiers d'art	9
Votre métier (ébéniste, céramiste, vitrailliste, etc.)	10
Chef d'entreprise	11
Autres, précisez	98

À tous

Q50. Quels sont les termes qui, selon vous, définissent le mieux votre profession ?

TROIS REPONSES POSSIBLES

Artisan	1
Artisan d'art	2
Artisan-créateur	3
Artiste	4
Artiste-auteur	5
Artiste de la matière	6
Créateur	7
Restaurateur	8
Professionnel des métiers d'art	9
Votre métier (ébéniste, céramiste, vitrailliste, etc.)	10
Chef d'entreprise	11
Autres, précisez	98

À tous

Q51. Êtes-vous le créateur de l'atelier d'art dans lequel vous exercez actuellement ?

Oui	1
Non	2

Si Q51=1, alors poser (à ceux qui ont créé leur atelier d'art)

Q52. En quelle année avez-vous créé votre atelier d'art ?

/___/___/___/___/

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Si Q51=2, alors poser (à ceux qui n'ont pas créé leur atelier d'art)

Q53. Depuis quelle année êtes-vous à la tête de votre atelier d'art ?

/___/___/___/___/

Si Q51=2, alors poser (à ceux qui n'ont pas créé leur atelier d'art)

Q54. Comment avez-vous acquis votre atelier d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE – ROTATION

Transmission par un pair	1
Transmission familiale	2
Reprise d'activités – acquisition de l'atelier d'art	3
Autres, précisez	98

À tous

Q55. Êtes-vous dirigeant(e) salarié(e) ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

À tous

Q56. Êtes-vous adhérent(e) d'un syndicat ou d'une association professionnelle ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Si Q56=1, alors poser (à ceux qui sont adhérents d'un syndicat ou d'une association professionnelle)

Q57. Lequel/laquelle ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

AAF – Ateliers d'Art de France	1
AFTAB – Association Française pour le Tournage d'Art sur Bois	2
BJOP – Union Française de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie, des Pierres et des Perles	3
BOCI – Chambre Syndicale Nationale de la Bijouterie Fantaisie, Bijouterie Métaux Précieux, Orfèvrerie, Cadeaux et le groupe des Industries appliquées aux métiers d'art	4
CAPEB – Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment	5
CGPME – Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises	6
Chambre Syndicale de l'Estampe, du Dessin et du Tableau	7
Chambre Syndicale Nationale du Vitrail	8
CJD – Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise	9
CSFI – Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale	10
CSNRBD – Chambre Syndicale Nationale de la Reliure, Brochure, Dorure	11
FCVMM – Fédération des Cristalleries Verreries à la Main et Mixtes	12
FFB – Fédération Française du Bâtiment	13
FFCR – Fédération Française des Professionnels de la Conservation-Restauration	14
FFM – Fédération Française de la Maroquinerie	15
FNAMAC – Fédération Nationale Artisanale des Métiers d'Art et de Création du Bijou, de l'Horlogerie	16
GIL – Groupement Interprofessionnel du Luminaire	17
GMH – Groupement Français des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques	18
Maison des Artistes	19
SNDE – Syndicat National des Doreurs et Encadreurs	20
Syndicat Général des Fondeurs de France	21
UNAMA – Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement	22
UNIFA – Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement	23
UNPI – Union Nationale des Peintres Illustrateurs	24
Autres, précisez	98

À tous

Q58. Quel niveau de revenu avez-vous dégagé de votre activité dans les métiers d'art en 2015 ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Moins de 1 000 euros par mois	1
Entre 1 000 et 1 500 euros par mois	2
Entre 1 501 et 2 000 euros par mois	3
Entre 2 001 et 3 000 euros par mois	4
Plus de 3 000 euros par mois	5
Je ne souhaite pas répondre	6

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q59. Comment se répartissent les revenus de votre activité de métiers d'art en 2015 ?

RENSEIGNER TOUTES LES LIGNES

	0%	Moins de 25%	Entre 25% et 50%	Entre 51% et 75%	Plus de 75%
Ventes de créations et objets, prestations sur ouvrages	1	1	1	1	1
Droits d'auteur	2	2	2	2	2
Formation, atelier pédagogique	3	3	3	3	3
Contribution éditoriale, conférence, etc.	4	4	4	4	4
Organisation et/ou participation à des expositions, salons	5	5	5	5	5
Autres, précisez	98	98	98	98	98

À tous

Q60. Avez-vous des revenus complémentaires en dehors de votre activité dans les métiers d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

À tous

Q61. Dans quelle tranche se situe votre chiffre d'affaires HT en 2015 ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Moins de 10 000 euros	1
Entre 10 000 et 20 000 euros	2
Entre 20 001 et 30 000 euros	3
Entre 30 001 et 50 000 euros	4
Entre 50 001 et 100 000 euros	5
Entre 100 001 et 200 000 euros	6
Entre 200 001 et 500 000 euros	7
Entre 500 001 et 1 000 000 euros	8
Plus de 1 000 000 euros	9

À tous

Q62. Depuis 2010, diriez-vous que votre chiffre d'affaires est… ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

En augmentation	1
Stable	2
En baisse	3

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q63. Pour l'année 2016, pensez-vous que votre chiffre d'affaires sera… ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

En augmentation	1
Stable	2
En baisse	3

À tous

Q64. Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée à l'étranger/export en 2015 ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Aucune	1
Moins de 25%	2
Entre 25% et 50%	3
Entre 51% et 75%	4
Plus de 75%	5

Si Q64≠1, alors poser (à ceux qui réalisent un chiffre d'affaires à l'étranger/export)

Q65. Depuis 2010, diriez-vous que votre chiffre d'affaires à l'étranger/export est… ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

En augmentation	1
Stable	2
En baisse	3

Si Q64≠1, alors poser (à ceux qui réalisent un chiffre d'affaires à l'étranger/export)

Q66. Quelle est la zone où vous réalisez le plus de chiffre d'affaires à l'étranger/export ?

VOUS POUVEZ DONNER TROIS REPONSES PAR ORDRE D'IMPORTANCE

UNE REPONSE POSSIBLE PAR COLONNE

	A/ en 1er	B/ en 2ème	C/ en 3ème
Europe (Hors France)	1	1	1
Moyen-Orient	2	2	2
Etats-Unis	3	3	3
Russie	4	4	4
Asie	5	5	5
Autres	6	6	6
Aucune autre réponse		97	97

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q67. Quels sont vos principaux canaux de vente ?

VOUS POUVEZ DONNER TROIS REPONSES PAR ORDRE D'IMPORTANCE

UNE REPONSE POSSIBLE PAR COLONNE – ROTATION

	A/ en 1er	B/ en 2ème	C/ en 3ème
Web	1	1	1
Boutique / Magasin / Revendeur	2	2	2
Ventes à l'atelier	3	3	3
Salons internationaux et foires d'art à l'étranger (professionnel et grand public)	4	4	4
Salons internationaux et foires d'art en France (professionnel et grand public)	5	5	5
Salons régionaux en France	6	6	6
Marchés (potiers, Noël, estival, etc.)	7	7	7
Prescripteurs (décorateurs, architectes, architectes du patrimoine, architectes d'intérieur, directeurs artistiques)	8	8	8
Centrale et bureau d'achat	9	9	9
Expositions / Galeries	10	10	10
Marchés privés acquis par appel d'offre	11	11	11
Commandes et marchés publics	12	12	12
Autres, précisez	98	98	98
Aucune autre réponse		97	97

À tous

Q68. Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée auprès de clients/commanditaires publics (Etat, collectivités territoriales, Europe, etc.) en 2015 ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Aucune	1
Moins de 25%	2
Entre 25% et 50%	3
Entre 51% et 75%	4
Plus de 75%	5

Si Q68≠1, alors poser (à ceux qui réalisent un chiffre d'affaires auprès de clients publics)

Q69. Depuis 2010, diriez-vous que votre chiffre d'affaires réalisé auprès de clients/commanditaires publics (Etat, collectivités territoriales, Europe, etc.) est… ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

En augmentation	1
Stable	2
En baisse	3

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q70. Connaissez-vous le dispositif 1% artistique ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q70=1, alors poser (à ceux qui connaissent le dispositif 1% artistique)

Q71. Avez-vous postulé au dispositif 1% artistique ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q71=1, alors poser (à ceux qui ont postulé au dispositif 1% artistique)

Q72. En quelle(s) année(s) avez-vous postulé au dispositif 1% artistique ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

/___/___/___/___/

/___/___/___/___/

/___/___/___/___/

Si Q71=1, alors poser (à ceux qui ont postulé au dispositif 1% artistique)

Q73. Avez-vous été retenu(e) au dispositif 1% artistique ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q73=1, alors poser (à ceux qui ont été retenus au dispositif 1% artistique)

Q74. En quelle(s) année(s) avez-vous été retenu(e) au dispositif 1% artistique ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

/___/___/___/___/

/___/___/___/___/

/___/___/___/___/

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q75. Connaissez-vous les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q75=1, alors poser (à ceux qui connaissent les FRAC)

Q76. Certaines de vos œuvres et créations ont-elles fait l'objet d'acquisition dans le cadre des FRAC ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

À tous

Q77. Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée auprès d'une clientèle de particuliers en 2015 ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Aucune	1
Moins de 25%	2
Entre 25% et 50%	3
Entre 51% et 75%	4
Plus de 75%	5

Si Q77≠1, alors poser (à ceux qui vendent à des particuliers)

Q78. Quels sont les profils de votre clientèle de particuliers ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Collectionneurs	1
Amateurs d'art	2
Grand public	3
Autres, précisez	98

À tous

Q79. Quelle est la proportion de votre chiffre d'affaires réalisée auprès d'une clientèle de professionnels en 2015 ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Aucune	1
Moins de 25%	2
Entre 25% et 50%	3
Entre 51% et 75%	4
Plus de 75%	5

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Si Q79≠1, alors poser (à ceux qui vendent à des professionnels)

Q80. Quels sont les profils de votre clientèle de professionnels ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Boutiques, magasins, revendeurs	1
Galeries	2
Musées et institutions privées	3
Centrale et bureau d'achat	4
Prescripteurs : décorateurs, architectes, architectes du patrimoine, architectes d'intérieur, directeurs artistiques	5
Autres, précisez	98

À tous

Q81. Observez-vous une saisonnalité de vos ventes ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q81=1, alors poser (à ceux qui ont une saisonnalité des ventes)

Q82. Quel(s) est(sont) le(s) mois le(s) plus important(s) commercialement ?

VOUS POUVEZ DONNER TROIS REPONSES PAR ORDRE D'IMPORTANCE

UNE REPONSE POSSIBLE PAR COLONNE

	A/ en 1er	B/ en 2ème	C/ en 3ème
Janvier	1	1	1
Février	2	2	2
Mars	3	3	3
Avril	4	4	4
Mai	5	5	5
Juin	6	6	6
Juillet	7	7	7
Août	8	8	8
Septembre	9	9	9
Octobre	10	10	10
Novembre	11	11	11
Décembre	12	12	12
Aucune autre réponse		97	97

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q83. Quel(s) moyen(s) de communication et de promotion utilisez-vous ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Votre site internet	1
Plateformes numériques (catalogue en ligne, application iPhone Ateliers d'Art de France, etc.)	2
Participation à des salons	3
Plaquette commerciale	4
Publicité	5
Réseaux sociaux	6
Exposition en galeries	7
Portes ouvertes	8
Recommandations clients – bouche à oreille	9
Annuaire de professionnels	10
Autres, précisez	98

Si plusieurs réponses citées en Q83 – reprendre les réponses citées précédemment

Q84. Et plus précisément, quel est le canal de communication qui vous apporte le plus de retombées commerciales ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE – ROTATION

Votre site internet	1
Plateformes numériques (catalogue en ligne, application iPhone Ateliers d'Art de France, etc.)	2
Participation à des salons	3
Plaquette commerciale	4
Publicité	5
Réseaux sociaux	6
Exposition en galeries	7
Portes ouvertes	8
Recommandations clients – bouche à oreille	9
Annuaire de professionnels	10
Autres, précisez	98

Si Q83=6, alors poser (à ceux qui utilisent les réseaux sociaux)

Q85. Sur quel(s) réseau(x) social(aux) votre atelier d'art est-il présent ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Facebook	1
Twitter	2
LinkedIn	3
Viadeo	4
Instagram	5
Pinterest	6
Flickr	7
Youtube	8
Autres, précisez	98

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q86. Quels sont vos principaux postes de coûts ?

VOUS POUVEZ DONNER TROIS REPONSES PAR ORDRE D'IMPORTANCE

UNE REPONSE POSSIBLE PAR COLONNE – ROTATION

	A/ en 1er	B/ en 2ème	C/ en 3ème
Approvisionnements en matériaux	1	1	1
Energie (gaz, électricité, etc.)	2	2	2
Loyers	3	3	3
Outils et matériels	4	4	4
Rémunération et charges salariales	5	5	5
Taxes et impôts	6	6	6
Autres, précisez	98	98	98
Aucune autre réponse		97	97

À tous

Q87. Sur les cinq dernières années, comment a évolué votre niveau de prix ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

A augmenté	1
Est resté stable	2
A baissé	3

À tous

Q88. Est-ce que le prix que vous facturez couvre bien l'ensemble de vos coûts (salaires, matières premières, loyer, commercialisation, communication, processus de création, etc.) ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q88=2, alors poser (à ceux dont le prix de vente ne couvre pas l'ensemble des coûts)

Q89. Dans quelle proportion devriez-vous augmenter vos prix pour qu'ils couvrent l'ensemble de vos coûts ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

De 0% à 10%	1
De 11% à 25%	2
De 26% à 50%	3
De 51% à 75%	4
De 76% à 100%	5
Plus de 100%	6

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q90. Avez-vous des problèmes d'approvisionnement en matériaux ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui, régulièrement	1
Oui, occasionnellement	2
Non, jamais	3

Si Q90≠3, alors poser (à ceux qui ont des problèmes d'approvisionnement en matériaux)

Q91. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez des problèmes d'approvisionnement en matériaux ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Contraintes liées à la réglementation	1
Conditions difficiles d'accès au marché (raréfaction de l'offre, disparition du fournisseur, etc.)	2
Prix trop élevés des matériaux	3
Quantité minimum d'achat trop importante	4
Autres, précisez	98

À tous

Q92. Quels sont les délais de paiement pratiqués en général par vos clients ?

UNE REPONSE POSSIBLE PAR COLONNE

	[SI Q77=2 A 5 ALORS POSER] **A/ Clients particuliers**	[SI Q79=2 A 5 ALORS POSER] **B/ Clients professionnels**	[SI Q68=2 A 5 ALORS POSER] **C/ Marchés publics**
Comptant	1	1	1
30 jours	2	2	2
60 jours	3	3	3
90 jours	4	4	4
Au-delà de 90 jours	5	5	5

À tous

Q93. Quels sont vos principaux besoins de financement ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE – ROTATION

Financer la trésorerie uniquement (difficultés ponctuelles)	1
Financer les investissements uniquement	2
Financer la trésorerie et les investissements	3
Aucun	4

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Si Q93=2 ou 3, alors poser (à ceux qui ont des besoins de financement pour des investissements)

Q94. Quelle est la nature des investissements pour lesquels vous avez besoin de financement ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Rénovation ou agrandissement de local	1
Achat de matériel	2
Acquisition d'un atelier d'art	3
Diversification de l'activité	4
Développement international	5
Financement de stocks	6
Financement de l'immatériel (numérique, développement commercial, participation à des salons, etc.)	7
Développement commercial (création d'une boutique, showroom, magasin en ligne, etc.)	8
Développement de l'activité (recrutement, formation, etc.)	9
Autres, précisez	98

Si Q93≠4, alors poser (à ceux qui ont des besoins de financement)

Q95. Pour ces besoins de financement, avez-vous recours à votre banque (crédit bancaire) ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui, régulièrement	1
Oui, occasionnellement	2
Non, jamais	3

Si Q95=3, alors poser (à ceux qui n'ont pas recours au crédit bancaire)

Q96. Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas recours à votre banque (crédit bancaire) ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Volonté de ne pas vous endetter	1
Prêt par le biais d'un tiers (famille, particulier)	2
Refus des banques et des établissements financiers	3
Autres, précisez	98

Si Q93≠4, alors poser (à ceux qui ont des besoins de financement)

Q97. Par quel(s) autre(s) moyen(s) couvrez-vous vos besoins de financement ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Aides publiques au développement	1
Aides régionales	2
Investisseurs privés	3
Investissement personnel ou familial	4
Aucun	5
Autres, précisez	98

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q98. Avez-vous déjà bénéficié d'une aide publique pour le développement économique de votre atelier d'art ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES - ROTATION

Fonds européens	1
Dispositifs nationaux	2
Aides régionales	3
Aides départementales	4
Aucune	5
Autres, précisez	98

Si Q98≠5, alors poser (à ceux qui ont bénéficié d'une aide publique)

Q99. Dans quel(s) cadre(s) avez-vous bénéficié de ces aides publiques ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES - ROTATION

Participation à un salon en France	1
Participation à un salon à l'étranger	2
Prise en charge d'un site internet	3
Prise en charge de la communication (photos, vidéos, etc.)	4
Aides à la création d'entreprise	5
Aides à l'innovation	6
Aides à l'embauche (apprentis, contrats aidés, etc.)	7
Autres, précisez	98

À tous

Q100. Quelle(s) mesure(s) fiscale(s) connaissez-vous parmi les suivantes ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES - ROTATION

Crédit d'impôt Métier d'Art (CIMA)	1
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)	2
Crédit d'impôt recherche (CIR)	3
Crédit d'impôt apprentissage (CIA)	4
Aucune	5

Si Q100≠5 alors poser (à ceux qui connaissent des mesures fiscales) – reprendre les mesures citées en Q100

Q101. Avez-vous bénéficié de l'une des mesures fiscales suivantes ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

		Oui	Non
A	Crédit d'impôt Métier d'Art (CIMA)	1	2
B	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)	1	2
C	Crédit d'impôt recherche (CIR)	1	2
D	Crédit d'impôt apprentissage (CIA)	1	2

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q102. Combien de personnes, dont vous-même, travaillent à temps plein dans votre atelier d'art ?

_____ personnes

À tous

Q103. Avez-vous l'intention de recruter du personnel dans les 12 prochains mois ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	3

Si Q103=1, alors poser (à ceux qui ont l'intention de recruter)

Q104. Quel(s) type(s) de contrat(s) envisagez-vous de proposer ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Stagiaire	1
Apprenti	2
CDD	3
CDI	4
Autre contrat aidé	5
Je ne sais pas encore	6

Si Q103=1, alors poser (à ceux qui ont l'intention de recruter)

Q105. Quelles sont les raisons qui vous conduisent à recruter ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Perspectives de croissance de l'activité favorables	1
Pour transmettre le savoir-faire	2
Pour transmettre l'atelier d'art	3
Pour renouveler un contrat (apprenti, CDD, etc.)	4
Autres, précisez	98

Si Q103=2, alors poser (à ceux qui n'ont pas l'intention de recruter)

Q106. Pour quelle(s) raison(s) n'envisagez-vous pas de recrutement dans les 12 prochains mois ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Baisse de l'activité	1
Difficultés à trouver un profil adapté	2
Coûts de recrutement élevés (salaire, temps de formation, etc.)	3
Coût du travail élevé	4
Complexité et rigidité du Code du travail	5
Choix de rester une entreprise unipersonnelle	6
Autres, précisez	98

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q107. Pensez-vous que l'apprentissage est un dispositif adapté pour recruter dans le secteur des métiers d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui, tout à fait	1
Oui, plutôt	2
Non, plutôt pas	3
Non, pas du tout	4

Si Q107=3 ou 4, alors poser (à ceux qui pensent que l'apprentissage n'est pas un dispositif adapté)

Q108. Pour quelle(s) raison(s) pensez-vous que l'apprentissage n'est pas un dispositif adapté pour recruter dans le secteur des métiers d'art ?

VOUS POUVEZ DONNER TROIS RAISONS PAR ORDRE D'IMPORTANCE

UNE REPONSE POSSIBLE PAR COLONNE – ROTATION

	A/ 1ère raison	B/ 2ème raison	C/ 3ème raison
Contrainte de temps (pour la formation)	1	1	1
Coût pour mon atelier d'art (temps de formation qui pénalise la production du maître d'apprentissage)	2	2	2
Profil de formation des candidats non adapté à mon métier	3	3	3
Contraintes liées aux normes techniques et de sécurité	4	4	4
Complexité des dispositifs d'apprentissage	5	5	5
Absence de centres de formation d'apprentis pour certaines formations	6	6	6
Manque d'une prise en charge par les pouvoirs publics du coût réel de l'apprenti pour l'atelier d'art	7	7	7
Autres, précisez	98	98	98
Aucune autre réponse		97	97

À tous

Q109. D'une manière générale, comment percevez-vous l'avenir de votre métier ? Êtes-vous… ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Très optimiste	1
Plutôt optimiste	2
Plutôt pessimiste	3
Très pessimiste	4
Sans opinion	99

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

À tous

Q110. Selon vous, quelles sont les principales menaces qui pèsent sur votre métier ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

La baisse d'activité sur le marché français	1
La difficulté à atteindre les marchés internationaux	2
La difficulté à atteindre les marchés porteurs	3
La baisse des marchés publics	4
L'approvisionnement en matériaux	5
La difficulté à travailler avec les centrales d'achat	6
Les mauvaises pratiques des grandes maisons de luxe	7
Une désaffection des jeunes pour les métiers d'art	8
L'absence de détaillant revendeur en France	9
La difficulté à atteindre les prescripteurs (décorateurs, architectes, architectes du patrimoine, architectes d'intérieur, directeurs artistiques)	10
Autres, précisez	98

À tous

Q111. Comment percevez-vous l'avenir de votre atelier d'art ? Êtes-vous… ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Très optimiste	1
Plutôt optimiste	2
Plutôt pessimiste	3
Très pessimiste	4
Sans opinion	99

À tous

Q112. Selon vous, quels sont les principaux freins qui pèsent sur le développement et la pérennité de votre atelier d'art ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – ROTATION

Le manque de soutien des pouvoirs publics pour l'apprentissage	1
Des charges fiscales et sociales écrasantes pour les ateliers d'art	2
La multiplicité et la complexité des normes	3
La fragilité financière des ateliers d'art	4
La baisse des finances publiques (Etat, collectivités locales)	5
L'absence de politiques publiques pour soutenir le développement économique de nos ateliers d'art	6
Autres, précisez	98

À tous

Q113. Souhaitez-vous nous communiquer le nom de votre atelier d'art ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Si Q113=1, alors poser (à ceux qui acceptent de communiquer le nom de leur atelier d'art)

Q114. Quel est le nom de votre atelier d'art ?

_____

Si Q113=1, alors poser (à ceux qui acceptent de communiquer le nom de leur atelier d'art)

Q115. Acceptez-vous également de communiquer votre numéro SIREN ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q115=1, alors poser (à ceux qui acceptent de donner leur numéro SIREN)

Q116. Quel est votre numéro SIREN ?

_____

À tous

Q117. Souhaitez-vous recevoir la note de synthèse présentant les principaux résultats de cette enquête ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2

Si Q117=1, alors poser (à ceux qui souhaitent recevoir la note de synthèse)

Q118. Merci d'indiquer votre adresse mail.

_____

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)

Reproduction interdite – la photocopie non autorisée est un délit (Code de la Propriété Intellectuelle)